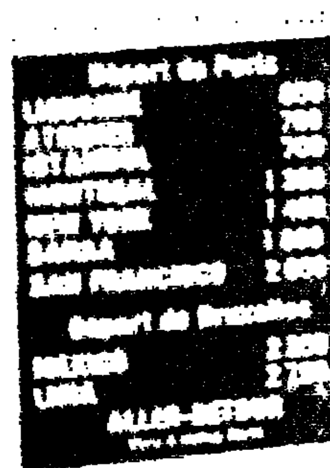
de

DU 20 AU 24 JUIN

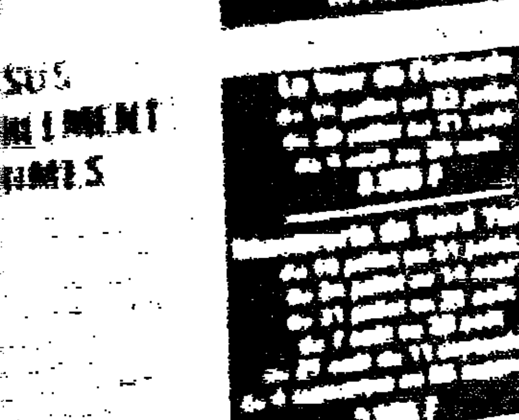
les impôts organisent une semaine ... remettre le cadastre sur pied

BREVES



Partout... 12 mois sur 12

nouvelles frontières

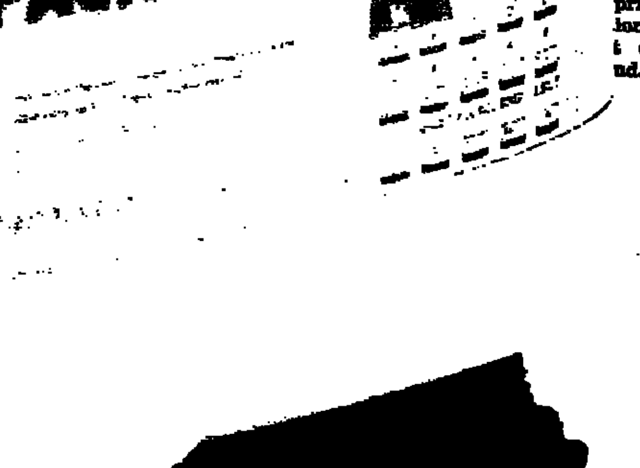




DIN

TION A LA PROGRAMM

T-PACKARD



TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 075 — 36 PAGES — MERCREDI 22 JUIN 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 30 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

MYSTÈRE EN OUGANDA

Le président Amin n'a toujours pas reparu en public

LIRE PAGE 4

Un nouveau gouvernement en Israël

M. Menahem Begin souhaite rétablir avec la France une «véritable alliance»

Pour la première fois de son histoire, l'Etat d'Israël n'est plus gouverné par les travaillistes. Le gouvernement de treize membres de M. Menahem Begin a obtenu, mardi 21 juin, après un débat qui s'est prolongé tard dans la nuit, la confiance de la Knesset, par 63 voix contre 53.

Dans son discours à la Knesset, le chef du nouveau gouvernement, usant volontairement d'un ton très modéré, a souhaité notamment un rétablissement de la « véritable alliance » entre Israël et la France.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le débat à la Knesset, après la déclaration de M. Bégin, a duré plus de neuf heures. Souvent passionnée, la discussion paraissait être un prolongement de la campagne électorale. Elle l'était sans doute dans une certaine mesure puisque, ce mardi 21 juin, un million trois cent cinquante mille israéliens se rendent, de nouveau, aux urnes pour renouveler les instances dirigeantes de la centrale syndicale Histadrouth.

Sur un ton très modéré, M. Menahem Begin a tenu à démontrer, en exposant les grandes lignes de son programme politique, que, en ce qui concerne les conditions d'un règlement de paix avec les Arabes, Israël resterait fidèle au « *consensus national* », tel qu'il a été exprimé par les gouvernements précédents.

Il a eu beau jeu de citer Mme Golda Meïr, affirmant qu' « *accepter le plan Rogers* (préconisant un repli israélien sur les lignes du 4 juin 1967) *serait une trahison* », ou M. Abba Eban déclarant, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères : « *Les lignes du 4 juin sont les lignes d'Auschwitz, et nous sommes la génération d'Auschwitz* ».

ANDRE SCEMAMA.

(Lire la suite page 2.)

Une majorité fragile

...Au lendemain de sa victoire « historique » du 17 mai, M. Me[na]hem Begin avait exprimé [l'e]spoir de former un large gou[ver]nement de coalition nationale. [Il] a dû, finalement, se contenter [d'u]ne majorité de trois voix à [la] Knesset. Pour former son [équ]ipe il lui a fallu accepter les [con]ditions draconiennes des petits [pa]rtis religieux dont le soutien [ét]a indispensable.

[L]a majorité parlementaire de [M.] Begin demeure donc fragile [et] à la merci des cinq députés [de] l'Agoudath Israël, qui enten[de]nt faire payer très cher leur [app]ui au nouveau gouvernement. [En] définitive, les « grands de [la] Thora », assemblée vénérable [de] rabbins, farouches défenseurs [de] la plus rigoureuse orthodoxie, [ser]ont les véritables arbitres de [la] situation. Il est vrai que les [pré]cédentes coalitions gouverne[me]ntales, dirigées par les tra[vai]llistes, comprenaient égale[me]nt des représentants des partis [reli]gieux. Mais les dirigeants du [M]arakh, attachés aux principes [de] la laïcité, avaient toujours [réussi] à restreindre leurs pouvoirs. [M.] Begin semble, lui, disposé, [t]ant par conviction personnelle [que] par opportunisme politique, [à é]tendre l'emprise des rabbins [sur] les différents secteurs de la [vie] quotidienne. Si l'ensemble des [con]cessions consenties par le [Lik]oud aux religieux sont réelle[me]nt suivies d'effet — et il n'y [a] aucune raison de penser qu'elles [ne] le seront pas — Israël sera [so]umis de nouveau à une [con]trainte « théocratique » dont [il] avait réussi, peu ou prou, à [se] libérer.

[A] l'égard des pays arabes, le [nou]veau gouvernement sera plus [int]ransigeant. Sur ce point, l'ac[cor]d de coalition signé dimanche [est]ait légèrement en retrait par [rap]port au programme électoral [du] Likoud. Il passe sous silence [la] clause stipulant que la « Cis[jor]danie ne sera pas rendue à un [pa]ys étranger », et affirme que la [loi] israélienne (euphémisme uti[lisé] pour qualifier les annexions) [ne] sera pas appliquée sur la rive [oue]st du Jourdain aussi long[tem]ps que se poursuivront les [nég]ociations de paix entre Israël [et] ses voisins. Ce même accord [sou]ligne par contre avec force [que] « les droits du peuple juif à [Ere]tz Israël sont historiques, [éter]nels et inaliénables » et [reco]mmande au gouvernement [d'en]courager les implantations [dans] le « territoire national », [con]formément aux impératifs de [la] sécurité et aux objectifs du [sion]isme.

[C]ette modération de façade [éta]it nécessaire pour obtenir le [ralli]ement de M. Moshe Dayan, [qui] a toujours soutenu qu'il fal[lait] « créer des faits accomplis [dan]s les régions libérées, sans [proc]lamer l'annexion des terri[toir]es occupés ». Elle vise égale[men]t à calmer les appréhensions [de] Washington.

[L']épreuve de force que certains [red]outent entre les Etats-Unis et [Isra]ël est-elle pour autant évi[tabl]e ? Le fossé paraît trop pro[fond] entre les professions de [foi a]nnexionnistes, plus ou moins [dégu]isées, des dirigeants du [Liko]ud et les vœux de l'adminis[trati]on Carter concernant un [retr]ait substantiel et presque total [des] forces israéliennes des terri[toire]s occupés et l'octroi aux [Pale]stiniens d'un « homeland », [deux] éventualités que M. Begin [a é]cartées énergiquement dans [son] discours d'investiture.

[Hi]er encore, le chef du Likoud [décl]arait qu'il se faisait fort de [gagn]er, au nom de la Bible, le [prés]ident Carter à ses vues lors [de s]a visite qu'il effectuera fin [juill]et à Washington. On peut se [dem]ander si, au contraire, son [attit]ude, même tempérée dans [l'exp]ression, ne conduira pas à [une] confrontation entre Israël et [son] principal allié, surtout si les [élect]ions à la Histadrout confir[men]t ce mardi la victoire du [Liko]ud.

Quatre conditions de la détente présentées par M. Giscard d'Estaing à M. Brejnev

• Modération de la compétition idéologique • Respect des droits de l'homme • Non-ingérence dans les affaires intérieures • Extension à toutes les régions du monde

MM. Giscard d'Estaing et Brejnev ont repris ce mardi 21 juin, peu après 10 heures, au château de Rambouillet, leurs entretiens commencés la veille.

Selon M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a exposé mardi au dirigeant soviétique les quatre conditions qui doivent, selon lui, présider à la détente. Celle-ci doit impliquer : 1) une modération de la compétition idéologique ; 2) le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ; 3) la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats ; 4) elle doit enfin intéresser également toutes les parties du monde.

Après un déjeuner privé à Rambouillet, M. Brejnev a réservé l'après-midi de mardi à des apparitions publiques à Paris : dépôt d'une gerbe à l'Arc de triomphe, où il se rend en compagnie de M. Barre ; réception à l'ambassade soviétique de la rue de Grenelle, où il accueille les membres du comité directeur de l'association France - U.R.S.S. et des représentants des groupes parlementaires d'amitié entre les deux pays. M. Louis Baillot, député communiste de Paris et membre du comité central du P.C.F., sera parmi les invités ; enfin, M. Brejnev, qui a accepté l'invitation de M. Chirac, se rendra à l'Hôtel de Ville pour une vingtaine de minutes. Le maire de Paris, qui n'a pas été invité au dîner officiel de l'Elysée mardi soir, assistera en revanche au déjeuner que M. Brejnev offre mercredi, peu avant son départ de France, dans les nouveaux bâtiments de son ambassade, boulevard Lannes.

L'entretien de lundi après-midi, qui aurait dû être un tête-à-tête, a été en fait élargi d'entrée de jeu à la demande de la partie soviétique aux ministres des affaires étrangères, MM. de Guiringaud et Gromyko, aux ministres du commerce extérieur, MM. Rossi et Patolichev, aux ambassadeurs des deux pays, MM. de Leusse et Tchervonenko, ainsi qu'aux porte-parole des deux présidents, MM. Lecat et Zamiatine. Aussi bien du côté soviétique que du côté français, on indique que cette première séance de travail a surtout été mise à profit par M. Leonid Brejnev pour exposer une fois de plus les positions bien connues de son pays. Utilisant un texte préparé à l'avance, le nouveau président de l'Union soviétique a parlé pendant plus de deux heures, compte tenu du temps nécessaire pour la traduction ; or la rencontre n'a duré en tout et pour tout que deux heures quarante-cinq minutes...

Selon M. Zamiatine, le directeur de l'agence Tass, qui fait fonction de porte-parole de M. Brejnev dans les grandes occasions, le numéro un soviétique a surtout insisté dans son intervention sur la nécessité de « *prendre de nouvelles initiatives et de nouvelles mesures pour renforcer la détente, qui connaît actuellement certaines difficultés* ». Les « *nouvelles mesures* » préconisées par M. Brejnev devraient bien sûr concerner la non-prolifération nucléaire et le désarmement. « *Nous, en Union soviétique*, a déclaré M. Zamiatine en se référant à M. Brejnev, *nous aimerions voir la France plus active dans les questions de désarmement. Cela ne veut pas dire que nous voulons affaiblir la France. M. Brejnev l'avait déjà dit au président Pompidou en 1973. Nous voulons voir une France forte et indépendante, mais participant de façon plus active aux négociations sur le désarmement.* » Au cours de son exposé, M. Brejnev a réitéré les intentions « *pacifiques* » de l'U.R.S.S., critiquant en particulier « *le mythe de l'agressivité soviétique* » et affirmant que « *l'U.R.S.S. ne lèvera jamais le glaive contre un autre Etat, un autre peuple* ».

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 8.)

Pas de relance confirme M. Barre

Le projet de budget pour 1978 maintiendra l'austérité

Les dernières prévisions des organismes officiels, Institut de la statistique aussi bien que Banque de France, donnent à penser que la production, qui stagne depuis six mois, restera faible jusqu'à l'automne. Aussi les pressions se multiplient-elles pour obtenir du premier ministre qu'il renonce en partie à l'austérité mise en œuvre par lui il y a neuf mois.

M. Barre n'entend pas pour autant changer de cap. Il l'a redit très clairement, ce mardi 21 juin, devant l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, dont il était l'hôte (lire page 36). *Il n'y aura pas de relance, a déclaré le premier ministre. Le projet de budget pour 1978 s'inscrira dans cette ligne ; M. Barre, qui a déjà dû porter cette année le déficit budgétaire à 12,8 milliards de francs, veut présenter pour l'an prochain un projet de loi de finances en équilibre. A cet effet, il recommandera une forte baisse de l'embauche dans les services publics, une réduction sensible des investissements non compris dans les programmes d'action prioritaires (PAP) ainsi qu'un étalement de plusieurs des grands projets publics d'équipement.*

AU JOUR LE JOUR

Il n'y a plus de saisons

Le 21 juin, l'été sera installé à Paris, mais aussi à Berlin-Est, à Varsovie, à Prague, à Budapest et à Moscou, si tant est que les saisons sont comme les idées et les chefs d'Etat en voyage officiel et qu'ils ignorent les frontières.

Sans doute l'hôte actuel de la France ne l'a-t-il pas fait exprès, mais il est tout de même assez curieux de constater qu'il est arrivé chez nous juste le jour où finit le printemps...

BERNARD CHAPUIS.

La politique meurtrière

par PIERRE SUDREAU (*)

« Le monde traverse une grave crise monétaire... L'emploi va devenir le problème numéro un... Or les pouvoirs publics hésitent à lui donner la priorité... Soutenue par l'expansion mondiale, l'économie française, malgré des hauts et des bas, s'est développée jusqu'à maintenant selon une courbe ascendante. Depuis vingt-cinq ans, nos compatriotes se sont habitués à vivre dans l'expansion. De ce fait, il est impossible de prévoir l'ampleur de leurs réactions en face d'une grave récession. Ils en rendront évidemment le pouvoir responsable et cette mauvaise humeur peut avoir une grande influence politique... »

Ces lignes, écrites en 1971 (1), sans l'aide d'experts ni d'ordinateurs, montrent que la gravité de la crise et de ses conséquences était prévisible. Les chefs d'Etat des nations dites riches, qui représentent désormais à eux seuls plus de quinze millions de chômeurs, en ont pris récemment la dimension à Londres.

A la jungle monétaire dénoncée justement par Valéry Giscard d'Estaing et qui a servi de ferment à la crise économique, s'est ajoutée depuis le début des années 70 une crise structurelle qui affecte l'ensemble des pays industrialisés.

(Lire la suite page 9.)

(*) Député centriste de Loir-et-Cher, ancien ministre.

(1) « Pour un plan anti-récession », novembre 1971.

Orages sur la mer Rouge

A quelques jours de l'indépendance de Djibouti, qui sera proclamée le 27 juin, la situation paraît se dégrader dans l'ensemble de la « corne orientale » de l'Afrique et sur les bords de la mer Rouge. Le colonel Menguistu Haïlé Mariam, chef de l'Etat éthiopien — qui assistera aux fêtes de l'indépendance à Djibouti, — a annoncé au début de la semaine qu'une armée paysanne de trois cent mille volontaires partirait avant dimanche pour l'Erythrée et les provinces du Nord, où elle doit renforcer les unités régulières en lutte contre les mouvements sécessionnistes. C'est la première confirmation officielle de cette nouvelle « marche rouge » qui fait suite à celle qui avait déjà été organisée en avril 1976 et avait totalement échoué.

La Libye a réaffirmé, le 20 juin, son soutien à la révolution éthiopienne, tandis que le président somalien Syaad Barre déclarait pour sa part, dans une interview à « Newsweek », que le colonel Menguistu était « un esprit malade qui poursuivait un sanglant génocide ». Le président Barre a néanmoins répété que son régime, qui vient d'envoyer une délégation à Pékin, n'avait pas l'intention de rompre avec l'U.R.S.S., bien qu'elle se soit rangée aux côtés d'Addis-Abeba.

Le Soudan, quant à lui, a dénoncé une nouvelle fois, cette semaine, les « manœuvres soviétiques » dans la région, et a décidé, le 19 juin, de fermer le centre culturel d'U.R.S.S. à Khartoum. Dans une série d'articles, notre envoyé spécial examine la situation dans les principaux pays de la région et les conséquences de l'engagement soviétique en Ethiopie.

I. — Addis-Abeba : la «pax sovietica» en échec ?

De notre envoyé spécial J.-C. GUILLEBAUD

ADDIS-ABEBA. — « *Les Soviétiques et les Cubains sont devenus fous. Grisés par leur victoire en Angola, fouettés par la passivité de l'Amérique, ils vont s'enliser peu à peu dans le chaos éthiopien. Savez-vous ce qui se prépare ici ? Le premier Vietnam du camp socialiste.* » Cette réflexion apocalyptique d'un diplomate occidental est-elle sérieuse ? Dans sa brutalité, elle reflète assez bien, en tout cas, l'espèce de stupeur incrédule que l'on peut enregistrer de Djibouti à Khartoum, de Mogadiscio à Addis-Abeba.

En choisissant, au mois de février 1977, d'apporter un soutien sans nuance au lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, nouveau chef d'Etat éthiopien, qui, au sein du Derg, venait de triompher — au fusil mitrailleur — de ses rivaux « modérés » et s'apprêtait à rompre totalement avec les Etats-Unis, Moscou a redistribué la « donne » dans toute l'Afrique orientale. Et lancé un dangereux coup de poker.

Une bonne demi-douzaine de pays africains et arabes sont désormais engagés, bon gré, mal gré, dans une vaste diplomatie co-militaire dont l'enjeu dépasse — de loin — le simple contrôle de la mer Rouge et du Bab-El-Mandeb. Une partie dont le sanglant maelström éthiopien constitue à la fois le centre et la principale inconnue. Ryad, Khartoum, Saana, Le Caire, se retrouvent *ipso facto réunis* dans une « Sainte Alliance » anti-éthiopienne encouragée par Pékin. En face, par une singulière ironie, et en vertu du principe « *les ennemis de mes ennemis sont mes amis* », se rejoignent dans le même camp Moscou, La Havane, Tripoli, Addis-Abeba, et... Jérusalem, soucieux, pour les uns, de briser « *l'encerclement impérialiste* » ; pour les autres, de contenir la nouvelle puissance arabe incarnée par les pétro-dollars saoudiens. Au centre du jeu, deux « pions » plus ou moins hésitants, mais encore fidèles aux Soviétiques : Mogadiscio et Aden. Avec, enfin, comme *détonateurs*, deux régions « en mouvement » au destin encore imprévisible : Djibouti, promis à l'indépendance le 27 juin, et Asmara, capitale d'une Erythrée quasi perdue par l'Ethiopie, mais que Moscou juge « récupérable ».

Bruits de bottes, débarquements de nouveaux blindés à Assab, pont aérien Tripoli-Addis-Abeba, sabotages du train de Djibouti, guérillas, manœuvres navales égyptiennes, proclamations belliqueuses, affairements diplomatique : la région tout entière n'est plus qu'un champ de manœuvres qui s'étend de la Méditerranée à l'océan Indien et de la mer Rouge aux confins du Kenya.

(Lire la suite page 5.)

LE PHÉNOMÈNE DE L'ÉDITION AMÉRICAINE

Les Noirs et leurs racines

Racines : deux millions d'exemplaires vendus aux Etats-Unis en six mois. La vitrine de l'éditeur new-yorkais éventrée et les livres volés vendus à la sauvette dans le métro. Un texte adopté par deux cent soixante-seize établissements d'enseignement supérieur.

La version télévisée — huit feuilletons en huit soirées consécutives, plus de cent trente millions de téléspectateurs — bat tous les records d'écoute, y compris celui d'*Autant en emporte le vent*, dont le racisme bienveillant représente les Noirs comme des êtres pacifiques, inférieurs, victimes d'injustice mais finalement bénéficiaires du mode de vie américain.

Interviewés par *Time*, qui consacre au « phénomène *Roots* » sa couverture du 14 février dernier, les leaders politiques noirs considèrent que l'ouvrage de Haley, l'auteur de l'*Autobiographie de Malcom X*, ravive la conscience nationale noire. Ainsi, le député noir John Conyers : « *Cela ne va pas résorber le chômage ni supprimer les ghettos, mais rien n'est possible tant qu'on n'aura pas assumé notre négritude.* »

Les revues intellectuelles se plaisent à relever les inexactitudes historiques et à insinuer (*New York Review of Books*) que les littéraires apprécieront plus volontiers la dimension historique et les historiens l'aspect littéraire.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page 7.)

EUROPE

Italie

UN AN APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Communistes et démocrates-chrétiens font le bilan de la « politique d'abstention »

Rome. — Le premier anniversaire des élections législatives du 20 juin 1976 donne lieu à de nombreux commentaires en Italie. Cela est dû à l'importance de ce scrutin qui aura fait sortir *les communistes* de l'opposition, mais aussi à la proximité d'un accord qui risque de les faire entrer dans la majorité. On prévoit en effet que les secrétaires généraux des six partis « constitutionnels » (démocrate-chrétien, communiste, socialiste, social-démocrate, républicain et libéral) se réuniront le vendredi 24 juin pour *conclure* une longue négociation entamée en février.

De notre correspondant

L'accord est limité à quatre *domaines (économie, ordre public,* enseignement, collectivités locales) et ne doit pas, selon la démocratie chrétienne, modifier l'équilibre politique qui dure depuis un an : elle seule continuerait à soutenir le cabinet Andreotti, ses cinq partenaires se cantonnant dans l'abstention. Le parti gouvernemental se refuse donc à former une majorité avec les communistes. *Et il* ne veut ni d'un remaniement ministériel ni d'un vote *de confiance* au *Parlement qui* donnerait l'impression de la sanctionner.

Cette interprétation restrictive est refusée par les dirigeants du P.C.I., qui cherchent, au contraire, à souligner la portée de l'accord. Quant aux socialistes, ils continuent de réclamer des « *garanties politiques* », c'est-à-dire l'entrée au gouvernement des ministres « *indépendants* » *dont* la présence assurerait l'applica*tion du programme établi à six.* Ces divergences — s'ajoutant à *des désaccords persistants sur* le coût du travail, le syndicat des policiers et les écoutes téléphoniques — sont-elles de nature à empêcher l'entente au dernier moment ? Personne ne semble le croire à Rome, où l'on a cependant noté cette phrase de M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C.I. « *Les groupes politiques qui, par leur conduite, feraient reculer la situation, assumeraient de graves responsabilités.* »

« Les électeurs ont été trahis »

Le bilan des douze mois écoulés est jugé très négatif par les petites forces qui se situent dans l'opposition, à *l'extrême droite* et à l'extrême gauche. Elles ne pen*sent pas à leurs propres divisions* — fortement accentuées depuis l'été 1976, — *mais au compromis* des six partis « constitutionnels ». Si l'on en croit le Mouvement social italien, « *les électeurs ont été trahis* » puisque la démocratie chrétienne s'était engagée à dire non aux communistes pendant la campagne électorale et qu'aujourd'hui « *elle les insère de force dans la majorité* ». Pour sa part, le mouvement Lotta continua traduit bien les sentiments de l'extrême gauche quand il affirme que la démocratie chrétienne *est* le principal bénéficiaire de cette *période que* le P.C.I. *lui a offert « un soutien explicite et subalterne* », que le chômage augmente en même temps que la répression.

L'opposition ironise sur la fermeture du Parlement il y a quelques jours, faute de projets à examiner. Sénateurs et députés attendent en effet l'accord entre les Six dont certains points leur seront probablement soumis. Où est donc la « *centralité* » du Parlement tant vantée après les élections du 20 juin ? demandent les députés d'extrême gauche, qui y ont fait leur entrée à cette occa*sion. N'est-il pas devenu une* simple chambre d'enregistrement ? Les partis laïcs ne tiennent pas des propos très différents, bien qu'ils participent aux négociations en cours.

Dans leurs propres commentaires, les dirigeants démocrates-chrétiens et communistes ont un même souci : rassurer leurs troupes respectives. Cela les conduit à des arguments exactement opposés, les premiers insistant *sur la continuité*, les seconds sur le changement. « *Le vote du 20 juin n'a pas porté atteinte aux fondements de ce régime de liberté,* affirme le président du conseil. *Depuis lors, nous avons démenti la théorie démagogique de l'ingouvernabilité de l'Italie.* »

Lui faisant écho, le secrétaire général de la démocratie chrétienne déclare : « *Nous n'avons pas perdu la confiance de nos électeurs. Elle a même augmenté, comme le montrent des scrutins partiels.* » Quant au futur accord rendu possible par « *un consensus vaste et réfléchi* », il ne portera que sur des points limités et « *n'annulera pas les nécessaires différences entre les partis* ».

C'est un tout autre langage que tient M. Berlinguer dans une *interview* publiée par *l'Unita*. Le ton n'en est pourtant pas triomphaliste. *On peut noter la fré*quence avec laquelle des mots comme « *limites* », « *lenteurs* » et « difficultés » reviennent dans la bouche du secrétaire général du P.C.I.

Sur le ton nuancé qui le caractérise, il développe les idées suivantes : le parti subit inévitablement le contrecoup de la « *phase tourmentée de transition* » que traverse l'Italie, mais il n'est pas en crise comme certains voudraient le faire croire ; il n'a pas été contraint de « *suivre la danse* » imposée par la démocratie chrétienne, mais a obligé cette *formation à avoir un* « *rapport positif avec lui* » ; s'il a « *mis toute son énergie dans la recherche d'entente et de collaboration* », c'est parce qu'une coupure du pays conduirait tous les Italiens à la ruine ; cela n'empêche pas le P.C.I. de viser plus que jamais « *un tournant dans la direction politique du pays, quel que soit le résultat immédiat des négociations en cours avec les autres forces démocratiques* ».

Un certain scepticisme

Le bilan des douze derniers mois dépend des éléments que l'on privilégie : la croissance *ou* l'emploi, l'ordre ou la justice. Il est *clair*, par exemple, que la remarquable stabilité de la lire et le *ralentissement* de l'inflation n'ont été obtenus qu'au prix d'une baisse de la production industrielle, d'un freinage des augmentations salariales et d'une aggravation du chômage.

Le point noir — surtout du second semestre — aura été l'ordre public. Il a été simultanément menacé par des criminels, des terroristes et de jeunes contestataires. Ces désordres ont fait apparaître la faiblesse de l'Etat et la force de ses adversaires. Ils ont aussi mis en relief — ce qui est positif — *le douloureux* problème des marginaux et l'inquiétude des étudiants.

Les cris de victoire, qui avaient *marqué (à gauche)* les résultats du 20 juin 1976, se sont vite estompés. On est frappé aujourd'hui par le scepticisme de beaucoup de militants. Ce n'est pas seulement le contenu — très maigre — de l'accord à venir qui les déçoit, mais l'absence de perspectives : ils ne voient pas où l'on va, le « *parti de lutte et de gouvernement* » que voudrait être le P.C.I. ne paraissant répondre pour le moment à aucun de ces deux attributs. Passera-t-on de la « *non-défiance* » à la « *presque confiance* » ? *Visiblement*, le sujet ne passionne pas les citoyens.

Au *cours de ces douze* mois, la Démocratie chrétienne et le parti communiste ont traversé diverses tempêtes, sans perdre apparemment trop de plumes. L'affaire Lockheed, la contestation estudiantine, les heurts parlementaires sur l'avortement, et les attentats en tout genre n'ont pas suffi à interrompre leur collaboration. Chacun a été obligé de céder du terrain : la D.C. en négociant au grand jour, et le P.C.I. enu abaissant progressivement ses exigences.

Même si l'accord est signé et qu'une pause de quelques semaines intervient, qu'en sera-t-il à l'automne ? Plusieurs questions épineuses — comme l'avortement et le concordat — devront être réglées *assez vite* pour empêcher le déroulement des neuf référen*dums réclamés par plus de cinq* cent mille citoyens. La Démocratie chrétienne ne sera-t-elle pas tentée de lâcher alors progressivement le P.C.I. ? « *Notre stratégie est de sauvegarder cette législature, en attendant que mûrisse au Parlement le retour à un rapport normal entre majorité et opposition* », vient de déclarer le président du groupe parlementaire D.C., M. Flaminio Piccoli. On ne saurait être plus franc.

ROBERT SOLÉ.

● *Un message signé « Escadrons de la mort - Carabiniers tués »* a été envoyé le 19 juin au siège de l'agence de presse italienne Ansa.

Le message, le premier du genre, portant comme emblème un casque, déclare : « *Etant donnée la lâcheté du gouvernement, incapable de répondre par la violence à la violence des Brigades rouges et des « Nap », des Escadrons de la mort, sur le modèle et avec les méthodes de ceux du Brésil, qui, en peu de temps, ont détruit la criminalité politique et de droit commun, se sont constitués dans toute l'Italie.* »

« *Pour toute victime des groupes armés criminels*, ajoute le message, *des parents proches et lointains des membres des « B.R. » et des « NAP » seront tués.* »

En conclusion, les Escadrons de la mort lancent des menaces aux juges « rouges » et aux avocats défendant les membres d'organisations extrémistes : « *Nous aussi nous avons des mitraillettes, nous aussi nous avons de la dynamite.* » — *(A.F.P.)*

CORRESPONDANCE

LE P.C. NÉERLANDAIS ET L'UNION SOVIÉTIQUE

A la suite de l'article de notre correspondant aux Pays-Bas, Martin Van Traa, sur le parti communiste néerlandais, paru dans le Monde *du 27 mai, M. Marcus Bakker, chef du groupe parlementaire communiste, nous écrit :*

Sous le titre « Le P.C. s'est rapproché de Moscou », *le Monde* a publié le 27 mai dernier un article de *la plume de votre correspondant* néerlandais M. Van Traa.

L'article est une caricature achevée de la politique du C.P.N. (Parti communiste néerlandais) et il contient en outre, au sujet du membre d'honneur du comité central de notre parti, M. P. de Groot, une série d'insinuations terre à *terre* empruntées à l'arsenal régulier de la propagande *ouest-allemande* et de l'OTAN menée en Hollande.

L'auteur tente de donner à ses assertions un air de crédibilité *en faisant allusion* à un entretien qu'il a eu avec moi, suggérant fallacieusement qu'il cite littéralement mes paroles. D'après lui, je serais d'avis que nous devons lutter pour l'amélioration de la qualité de la vie dans les pays de l'Est qui seraient encore des pays en voie de développe*ment ; l'Union soviétique serait* encore un peu le pays des tsars ; il faudrait lire *les Ames mortes* de Gogol avant de lire Lénine, et le C.P.N. serait, depuis 1962-1963, le seul parti vraiment national. Toutes ces affirmations ne sont que de perfides absurdités. L'entretien en question, qui eut lieu le 6 mai, dix-neuf jours avant les élections, avait été sollicité sous le prétexte que *le Monde* désirait publier des informations *sur la plate-forme du* C.P.N. Apparemment, le prétexte était une duperie.

Au cours de l'entretien, j'ai expliqué que le C.P.N. voit comme problèmes essentiels la réduction *de l'armement aux Pays-Bas* et la détente en Europe, et qu'il attache, *par conséquent*, une grande importance à la déclaration commune émise récemment par le C.P.N. et le P.C. de l'Union soviétique sur la nécessité de la lutte contre la course aux armements.

J'ai paré les attaques de M. Van Traa qui tentait, par ses questions, de souligner les contradictions entre le C.P.N. et les autres partis communistes de l'Europe de l'Est et de l'Ouest.

Interrogé sur les soi-disant « dissidents », j'ai signalé que le C.P.N. ne se posait pas en défenseur de la politique des gouvernements des pays socialistes dans cette affaire, mais qu'il combat les opinions de Soljenitsyne, Amalrik et autres sur leur teneur *politique* et *que, sous aucun* prétexte, il ne se laissera utiliser, ni *par ce problème ni* par un autre, par les ennemis mortels de l'Union soviétique qui ne se soucient pas des droits de l'homme, mais de gains d'armement.

J'ai expliqué qu'en 1917 la Russie était ce qui s'appelle maintenant un pays en voie de développement et qu'il est bon de lire les classiques russes pour comprendre bien des aspects de la situation de ce temps-là.

En ce qui concerne notre parti — tout le monde le sait en Hollande, — celui-ci a prouvé une fois pour *toute* en *février 1941* son indépendance et son sentiment *de responsabilité* vis-à-vis du peuple néerlandais en organisant la grève générale en signe de protestation contre la persécution des juifs à Amsterdam et ailleurs. Cette autonomie, notre parti ne l'a pas « inventée » au début des années 60, *mais il* a trouvé nécessaire, à ce moment *précis*, de la faire ressortir avec le maximum de relief.

[Dans une conversation de deux heures et demie que M. Bakker a eue avec le correspondant du « Monde » aux Pays-Bas, il a fait preuve d'une grande franchise. Apparemment, il regrette maintenant cette franchise. On peut le déplorer, parce que cette conversation a aidé ce correspondant à mieux comprendre le parti communiste néerlandais. En ce qui concerne les idées de M. de Groot, elles ne ressortissent pas à la « propagande ouest-allemande ou à la propagande de l'OTAN », comme l'affirme M. Bakker dans sa lettre. Tout lecteur néerlandais peut les retrouver exprimées dans les colonnes du magazine illustré « Panorama » du 17 décembre 1976. Cette violence verbale ne traduirait-elle pas un certain malaise au sein du P.C. après les mauvais résultats qu'il a obtenus aux élections législatives du 25 mai ? On peut se le demander. — M. Van T.]

Allemagne fédérale

M. HELMUT SCHMIDT : les sociaux-démocrates « ne souhaitent pas du tout » l'arrivée des communistes au pouvoir en France ou en Italie.

Sarrebruck *(A.F.P.)*. — Le quotidien sarrois *Saarbrücker Zeitung* publie dans son numéro daté de ce *mardi 21 juin le texte* d'une interview de M. Helmut Schmidt.

*Interrogé sur l'eurocommu*nisme, M. Schmidt estime que « *l'entrée des communistes dans un gouvernement français ou italien ne faciliterait en rien le processus d'intégration de l'Europe* », et il ajoute : « *Nous avons déjà vécu ce cas une fois au sein de l'alliance atlantique avec le Portugal, alors dirigé par le parti communiste* (1), *et l'Islande, dont le gouvernement comprenait des communistes. L'alliance aurait commis une faute en les refusant en son sein. C'est pourquoi je me refuse à prendre part aux condamnations anticipées que l'on entend à ce propos. Je tiens simplement à dire que, du point de vue des sociaux-démocrates ouest-allemands, la participation communiste à des gouvernements membres du Marché commun, comme la France et l'Italie n'est, bien entendu, pas du tout souhaitée. Mais nous ne pouvons pas nous ingérer dans le développement de la situation politique intérieure d'autres pays.* »

(1) Le général Vasco Gonçalves, considéré comme très proce des communistes, a dirigé les deuxième, troisième, quatrième et cinquième « *gouvernements provisoires* » portugais du 17 juillet 1974 au 12 septembre 1975.

Espagne

Enlevé le 20 mai par l'ETA

M. DE YBARRA SERAIT TOUJOURS VIVANT

Bilbao *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — L'organisation séparatiste basque ETA a démenti lundi 20 juin, dans un message téléphonique au quotidien *El Correo espanol-Pueblo vasco* l'exécution de M. Javier de Ybarra, ancien maire de Bilbao et président du conseil d'administration de la société *Babcock Wilcox*. La mort de M. de Ybarra, qui a été enlevé par l'ETA le 20 mai dernier, avait été annoncée *le même jour dans la* matinée par la station de radio privée *Radio popular* sur la foi d'une note écrite qui pourrait être un faux.

La police n'a pas retrouvé le corps de l'industriel à l'endroit indiqué sur la not , près du pont de Alto de Barazar, à proximité de la route conduisant de Vitria à Bilbao. Le fils de M. de Ybarra a d'autre part indiqué lundi après-midi à l'A.F.P., que son père était « *toujours vivant et qu'un contact serait établi avec les ravisseurs* ».

Ceux-ci avaient annoncé qu'il serait exécuté samedi si une rançon d'un milliard de pesetas (environ *80 millions de francs*) ne leur était pas versée. La famille de M. de Ybarra avait alors déclaré être dans l'impossibilité de réunir cette somme.

Grande-Bretagne

LA FIN DU MONDE EST ARRIVÉE...

(De notre correspondant.)

Pendant plusieurs heures, lundi 20 juin, les standards téléphoniques de la télévision indépendante britannique (I.T.V.) et ceux de certains journaux de Fleet Street ont été assaillis d'appels venant, les uns de citoyens qui demandaient à être rassurés contre l'imminence d'un nouvel âge glaciaire, les autres de personnes qui protestaient contre une mystification qu'ils jugeaient de très mauvais goût. C'est une émission « scientifique » de I.T.V. qui a provoqué cette émotion.

A partir de la *disparition* mystérieuse d'un groupe de savants soviétiques et américains, les auteurs du programme avaient *construit un scénario* assez convaincant : le film conduisait pas à pas à la *conclusion* que ces spécialistes, *effrayés par* la destruction inévitable de notre planète, avaient, depuis plusieurs années déjà, mis sur pied un programme secret destiné à installer une colonie « de survie » sur la planète Mars. Le dernier épisode montrait un reportage « exclusif » du premier atterrissage sur Mars et des *manifestations de* vie que les colons, venus de *notre planète, y observaient.*

Un détail aurait dû rassurer les téléspectateurs : le générique indiquait que le film avait été réalisé le 1er avril, et les noms des collaborateurs « scientifiques », ayant pris part à la *réalisation, étaient ceux de* comédiens de théâtre et de *cinéma... — J. W.*

PROCHE-ORIENT

LA FORMATION

M. Begin souhaite rétablir une « véritable alliance » avec la France

(Suite de la première page.)

Il a cité enfin, M. Shimon Pérès, qui assurait récemment que s' « *il fallait garder le Golan, parce qu'il menace la Galilée, les hauteurs de la Samarie au cœur de la Cisjordanie menaçaient directement la région la plus peuplée d'Israël* ».

Le gouvernement Begin se propose de lancer une offensive de paix tous azimuts. Du haut de la tribune, le chef du nouveau gouvernement s'est adressé directement au roi Hussein et aux présidents Sadate et Assad, les invitant, « *comme l'ont déjà fait Ben Gourion, Sharett, Levy Eshkol, Golda Meir et Itzhak Rabin* », à négocier « *publiquement ou secrètement* » un règlement de paix qui mettrait fin « *à une effusion de sang qui n'a que trop duré* ».

Sur le plan des relations internationales, M. Begin a cité trois pays auxquels le gouvernement consacrerait des *efforts particuliers* : les Etats-Unis, dont l'amitié est trop précieuse et à qui il faut rappeler qu'Israël est partie intégrante d' « *un monde libre en constant rétrécissement* » ; la France, dont les amis sont nombreux en Israël — qui a aussi beaucoup d'amis en France, — avec laquelle il faudra s'efforcer de rétablir la « *véritable alliance* » ; l'U.R.S.S., avec qui Israël souhaite renouer des relations rompues unilatéralement par Moscou, mais à *condition* que cesse la persécution des juifs et des sionistes.

M. Begin a enfin *réaffirmé que* son gouvernement accepterait de se rendre à la conférence de Genève « *si elle est convoquée dans l'esprit des résolutions 242 et 338* », ce qui signifie (et bien que l'orateur ne l'ait pas déclaré explicitement) sans la présence des Palestiniens.

M. Shimon Pérès, qui vient d'être *porté à la présidence du parti travailliste*, était le premier orateur *inscrit. Il venait de se voir gratifier* par M. Begin du titre de chef de l'opposition, charge que le gouvernement veut institutionnaliser. M. Pérès, pensant sans doute bien plus aux électeurs de la Histadrouth qu'à la foule qui se pressait à la Knesset, a brossé une fresque des réalisations de « *vingt-neuf ans de régime travailliste* ». Dans sa critique du nouveau gouvernement, il a insisté sur « *les dangers de cléricalisme* » qu'il faisait peser sur le pays.

Des travées de la majorité, on n'a pas manqué de lui rappeler que le parti national religieux avait participé à *tous les gouvernements*, et que Ben Gourion avait même un ministre de l'Agoudath Israël (parti religieux ultra-orthodoxe).

L'intervention de M. Moshe Dayan, nouveau ministre des affaires étrangères, a provoqué un énorme vacarme. De plusieurs bancs s'élevaient des apostrophes : « *Allez-vous rendre votre mandat de député au parti travailliste qui vous a fait élire ?* », « *Trahison !* » « *Honte !* ». Le nouveau chef de la diplomatie israélienne profitait des accalmies pour exprimer son inquiétude devant l'orientation de la politique américaine. M. Dayan ne paraît donc guère partager l'optimisme de M. Begin. « *Israël ira à Genève*, a-t-il dit, *d'où peut sortir un espoir de paix, mais aussi la reprise des hostilités.* »

ANDRE SCEMAMA.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Voici la composition du nouveau gouvernement israélien :

Président du conseil : M. Menahem Begin (Hérout-Likoud). *Le Monde* a publié un portrait de M. Begin (nos éditions du 19 mai).

Affaires étrangères : M. Moshe Dayan (indépendant).

Finances : M. Simha Erlich (libéraux-Likoud).

Défense : M. Ezer Weizman (Hérout-Likoud).

Intérieur et police : M. Yossef Burg (parti national religieux).

Commerce et industrie : M. Ygal Horwitz (Laam-Likoud).

Education nationale : M. Zevoulon Hamer (parti national religieux).

Cults : M. Aharon Abouhassira (parti national religieux).

Intégration des immigrants : M. David Lévy (Hérout-Likoud).

Agriculture : M. Ariel Sharon (Hérout-Likoud).

Habitat et écologie : M. Gideon Patt (libéraux-Likoud).

Energie et planification : M. Itzhak Modaï (libéraux-Likoud).

Santé : M. Eliezer Shostak (Laam-Likoud).

A travers le monde

Chili

● CINQ PERSONNES, dont un prêtre et une religieuse, membres d'une organisation non violente, ont entamé une grève de la faim dans les locaux de l'Organisation des Nations unies à Washington. Ils veulent marquer leur *solidarité* avec les parents de prisonniers *politiques* disparus qui font, depuis six jours, la grève de la faim au siège de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), à Santiago-du-Chili. Les manifestants réclament la création d'une commission internationale pour enquêter sur le cas des disparus. — *(A.F.P.)*

Chine

● SELON L'AGENCE YOUGOSLAVE TANYOUNG, le comité central du parti communiste chinois se réunira ce mois-ci pour décider du retour officiel de M. Teng Hsiao-ping sur la scène politique. Le congrès du parti aurait lieu en juillet ou en août. — *(A.P.)*

Comores

● LE GOUVERNEMENT COMORIEN a accusé lundi 20 juin *Madagascar d'avoir* implicitement reconnu la présence française à Mayotte en négociant directement avec la France le rapatriement des Comoriens souhaitant quitter Madagascar à la suite des massacres qui se sont produits dans la région de Majunga en décembre dernier (*le Monde* du 22 décembre). — *(A.F.P.)*

Finlande

● L'UNION CHRETIENNE DE FINLANDE, qui a tenu son congrès les 17 et 18 juin à Kokkola, a décidé de présenter son leader, M. Raimo Westerholm, à l'élection *présidentielle* de janvier 1978. L'Union chrétienne, qui ne *comptait qu*'un député en 1970, a eu neuf élus aux élections de 1975 en proposant un programme très conservateur, impliquant notamment le développement de l'enseignement religieux et la lutte contre la libéralisation de l'avortement. — *(Corresp.)*

Irlande du Nord

● M. MULDOON, premier ministre de Nouvelle-Zélande, a fait, lundi 20 juin, une visite à Belfast, où il a rencontré le secrétaire d'Etat britannique, M. Roy Mason, ainsi que les représentants du Mouvement des femmes pour la paix. Il a renouvelé son offre d'accueillir en Nouvelle-Zélande des membres des groupes *paramilitaires* protestants ou catholiques *désireux de changer* de vie. Selon le *Times*, avant d'accepter ces nouveaux immigrants, les autorités néo-zélandaises feraient des enquêtes très précises sur leur passé et leurs motivations.

Pologne

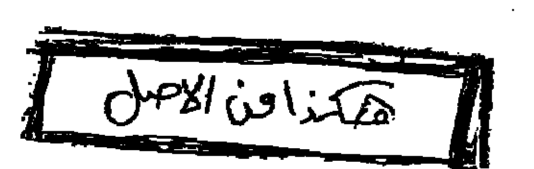
● LA SESSION DU COMECON, avec la participation des chefs de gouvernement des pays membres, s'est ouverte, mardi 21 juin, à Varsovie. A l'ordre du jour : Bilan de la *coordination* des plans après un an, et *Etude de questions* relatives à la coopération pour l'extraction des hydrocarbures, des matières premières et pour la recherche scientifique.

R.D.A.

● LE CHANTEUR ET ACTEUR EST-ALLEMAND MANFRED KRUG, qui avait été autorisé à quitter la R.D.A., est arrivé lundi 20 juin à Berlin-Ouest avec sa femme et ses trois enfants. Il avait demandé cette *autorisation* voilà *deux mois* à la suite des mesures administratives *dont il était* l'objet après avoir signé une pétition protestant contre l'expulsion du chanteur dissident Wolf Biermann. — *(A.F.P., Reuter.)*

Suisse

● UNE NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE au profit de l'U.R.S.S. a été découverte en Suisse. Un citoyen helvétique d'une cinquantaine d'années aurait servi de « boîte aux lettres », *de 1968 à 1973*, à des fonctionnaires soviétiques accrédités auprès des Nations unies à Genève. Cette affaire, *précise-t-on* à Berne, est sans rapport avec celle du colonel *brigadier* Jeanmaire, récemment condamné à dix-huit ans *de prison* (*le Monde* du 19-20 juin), et qui vient de faire appel. — *(A.F.P., A.P.)*



PROCHE-ORIENT

DU NOUVEAU GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN

PORTRAITS

M. Moshe Dayan : un théoricien de l'« annexion rampante »

« Ma position sur la sécurité et la politique étrangère est bien plus proche de celle de M. Begin que de celle de M. Pinhas Sapir, qui est pourtant de mon propre parti », *déclarait, en mars 1969, le général Dayan. En fait, ainsi qu'il devait l'affirmer par la suite, le vainqueur du Sinaï se sentait, depuis un certain temps déjà, comme un* « corps étranger » *au sein de la grande famille travailliste. Bien avant le début de la guerre de six jours, il avait suivi David Ben Gourion lorsque ce dernier avait quitté, à la veille des élections de 1965, le Mapaï pour fonder le Rafi, avec l'espoir d'évincer l'équipe dirigeante, conduite par le groupe Eshkol-Sapir. Deux ans plus tard, lorsque le Rafi se prononçait pour la fusion avec le Mapaï et l'Ahdout Haavoda — malgré l'opposition de Ben Gourion, — il ralliait le nouveau parti travailliste,* « sans enthousiasme », *devait-il préciser, et pour* « lutter de l'intérieur ».

Dès cette époque, il trouve un terrain commun avec le Gahal (la droite nationaliste présidée par M. Begin), en affirmant que celui qui refusait d'utiliser le terme de « territoires libérés » *en parlant des territoires conquis,* « condamnait en réalité le sionisme ». *Avec le langage qui lui est propre, il tourne en dérision ceux qui, au sein du gouvernement Eshkol, dont il fait pourtant partie, préconisent l'acceptation de la résolution 242 du Conseil de sécurité en se prévalant de l'interprétation restrictive que permet sa formulation ambiguë.*

Au cours de la longue lutte qu'il mène contre les « colombes » *du cabinet Eshkol, il s'érige, peu à peu, en théoricien de la politique des* « faits accomplis ». *Il se distingue toutefois des annexionnistes* « romantiques » *du Gahal, qui voudraient rattacher l'ensemble de la Cisjordanie à Israël, car une telle solution mettrait en danger la majorité juive dans le pays.* « Il faut, *répète-t-il inlassablement,* sans proclamer formellement l'annexion des territoires occupés, créer des faits accomplis dans les régions libérées. » *Comment créer ces faits accomplis ? : en établissant des colonies de peuplement juives,* « car nous ne bougerons pas d'un endroit où nous avons installé un point d'habitation ».

L'arrivée de Mme Meir au pouvoir, en mars 1969, renforce l'influence du général Dayan au sein de l'équipe dirigeante. Le nouveau chef du gouvernement partage les thèses intransigeantes de son ministre de la défense, et, bientôt, la théorie dite de l'« annexion rampante » *devient presque doctrine officielle. La plate-forme électorale du parti élaborée en vue des élections de 1969 porte la griffe du général et préconise la création de nouvelles agglomérations juives permanentes et de centres de sécurité dans les territoires occupés.*

Les adversaires du général Dayan lui reconnaissent pourtant le mérite du réalisme. Lorsque Jérusalem, sous la pression des Etats-Unis, accepte officiellement, en mai 1970, la résolution 242, il reste au gouvernement, malgré le retrait retentissant du Gahal. Il déclarera plus tard : « Nous ne sommes pas assez forts pour ignorer les désirs de la seule grande puissance alliée qui nous reste. » *Sa souplesse porte en fait sur des questions de procédure. Sur le fond du problème, il demeure intraitable. Au début de septembre 1973, il réussit à faire endosser par le parti le fameux document Galili — considéré par le président Sadate comme une provocation, — qui prévoit l'accélération de l'achat de terres aux Arabes et l'installation de nouvelles colonies.*

Après la guerre d'octobre, qu'il n'avait su prévoir, le général Dayan, maintenu à son poste par Mme Meir, reste fidèle à sa politique d'expansion dans les territoires occupés, comme si rien ne s'était passé. Le « tremblement de terre d'octobre » *a cependant terni sa réputation. Naguère considéré comme un héros, il est considéré comme étant responsable des revers subis par la Tsahal au début du conflit. Bien que blanchi officiellement par la commission Agranat, chargée d'enquêter sur les* « mehdalim » *(négligences), il est contraint d'abandonner son poste de ministre de la défense lors de la formation du cabinet Rabin.*

Il n'abandonne pas pour autant ses ambitions politiques et ne perd aucune occasion de défendre ses thèses. Fin 1974, il provoque une certaine sensation en signant une pétition du Likoud qui demandait que la Cisjordanie soit proclamée partie intégrante d'Israël. On lui prête déjà l'intention de quitter le parti travailliste avec ses amis afin de priver Rabin de sa majorité parlementaire. Cette menace, il la brandit ouvertement en février 1977, lorsque le congrès du parti travailliste préconise des « compromis territoriaux » *en Cisjordanie.*

Le ralliement du général Dayan au Likoud lui permet enfin de concilier son action politique avec ses idées.

JEAN GUEYRAS.

M. Ezer Weizman : un « faucon militaire »

Après avoir été l'un des fondateurs de l'aviation israélienne et le chef des opérations pendant la guerre de six jours, le général Ezer Weizman espérait devenir chef d'état-major général. Ce rêve n'ayant pu se réaliser, il avait quitté l'armée pour se lancer dans la politique en 1969. La victoire du Likoud, dont il dirigea la campagne électorale, lui permet d'accéder au poste de ministre de la défense. Cet important portefeuille passe ainsi entre les mains des *« faucons militaires »* après avoir été détenu au cours des trois dernières années par un *« faucon civil »*, M. Shimon Pérès.

Personnage haut en couleur, le général Weizman tranche sur la grisaille des dirigeants de son propre parti, le Hérouth, et de la plupart des représentants des milieux politiques et militaires israéliens. Le regard vif, bâti en athlète, le général Ezer Weizman, âgé de cinquante-trois ans, possède un remarquable sens de la repartie et recourt souvent à un langage très vert. Aimant la plaisanterie, il appelle son beau-frère, le général Dayan, *« der Araber »* (« l'Arabe », en yiddish). C'est lui qui avait dit, après juin 1967 : *« Les Arabes ne sont pas faits pour la guerre »*, ajoutant que si jamais ils s'avisaient de franchir le canal, *« ils recevraient une telle bastonnade que la guerre de six jours leur paraîtrait un agréable souvenir... »*.

Le général Weizman est né à Haïfa, en 1924, d'une famille de la « meilleure souche ». Son père était l'un des notables de la ville, et son oncle, le professeur Haïm Weizman, fut l'un des dirigeants sionistes les plus célèbres et le premier président de l'Etat d'Israël. Dès son jeune âge, il est attiré par l'aviation. En 1942, il s'engage dans la R.A.F. et accomplit une période d'entraînement en Rhodésie, avant de combattre dans le désert de Libye. De retour en Palestine, il fait partie de l'équipe des fondateurs de l'aviation israélienne et assure l'acheminement des Messerschmitt de Tchécoslovaquie en Israël pendant la guerre de 1948. Il participe à la première attaque de l'aviation israélienne contre les colonnes égyptiennes qui avaient pénétré en Palestine au début de la guerre de 1948. Commandant de l'armée de l'air israélienne durant les années 1958-1966, il en fait une force redoutable.

En 1969, il abandonne l'uniforme et prend la direction du ministère des transports dans le cabinet d'union nationale de Mme Meir, en tant que représentant du Hérouth. Il s'y fait remarquer par son intransigeance à l'égard des pays arabes.

Partisan du Grand Israël, il manifeste également son hostilité à l'égard de la Jordanie, en déclarant (en 1972) que *« le moment est venu de liquider l'Etat jordanien »*. En ce qui concerne le Sinaï, il se déclare prêt à accepter des retraits mineurs au nord et au centre de la péninsule.

Deux ans après le retrait du Hérouth du gouvernement, il mène, au cours du congrès national de son parti, l'opposition contre M. Begin. Politicien chevronné, ce dernier l'emporte finalement sur le général en retraite, qu'il appelle *« le gentil galopin »*. *« Ma seule faute a été d'avoir voulu déplacer quelques meubles dans le parti »*, dira le général, faisant allusion à des membres de l'entourage de M. Begin. N'ayant recueilli qu'un tiers des voix, il perd patience et démissionne du poste de chef du Hérouth pour entamer sa « traversée du désert ». Il ne se présente même pas aux élections de 1973 et se consacre aux affaires. Il s'intéresse en particulier aux achats d'armes en association avec des entreprises liées à la défense nationale. Avant d'entrer au gouvernement, il a annoncé qu'il se retirait des affaires pour se consacrer essentiellement à la préparation de l'armée dans l'éventualité d'une cinquième guerre avec les Arabes.

AMON KAPELIOUK.

M. Ariel Sharon : un baroudeur aux « champs »

Le titre de baroudeur lui va comme un gant. A l'âge de quatorze ans, en 1942, Ariel Sharon, que ses parents et ses amis appellent « Arik », *s'engage à la Haganah, armée clandestine de l'organisation sioniste. Six ans plus tard, à la naissance d'Israël, il est blessé durant les combats de Latroun, où les forces israéliennes tentent, sans succès, de forcer le blocus de Jérusalem, entourée par l'armée transjordanienne. Après de brèves études à l'université hébraïque, on lui confie, au sein de l'armée, le commandement de la* « compagnie 101 », *une unité spéciale chargée de mettre un terme, par des moyens non conventionnels, aux incursions arabes en attaquant les bases de départ en Jordanie et à Gaza. Il est blessé une deuxième fois.*

Durant la campagne du Sinaï, en 1956, il enlève, à la tête d'une brigade aéroportée, les passes de Mitla et de Gidi, qui commandent l'accès au canal de Suez. Promu général en 1962, il commande les services de formation de l'armée et passe en même temps une licence de droit. Lors de la guerre de six jours, il commande la division blindée et les forces aéroportées qui écrasent la résistance égyptienne à Oum-Katef-Abou-Aguella. En 1969, il est nommé chef du front sud jusqu'à la fin de la guerre d'usure, en août 1970.

L'agitation nationaliste est alors très vive dans la région de Gaza, et c'est au chef de l'ancienne « compagnie 101 » *que l'on confie le soin de pacifier la région. Il y parvient en employant des méthodes violemment dénoncées par la presse israélienne et une partie du Parlement.*

En 1973, le général Sharon quitte l'uniforme et, sur la liste du parti libéral, se prépare aux élections générales, prévues pour le mois de novembre. Le 6 octobre, c'est la guerre. Dans sa voiture personnelle il fonce, avant même d'avoir son ordre de mobilisation, vers le quartier général du front sud, où il a été remplacé par le général Shmouel Gonen, rapidement irrité par ce fonceur qui exige un commandement. On le lui accorde de mauvaise grâce, mais c'est avec enthousiasme qu'il est accueilli par une armée au moral très ébranlé par les premiers succès égyptiens. Il retourne la situation par une audacieuse manœuvre, la « percée » *du déversoir, qui met Le Caire à la merci des Israéliens. Sur la rive africaine du canal, il fulmine contre l'état-major général, inquiet de l'imprudence de cette manœuvre. Le général Sharon rétorque, d'une manière fort peu conventionnelle, par le biais de confidences à des journalistes américains.*

La guerre terminée, il retrouve son domaine agricole du Néguev et la vie politique. Les élections du 31 décembre 1973 le portent à la Knesset comme député du Likoud, qu'il a contribué à former en unissant les partis Hérouth, libéral et centre libre. Mais, très tôt, devant choisir entre sa fonction de député et son affectation militaire dans le cadre de réserve, il renonce à la députation. En 1975, M. Rabin en fait son « conseiller spécial pour les questions de sécurité ». *Un an plus tard, il se brouille avec M. Rabin, et fonde un parti politique, le Shlomzion, qui, par ses idées assez peu conformistes (le général Sharon s'est déclaré prêt à rencontrer M. Yasser Arafat) lui vaut la sympathie de certains journalistes d'extrême gauche.*

Aux élections du 17 mai, la liste Shlomzion n'obtient que deux mandats qui, très vite, sont allés grossir les rangs du Likoud sous la bannière, cette fois, du parti de M. Begin, le Hérouth.

Le général Sharon a toujours proclamé que les seules fonctions qu'il accepterait seraient celles de ministre de la défense ou de commandant en chef des armées. Dans le cabinet Begin, pourtant, il sera ministre de l'agriculture. — A. Sc.

Les autres membres

M. SIMHA ERLICH

M. Simha Erlich (ministre des finances), numéro deux du Likoud, n'a rien des traits qui ont caractérisé jusqu'à présent les dirigeants israéliens. Il n'a jamais fait partie d'un kibboutz. Sa biographie officielle ne mentionne aucune activité clandestine à l'époque du mandat britannique, et sa carrière militaire a été sans éclat.

Né à Lublin, en Pologne, en 1915, il arrive en Palestine à l'âge de dix-neuf ans. Il est membre du parti petit bourgeois des sionistes généraux. En 1955, il est élu au conseil municipal de Tel-Aviv et, en 1969, entre à la Knesset. Parallèlement à ses activités politiques, M. Erlich a créé une importante entreprise fabriquant des instruments d'optique. Il est président du parti libéral.

Sa décision de convier le professeur Milton Friedman, prix Nobel d'économie et champion du libéralisme, à préparer une réforme de l'économie israélienne indique quelles sont les orientations du nouveau ministre des finances.

M. YGAL HORWITZ

M. Ygal Horwitz (ministre du commerce, de l'industrie et du tourisme) est né en 1918 à Nahalal, village agricole modèle. Il avait comme compagnon de jeux M. Moshe Dayan, né, lui aussi, dans ce village. Tous deux appartenaient à la petite équipe de compagnons inconditionnels de David Ben Gourion. C'est en suivant Ben Gourion qu'il quitte le parti travailliste, mais ne suit pas le parti RAFI lorsque ce dernier décide de regagner le bercail travailliste. Il fonde alors le parti LAAM, qui groupe d'anciens militants des partis travailliste et Herouth qui s'opposent à tout repli israélien en Cisjordanie.

M. AHARON ABOUHASSIRA

M. Aharon Abouhassira (ministre des cultes) est issu d'une grande famille marocaine qui compte de nombreux rabbins éminents. Né en 1938, il est arrivé en Israël en 1949. Il a fait ses études dans un séminaire religieux, à l'Ecole normale d'instituteurs, puis à l'université Bar Ilan, près de Tel-Aviv. En 1971 il est élu, sur une liste du Parti national religieux, maire de Ramleh. Son parti l'envoie à la Knesset aux élections de décembre 1973.

M. DAVID LÉVY

M. David Lévy (ministre de l'intégration des immigrés, est lui-même arrivé en Israël pendant la grande vague d'immigration en provenance du Maroc en 1957. Né à Casablanca, âgé de quarante ans, il a été dirigé tout droit du bateau qui l'amenait du centre d'accueil de Marseille, où il a connu son épouse, à Beit-Shéan, petite ville du Beisan. Militant du parti Hérouth, il se fait élire au conseil régional, puis il entre au comité central de la Histadrout.

M. David Lévy, qui a dix enfants, est le candidat du Likoud aux fonctions très importantes de secrétaire général de la Histadrout. S'il est élu à ce poste lors des élections du mardi 22 juin, il quittera le gouvernement.

M. ELIEZER SHOSTAK

M. Eliezer Shostak (ministre de la santé), né en Pologne en 1911, est arrivé en Palestine en 1935. Il est l'un des fondateurs du parti Hérouth, qu'il quitte en 1966 pour fonder le Centre libre avant de se joindre au groupe LAAM. Il a été secrétaire général de la Centrale syndicale des ouvriers nationaux, organisation patronnée par le Hérouth, créée pour s'opposer à la centrale « socialiste » Histadrouth.

M. ITZHAK MODAI

M. Itzhak Modaï (ministre de l'énergie), né à Tel-Aviv en 1926, occupe le poste de directeur général en Israël de la grande firme de produits de beauté Revlon. Il est président de la chambre de commerce Israël-Etats-Unis. Il a été élu à la Knesset sur la liste du Likoud (fraction libérale) en décembre 1973 et en mai 1977.

M. GIDEON PATT

M. Gideon Patt (ministre de la construction) est député du parti libéral depuis 1969. Spécialiste des questions économiques, il a été directeur du cabinet du ministre des transports, puis du ministre du commerce et de l'industrie dans de précédents gouvernements.

M. YOSSEF BURG

M. Joseph Burg (ministre de l'intérieur et de la police) est un vieux routier de la politique israélienne. Né à Dresde, en Allemagne, en 1909, il a été l'un des fondateurs du parti national religieux. Il fait ses études dans un séminaire rabbinique et à l'université de Berlin, puis obtient un doctorat en philosophie de l'université de Leipzig en 1933 et une agrégation en 1934. De 1936 à 1939, il milite dans le mouvement sioniste religieux en Allemagne hitlérienne. De 1939 à 1940, il participe à l'organisation de l'immigration clandestine des juifs européens vers la Palestine. Il entre à la première Knesset en 1949 et, en 1951, devient ministre et le reste jusqu'en 1958. Il est de nouveau ministre de 1969 à décembre 1976, date à laquelle le parti national religieux met le gouvernement en minorité en se retirant de la coalition parce que trois avions militaires livrés par les Etats-Unis sont arrivés en Israël un vendredi soir, quelques minutes après le début du repos sabbatique.

M. ZEVOULOUN HAMMER

M. Zevouloun Hammer (ministre de l'éducation) est ce que l'on pourrait appeler un « religieux de choc ». Il est l'un des fondateurs du Goush Emounim (bloc de la foi), dont les « colons sauvages » s'installent contre la volonté du gouvernement en Cisjordanie. Assez curieusement, c'est au plus fort de l'affrontement avec le Goush Emounim que le premier ministre, M. Rabin, offre à l'un de ses chefs, M. Hammer, de devenir ministre. M. Hammer quittera le gouvernement en décembre 1976 avec son parti et y revient aujourd'hui sous la présidence de M. Menahem Begin.

A la toute dernière minute, alors que sa désignation était assurée, le maître à penser du Parti national religieux, le grand rabbin Yehouda Kook, qui avait son propre candidat, a provoqué un véritable esclandre en déclarant qu'il s'opposerait à la nomination de M. Hammer. Le P.N.R. a cependant rejeté l'injonction du grand rabbin Kook, se rebellant ainsi pour la première fois contre une autorité jusqu'à présent incontestée. — A. Sc.

LES PAYS ARABES S'EFFORCENT DE CONTRECARRER LES LOIS AMÉRICAINES CONTRE LE BOYCOTTAGE D'ISRAËL

Alexandrie *(A.F.P.)*. — La 11e session des bureaux arabes pour le boycottage d'Israël s'est terminée lundi 20 juin à Alexandrie sans parvenir à mettre au point une véritable parade aux lois américaines contre ce boycottage.

Un communiqué souligne certes que la promulgation des lois antiboycottage préparées à Washington ne réduira pas l'efficacité des mesures prises contre Israël et que les bureaux régionaux redoubleront d'efforts pour contrecarrer ces lois. Mais la seule précision donnée quant à l'application de ces décisions concerne la menace, au demeurant assez théorique, de priver de produits arabes (essentiellement le pétrole), les sociétés américaines appliquant les lois antiboycottage.

Les cas de quatre-vingt-dix-huit firmes ont été étudiés par la présente session. Treize nouvelles firmes ont été mises sur la liste de boycottage. Dix en ont été rayées et quarante-sept autres, qui se sont soumises récemment aux impératifs du boycottage, se sont vu retirer l'avertissement qui leur avait été adressé.

La conférence a interdit d'autre part l'importation de certains produits achetés par une dizaine de firmes à Israël ou fabriqués par ces firmes, sous les licences de compagnies inscrites sur la liste noire. Huit nouvelles firmes ont reçu un avertissement.



AFRIQUE

Quarante-sept pays devraient être représentés au prochain « sommet » de l'O.U.A. à Libreville

Une trentaine de chefs d'État et de gouvernement sont attendus le 2 juillet, à Libreville, pour le « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine. Sur quarante-huit pays membres de l'O.U.A., *quarante-sept devraient être* représentés à Libreville. Seule la République du Bénin a décidé de s'abstenir en raison de son différend avec le Gabon, pays qu'elle a mis en cause à propos de l'opération de mercenaires contre Cotonou, le 17 janvier dernier. Le Bénin avait également accusé le Maroc d'y avoir participé. Cependant, des déclarations de M. Osman, premier ministre marocain, lundi 20 juin, à Rabat, laissent prévoir que le Maroc pourrait venir à Libreville « si certaines conditions sont réalisées ».

Le Polisario viendra « de toute façon »

De notre correspondant

Alger. — M. Sid Ahmed Ould Mahmoud, président du Conseil national sahraoui, a tenu une conférence de presse lundi 20 juin pour présenter cet organisme de quarante et un membres, qui équivaut à une assemblée législative.

Interrogé sur le prochain « sommet » de l'O.U.A., il a déclaré que M. Omar Bongo avait outrepassé ses droits de président du pays hôte en annonçant qu' « *il était hostile à la participation du front Polisario* ». « *Cette position*, a-t-il ajouté, *dictée par les forces extérieures, viole les principes de l'O.U.A. et constitue un défi à l'unité africaine. Notre cause a le soutien de la majorité des pays africains, et je peux dire que nous serons présents de toute façon au « sommet » de Libreville.* »

M. Ould Mahmoud a dénoncé le récent accord de coopération militaire maroco-mauritanien (*le Monde* du 21 juin), qui cherche « *à donner un semblant de légalisation à l'occupation de la Mauritanie par le Maroc, vise à encercler la révolution sahraouie, et constitue un danger pour la révolution algérienne* ».

Auparavant, M. Ould Mahmoud avait expliqué que vingt et un membres du Conseil national avaient été élus par le 3e congrès du front Polisario et vingt autres par le congrès populaires de base qui se sont déroulés au cours des huit derniers mois. Cette assemblée, qui a tenu sa première réunion le 5 juin dernier, a pris la suite du Conseil national provisoire sahraoui constitué le 28 novembre 1975 à Guelta-Zemmour, et présidé par M. Mohamed Ould Ziou (*le Monde* du 9 décembre 1975).

P. B.

Ouganda

LE PRÉSIDENT IDI AMIN N'A TOUJOURS PAS REPARU EN PUBLIC

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Les informations en provenance de Kampala demeuraient confuses ce mardi 21 juin. Un porte-parole de *la Voix de l'Ouganda*, le quotidien officiel du régime, a catégoriquement démenti qu'une tentative d'assassinat ait été organisée contre le maréchal Idi Amin (*le Monde* du 21 juin). Le président ougandais ne s'est pas manifesté en public depuis vendredi dernier, et Radio-Kampala demeure silencieuse.

Des sources diplomatiques, citées par la presse de Nairobi, ont admis que « *quelque chose semble s'être produit en Ouganda* », sans toutefois affirmer que le président Amin ait été blessé au cours de la fusillade entendue samedi à 3 kilomètres de son « *poste de commandement* » de l'aéroport d'Entebbe. Les mêmes sources font état d'un renforcement de la garde militaire devant le ministère de l'information à Kampala.

Toujours selon la presse kényane, un porte-parole de la Maison d'État d'Entebbe — résidence officielle du maréchal — aurait déclaré, lundi, ignorer où se trouvait le chef de l'État ougandais et admis que « *beaucoup de soldats musulmans s'étaient réunis à l'extérieur de la Maison d'État et tout autant de chrétiens à l'intérieur* », évoquant ainsi la possibilité de nouvelles tensions à base religieuse au sein de l'armée.

La rumeur selon laquelle le président ougandais, blessé, aurait été évacué vers un hôpital de Tripoli, en Libye, n'a pas été confirmée. Une autre source ougandaise a affirmé que le maréchal se faisait soigner à Kampala même et qu'il se cacherait pour éviter de s'exposer à une autre tentative d'assassinat avant d'avoir repris la situation en main.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Les éditions L'harmattan* (18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris) viennent de publier un Dossier Zimbabwe réalisé par le Comité Zimbabwe (15, rue Marcheron, 92170 Vanves). Prix : 6 F.

République Sud-Africaine

Un poète devant ses juges

De notre correspondante

Johannesburg. — C'était, en novembre dernier, pendant un voyage collectif organisé pour les journalistes. Parmi eux, Cloete Breytenbach, photographe sud-africain bien connu pour ses idées pro-gouvernementales, et frère du poète. Répondant aux questions de quelques confrères, il déclarait publiquement que Breyten Breytenbach se portait bien, et sur un ton de reproche affirmait que, du fond de sa cellule, il continuait « à diriger l'Okhela », organisation présentée comme la section blanche de l'African National Congress, banni en Afrique du Sud depuis 1960.

Boutade ? On ne sut comment le comprendre alors, surtout après que Cloete Breytenbach eut affirmé voir régulièrement son frère.

Quelques mois plus tard, on apprit que Breyten Breytenbach allait de nouveau comparaître en justice. Lundi 20 juin s'est ouvert son procès. Plus détendu d'après ses proches que lors de son premier procès, en 1975, où il fut condamné à neuf ans de prison, faisant des signes amicaux à quelques amis présents dans la salle, il a écouté d'une oreille distraite l'acte d'accusation. Celui-ci comporte dix-sept charges tombant sous le coup des lois sur le terrorisme, sur les prisons et sur les regroupements illégaux.

Le gouvernement l'accuse d'avoir envisagé de s'échapper avec l'aide d'un gardien, M. Pieter Groenewald. Celui-ci, principal témoin de l'accusation, se serait laissé convaincre dans un premier temps, puis, pris de remords, en aurait référé à ses supérieurs. Ces derniers l'auraient sommé de continuer comme si de rien n'était à transmettre les messages du poète et à lui servir d'intermédiaire.

Dans l'acte d'accusation se trouvent des photocopies de lettres attribuées à Breytenbach et cent soixante- enregistrements entre le prisonnier et son gardien.

Alors qu'en 1975 Breyten Breytenbach s'en était remis totalement à sa famille pour choisir les avocats de sa défense, il semble cette fois qu'il en soit autrement. Puisque ce sont des avocats spécialisés dans les affaires politiques qui ont pris le dossier, et qu'il a choisi de plaider non coupable. Lors de son précédent procès, le poète, accusé d'être entré illégalement en Afrique du Sud et de faire partie d'une organisation interdite, avait prononcé une stupéfiante autocritique, et était allé jusqu'à présenter ses excuses au premier ministre, M. John Vorster, pour avoir rédigé un poème injurieux à son égard.

Sa femme Yolande n'assiste pas au procès. Selon la presse sud-africaine, elle n'aurait pas voulu que sa présence soit exploitée par les journalistes et contribue à attirer l'attention du public sur elle plutôt que sur le procès lui-même. Mme Breytenbach est en effet une jeune Française d'origine vietnamienne. Or un Blanc, en Afrique du Sud, ne peut épouser une « non-Blanche ».

Les audiences reprendront jeudi prochain, la défense ayant demandé un délai pour étudier le dossier.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Rhodésie

● *L'hebdomadaire londonien « The Observer »* a publié, dimanche 19 juin, les photocopies de deux documents « ultra-secrets » adressés, en octobre 1976, aux membres du gouvernement et aux chefs militaires par le premier ministre, M. Smith. Ces documents révèlent que le premier ministre n'avait à l'époque aucune intention d'accepter un règlement négocié du problème rhodésien. — (A.F.P.)

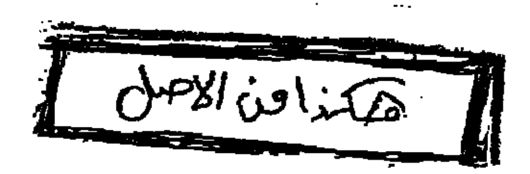
Mozambique

● LE CONSEIL DE SECURITE s'est réuni lundi 20 juin à la demande du Mozambique. M. Marcellino dos Santos, ministre des affaires étrangères du Mozambique, avait téléphoné samedi au secrétaire général des Nations unies pour reclasser une réunion d'urgence du Conseil de sécurité au sujet des actes d'agression commis contre son pays par « *le régime illégal de Ian Smith* ». — (Corresp.)

Angola

● NEUF RESSORTISSANTS PORTUGAIS, dont quatre femmes, ont été expulsés d'Angola pour avoir soutenu les auteurs du coup d'État manqué du 27 mai dernier contre le président Agostinho Neto, a annoncé lundi 20 juin l'agence de presse angolaise. — (Reuter.)





ORAGES SUR LA MER ROUGE

(Suite de la première page.)

Même si, globalement, la quantité de matériel militaire et de soldats engagés demeure très modeste, comparée à d'autres conflits « régionaux » (Proche-Orient, Vietnam), même si, en d'autres termes, et comme au Zaïre, cette grande politique s'accommode encore de petits moyens, nul ne met en doute, ici, la gravité du « jeu ». « *Une seule chose est à peu près certaine,* nous disait à Mogadiscio un intellectuel somalien, *des milliers de gens de cette région vont mourir dans les mois qui viennent.* »

Un tel écheveau est moins simple à démêler qu'on ne l'imagine. Impossible en effet d'analyser la situation de façon unidimensionnelle, en sollicitant une seule catégorie d'explications. Trois sortes d'enjeux au moins sont simultanément en question, s'enchevêtrent et parfois se contredisent :

1) Stratégiques : le contrôle international des rivages de l'océan Indien et de la mer Rouge par où transite l'approvisionnement pétrolier de l'Europe (90 % par le canal du Mozambique, 10 % par Bab-El-Mandeb) ; l'accès aux mers chaudes, très vieille obsession des tsars ;

2) Idéologique : la réussite ou l'échec dans le deuxième pays d'Afrique (28 millions d'habitants) d'un certain type de révolution « orthodoxe », exemplaire, suivant pas à pas les commandements du « socialisme scientifique ». Enjeu qui participe de cet affrontement de plus en plus tranché entre l'Afrique « modérée » et l'Afrique « militante », dont l'Angola, le Zaïre, le Sahara occidental constituent trois autres illustrations ;

3) Politique : l'éclatement des frontières coloniales, la remise en cause brutale de plusieurs Etats composites au nom d'une nouvelle dynamique « nationaliste » dont la Somalie, en quête de réunification, est la plus significative incarnation.

Le sort de l'Ogaden, conquis par l'empereur éthiopien Menelik au dix-neuvième siècle et colonisé par les Amharas au moment même où l'Europe se partageait la région (1) ; celui de l'Erythrée, rattachée à l'Ethiopie après soixante ans de colonisation italienne ; celui du Soudan, de nouveau menacé par l'irrédentisme sudiste, chrétien et « africain », qu'exacerbe l'alignement « arabe » du gouvernement central : trois exemples qui portent en germe, eux aussi, une balkanisation redoutée par l'O.U.A.

A ces trois types de conflits superposés aujourd'hui dans la « corne » orientale s'ajoutent les effets d'un affrontement « religieux » entre l'islam, qui fournit — surtout lorsqu'il se combine avec la fortune pétrolière — la principale force de résistance au marxisme, et des minorités animistes ou christianisées, paradoxalement plus sensibles aux tentations du matérialisme dialectique.

Le pari soviétique

Cette simple énumération des conflits donne — dans ses différents aspects — l'explication de ce que fut, en février dernier, le « pari » soviétique. En volant au secours du colonel Mengistu, nouvel « empereur rouge » d'Abyssinie, que certains comparent déjà au dedjasmatch Kassa, devenu empereur sous le nom de Theodore (1855-1868) (2), Moscou profitait d'abord d'un vide. Précipitée depuis février 1974, de radicalisation en radicalisation, l'Ethiopie s'acheminait inévitablement vers une rupture totale avec les Etats-Unis, ses alliés depuis trente ans. La brutalité des dernières étapes de cette rupture (l'expulsion, le 25 avril, des fonctionnaires américains) relève de la péripétie. Elle était inscrite dans les faits depuis deux années.

Le précédent angolais et la politique étrangère annoncée par l'équipe Carter (plus jamais de « Vietnam », assistance étrangère fondée sur le respect des droits de l'homme) rendaient fort improbable en outre une quelconque réaction américaine. « *Les Russes ont foncé sur Mengistu avec une incroyable précipitation,* nous disait un observateur à Djibouti. *Comme s'ils s'engouffraient dans une brèche.* »

Si quelques signes concrets (la vétusté et les quantités limitées du matériel militaire d'abord livré, le petit nombre de conseillers cubains envoyés, etc.) ont pu faire croire un moment — en mars et en avril — que Moscou n'avançait que prudemment en Ethiopie, ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'accueil réservé le 4 mai au colonel Mengistu en U.R.S.S., l'accélération des livraisons militaires, le ton de la presse soviétique, rien ne permet plus de douter d'une détermination dont la seule prudence sera de s'abriter derrière l'intermédiaire cubain.

Pourquoi cette détermination ? Stratégiquement, bien sûr, le « château fort » éthiopien et ses débouchés maritimes ont de quoi intéresser l'amiral Serguei Georgievitch Gorshkov et la marine soviétique qu'il commande, inquiets, comme le proclame bien haut la presse de Moscou, du projet de transformation de la mer Rouge en « lac arabe ». Les deux ports de Massawa et d'Assab peuvent offrir de précieux compléments à Berbera, en Somalie, où Moscou dispose depuis longtemps de « facilités navales ». Depuis ses échecs au Proche-Orient, après 1973, Moscou n'a jamais cessé, en outre, de fonder des espoirs sur la fragilité des régimes pro-occidentaux du Caire et de Khartoum.

« *Une Ethiopie forte, socialiste, acquise aux Soviétiques, et contrôlant le Nil bleu,* nous disait-on à Mogadiscio, *mettrait définitivement en danger le général Nemeiry, menacé par d'incessants coups d'Etat, et le président Sadate, aux prises avec une situation intérieure explosive.* »

Le pacte de défense conclu entre Le Caire et Khartoum vise à parer à ce danger, et le président Sadate aussi bien que le général Nemeiry ne cessent depuis six mois de dénoncer les « *manigances* » soviétiques, dont l'Ethiopie serait devenue un « *centre majeur* ».

Mais en dehors de ses avantages proprement stratégiques, l'ex-empire abyssin, aujourd'hui « République socialiste », paraît avoir suscité chez les Soviétiques une manière de « coup de foudre idéologique ». Les ressemblances entre l'Ethiopie de 1977 et la Russie bolchevique de 1917, on l'a dit, sont assez nombreuses. Le développement dans tout le pays du « processus révolutionnaire » distingue assez nettement cette révolution-là des « putschs socialistes au sommet », qui sont ordinairement le lot des pays africains. « *Là-bas, c'est une vraie révolution* », murmurait au début du printemps, devant un interlocuteur néerlandais, l'ambassadeur soviétique à Mogadiscio, usant des mêmes phrases que M. Fidel Castro dans une récente interview à *Afrique-Asie*. Et, dans la presse de Moscou, on a pu très sérieusement comparer le « 3 février 1977 » éthiopien à la révolution d'Octobre.

Ainsi fondé, le « pari » mis au point, sur place, par M. Nicolas Podgorny impliquait, pour réussir, que soient réglés trois problèmes prioritaires qui menacent l'Ethiopie de désintégration. Des problèmes liés en partie à des « questions nationales », précisément comparables à celles qu'eut à résoudre l'U.R.S.S. en son temps.

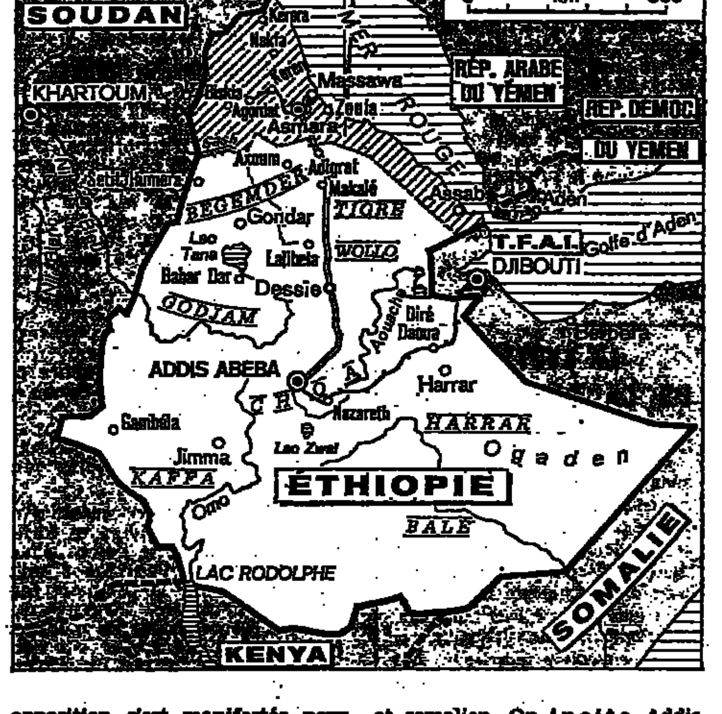
Sur le plan intérieur, il s'agissait, fût-ce en cautionnant des massacres, de consolider le pouvoir du colonel Mengistu, salué comme un héros révolutionnaire par la *Pravda*. Pour l'instant, une répression sanglante, presque unanimement condamnée par la communauté internationale, paraît avoir conjuré le danger représenté dans les villes par le parti révolutionnaire du peuple (P.R.P.E.) et, dans les provinces du Nord, par l'Union démocratique éthiopienne (EDU, de droite). La cohésion du régime pourtant ne semble guère mieux assurée, et les menaces viennent désormais *de l'intérieur*. Théoriquement alliés du Derg (comité militaire), les intellectuels du bureau politique (People's office of mass organisation affairs (POMOA), le parti Meison (Mouvement socialiste pan-éthiopien) qui les soutient et les deux cent quatre-vingt-dix kébélés (comités et milices de quartiers), qu'ils contrôlent en partie, représentent déjà une force bien distincte du pouvoir militaire.

Or, ce n'est plus une hypothèse d'école, en dépit des proclamations officielles d'allégeance, une compétition serrée paraît d'ores et déjà engagée entre le bureau politique et les militaires. Cette opposition s'est manifestée pour la première fois au grand jour le 23 mars lors de l'exécution, décidée par le Derg de Girma Kebede, chef du kébélé d'Arat-Kilo (quartier central d'Addis-Abeba), coupable d'atrocités (3), et de six autres « complices ». Or Girma était membre du Meison, et les membres du bureau politique ont — c'est le moins qu'on puisse dire — désapprouvé cette exécution.

Aujourd'hui, le colonel Mengistu sent, du côté de ses « alliés » civils, une menace qu'il s'efforce de contenir en suscitant notamment un parti politique « militaire » rival du Meison : la Flamme révolutionnaire. Un affrontement violent n'est, en tout état de cause, pas exclu. Or les civils du Meison sont beaucoup moins convaincus que Mengistu de la nécessité d'une alliance inconditionnelle avec Moscou. Ils bénéficient de l'appui d'une bonne partie des milices, et l'issue d'un tel conflit est incertaine. La politique éthiopienne des Soviétiques risque, par conséquent, de se trouver brusquement prise à contrepied.

Le choc des nationalismes

Le second terme du « pari » consistait, pour Moscou, à s'implanter en Ethiopie sans pour autant s'aliéner la Somalie. Pour cela, il fallait naturellement convaincre le président Syaad Barre et le colonel Mengistu de mettre un terme à leurs querelles au sujet de l'Ogaden. Cette « tentative de conciliation » fut entreprise par M. Podgorny et surtout par M. Fidel Castro qui, le 6 mars, réunit secrètement à Aden les chefs d'Etat éthiopien et somalien. On incita Addis-Abeba à accepter quelques rectifications de frontière de l'Ogaden ; on pressa Mogadiscio de modérer ses revendications nationalistes, au nom de l' « internationalisme prolétarien », et dans la perspective d'une future « fédération socialiste » de l'Afrique orientale où les questions territoriales eussent pu être résolues.



Dans une déclaration citée le 8 juin par le *Guardian*, un responsable soviétique de l'Institut africain de Moscou (fondé en 1959 et dirigé par le fils du ministre des affaires étrangères, M. Gromyko) réaffirmait sa confiance en ce projet. « *Malgré les contradictions historiques entre la Somalie et l'Ethiopie,* disait-il, *il y a dans les deux pays des forces progressistes capables de résoudre leurs problèmes sociaux, politiques et économiques. Ici* (à Moscou), *nous sommes optimistes : nous croyons qu'il est possible de créer une fédération dans la corne de l'Afrique.* »

C'était sous-estimer la vigueur, aussi bien à Addis-Abeba qu'à Mogadiscio, des impératifs nationalistes. Ni Mengistu, déjà menacé de perdre l'Erythrée, ni Syaad Barre ne peuvent sérieusement transiger sur la question de l'Ogaden. Il y va de la survie de leur régime.

Le regain d'activité des « Fronts de libération somalis », soutenus par Mogadiscio dans les provinces du sud de l'Ethiopie, l'impatience manifestée par les dirigeants somaliens à propos de Djibouti, montrent à l'évidence que ce pari soviétique est pour l'instant perdu. Moscou se trouve dans la situation embarrassante d'avoir à armer deux parties en guerre ouverte. Ne faudra-t-il pas, tôt ou tard, choisir ?

La troisième condition d'un engagement réussi consistait, enfin, à régler — autrement que par une répression militaire de type « vietnamien » — l'affaire d'Erythrée. A Djibouti et à Khartoum, en écoutant les représentants des fronts érythréens, on acquiert la conviction que les Soviétiques et les Cubains ont bel et bien poussé au maximum à une relance des négociations sur des bases idéologiques entre certains Erythréens et Addis-Abeba. En clair, il s'agissait de dissocier le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.), qualifié de « *progressiste* », du Front de libération (F.L.E.), d'obédience pan-islamique, « *instrument du complot arabe* ». Base de ces négociations : le programme en « *neuf points* », avec promesse d'autonomie régionale, proposé en mai 1976 par le général Teferi Bante, ancien chef d'Etat.

« *Pour nous,* murmurait à Khartoum un dirigeant du F.P.L.E., *parler de ces pseudo-négociations revient à semer volontairement la confusion. Il n'est pas question que nous acceptions autre chose que l'indépendance. Pas un de nos militants ne marcherait.* »

Pour l'instant, ces tentatives semblent avoir fait long feu. Les nouvelles offensives des fronts autour d'Agordat, de Keren, d'Assab ; l'annonce d'une nouvelle « marche rouge » sur l'Erythrée, l'expulsion de tous les diplomates étrangers d'Asmara : tout indique que l'on s'achemine, au contraire, vers une guerre à outrance.

Les Soviétiques et les Cubains paraissent donc condamnés à soutenir — au sud, dans l'Ogaden, au nord, en Erythrée — de coûteuses expéditions militaires contre des luttes de libération et des minorités qui, hier encore, bénéficiaient de l'appui du camp socialiste (4). Une partie qui s'annonce, au demeurant, beaucoup plus périlleuse qu'en Angola. Rien ne permet de penser, en effet, qu'un afflux — même considérable — d'armes soviétiques et de conseillers cubains pourrait suffire à modifier une situation militaire désastreuse pour Addis-Abeba.

« *Les Ethiopiens ne pourront pas être davantage aidés qu'ils l'ont été, dans le passé, par les Américains,* nous disait, à Khartoum, avec colère, M. Semere Russom, porte-parole du F.P.L.E. *Si les Mig remplacent les F-5, les Kalachnikov, les M-16, qu'est-ce que cela changera ? Nous avons appris à nous battre contre ce genre d'armes. Et puis, si les Cubains acceptent vraiment de s'engager aux côtés d'une répression fasciste, alors ce sera un nouveau chapitre de l'histoire du camp socialiste. Un terrible chapitre.* »

Les diplomates américains que l'on rencontre dans cette partie de l'Afrique ont-ils totalement tort de considérer ce « Vietnam africain » avec une pointe d'ironie ?

J.-C. GUILLEBAUD.

Prochain article :

MOGADISCIO : LE DILEMME SOMALIEN

(1) « Déclaration sans ambiguïté de Menelik » à l'époque : « *Si des puissances lointaines viennent se partager l'Afrique, je n'ai pas l'intention de rester, pour ma part, les bras croisés.* » (Cité par Richard Greenfield : Ethiopie, a new political history. Londres, 1967.)

(2) D'extraction modeste comme Mengistu, Kassa, qui conquit le trône à force de ruse et de détermination brutale, puis se suicida sur la montagne de Magdala, encerclé par l'ennemi, est considéré en Ethiopie comme une sorte de héros populaire et romantique. (Voir David Hamilton : Ethiopia's Enbattled Revolutionnaires, conflict studies. Londres, avril 1977.)

(3) Responsable notamment de l'exécution sommaire, le 16 mars 1977, de neuf employés de l'imprimerie d'Etat, accusés d'être membre du P.R.P.E., parmi lesquels une femme enceinte de huit mois.

(4) En décembre 1950, l'U.R.S.S. avait voté contre la résolution 390 V. instituant une fédération entre l'Erythrée et l'Ethiopie. Moscou défendait alors le principe d'une Erythrée indépendante.

ASIE

Japon

Le parti gouvernemental paraît en mauvaise posture au début de la campagne pour les élections à la Chambre haute

De notre correspondant

Tokyo. — La campagne électorale pour le renouvellement, le 10 juillet, de la moitié des sièges de la Chambre haute a commencé. Trois cent vingt candidats se disputent les cent vint-six sièges à pourvoir. Ces élections, autrefois considérées comme une simple formalité, ont cette année une grande importance, car le parti libéral démocrate (P.L.D.) pourrait perdre la majorité dont il dispose depuis vingt-deux ans au Sénat.

Les sondages d'opinion indiquent que la popularité de M. Fukuda, premier ministre, et du parti gouvernemental est au plus bas, et la plupart des observateurs s'attendent que ces élections confirment le recul enregistré par le P.L.D. lors du scrutin du 5 décembre dernier pour le renouvellement de la Chambre basse. Il est significatif que M. Fukuda se soit refusé, en ouvrant la campagne électorale, à chiffrer l'objectif de son parti. Il faudrait que le P.L.D obtienne soixante-cinq sièges pour conserver ses positions, ce qui semble difficilement réalisable.

La campagne à laquelle donnent lieu ces élections tient généralement du « grand spectacle », beaucoup de candidats étant ce que l'on appelle au Japon des « talento » (des « talents »), c'est-à-dire des personnalités populaires : artistes, animateurs d'émissions de télévision, chanteurs, etc. En 1974, lors des dernières élections sénatoriales, un élu sur cinq était un « talento », la plupart se présentant sous l'étiquette libérale-démocrate. Cette année, le P.L.D. n'a pas réussi à aligner autant de vedettes que par le passé ; cela tient certes à la diminution des fonds dont dispose le parti, mais aussi à la volonté des conservateurs de donner une image nouvelle d'eux-mêmes.

C'est ainsi que l'on voit sur les affiches du P.L.D. d'honorables sexagénaires sous un jour pour le moins inattendu : M. Ohira, secrétaire général, âgé de soixante-sept ans, apparaît entouré de jeunes filles et revêtu d'un « T-shirt » avec, sur la poitrine, une énorme pomme verte (celle-ci étant au Japon le symbole de la nouveauté et de la fraîcheur). Les libéraux-démocrates ne sont pas les seuls à chercher à être « dans le vent ». N'entend-on pas aujourd'hui le sévère M. Miyamoto, président du présidium du P.C. nippon, qui a longtemps condamné la dégradation des mœurs, admettre que les relations sexuelles avant le mariage ne sont pas nécessairement mauvaises ?

Beaucoup d'indécis

Toutes les formations politiques cherchent à attirer à elles une partie de l'électorat flottant, de plus en plus important au Japon en raison d'une désaffection croissante pour les partis traditionnels. Ces « indécis », selon la terminologie des sondages, qui en 1972 avaient notamment permis la montée des communistes avant de provoquer leur recul en 1976, auront en effet un rôle décisif dans les élections du 10 juillet : on estime qu'ils représentent 30 à 40 % de l'électorat.

Ce phénomène a provoqué l'apparition de nouvelles formations politiques. A l'instar du nouveau club libéral (N.C.L.), formé de transfuges du P.L.D., qui, en décembre dernier, a remporté 19 sièges aux élections à la Chambre basse, ces formations veulent être le reflet d'aspirations nouvelles. A côté du parti japonais des femmes de Mme Enoki, qui a en quelques difficultés à présenter ses dix candidates en raison de désistements de dernière heure, s'est créée l'Union des libéraux progressistes (U.L.P.). Formée d'intellectuels et de personnalités connues du monde littéraire, l'U.L.P. présente dix candidats.

Un autre petit parti risque d'être plus dangereux : la Ligue des citoyens socialistes (L.C.S.) formée par M. Saburo Eda, ancien chef de l'aile droite du parti socialiste. Elle est, depuis la mort de ce dernier, le mois dernier, dirigée par son fils, M. Satsuki Eda. D'une manière originale, la L.C.S. a financé sa campagne grâce à la vente de bons de 1 000 yens remboursables dans l'année si le souscripteur n'est pas satisfait. Cette ligue est extrêmement gênante pour le P.S. Malgré l'optimisme dont témoignent les affiches des socialistes (une jeune actrice en costume traditionnel entre en scène en disant : « C'est à mon tour, je ferai de mon mieux »), on pense en général que le premier parti d'opposition, qui dispose actuellement de 61 sièges au Sénat, sera, après le P.L.D., le grand perdant de ces élections.

Selon un récent sondage de l'agence de presse Kyodo, le soutien populaire au P.S. est tombé de 18 % en 1976 à 16,8 %, son niveau le plus bas depuis 1964. Les tiraillements internes du P.S. sont une des raisons de son recul. De plus, il n'a pas su tirer parti d'une urbanisation croissante qui réduisait d'autant l'électorat rural sur lequel s'appuyent les conservateurs et a contribué à l'érosion de leur pouvoir.

LE SYSTÈME DE LA DOUBLE LISTE

Le mode de désignation des sénateurs, tout en étant proche de celui des députés, s'en distingue néanmoins par le système de la double élection. Sur les deux cent cinquante-deux membres de la Chambre haute, cent sont élus sur une liste nationale, représentant tout le pays, et cent cinquante-deux sur des listes locales réparties en quarante-sept circonscriptions.

Les électeurs sont appelés à voter deux fois le même jour : une fois pour désigner un candidat figurant sur la liste nationale, une seconde pour en désigner un autre dans le cadre de leur circonscription. Dans les deux cas, l'élection a lieu au scrutin uninominal à un tour. Le 10 juillet, il y aura à pourvoir soixante-seize sièges sur les listes locales et cinquante sur la liste nationale.

La L.C.S. a, sur les socialistes, l'avantage de présenter un programme cohérent visant à des « réformes de structures » crédibles. Le nouveau club libéral a plus de difficultés à se démarquer du parti conservateur. Il propose néanmoins certaines réformes, notamment dans les domaines de l'éducation et des pensions. Il a surtout réussi à obtenir le soutien des milieux d'affaires : non seulement un ancien haut fonctionnaire du ministère des finances fait campagne dans ses rangs, mais encore le célèbre économiste M. Saburo Okita, l'un des artisans de la croissance des années 60, conseiller de l'ancien premier ministre Miki, se présente sous son étiquette.

Une Assemblée aux pouvoirs limités

Le recul attendu du parti majoritaire ne conduira vraisemblablement pas à l'apparition d'un gouvernement de coalition, formé de socialistes et de conservateurs, comme ce fut le cas en 1948. Sur le plan parlementaire, en revanche, il faut s'attendre à une plus grande instabilité, en raison de la réduction de la marge de manœuvre du P.L.D. Ce dernier devra trouver, « au coup par coup », des compromis avec telle ou telle formation non gouvernementale. Mais la prééminence de la Chambre basse sur le Sénat — notamment pour mettre en jeu la responsabilité ministérielle et élaborer les lois — jouera toujours en faveur des conservateurs au pouvoir.

Les libéraux démocrates n'en ont pas moins perdu la majorité dans sept des seize commissions parlementaires, notamment celle du budget. Pour la première fois en vingt-deux ans, le gouvernement a été contraint de modifier son budget cette année. Un tiers des projets de loi ont été amendés alors que, jusqu'à présent, ces amendements étaient chose rare au Japon. Si le P.L.D. perd la majorité à la Chambre haute, il aura encore davantage de difficultés à faire approuver ses projets.

On envisage, dans les rangs des conservateurs, l'hypothèse d'un remaniement ministériel après les élections pour faire entrer au gouvernement au moins un membre du N.C.L., ce qui permettrait à M. Fukuda de neutraliser celui-ci. Reste à savoir si les « jeunes loups » du camp conservateur sont prêts à jouer ce jeu. Pour l'instant, l'atmosphère paraît tendue entre le P.L.D. et le N.C.L.

Quelle que soit la formule qu'adoptera M. Fukuda pour gouverner, le premier ministre devra composer avec un Parlement moins docile que par le passé. Sans remettre en cause le pouvoir conservateur, les prochaines élections peuvent marquer une évolution notable de la vie politique au Japon.

PHILIPPE PONS.

Chine

A PÉKIN

L'ambassadeur d'U.R.S.S. n'a pas assisté à la cérémonie d'accueil d'une délégation somalienne

De notre correspondant

Pékin. — La visite à Pékin d'une délégation somalienne conduite par le vice-président Ismail Ali Abucar a commencé, lundi 20 juin, dans une atmosphère ambiguë. L'ambassadeur d'U.R.S.S. n'assistait pas à la cérémonie d'accueil à l'aérodrome, mais il s'était fait représenter au banquet du soir par l'un de ses collaborateurs. Celui-ci dut d'ailleurs quitter sa place en compagnie de quelques collègues des pays socialistes lorsque le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, commença à dénoncer « la politique d'agression et d'expansion » de l'Union soviétique en Afrique.

Le vice-président somalien s'abstint, en revanche, de toute formule qui aurait pu blesser les Soviétiques, réussissant même à éviter de prononcer le mot d'« hégémonisme ». Mais il eut des paroles très dures pour l'Ethiopie provoquant ainsi, à son tour, le départ de l'ambassadeur intéressé, qui n'eut pas même le temps d'entendre l'orateur exprimer son chaleureux soutien à la cause de l'indépendance du peuple de l'Erythrée.

Tout se passait en quelque sorte sur deux plans bien distincts, chacun parlant de ce qui lui tenait à cœur sans trop faire écho à ce que disait l'autre partie. M. Li Hsien-nien s'étendait sur son thème favori de la rivalité des superpuissances et des méfaits commis par l'U.R.S.S. en Afrique. Le vice-président Abucar était surtout préoccupé des questions relatives [illegible] de la corne de l'Afrique. On retrouve ici une situation déjà rencontrée à l'occasion de la visite d'autres personnalités africaines. L'exemple était particulièrement frappant, lundi soir, et l'on doit se souvenir, à cet égard, qu'une délégation gouvernementale éthiopienne séjournait encore à Pékin en avril dernier.

Hormis ces attaques lancées par chacun contre des ennemis différents, M. Li Hsien-nien et le vice-président Abucar se sont rejoints notamment pour saluer avec la même chaleur la prochaine indépendance de Djibouti. L'accent mis sur ce sujet par le vice-premier ministre chinois parlant devant un hôte somalien montre assez bien, il est vrai, dans quel sens Pékin prévoit l'évolution de l'indépendance du jeune Etat. C'était une manière implicite d'indiquer que la Chine partage sur ce sujet les vues de Mogadiscio, en particulier quant aux futurs rapports entre Djibouti et la République somalienne.

Restait le thème de la paix dans la mer Rouge. Le matin même le Quotidien du peuple avait formellement dénoncé « les graves menaces que le comportement de l'Union soviétique faisait peser sur la sécurité des peuples dans la région ». Le vice-président somalien s'est contenté d'exprimer le vœu que celle-ci « ne puisse devenir le théâtre d'aucun conflit ».

ALAIN JACOB.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

La feuille d'impôts de M. Jimmy Carter

M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a reconnu récemment que M. Jimmy Carter était soumis, depuis environ trois mois, à un « contrôle fiscal » (« audit ») du service des contributions directes (Internal Revenue Service, I.R.S.). M. Powell, qui avait d'abord laissé un de ses adjoints affirmer, un peu rapidement, que ce contrôle était fait à la demande de l'intéressé, a admis que l'I.R.S. avait pris cette initiative de son propre chef à peu près au moment où le président entrait en fonctions.

Il n'en fallait pas plus pour que certains évoquent le spectre de M. Nixon, qui a réussi, par diverses manœuvres dilatoires, à bénéficier de la prescription et à ne pas payer ses arriérés d'impôts pour l'année 1969. La situation de l'actuel président des Etats-Unis est cependant radicalement différente. M. Carter a décidé de ne pas toucher un centime de ses droits d'auteur (notamment sur son autobiographie Why not the best, le Meilleur de nous-même) et de remettre ceux-ci à des œuvres charitables, ce qui n'a pas été le cas, que l'on sache, de M. Nixon. D'autre part, M. Carter a vendu, dès son arrivée au pouvoir, toutes ses actions et obligations, et confié à un avocat d'Atlanta (Georgie) le soin de gérer son entreprise agricole de Plains, après avoir rendu publique sa situation financière. M. Nixon n'aurait pas agi de cette manière. En outre, il s'était livré, au cours de son mandat, à des opérations immobilières, en profitant du prestige que lui conféraient ses fonctions.

La feuille d'impôts de M. Carter, pour 1975, est connue depuis l'élection du 2 novembre dernier. Avec un revenu de 186 000 dollars, il aurait dû payer 58 494 dollars d'impôts, en déduisant, de façon parfaitement légale, les intérêts des emprunts qu'il avait contractés pour développer son affaire de production et de traitement d'arachides (le Monde du 6 novembre 1976). Pourquoi la presse américaine s'intéresse-t-elle de nouveau à cette question alors que ces chiffres avaient déjà été publiés, sans faire de gros titres, et que la pratique des « audit » est courante pour les exploitants agricoles qui doivent justifier périodiquement les déductions qu'ils réclament en fournissant la preuve de leurs investissements ? L'honnêteté de M. Carter n'est nullement mise en cause, et il n'y a rien d'infamant dans un tel contrôle auquel sont soumis chaque année (sur l'initiative, le plus souvent, d'un ordinateur), des centaines de milliers de contribuables américains.

Cette publicité autour d'une feuille d'impôts intervient cependant au moment où les projets de réforme fiscale du président, visant essentiellement à simplifier les formulaires et à réduire le nombre des déductions possibles, sont étudiés par diverses commissions du Congrès. M. Carter a fait des mécontents en abandonnant finalement son projet de remise d'impôts de 50 dollars à chaque Américain (le Monde du 16 avril). Il avait inquiété d'autres contribuables, au cours de sa campagne électorale, en affirmant qu'il voulait soulager les familles les plus pauvres en augmentant la part des citoyens « aux revenus moyens et élevés ». Il a d'ailleurs signé le 25 mai la loi qui exempte de tout impôt trois millions de familles à très bas revenus.

Des dispositions contradictoires

Le système fiscal américain, qu'il a souvent qualifié de « honte (« disgrace ») pour le pays », est formé de dispositions disparates et parfois contradictoires. Les couples mariés sont pénalisés par rapport aux célibataires (le président s'en était inquiété lorsqu'il avait exhorté ses collaborateurs, qui, selon son expression, « vivent dans le péché », à régulariser leur union). Les bénéfices des entreprises sont taxés deux fois, la première au titre de l'impôt sur les sociétés, la seconde sous la forme de la taxation des dividendes versés aux actionnaires. Les officines d'avocats spécialisés fleurissent. Elles peuvent conseiller à certains contribuables prospères d'adjoindre à leur patrimoine une exploitation agricole déficitaire qui leur permettra de « glisser » en douceur dans une « tranche » inférieure, ou, à l'instar du milliardaire décédé Howard Hughes, de confier à une fondation médicale, automatiquement exemptée d'impôts, des sommes qui, sans cela, reviendraient automatiquement au fisc.

M. Carter a eu le mérite de s'attaquer à ces « échappatoires » (« loopholes ») légales, qu'il connaît bien pour les avoir lui-même pratiquées, même si c'est à un niveau relativement modeste. Aurait-on voulu qu'il anticipe en quelque sorte sur des lois qui ne sont pas encore votées (et ne le seront peut-être jamais) et qu'il se pénalise ainsi lui-même ?

Il ne faudrait en tout cas pas oublier, au-delà de ces péripéties finalement secondaires, le phénomène majeur suivant : de 1950 à 1975, la famille américaine moyenne est passée de 3,7 à 3,4 personnes. Les déclarations d'impôts « séparées » représentent aujourd'hui le tiers du total, alors qu'elles n'en constituaient que le quart en 1960.

M. Carter, en proposant d'augmenter les déductions fiscales (très limitées selon le régime actuel) par personne à charge, va donc à contre-courant. Fidèle à une certaine conception du Sud, où la cellule familiale est plus solide et plus étendue que dans le reste du pays (ne s'est-il pas installé lui-même avec tout son « clan » à la Maison Blanche ?), il souhaite donner plus d'attrait financier à la fondation d'une grande famille.

Sera-t-il suivi par le Congrès ? Rien n'est moins sûr, et ce débat, qui ne fait que commencer, est sans doute plus important pour l'avenir que la feuille d'impôt du président.

DOMINIQUE DHOMBRES.

AUSTRALIE

Malgré l'opposition des écologistes le gouvernement relance les exportations d'uranium

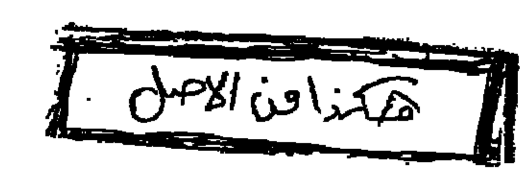
Correspondance

Sydney. — Les dockers australiens ont indiqué aux organisations d'écologistes, que 300 tonnes d'uranium en lingots — le premier lot à quitter le port de Sydney depuis dix ans — allaient être chargées ce mardi 21 juin. Les écologistes avaient retardé le chargement de dix-huit conteneurs, lundi, et passé la nuit sur les docks, près du bateau qui doit se rendre en Grande-Bretagne, où le minerai sera traité avant d'être envoyé au Japon.

L'année dernière, une première expédition d'uranium avait eu lieu par le port de Queensland. Le minerai appartenait à l'Etat. Ce nouvel envoi confirme la volonté du gouvernement d'assurer l'exécution des contrats d'achat, passés parfois depuis plusieurs années, et d'accélérer l'extraction des importantes réserves nationales en uranium, afin notamment de relancer la production minière dans le nord du pays frappé par la récession. A l'occasion de la tournée d'un mois qu'il effectue dans les principales capitales européennes et aux Etats-Unis, le premier ministre, M. Fraser, étudie les possibilités de vente d'uranium à ceux des pays européens qui autorisent l'importation de viande de bœuf et d'autres produits australiens.

Un récent sondage d'opinion a pourtant révélé que 40 % des Australiens étaient hostiles à l'exploitation des réserves d'uranium.

Les écologistes ont, d'autre part, manifesté à Canberra, devant un hôtel où siège une commission internationale sur la pêche à la baleine. Le président Carter a adressé à celle-ci un message plaidant pour la préservation des cétacés. Les écologistes réclament l'interdiction totale de cette pêche. En revanche, l'U.R.S.S. et le Japon s'opposent à toute mesure restrictive. — M. S.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les Noirs et leurs racines

(Suite de la première page.)

A gauche et à l'extrême gauche, les réactions sont plus ouvertement favorables. Le *Daily World* (P.C.) : *« Des vérités fondamentales apportées à des millions d'Américains conditionnés par des manuels d'histoire racistes. » The Militant* (trotskiste) : *« Un éveil radical de la conscience politique qui renforce la fierté et le militantisme noirs. » The Gardian* (marxiste-léniniste) : *« Une puissante dénonciation du racisme, mais aussi un instrument idéologique par lequel la classe dirigeante essaie de détourner la lutte pour l'émancipation dans des canaux acceptables pour elle-même. »*

Une opération publicitaire magistralement menée ? Sans doute. Mais aussi un événement culturel, politique et sociologique qui entame l'Amérique. Au lendemain de l'émission télévisée, un sondage Harris montre que le nombre des Blancs admettant l'existence de la discrimination à l'égard des Noirs s'est accru de 10 %... mais que trois Américains sur quatre continuent à croire qu'il n'y pas de discrimination, par exemple en ce qui concerne la qualité de l'enseignement public.

Le succès phénoménal de *Racines* tient à ses thèmes : la quête d'identité, la recherche des origines, la vie en diaspora. L'Américain est toujours sensible à ces problèmes. Et, pour la première fois, il est question de racines noires. L'auteur — lui-même noir — prend ses distances à l'égard des deux stéréotypes massivement reproduits par les romanciers, les historiens et les militants — blancs et noirs — : le Noir dégradé jusqu'à la dépersonnalisation par la société américaine ; le Noir triomphant dans son africanité, étranger dans une Amérique qu'il veut quitter pour rejoindre la terre de ses ancêtres. Dans les années 70, l'activiste Carmichael incarne le second pôle — ultra-nationaliste — : il appelle les Noirs américains à libérer d'abord l'Afrique, ensuite à affronter le racisme en Amérique. Plus répandue, la première image est reprise avec des variations infinies : le héros noir de Ralph Ellison est « un homme invisible ». Quand à celui de James Baldwin, « personne ne sait son nom ».

L'originalité d'Alex Haley est de montrer que le Noir, aux Etats-Unis, n'est ni le rescapé d'un camp de concentration à l'américaine ni un héros donquichottesque, mais un être qui s'efforce d'organiser sa survie, et souvent dans un monde hostile. Le Noir est à la fois Africain et Américain. C'est un Afro-Américain. Sa force et sa faiblesse est d'être simultanément l'un et l'autre, ainsi que l'avait souligné, dès 1903, l'historien marxiste noir W. E. DuBois, dont Haley suit les traces : *« On ressent toujours sa dualité — un Américain, un Noir, — deux âmes, deux pensées, deux luttes irréconciliées ; deux idéaux en guerre dans un corps sombre, dont seule la force opiniâtre l'empêche de se déchirer. »*

* * *

Au commencement était l'Afrique. La côte occidentale. Le village mandingue de Djouffouré, près de Kamby-Bolongo, la rivière de Gambie. La vie quotidienne : la culture du riz par les femmes, du sorgo et du coton par les hommes ; le cycle des saisons, les pluies, la fête des moissons ; le kora à vingt cordes, les tambours et balafons ; les cérémonies, la « dénomination » du nouveau-né huit jours après la naissance ; l'islamisme, le Coran, La Mecque ; les récits, l'histoire de l'histoire racontée par les « griots-conteurs ». La naissance de Kounta Kinté, l'ancêtre d'Alex Haley, en 1750, dans un univers intemporel : son initiation religieuse, scolaire, sexuelle, la première leçon de chasse, la première parcelle de terre que lui accorde le Conseil des anciens lorsqu'il devient un homme.

Ensuite, c'est l'accident : la capture de Kounta par des Blancs et leurs acolytes noirs. La traversée de la grande eau. Cent cinquante Noirs enchaînés, marqués au fer rouge, fouettés au sang, décimés par l'épidémie. Dès la première épreuve apparaissent des signes élémentaires de cohésion : malgré la multiplicité des dialectes, les Noirs réussissent à communiquer entre eux et cherchent à organiser la révolte. Pour se distraire, les négriers font exécuter aux Noirs un simulacre de danse : c'est l'occasion pour les femmes de transmettre à travers leurs chants des nouvelles incompréhensibles pour Blancs.

Enfin, l'histoire d'une famille noire en Amérique — sous l'esclavage, et plus brièvement dans la période moderne. Les tentatives de fuite de Kounta, quatre fois repris par les patrouilles de petits Blancs qui finissent par lui sectionner le pied d'un coup de hache. Bell, l'esclave de maison, fidèle au maître, le soigne. Pour Kounta l'Africain, un bon maître n'existe pas ; pourtant, il épouse Bell après mûre réflexion. Leur fille, Kizzy, porte un prénom mandingue et le nom américain du maître. Bon gré, mal gré, la vie quotidienne des Noirs et des Blancs s'entremêle. Jusque dans l'horreur : vendue à seize ans, violée par son nouveau maître, Kizzy donne naissance à George. Jusque dans le paternalisme littéral et figuré : au-delà de la cruauté, une complicité puissante et ambiguë s'installe entre George et son géniteur, entre le fils-esclave et le père-maître qui l'initie à l'élevage des coqs de combat et aux virées dans les bordels de la ségrégation.

Esclaves ou émancipés, les Noirs de Haley sont américains : « leur sort, explique l'auteur, est indissolublement lié à celui des Blancs » — parfois pour le meilleur, souvent pour le pire, « un mariage difficile » pourrait-on dire ; ils cherchent à construire une communauté qui leur est propre dans une Amérique qui les façonne et qu'ils façonnent à leur tour ; ils n'envisagent jamais sérieusement le retour en Afrique. Pourtant, l'Afrique est leur référence première. Les Noirs sont conscients de l'exploitation et du racisme *(« les plus sûrs investissements sont les esclaves et les terres »)*, conscients du rôle hégémonique de la loi *(« Z'on qu'à s'installer quèq'part, les Blancs, et hop, ils bâtissent une cour de justice, pour faire encore plus de lois »)*, conscients qu'ils seront toujours les payeurs : au maître qui demande à l'esclave en pleine guerre de Sécession s'il va choisir les Nordistes ou les Sudistes, il est répondu : : *« Z'avez déjà vu deux chiens s'bagarrer autour d'un os, maître. Eh bien ! les Négros, c'est nous qu'on est l'os. »*

Tounka, Kizzy, George, Tom, Cynthia, la grand-mère de l'auteur, nous racontent la même histoire, à laquelle ils ajoutent celle de leur vie. Cette histoire qu'Alex Haley a entendue dans son enfance est confirmée dans sa partie africaine par le récit du conteur gambien que l'auteur est allé écouter sur place, et dans sa partie américaine par les archives conservées notamment à Washington. *Racines* est la rencontre de deux traditions orales, l'africaine et l'américaine, et leur fusion dans l'histoire. L'histoire du peuple noir. L'histoire de son exil et de son accommodation. L'histoire de sa résistance : résistance active des grands rebelles noirs auxquels chacun se réfère dans le récit (Turner, Toussaint, Prossner, etc.). Résistance passive des masses noires qui brisent les outils et ralentissent les cadences. Résistance plus ambiguë, plus dialectique aussi, face à la religion : l'Eglise chrétienne est celle des maîtres, elle s'oppose à l'islamisme, mais c'est également le lieu où les Noirs peuvent se retrouver ensemble dans la légalité, le lieu où l'on danse, on chante et on s'instruit.

* * *

Racines tient à la fois de l'histoire, de l'anthropologie et du roman. Son importance est en partie liée à l'adoption par l'auteur du concept d'afro-américanité et à la vulgarisation, parfois un peu démagogique, des récentes thèses des historiens radicaux tels que Genovese sur l'esclavage et Gutman sur la famille noire. Le texte peut inciter à l'action, mais aussi à la satisfaction. Son impact dépend de la lecture que l'on en fait. La responsabilité ultime incombe au lecteur qui, s'il est américain, est également un acteur. Tels sont les limites et les pouvoirs de ce livre. Comme le suggère James Baldwin, *Racines* montre *« comment chacun d'entre nous, même inconsciemment, ne peut pas ne pas être le véhicule de l'histoire qui nous a façonnés. Maintenant, mes frères, on peut périr dans ce véhicule, ou on peut au contraire avancer sur la route »*.

PIERRE DOMMERGUES.

★ *Racines*, d'Alex Haley, traduit de l'américain par Maud Sissung. Editions Alta, 476 p., 49 F.

ACCUSÉ DE PLAGIAT

Alex Haley est actuellement pris à partie dans son pays. Il est accusé d'avoir commis un double plagiat pour écrire Racines. *D'une part, envers le roman du Dr Margaret Walker Alexander,* Jubilee, *paru en 1966, et qui retrace l'histoire et la vie des Noirs en Georgie pendant la guerre de Sécession. D'autre part, envers l'ouvrage de Harold Courlander intitulé* The African (l'Africain), *publié en 1967, où l'on voit un jeune Noir capturé par des négriers et conduit aux Etats-Unis.*

De plus, l'envoyé spécial du Sunday Times, *Mark Ottaway, ayant refait l'itinéraire de l'auteur en Gambie, conteste que Haley ait retrouvé trace de ses véritables ancêtres (voir le* Sunday Times *du 10 avril 1977).*

DIPLOMATIE

LA VISITE EN FRANCE DE M. LEONID BREJNEV

LES ALLOCUTIONS A ORLY

M. Valéry Giscard d'Estaing : seules, la France et l'Union soviétique peuvent donner à la détente son sceau d'authenticité

Accueillant M. Brejnev à Orly, lundi 20 juin, M. Giscard d'Estaing a dit :

« *Monsieur le président*, votre arrivée en France, dans la tradition des rencontres « au sommet » entre les hauts responsables soviétiques et français, se situe quelques jours après votre accession à la présidence du présidium du Soviet suprême. C'est pourquoi nous vous accueillons avec toute la considération due à l'éminente fonction que vous occupez à la tête de l'immense et puissante Union *soviétique*.

» Nous nous rencontrons à un moment où de graves problèmes se posent dans le monde : la poursuite de la détente, le danger de la prolifération nucléaire, l'accumulation des armements et le *maintien ici* et là *des situations* de tension.

» En vous recevant, je veux souligner l'attachement de la France à la politique de la détente. Il s'agit pour nous d'un choix réfléchi et durable. Certes, *nous n'ignorons pas la différence* de nos conceptions ni l'attachement que nous éprouvons pour les principes qui sont les nôtres. Certes, nous exerçons chacun la responsabilité de notre sécurité, mais nous savons que la seule alternative de la détente c'est *l'affrontement* et la *destruction* de nos peuples. La détente aujourd'hui est le seul chemin ouvert en direction de la paix et du rapprochement entre les peuples

» Je veux dire aussi, monsieur le président, qu'à la suite de nos rencontres je connais votre engagement personnel en faveur de la détente et l'importance que vous lui donnez dans l'orientation de *la politique de l'Union soviétique*. Seules en Europe, la France et l'Union soviétique peuvent donner à la détente son sceau d'authenticité. Nous parlerons aussi de la coopération économique, scientifique et culturelle, qui se *développe entre nos deux pays*. Nous lui donnerons, j'en suis sûr, une impulsion nouvelle.

» Je vous souhaite, monsieur le président, la bienvenue sur le sol le la France, ce vieux pays qui connaît depuis longtemps le vôtre et aussi ce pays moderne qui compte que nous travaillerons ensemble en faveur de la paix.

» Paix et prospérité au peuple soviétique. »

M. Brejnev : nous devrons beaucoup travailler

M. Brejnev a déclaré notamment :

« Je suis heureux de me retrouver à Paris. Il est toujours agréable de retrouver votre belle capitale, de reprendre contact avec le peuple français. (...) Nous aurons, cette fois aussi, à beaucoup travailler — et à travailler *sérieusement*, — et notre travail, j'en suis certain, sera utile pour un nouveau développement de l'amitié entre nos pays et pour le renforcement de la paix universelle.

» Je suis sûr qu'une grande place sera donnée dans ces entretiens au problème le plus aigu, le plus important de nos jours, celui *de la détente* et *de la garantie* de la sécurité des peuples. J'espère que les résultats seront positifs et serviront la cause de la sécurité internationale. »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Relancer la détente

Rappelant que M. Brejnev *« est à la tête de l'U.R.S.S. depuis treize ans »*, Jean-Pierre Caudron, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, interroge *« est-il populaire ? »*. Il souligne :

« Plus que Khrouchtchev, c'est sûr. Les Soviétiques avaient honte de son laisser-aller, même s'ils l'aimaient pour avoir ouvert les camps. Ils admettent que la politique de détente avec l'Europe et les U.S.A. les rassure tant ils ont la hantise d'une nouvelle guerre. Ils sont ravis de voir Brejnev passer des contrats avec l'Occident et de pouvoir accéder ainsi à une technologie plus sophistiquée et à des biens de consommation mieux élaborés. Mais ils sourient tristement, surtout dans les milieux intellectuels, dès que l'on aborde avec eux le problème des libertés individuelles. A ce sujet, ils ne font pas plus confiance à Brejnev qu'aux autres. »

Edwin Eytan évoque dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO* la politique soviétique au Proche-Orient et l'émigration des juifs d'U.R.S.S. Il écrit à ce propos : *« La répression antijuive risque de s'accroître encore avec la montée de la tension au Proche-Orient et avec le danger de la fin de la politique de détente est-ouest. Les juifs de France vont montrer l'intensité de leurs sentiments à ce sujet au cours de la visite de Brejnev à Paris. Mais de la place de l'Opéra aux oreilles de Brejnev, le chemin est long et, finalement, la plupart des experts croient que la libre circulation et le bien-être des juifs d'U.R.S.S. passent d'abord par la paix au Proche-Orient. »*

LUTTE OUVRIERE, trotkiste, consacre son dossier hebdomadaire à l'*« U.R.S.S. des bureaucrates »*. On y lit que M. Brejnev n'est pas *« le représentant de la bureaucratie qui opprime la classe ouvrière et l'ensemble du peuple d'U.R.S.S. »*. Pour l'hebdomadaire trotskiste, le régime soviétique *« n'a rien à voir avec le socialisme, car la condition d'existence du socialisme, c'est justement la liberté. Et cette absence de liberté, cette répression continuelle, cette dictature n'est et n'a jamais été en rien justifiée par la défense des intérêts de la classe ouvrière. Bien au contraire, c'est l'absence de toute liberté d'expression, c'est la répression la plus féroce qui ont seules permis jusqu'à ce jour à la bureaucratie de garder un pouvoir usurpé à la classe ouvrière qui lui ont permis de garantir ses privilèges. »*

A propos des libertés consenties par le pouvoir soviétique, Michel Gordey relève, dans *L'EXPRESS*, la signature entre la France et l'U.R.S.S. d'un document permettant notamment aux cinq cents coopérants français en Union soviétique d'obtenir des visas à entrées et sorties multiples. *« Deux ans après la signature à grand spectacle des accords d'Helsinki, ce modeste document donne une bonne mesure à la fois de l'état de la détente et de celle des relations franco-soviétiques »*, indique Michel Gordey avant de conclure : *« Le président-maréchal-secrétaire général Leonid Brejnev attache incontestablement, depuis quelques semaines, une certaine importance à la réactivation des rapports entre Paris et Moscou. C'est un signe intéressant, si l'on songe que M. Bruno de Leusse, ambassadeur de France à Moscou, n'a eu, depuis un an, que des contacts purement protocolaires avec ses interlocuteurs. Mais seuls comptent aujourd'hui les résultats. Voici venu le temps du réalisme entre la France et l'Union soviétique. »*

Dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, François Schlosser constate que la *« fameuse force de première frappe »*, *que l'on accusait depuis plusieurs années l'U.R.S.S. de vouloir acquérir, c'est Jimmy Carter qui est en train de la mettre tranquillement en place pour l'Amérique »*. Il poursuit : *« Vue du Kremlin et replacée dans le contexte de cette escalade militaire, l'offensive moralisante de Carter prend ainsi une tout autre dimension. Et c'est précisément ce qui perturbe Brejnev : la détente, dont il a fait l'alpha et l'oméga de ses relations avec l'Ouest, est-elle en train de faire naufrage ? Ce sera le sujet principal de ses conversations avec Giscard d'Estaing. Car l'Europe, dans cette affaire, est aux premières loges, et la France constitue, pour Moscou, un excellent thermomètre. C'est avec elle que Brejnev a inauguré, il y a un peu plus de dix ans, la politique détente. (...) Entretemps, Paris a perdu la vedette : l'Allemagne de Brandt a conclu avec l'Est une série de traités, et l'Amérique de Nixon a entamé avec l'U.R.S.S. le dialogue sur la limitation des armes stratégiques. Brandt et Nixon ont, pendant plusieurs années, tenu les premiers rôles à Moscou. Au moment où cette veine s'épuise, c'est une fois de plus à Paris que Brejnev vient chercher la relance. »*

Avant d'affirmer que *« seuls, sans doute, un gouvernement de programme commun, une France démocratique seront capables de concevoir et d'appliquer une politique dynamique de paix »*, Max Léon assure dans *L'HUMANITE-DIMANCHE* : *« Pour ne pas être le dernier des Mohicans à empoisonner l'atmosphère, le gouvernement giscardien devrait sans plus attendre s'associer sous une forme ou une autre aux mesures concrètes pour empêcher la prolifération des armements nucléaires. La véritable concertation avec l'U.R.S.S., comme avec les autres partenaires de la France, passe par la définition et la réalisation de démarches communes ou parallèles pour confirmer la détente politique, instaurer une plus grande confiance et organiser la réduction des armements de tous types sans mettre en cause la sécurité de personne. »*

Le discours de M. Raymond Barre réaffirmant la continuité gaulliste d'une politique de défense fondée sur la dissuasion rend improbable une *convergence* des points de vue entre l'U.R.S.S. et la France en matière de désarmement. — A. Ch.

DEUX NOUVELLES VOITURES POUR LE CHEF D'ÉTAT SOVIÉTIQUE

A ses moments de loisir à Rambouillet, M. Brejnev a pu admirer lundi deux cadeaux que lui a faits M. Giscard d'Estaing : une Matra Baghera de course, verte et noire, et une voiture tout-terrain Matra Rancho, verte.

Le goût du numéro un soviétique pour les voitures occidentales est bien connu ; il a reçu lors de ses précédentes visites en France une Citroën Maserati et d'autres véhicules que, jusqu'à une date récente, dit-on, il pilotait lui-même dans ses diverses résidences des environs de Moscou.

Quatre conditions de la détente

(Suite de la première page.)

M. Leonid Brejnev aurait alors défini la politique militaire *de son pays comme une politique* seulement *« défensive »*, destinée à prévenir l'U.R.S.S. de *« blessures semblables à celles qu'elle a connues pendant la guerre »*.

En dépit des désirs de M. Brejnev, il est peu probable que les documents, dont la signature clôturera sa visite, contiennent des éléments vraiment nouveaux sur le désarmement. Il est exclu, en particulier, que Paris revienne sur son refus de participer aux négociations de Vienne sur la réduction des troupes et des armements en Europe centrale ou souscrive à la proposition des *pays du pacte de Varsovie sur le* non-recours en premier à l'arme atomique. Le porte-parole de l'Elysée a confirmé, en revanche, *qu'une déclaration séparée serait* consacrée aux problèmes de la non-prolifération et une autre à la définition de la détente. Ces deux textes ont été approuvés *définitivement* lundi par MM. Brejnev et Giscard d'Estaing. Ils constitueront autant d'annexes à une déclaration franco-soviétique plus élargie qui *traitera aussi bien des problèmes* bilatéraux qu'internationaux. Son texte est à peu près au point, bien que certaines difficultés de vocabulaire restent à surmonter dans l'exposé des positions sur divers problèmes internationaux, tels que le Proche-Orient.

Le document sur la non-prolifération, fait-on remarquer, fera une nette distinction entre les usages militaire et pacifique de l'atome. *Intervenant à ce sujet*, M. Brejnev aurait souligné le grand intérêt que l'U.R.S.S. et la France apportent au *développement* de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. *« Il ne doit pas y avoir le monopole d'un Etat sur l'énergie nucléaire pacifique, et elle doit être utilisée dans l'intérêt de tous »*, a-t-il affirmé, selon M. Zamiatine.

Helsinki et la Constitution soviétique

A propos de la détente, M. Brejnev s'est décerné un brevet de satisfaction pour le projet de Constitution dont il a supervisé la préparation. *« L'Union soviétique, a-t-il dit, est le seul pays au monde qui, dans son projet de Constitution, ait inscrit les dix principes de l'Acte final d'Helsinki pour servir de fondement à nos relations avec d'autres Etats. Ceci représente une application pratique de l'Acte final sur une base constitutionnelle. »*

Les problèmes de la coopération industrielle et commerciale n'ont été qu'effleurés lundi. Ils devraient être traités mardi matin avec la participation de M. Barre, qui, en tant que ministre des finances, est aussi coprésident de la grande commission sur la coopération franco-*soviétique*. Une question délicate pourrait être tranchée : celle des taux d'intérêt des crédits gouvernementaux mis par la France à la disposition de l'U.R.S.S. Paris voudrait augmenter légèrement ces taux, mais les Soviétiques ont réservé jusqu'à présent leur réponse.

Les relations industrielles et commerciales feront l'objet d'un texte spécial qui constituera une annexe à l'accord décennal en cours. Ce document posera le principe du triplement des échanges jusqu'en 1979, ce qui nécessitera le déblocage par Paris de nouveaux *crédits* gouvernementaux. Faisant allusion à ces questions, M. Brejnev a affirmé lundi qu'il existait *« la possibilité de signer des accords importants pendant l'actuel quinquennat »*.

Outre ce texte, deux accords-*cadres doivent être signés* : ils concernent la coopération dans le domaine de la chimie et celui des transports. M. Bougaiev, le ministre de l'aviation civile, qui a été ajouté au dernier moment à la délégation soviétique, pourrait *profiter de sa présence à Paris* pour terminer de délicates négociations sur les droits aériens.

JACQUES AMALRIC.

● *Un millier de personnes* ont manifesté contre la visite de M. Brejnev à Paris, au cours d'un meeting organisé lundi 20 juin à la mutualité par le Parti des forces nouvelles (extrême droite). M. Roland Gaucher, porte-parole du P.F.N., a invité à une manifestation, mardi 21 juin, à 18 h. 30, aux Champs-Elysées, malgré l'interdiction de la police.

M. Chirac reçoit M. Brejnev à l'Hôtel de Ville de Paris

M. Leonid Brejnev devait en définitive être reçu à l'Hôtel de Ville de Paris mardi 21 juin, à *19 h. 20. Accueilli par M. Jacques* Chirac, maire de la capitale, entouré des cent huit autres membres du conseil municipal, le chef de l'Etat soviétique devait signer le parchemin qui marquera sa visite, et échanger des cadeaux avec son hôte. Après une réception dans le salon des Arcades, au premier étage de l'Hôtel de Ville, et un bref entretien en tête à tête avec M. Chirac, M. Brejnev quittera la mairie de Paris pour se rendre au Palais de l'Elysée, où M. Giscard d'Estaing offre un dîner en son honneur.

C'est lundi, à 15 h. 20, dans son bureau de l'Hôtel de Ville, que M. Chirac a reçu un appel téléphonique de M. Silioussar, conseiller à l'ambassade soviétique, lui annonçant que M. Brejnev *« était heureux de lui faire connaître qu'il répondrait à son invitation »*. A 14 h. 45, un communiqué laconique de la présidence avait fait savoir : *« Le président Giscard d'Estaing a indiqué à M. Leonid Brejnev que, s'il lui était possible d'aménager son emploi du temps pour rendre visite à la municipalité de Paris, toutes les dispositions seraient prises pour lui faciliter l'organisation de ses déplacements. »*

Ainsi une solution a été trouvée au contentieux protocolaire qui s'était noué la semaine dernière entre la présidence de la République et la mairie de Paris. L'emploi du temps de la visite de M. Brejnev établi par l'Elysée ne prévoyant pas de réception du chef de l'Etat soviétique par la municipalité de la capitale, M. Chirac aurait vu là une *rupture* avec la tradition constante selon laquelle un chef d'Etat étranger en visite officielle est toujours solennellement reçu à l'Hôtel de Ville de Paris. Il aurait alors transmis, jeudi 16 juin, une *invitation personnelle* à M. Brejnev (*le Monde* du 18 juin), et l'ambassadeur soviétique à Paris avait convié le maire de la capitale au déjeuner officiel donné par M. Brejnev mercredi à l'ambassade en l'honneur de M. Giscard d'Estaing et des personnalités françaises.

M. Jacques Chirac n'a toutefois pas été convié au dîner officiel offert mardi à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing.

Il est vrai que le maire de Paris ne figure pas en tant que tel sur l'ordre protocolaire des personnalités. Celui-ci a été établi alors que la fonction de maire de Paris n'existait pas, par un décret du 2 décembre 1958 relatif aux *« préséances dans les cérémonies publiques »*, qui reprend le décret du 16 juin 1907 relatif aux *« cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires dans la métropole »*. Aux termes de ces textes, le *« président du conseil municipal de Paris »* figure au quatorzième rang lorsqu'il s'agit de convocations individuelles. Mais comme au cinquième rang figurent *« les membres du gouvernement »*, l'effectif plus ou moins important de ceux-ci peut décaler d'autant la place des personnalités suivantes. — A.P.

SUR FR 3

La « tribune libre » de M. Glucksmann consacrée à trois dissidents n'a pas été diffusée

La « tribune libre » enregistrée le 17 juin pour FR 3 par M. André Glucksmann avec des dissidents des pays de l'Est n'a pas été diffusée comme prévu le 20 juin, à 19 h. 40, sous le titre « Bonsoir, M. Brejnev » (*le Monde* du 21 juin). En remplacement de l'habituelle séquence de libre parole, la troisième chaîne a diffusé un documentaire sur la Lozère, se contentant d'annoncer que l'intervention de M. Glucksmann avait *dû être « reportée »* au lundi 27 juin, et sans donner de motif à ce report.

Accompagné de son avocat, Me Claudine Sainderichin, et de sympathisants, M. Glucksmann s'était rendu dans l'après-midi du 20 juin auprès de Mme Simone Rozès, président du tribunal civil *de Paris, afin de lui demander*, en référé, de contraindre FR 3 à respecter son programme et ce, sous astreinte de... 10 millions de francs par jour de retard.

Me Raoul Castelain ayant objecté, au nom de FR-3, que, selon la loi du 7 août 1974, les présidents des sociétés de radio et de télévision restent maîtres de leurs programmes, Mme Rozès a rendu sur-le-champ une ordonnance déclarant qu'il n'y avait pas lieu à référé. Elle a indiqué : *« ... Le demandeur ne justifie pas de l'existence d'un droit manifestement incontestable à la diffusion de l'émission à la date du 20 juin 1977, même si, de son point de vue, cette date lui paraît particulièrement opportune. En présence des affirmations contraires des deux parties sur les droits et obligations de chacune d'elles, il y a lieu de constater l'existence d'une difficulté sérieuse... »*

Une soirée antérieurement prévue au Centre Pompidou sur le thème de « L'importance philosophique des radios sauvages », devait fournir dans la soirée du lundi 20 juin, à M. Glucksmann, l'occasion de revenir longuement sur cette affaire de *« censure »*. *« Il entre dans la paranoïa de la radio-télévision française de penser que s'il y avait une émission qui disait un peu de vérité sur M. Brejnev, celui-ci prendrait ses valises »*, a notamment déclaré l'auteur des *Maîtres Penseurs*. *« Au lieu d'expliquer à M. Brejnev que le gouvernement français n'a pas la responsabilité de tout ce qui s'écrit et de tout ce qui se dit, les dirigeants de la troisième chaîne ont expliqué au public occidental ce qu'est la démocratie en Union soviétique. » « L'émission a été interdite en parfaite illégalité »*, a ajouté M. Glucksmann, sans faire état de l'ordonnance rendue dans l'après-midi.

[Le réalisateur de la « Tribune libre », M. Jean-Pierre Alessandri, ne pouvait ignorer ni son contenu ni sa coïncidence avec l'arrivée de M. Brejnev à Paris. Le titre de l'émission ne prêtait d'ailleurs à aucune équivoque. En l'absence de toute information officielle sur les raisons de son report, on ne peut formuler que deux hypothèses : ou bien la direction de FR 3 n'était pas au courant de la teneur de l'émission, ce qui serait étrange ; ou bien elle a cédé à une intervention extérieure, ce qui, pour n'être pas exceptionnel, n'en démontre pas moins les limites de l'indépendance des chaînes. — T. F.]

BIBLIOGRAPHIE

Le combat de Charles Levinson contre la «vodka-colonisation»

« Jeux olympiques de Moscou : les ordinateurs seront américains. » Un titre qui doit faire mal à Charles Levinson. Ce syndicaliste international de haut vol (1) a deux bêtes noires : les multinationales et ceux qui croient à la réconciliation Est-Ouest par le commerce. Cette fois, il a « mis le paquet » pour le dire : près de cinq cents pages sous le titre accrocheur de *Vodka-Cola* (2). Jamais notre auteur n'avait manifesté *un tel acharnement à récolter* les pièces du procès qu'il instruit.

Décidément, après les « *nouveaux* philosophes » qui recrachent leur *marxisme à peine digéré*, voici un « nouveau syndicaliste » qui tourne le dos à la politique de la « détente » telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui.

Il est *moins étonnant en revanche* qu'il vilipende le Gotha du *business*, ce qu'il appelle *l'overworld*, ce monde qui travaille au-dessus des gouvernements et des partis, le « vrai pouvoir », selon lui, qui n'a pour souci que le profit et sait faire plier tout ce qui résiste.

Sans nommer une seule fois Samuel Pisar qui professe, on le sait, des vues diamétralement opposées aux *siennes* (3), *l'auteur intitule son premier* chapitre : « Les profits de la paix », *faisant ainsi écho, pour les* initiés, au titre du livre, *les Armes de la paix*, de M. Pisar.

Quand on veut « faire de l'argent » entre l'Est et l'Ouest, les idéologies crèvent comme des bulles de savon. Du jour où M. Nixon s'est résolu à jouer le grand jeu « capitaliste » avec les Soviétiques, c'est-à-dire à leur fournir des biens de haute technologie, il a non seulement conforté le régime d'en face, estime M. Levinson, mais éprouvé le sien : les bas salaires et l'absence de vrais prix en régime communiste ont conduit les multinationales à s'implanter à l'Est sous une forme ou sous une autre, aggravant ainsi le chômage en *Occident. Il était d'une grande* naïveté de penser que le communisme *pratiqué à l'Est allait s'en* trouver radouci, voire peu à peu « perverti ». *« Nous considérons la détente comme le moyen de créer des conditions plus favorables à la construction pacifique du socialisme et du communisme »*, déclare Leonid Brejnev.

Mieux : pour Charles Levinson, les sociétés multinationales occidentales vont se servir de leur pouvoir sur les décisions d'ordre politique des Etats pour qu'ils soutiennent les régimes de l'Est *tels qu'ils sont*, puisqu'elles ont avec eux une *communauté sans cesse grandissante* d'intérêts économiques et financiers.

*C'est à décrire cet entrelacs d'in*térêts favorisé par l'importance des *crédits accordés à l'Est par les pays* de l'Ouest, que le livre est ensuite largement consacré. Il arrive que cela donne le « tournis ». Le coup de génie a été de transformer les consommateurs des pays de l'Est, financièrement peu intéressants, en *producteurs* peu coûteux si l'on vendait leur fabrication sur les marchés à devises fortes.

Pour la plupart des lecteurs, le prix de cet ouvrage tiendra moins aux considérations sur les techniques nouvelles de coopération économique Est-Ouest qu'à la manière dont les *hommes* s'en servent.

Des centaines de noms défilent, et aussi ces fondations, ces instituts qui de près ou de loin et sous le drapeau de la « détente » servent « objectivement » les intérêts des plus puissants groupes industriels. *Selon Charles Levinson*, « la coopération entre les dirigeants communistes et les « global managers » pour instaurer à l'échelle mondiale une nouvelle république platonicienne, avec une direction élitiste sans contrepoids démocratique, s'est considérablement accélérée ».

Charles Levinson revient aux idées plus générales sur la détente pour rejoindre dans le pessimisme ceux qui ont vu dans la conférence « au sommet » d'*Helsinki* une sorte de « Munich » que prolonge aujourd'hui la *rencontre* de Belgrade. Telle qu'elle a été conçue, la détente sert, selon lui, les *intérêts* limités de groupes et institutions autoritaires et hiérarchiques de l'Est et de l'Ouest et non vraiment la paix, le désarmement et des objectifs sociaux essentiels.

La thèse de Charles Levinson — on ne manquera pas de le lui dire, — taillée d'un seul bloc, comme le personnage, tombe évidemment sous le coup du manichéisme ambiant. Il reflète aussi les tendances protectionnistes des syndicats américains qui ont toujours un peu peur qu'une usine *installée à l'étranger* retire du travail aux ouvriers de Detroit ou de *Seattle. Comme s'il n'y avait qu'un* gâteau d'une certaine taille à se partager. *Comme si les profits réalisés* par les industriels américains ou européens à l'Est ne permettaient pas de nouveaux investissements dans le pays d'origine...

On peut se demander surtout si le développement d'un grave complexe obsidional, — que ne manquerait pas de déclencher le refus d'une coopération économique avec l'Est — pourrait, lui, servir la paix.

Charles Levinson se laisse emporter trop loin par sa passion, mais sa *brutale franchise et surtout la masse* d'informations qu'il a recueillie sur « *global business* » font de *Vodka-Cola* un puissant cocktail.

PIERRE DROUIN.

(1) Secrétaire général, depuis 19[illegible], de la Fédération internationale des travailleurs de la chimie et des industries diverses à Genève (ICE). Docteur en économie et sociologie industrielle.

(2) Stock, 478 pages, 45 F.

(3) Les deux hommes ont dialogué dans notre supplément « Europe » (*le Monde* du 1er octobre 1974).

NID BREJNEV

conditions de la détente

tribune libre » de M. Glucksmann à trois dissidents n'a pas été diff

vinson contre la vodka-colanisat

La politique meurtrière

(Suite de la première page.)

Le malaise est tout aussi perceptible à l'Est, où il entraîne une stagnation des niveaux de vie et parfois de vives contestations, qu'à l'Ouest où il conduit à un niveau élevé de chômage.

Nulle part n'ont été parfaitement maîtrisés les problèmes de la civilisation industrielle. Mettre en harmonie les contraintes qu'elle nous impose et les aspirations des hommes reste l'un des principaux défis de l'époque. Revoir la condition de millions d'hommes condamnés au sous-emploi, avec les conséquences économiques et sociales qui l'accompagnent, les suites que cela entraîne pour eux-mêmes et la société dans laquelle ils vivent, doit être la première préoccupation des responsables.

A ces facteurs s'ajoutent pour l'Europe, outre le problème des matières premières et de leur coût, la découverte récente de son extraordinaire dépendance énergétique. Découverte n'est pas le mot juste puisque des esprits clairvoyants comme Louis Armand n'ont cessé de le dénoncer depuis plus de vingt ans.

Il faut prendre conscience de cette réalité : l'Europe sera économiquement de plus en plus vulnérable. Le coût de l'heure de travail, charges sociales incluses, est le plus élevé du monde. Sa compétitivité est désormais battue en brèche par celle des Etats-Unis, du Japon et de certains pays en voie de développement dont les prix de revient sont très inférieurs aux siens.

***

Dans ce contexte, la France est frappée d'un handicap supplémentaire, géophysique et politique. D'une part, elle est contrainte d'acheter en dollars près de 75 % de son énergie. D'autre part, ses institutions politiques sont bancales. Elles ne peuvent fonctionner harmonieusement que si les majorités présidentielle et législative coïncident à peu près. Système unijambiste puisqu'il ne prévoit pas l'alternance. Chacun a désormais compris que la bipolarisation, supportable en phase d'expansion, favorise les risques de tension, sinon d'affrontement, en période de crise prolongée.

Enfermés dans leur querelles, les Français n'ont pas assez porté attention à l'évolution du monde et à l'intensité des phénomènes de concurrence. Tout se passe comme si, contrairement aux autres peuples, ils n'avaient pas compris que leur niveau de vie et leur avenir dépendaient plus que jamais de leur compétitivité et de leur crédibilité collective, c'est-à-dire de leur détermination.

Le spectacle politique reste affligeant. L'écart est tellement grand entre la réalité et les propos de tribune à travers lesquels chacun joue son rôle de gestionnaire convaincu ou d'opposant systématique, qu'on peut se demander si les hommes politiques sont inconscients ou s'ils préfèrent taire la vérité par peur de déplaire.

Quels que soient les résultats des législatives, les mêmes questions se poseront. Avec quels dollars la France achètera-t-elle son pétrole si le franc perd de sa valeur ? Comment continuera-t-elle à exporter ? Comment assurera-t-elle la compétitivité de ses entreprises si leurs charges sont fortement augmentées ? Comment créer des emplois et maintenir sinon élever le niveau de vie des populations si la crise persiste en Europe et dans le monde ?

***

La majorité colmate les brèches. L'opposition rêve. La majorité n'a pas su prendre la dimension de la crise. Ses divisions, ses querelles naissent en partie de là. Elle n'a pas encore de projet global capable de la rassembler et de la dynamiser.

L'opposition récite un bréviaire rédigé en 1972. Comment peut-on proposer aux Français un programme qui dépend entièrement, de l'aveu même de ses auteurs, de la réalisation d'un taux de croissance élevé, alors que l'unique question qui se pose résulte de la nécessité de concevoir et d'appliquer une nouvelle politique économique et sociale fondée sur une expansion limitée ?

L'espoir ne peut naître du mensonge. La crise actuelle est non seulement la plus grave que nous ayons connue depuis trente ans, mais elle se poursuivra sous une forme ou sous une autre. La voie du redressement est difficile à prendre, contraire aux habitudes acquises. Elle est cependant nécessaire.

Puisque aucun parti, aucune coalition n'envisage d'appliquer une politique adaptée aux réalités de la crise et puisqu'il sera de plus en plus difficile de gouverner une moitié de la France contre l'autre, puisque les effort à demander à la nation nécessiteront inévitablement l'adhésion, la contribution et la participation active de tous, chaque parti doit dépasser sa propre frontière idéologique et accepter de s'engager dans une action commune.

Evoquer une pause politique en période préélectorale est sans doute déconcertant. Mais si l'on ne peut espérer convaincre, il faut au moins inciter à la réflexion. La France est à la croisée de ses destins. Chaque jour compte. La nécessité d'appeler au gouvernement toutes les formations responsables s'imposera tôt ou tard et quel que soit le résultat des élections, si l'on veut éviter l'aventure.

***

Trois hypothèses s'offrent à nous :

— La majorité actuelle remporte les élections de 1978. Cette victoire ne pourra être acquise qu'avec une avance légère. Aucune politique de redressement de grande ampleur ne pourra être décidée et appliquée à l'ensemble des Français contre la volonté de la moitié d'entre eux, qui, une fois de plus, aura connu la défaite. A moins d'accepter le risque d'accroître les rancœurs et de pousser les tensions jusqu'au point de rupture, l'action gouvernementale devra s'appuyer sur un vaste consensus national.

— L'opposition gagne de justesse Dès lors, de deux choses l'une : accédant au pouvoir pour la première fois depuis vingt ans, elle sera tentée de prendre une hypothétique revanche. Elle s'enfermera sur elle-même et, poussée par les difficultés du moment, se lancera dans une fuite en avant dont l'issue pourrait être le pire. Ou bien, consciente de sa fragilité et prenant la mesure de ses responsabilités nationales, elle cherchera à asseoir son autorité sur un accord plus large.

— L'opposition gagne largement. Ce sera alors l'ivresse de la victoire. Le vote favorable d'une vaste partie du pays confortera la gauche dans ses analyses. Forte d'un appui massif, elle ne mettra pas en cause l'irréalisme d'un programme qu'il faudra de toutes manières appliquer suivant les engagements pris. Mais les élans idéologiques n'ont jamais suffi à eux seuls à maîtriser les problèmes économiques et les problèmes énergétiques. L'implacable logique des faits s'imposera progressivement. Le rétablissement des équilibres commande une rigueur qui ne se retrouve pas nécessairement dans la relance à tout prix ou dans les bouleversements structurels. Face aux difficultés, comment tiendra le ciment du programme commun ? Le seul moyen pour la gauche d'éviter l'engrenage réactionnaire sera alors d'obtenir un plus large consensus. Bien que l'histoire ne se répète pas mais bégaie, comme disait Churchill, noublions pas que Hitler est né de la crise de 1930.

***

Quel que soit le résultat des élections, une pause politique s'annonce donc nécessaire. Mais constater le fait ne suffit pas pour faire évoluer les esprits, dépasser les clivages et les habitudes politiciennes.

A certaines heures de la vie des hommes ou des peuples, la vérité est perçue comme chimérique parce qu'elle étonne ou dérange. Je n'ai jamais pensé qu'il fallait y trouver raison de se taire.

Cette nécessité d'un consensus national pour adapter le pays à ce qu'est devenu le monde s'imposera obligatoirement un jour. Mais il faudra auparavant que soit mis un terme aux pratiques par lesquelles la politique se fait meurtrière.

PIERRE SUDREAU.

● *Dans l'hebdomadaire « Démocratie moderne »,* organe du C.D.S., M. Jean Francou, sénateur des Bouches-du-Rhône, secrétaire national du Centre des démocrates-sociaux, propose à toutes les formations politiques de conclure *« un pacte national pour les rapatriés ».*

La nationalisation du secteur bancaire privé changerait les règles du jeu

affirme M. Lauré, président de la Société générale

« *La nationalisation du secteur bancaire privé changerait-elle les règles du jeu ? Je pense que oui* », a affirmé lundi 17 juin M. Maurice Lauré, président de la Société générale, au cours de la première conférence de presse que cet établissement nationalisé ait jamais tenue pour présenter ses résultats annuels. « *Si le secteur privé, dont l'existence permet de préserver le libéralisme, disparaît, le contrôle de l'Etat pèsera sur l'ensemble du crédit* », a ajouté M. Lauré.

L'année 1976 a été bonne pour la Société générale, dont le bénéfice s'est élevé à 232 millions (contre 146 millions de francs en 1975) pour la maison mère et à 397 millions de francs (contre 176) pour l'ensemble du groupe. Cette nouvelle amélioration a été obtenue grâce à une vive progression des crédits distribués (+ 17,3 % contre 14,9 % précédemment), qui a privilégié les crédits désencadrés (exportation principalement) et à un ralentissement de l'augmentation des frais généraux. La Société générale garde le premier rang en France pour les émissions d'obligation (12 % du total) et pour le crédit-bail immobilier, dont l'encours dépasse 4 milliards de francs (dont 3 milliards de francs pour SOGEBAIL). M. Lauré a précisé enfin que le coût des vols dans les salles de coffres à Nice et à Paris et celui des mesures de protection supplémentaires s'étaient élevés à 70 millions de francs en 1976.

M. LE PEN : la France débordée par l'afflux des étrangers !

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a pris la parole lundi soir 20 juin à Marseille, au cours d'une réunion « *préélectorale* ». Il a notamment déclaré : « *Si l'on n'y prend pas garde, la France sera bientôt débordée par l'afflux des étrangers. Ce débordement s'effectue selon une loi quasi météorologique, de hautes pressions démographiques se déversant sur cette zone de basses pressions qu'est l'Europe et le monde blanc. Je mets au défi le gouvernement de dire, à 1 million près, combien il y a d'immigrés en France. Pour ma part, j'estime qu'il y en a 6 à 7 millions.*

● *La « Pensée nationale »,* revue nationaliste, dénonce, dans une déclaration publiée lundi 20 juin, l'attentat perpétré dimanche 19 juin contre les locaux du mouvement l'Œuvre française (organisation d'extrême droite que préside M. Pierre Sidos) et s'inquiète de la « *recrudescence des actes terroristes commis par des irresponsables dont l'impunité est intolérable* ».

POLITIQUE

APRÈS LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Le P.C. fait reporter une réunion sur l'actualisation du programme commun

« *Nous ne cherchons ni monopole ni position dominante* », a déclaré à Lille M. Gustave Ansart, membre du bureau politique du P.C.F. En revanche, les dirigeants communistes ne sont pas sûrs de pouvoir en dire autant de leurs alliés socialistes. Le ton employé par M. Mitterrand au congrès de Nantes leur a déplu, de même que son injonction aux négociateurs socialistes pour qu'ils persuadent le P.C.F. et le M.R.G. d'en avoir terminé avec l'actualisation du programme commun avant le 14 juillet.

Le parti communiste n'est pas le CERES, et il n'entend pas laisser le premier secrétaire du P.S. lui imposer sa loi. Le bureau politique l'a clairement manifesté lundi 20 juin, en décidant de faire reporter la réunion du groupe de travail chargé d'actualiser le programme commun. Le comité central du P.C.F. aura donc, jeudi 23, l'occasion de se pencher, une fois de plus, sur la question des relations avec ses alliés.

Le P.C.F. pouvait d'autant moins éviter de donner ce « coup d'arrêt » qu'il sait que l'approche des échéances électorales rendra de plus en plus délicate l'ouverture de ce type de débats entre partenaires de l'union de la gauche. Or l'objectif prioritaire des communistes est à présent le premier tour des élections législatives, au moins aussi important à leurs yeux que le résultat final. Ils doivent absolument limiter l'écart qui s'est creusé entre eux et le P.S., et les résultats des élections municipales leur donnent bon espoir d'y parvenir. Encore faut-il qu'ils affirment nettement leur originalité au sein de la coalition nouée autour du programme commun. C'est à cela que s'est attaché le bureau politique et que s'attachera certainement le comité central. — T. P.

Le bureau politique du P.C. : une attitude préoccupante

Le bureau politique du P.C.F., qui a siégé lundi 20 juin, a publié une déclaration qui précise : « *Le bureau politique du parti communiste français a pris connaissance des propos tenus par François Mitterrand à Nantes sur les problèmes de l'union de la gauche.*

» *En même temps qu'il donnait un tour agressif à ses déclarations à l'égard du P.C.F., François Mitterrand a exprimé son intention d'en finir dans la hâte avec les discussions sur l'actualisation du programme commun et de limiter celle-ci. Une bonne actualisation est pourtant nécessaire pour préciser les objectifs et les moyens qui permettront au gouvernement de la gauche de répondre aux besoins pressants des travailleurs et du pays. Le parti communiste français a, pour sa part, mis à jour et fait connaître ses propositions avant les discussions actuelles. A l'opposé, François Mitterrand entend conclure d'urgence pour se consacrer à « compléter sur de nombreux points le programme du parti socialiste » en automne. Cela aboutirait à laisser en dehors de l'actualisation du programme commun des questions essentielles sur lesquelles des engagements clairs doivent être pris en commun avant les élections.*

» *Cette attitude est d'autant plus préoccupante que, dimanche, Marie-Thérèse Goutmann, présidente du groupe communiste au Sénat, maire de Noisy-le-Grand, membre du comité central, et Paul Fromonteil, membre du comité central — candidats de la gauche au second tour des élections qui se sont déroulées respectivement à Noisy-le-Grand et à Châtellerault, — ont été privés d'une partie des suffrages socialistes, ce qui a permis l'élection de la droite. Ils avaient pourtant été désignés au premier tour par le suffrage universel comme les candidats sur lesquels devaient se réunir toutes les voix de la gauche au second tour. Ce fait, qui est en contradiction totale avec le comportement de l'électorat socialiste observé lors des récentes élections municipales, pose une question politique sérieuse concernant l'attitude du parti socialiste.*

» *Dans ces conditions, le bureau politique a informé le parti socialiste, ainsi que le Mouvement des radicaux de gauche, qu'il demandait le report de la réunion de travail des trois partis prévue mardi 21 juin, afin que le comité central — dont la réunion aura lieu jeudi 23 — puisse examiner ces questions avant la réunion du groupe de travail sur l'actualisation du programme commun prévue le même jour à 17 heures, à laquelle sa délégation participera.* »

M. ANSART ABANDONNE LA DIRECTION DE LA FÉDÉRATION DU NORD DU P.C.F.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Gustave Ansart, députés du Nord, membre du bureau politique du P.C.F., abandonne la direction de la Fédération communiste du Nord, dont M. Alain Bocquet, adjoint au maire de Lille, devient le premier secrétaire. Ce changement a été entériné par la conférence fédérale qui vient de se tenir à Lille et au cours de laquelle M. Gustave Ansart a évoqué l'actualisation du programme commun et les nationalisations :

« *Il faudra développer*, a-t-il dit, *une participation sans précédent de tous les travailleurs à la vie politique et économique. La participation cessera d'être un slogan de propagande pour devenir le but du plus grand nombre. Nous ne voulons pas entrer dans la querelle des mots. On oppose l'autogestion à notre mot d'ordre de gestion démocratique. S'il s'agit d'associer le plus largement et le plus démocratiquement possible les travailleurs à la gestion des entreprises, il ne doit pas y avoir de difficultés à s'entendre. Nous sommes contre l'étatisation. (...) Le changement démocratique se fera avec les communistes à leur place, ou il ne se fera pas. Le parti communiste demande toute sa place, mais rien que sa place. Nous ne cherchons ni monopole ni position dominante.* »

M. MITTERRAND : que le parti communiste prenne le temps de la réflexion.

M. François Mitterrand, qui était lundi 20 juin l'invité du journal d'Antenne 2, a évoqué la décision du P.C.F. de faire reporter la réunion du groupe de travail chargé de l'actualisation du programme commun. Il a déclaré :

« *Il s'agit peut-être d'un malentendu (...). Nous socialistes, nous prenons cela du bon côté, nous pensons qu'il est peut-être très sage et très bon que le parti communiste prenne le temps de la réflexion.*

» *Il ne faut pas laisser traîner les discussions sur l'actualisation du programme commun au-delà du raisonnable. Il ne serait pas compréhensible de discuter de l'actualisation du programme commun, qui est un acte secondaire, plus longtemps que pour faire le programme commun. D'autre part, il ne faudrait pas que l'on se trompe, nous ne ferons pas un deuxième programme commun avant d'avoir commencé d'exécuter le premier.*

» *Lorsque nous avons été l'objet, dans les dernières semaines, de beaucoup de critiques de Georges Marchais (...), nous en avons pris de la graine quand cela nous paraissait judicieux. Lorsque cela nous paraissait excessif, nous n'avons pas demandé de report de réunion. Mais nous comprenons que le parti communiste agisse comme il l'entend dans la mesure où nos deux partis doivent se respecter.* »

M. Mitterrand a ajouté que « *l'intérêt éminent qu'il porte au programme commun ne lui fait pas oublier* » son propre parti.

ERRATUM. — Dans l'article intitulé « Deux partis dans le parti ? » (*le Monde* du 21 juin, page 10), il fallait lire : que M. Chevènement avait établi une différence entre « un courant et un sous-courant », et non pas entre « un courant et un sans-courant ».

M. MARTINET : il n'y a rien de très grave entre les communistes et nous.

M. Gilles Martinet, qui siégeait au secrétariat national du P.S. jusqu'au congrès de Nantes (le nouveau secrétariat sera formé mercredi), a déclaré, lundi 20 juin, au micro de France-Inter : « *La réalité, c'est que nous souhaitons que l'actualisation du programme commun ne dure pas plus longtemps qu'il n'en a fallu pour établir le programme lui-même, c'est-à-dire qu'elle se termine au mois de juillet, et que les communistes posent, eux, beaucoup de questions qui rendent peut-être ce délai difficile à tenir, mais je ne crois pas qu'il y ait quelque chose de grave entre les communistes et nous, en ce moment.* »

A Domme (Dordogne)

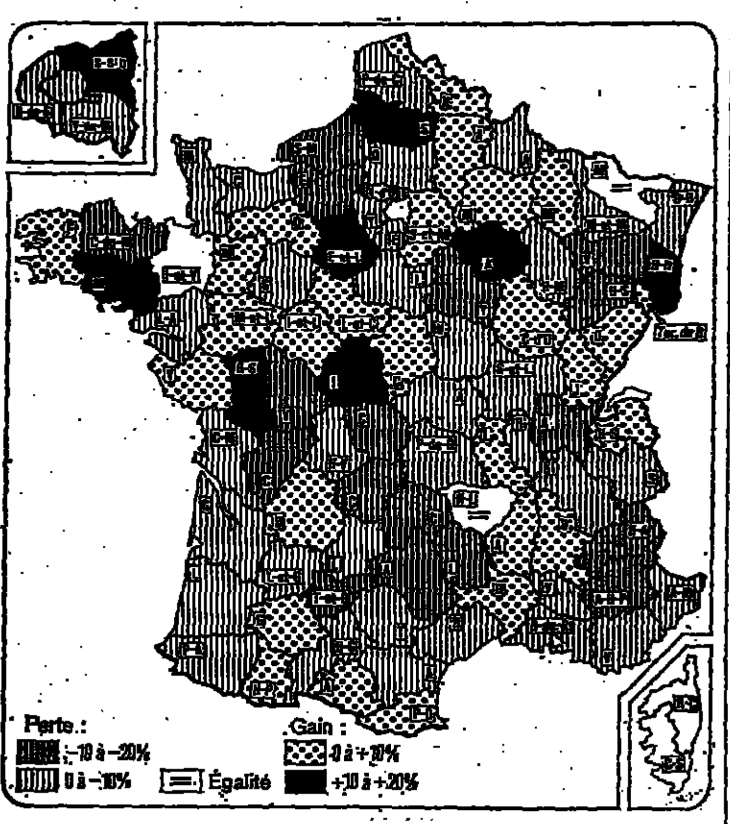
UN CONSEILLER GÉNÉRAL SOCIALISTE PASSE AU R.P.R.

(De notre correspondant.)

Périgueux. — M. Alain Bournazel, conseiller général socialiste de Domme (Dordogne), ancien membre du CERES, vient de faire connaître qu'il passait au R.P.R. Il a déclaré : « *Aujourd'hui, le Rassemblement pour la République constitué autour de Jacques Chirac défend les valeurs essentielles de notre vie politique... Il refuse la fuite, la fatalité et l'aventure. Il ouvre une troisième voie entre le conservatisme et le collectivisme.* »

Au P.S. M. Bournazel reproche « *son alliance de plus en plus étroite avec le parti communiste et l'éloignement progressif des objectifs qu'il prétend atteindre* ».

L'évolution des suffrages du CERES



Cette carte fait apparaître l'évolution des suffrages de la minorité du parti socialiste (le CERES) entre le congrès de Pau (février 1975) et celui de Nantes. Le pourcentage de hausse ou de baisse a été calculé à partir du vote indicatif des fédérations départementales, traduit en mandats nationaux, publié dans l'Unité *datée 17-23 juin.*

Du fait de la division de la Corse en deux départements, il n'est pas possible d'avoir une base de référence pour le calcul de l'évolution des suffrages. D'autre part, les résultats d'Ille-et-Vilaine n'apparaissent pas. La fédération départementale, où le CERES était majoritaire en 1975, a en effet décidé de s'abstenir lors du congrès de Nantes. Enfin, dans les Pyrénées-Atlantiques, le recul du CERES est de 0,3 % et non de 3 %, comme nous l'avons indiqué par erreur dans le Monde *du 17 juin.*

M. Soisson propose une « rencontre » aux formations de la majorité

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a présidé lundi soir 20 juin à Evreux la convention départementale de sa formation. A cette occasion il s'est adressé aux formations de la majorité et leur a proposé « *une rencontre afin qu'un accord soit trouvé, autour du gouvernement, sur un véritable programme* ». Il a affirmé : « *La majorité ne saurait se limiter à un syndicat des sortants, à une simple coalition électorale. Elle doit proposer des perspectives définies qui puissent porter l'espoir des Français.* »

Répondant, sans le nommer, à M. Jacques Chirac, qui avait déclaré dans une interview à l'hebdomadaire *le Point* (*le Monde* du 21 juin) que M. Giscard d'Estaing n'est plus le chef de la majorité, M. Soisson a noté : « *Il est nécessaire de défendre les institutions qui ont fait la force de notre pays. Ce n'est pas aller dans ce sens que de considérer que le président de la République doit lier son sort au maintien de telle ou telle majorité parlementaire. Georges Pompidou ne l'avait jamais fait. Une telle attitude n'implique pas, bien sûr, au contraire, que le président de la République n'indique pas, le moment venu, le bon choix pour la France. Il le fera et, derrière lui, autour du gouvernement, la majorité gagnera les prochaines élections.* »

AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les comités communistes pour l'autogestion souhaitent l'union des partis d'extrême gauche

Pour créer les conditions d'un comportement unitaire du courant révolutionnaire aux prochaines élections législatives, le collectif national des comités communistes pour l'autogestion a publié, vendredi 17 juin, une lettre ouverte aux organisations d'extrême gauche. Le texte, qui, dans l'esprit de ses auteurs, doit servir de base à des « *contacts exploratoires* », précise notamment :

« *Les partis bourgeois ont perdu la majorité. Ils s'affrontent d'une façon de plus en plus ouverte sur les moyens de maîtriser la société. Les partis réformistes ont rallié les votes de la grande masse des travailleurs. Mais près d'accéder au gouvernement, ils multiplient les assurances à destination de la bourgeoisie. Les listes « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » ont manifesté la présence unitaire de l'extrême gauche révolutionnaire et malgré leurs limites, ont permis à un courant ouvrier non négligeable d'exprimer sa défiance par rapport à l'union de la gauche. Les listes écologiques ont cristallisé des courants contestant les conditions de vie créées par le capitalisme et n'acceptant pas les réponses proposées par les réformistes.*

» *Les révolutionnaires ont ainsi une responsabilité nouvelle. Il ne peut s'agir de se placer simplement au plan propagandiste, mais d'agir et de s'organiser pour contribuer à construire une alternative politique et organisationnelle au réformisme. (...)*

» *Il est vraisemblable que par ailleurs, seront présentés des candidats représentatifs de mouvements spécifiques, écologique, femmes, homosexuels, ou nationalitaires, qui veulent intervenir sur le champ politique. (...)*

» *Nous sommes quant à nous favorables à de telles candidatures s'inscrivant dans une perspective anticapitaliste. Elles ne devraient pas, à notre avis, être contradictoires à des candidatures révolutionnaires.* »

PARIS

M. Henri Fiszbin dénonce de nouveau la « démagogie électorale » de M. Jacques Chirac

M. Henri Fiszbin, député et conseiller de la capitale, secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., dressant, lundi 20 juin, au cours d'une conférence de presse, le bilan des cent premiers jours de M. Jacques Chirac à la mairie de Paris, a qualifié de « démagogiques et illusoires » les mesures prises et proposées par le député de la Corrèze.

Après avoir souligné la continuité qui existe entre l'encadrement administratif de la municipalité parisienne et l'ancienne organisation préfectorale, M. Henri Fiszbin a déclaré :

« *Au moment où les formations de la majorité giscardienne s'efforcent de donner l'apparence d'une différenciation politique entre elles, au moment où le R.P.R. de M. Chirac ne recule devant rien pour faire croire qu'une autre politique pourrait, sous son égide, être mise en œuvre sans changement de majorité, l'exemple de Paris démontre de manière irréfutable le caractère illusoire et manœuvrier de ses promesses. Aucun des grands problèmes de Paris n'a, à ce jour, bénéficié, ne serait-ce que de l'ébauche des solutions novatrices et efficaces dont la capitale a absolument besoin. Tout continue comme avant, pire qu'avant.*

» *M. Chirac, comme M. Barre, paie en monnaie de singe. Il n'a rien à dire de neuf mais il fait beaucoup de bruit. Il s'attribue ce qui était déjà décidé par l'ancienne administration préfectorale, multiplie les grandes déclarations d'intention, n'hésite pas à faire des promesses parfaitement irréalisables parce qu'elles sont incompatibles avec la politique gouvernementale qu'il soutient au Parlement. C'est le cas par exemple des dix mille logements sociaux annoncés à grand fracas et pour le financement desquels il envisage d'hypothéquer les biens immobiliers de la Ville de Paris. En tout cas, aucune réelle précision n'a encore été donnée sur la source de financement miraculeuse qui permettrait de construire ces logements au moment où les dotations budgétaires pour la construction d'H.L.M. locatives sont diminuées par le gouvernement de 18 %...* »

Evoquant ensuite le rôle et le fonctionnement des commissions d'arrondissement qui doivent, pour la plupart, tenir leur première réunion cette semaine, M. Fiszbin a précisé : « *Partout les candidats de M. Chirac ont été portés à la présidence par des majorités composées de personnalités désignées par le maire ; ce seul fait suffit à porter sur ces organismes consultatifs un discrédit dont ils ne pourront pas se relever. La seule préoccupation de M. Chirac est d'utiliser la mairie de Paris comme point d'appui des objectifs politiques du R.P.R. et de toute la majorité en vue des prochaines échéances électorales. En cela, M. Chirac joue en duplex avec M. Barre le rôle du parfait compère : le premier ministre au gouvernement multiplie les promesses sans lendemain et les déclarations sans engagement. Le maire de Paris procède exactement de même. Ses coups publicitaires n'ont d'autre raison et d'autre but que de semer illusion et confusion jusqu'aux prochaines élections.* » — J.-M. C.

LES DÉBATS DU CONSEIL DE PARIS

Un concours d'architectes pour le marché Saint-Quentin

Le Conseil de Paris examinera au cours de sa séance du jeudi 23 juin plusieurs questions posées par les élus de la capitale au maire et au préfet de police, notamment à propos du projet de centrale nucléaire à Nogent-sur-Seine, de l'aménagement du marché Saint-Quentin dans le dixième arrondissement et de la propreté dans la capitale.

Un concours d'architectes va être lancé par la Ville de Paris pour la reconstruction du marché Saint-Quentin, dans le dixième arrondissement. Le programme d'aménagement mis au point par les services de la Ville, en accord avec les marchands qui occupent actuellement la vieille halle, est le suivant : deux étages de sous-sol pour parkings et resserre ; au rez-de-chaussée le marché ; au premier étage des salles de sport dont un gymnase de 800 mètres carrés et des salles réservées aux activités culturelles et sociales de l'arrondissement. Au deuxième étage une crèche.

Au cœur du dixième arrondissement, à proximité des gares du Nord et de l'Est, sur un terrain de 2 500 mètres carrés, limité par le boulevard Magenta et les rues de Chabrol et des Petites-Hôtels, se dresse le marché Saint-Quentin dont la construction date de 1866. Il est aujourd'hui en très mauvais état. Le Conseil de Paris avait adopté un premier projet de rénovation le 5 décembre 1973. L'ensemble comprenait un hôtel trois étoiles de trois cent soixante-cinq chambres, une crèche, une salle de sport et un marché s'étendant sur une superficie de 1 750 mètres carrés. Le 20 décembre 1973, le Conseil de Paris approuvait le bail administratif à passer pour la reconstruction avec la Société Suisse de participation hôtelière (S.P.H.). Le permis de construire était délivré le 10 avril 1975.

Par lettre du 16 janvier 1976 la S.P.H. informait le préfet de Paris que, par suite des circonstances économiques, elle ne pouvait trouver les garanties bancaires nécessaires et qu'il ne lui était plus possible d'espérer une rentabilité suffisante de l'opération. Aucun commencement de travaux n'étant intervenu au 10 avril 1976, le permis de construire s'est trouvé frappé de caducité.

L'administration décidait alors de revenir à la formule traditionnelle d'une opération publique, réalisée par la Ville sur ses ressources budgétaires. Le nouveau projet, pour tenir compte du plan d'occupation des sols de la capitale, est moins dense, mais prévoit la destruction complète de la halle.

La politique suivie pour ce marché n'est donc pas la même que celle engagée par le maire de Paris pour le carreau du Temple qui, lui, doit être restauré. L'affaire sera menée rondement puisque des crédits d'études vont être débloqués par le Conseil de Paris et que les premiers travaux pourraient commencer, selon la municipalité, au mois de septembre 1979.

JEAN PERRIN.

Propreté bien ordonnée...

Paris n'est pas net. La nouvelle municipalité annonce qu'elle lancera à l'automne une *grande campagne* de propreté. L'adjoint au maire chargé d'animer et de contrôler l'activité *des services concourants* à la propreté de la capitale, M. Gilbert Gantier, nous a déclaré : « *Il ne peut y avoir de solution miracle.* » M. Pierre Récamier (Union pour Paris) demandera, jeudi, *comment on* peut « *concevoir la participation des habitants* » à cette entreprise. Deux premières préoccupations : la rue et les murs.

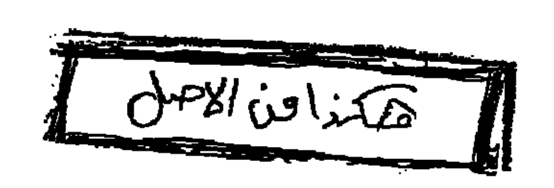
Deux mille cinq cents éboueurs le matin, balayeurs l'après-midi ; deux mille cinq cents balayeurs pour 8 290 000 mètres carrés de trottoirs. Un budget qui représente 260 millions de francs. L'insuffisance d'effectifs, certes, mais la négligence des Parisiens aussi font que Paris n'est *pas propre* : « *Les gens ne jettent les papiers dans des corbeilles que si elles sont à moins de 20 mètres d'eux. Sinon, le trottoir, au mieux le caniveau.* » Dix mille corbeilles à Paris, mais mal réparties. Incohérence ? « *Tout vaut mieux que rien* », dit M. Pierre Roger, directeur du centre d'*action pour la propreté de* Paris. La collecte par sac, adoptée spontanément par certains immeubles, pourrait être généralisée à partir du 1er novembre 1977. Son coût, estimé à 60 millions de nouveaux francs, grèverait lourdement le budget de la municipalité de Paris consacré à la collecte et au traitement des ordures (de l'ordre de 340 millions de francs).

Deux cent cinquante mille chiens parisiens. « *Un sujet explosif* », dit M. Gantier. Verbaliser (120 francs la contravention, comme le prescrit le règlement sanitaire), provoquerait une émeute... Alors, M. Gantier veut éveiller le *sentiment de responsabilité du* premier coupable : le maître. Tatouage des chiens « *pour établir un lien juridique entre l'animal et son maître* » ; médaille de l'année (l'argent *collecté serait directement affecté* au nettoyage). Il ne désespère pas d'amener les Parisiens au *caniveau...*

45 000 mètres carrés d'affichage « sauvage » pour les *seules élections municipales.* En lambeaux ou entiers, les uns sur les autres, sur les réverbères, les monuments, les palissades, *les gouttières* : il a autant été collé pendant ces quelques semaines que pendant *toute une année. Il en coûte* 110 francs pour désafficher à la vapeur un mètre carré de mur, et il faut une heure trente de travail ; 120 *francs* pour effacer un graffiti de même importance. Il est onéreux de *retirer la parole aux murs...*

E. B.





DÉFENSE

POINT DE VUE

Pour une défense populaire, non nucléaire

Par ALAIN JOXE (*)

LES « buts de guerre » et par conséquent les grands traits d'une politique de défense sont toujours fixés par l'autorité politique. Quand les militaires ont l'air d'influencer la politique de défense, c'est qu'ils agissent en politiciens. C'est là un point de vue purement clausewitzien. La gauche devrait poser les principes de sa politique de défense sans accepter l'infiltration des arguments militaires techniques à ce niveau. Ce n'est pas toujours facile, surtout quand on invite les militaires de gauche à donner leur point de vue en matière de politique de défense. Cette consultation a peu à peu dominé la réflexion du parti socialiste et a abouti à un collage prématuré entre deux écoles de pensée : celle de la dissuasion populaire et celle de la dissuasion nucléaire, qui est, à notre avis, incompatible avec la première.

Le ralliement de la gauche à l'arme nucléaire est destiné à « ne pas faire de vagues dans l'armée » : c'est l'équivalent exact, avec toutes les différences qui existent entre nos deux pays, du ralliement d'Allende aux exigences de l'armée chilienne et de la démocratie chrétienne à la veille de sa prise de pouvoir. La politique de défense de la gauche devrait avoir pour principal objectif d'assurer la *sécurité populaire* pendant l'expérience de transformation des structures annoncée par le programme commun. Le ralliement à la « bombe » ne couvre pas du tout cet objectif, au contraire. Il se fait sans débat dans une précipitation que ne justifie même pas la proximité des élections. En effet, il y a une grande différence entre la nécessaire mise à jour d'une politique économique et la mise à jour d'une politique de défense : si la gauche gagne les élections, elle doit immédiatement gérer l'économie capitaliste, mais elle ne doit pas immédiatement entrer en guerre. On peut prendre sans catastrophe le temps d'une réflexion plus approfondie et éviter des reniements irréversibles. C'est non seulement la politique mais la politique à long terme qui doit guider la politique de défense.

Les objections contre une « dissuasion nucléaire de gauche » ne sont en effet pas fondamentalement morales, mais essentiellement politiques. On les résume ici brièvement :

1) La bombe exige que la décision de massacre soit concentrée entre les mains d'un seul homme. Cette décision n'est pas « démocratisable » : même si l'on désigne un « collège » nucléaire pour contrôler cette dictature présidentielle, ce n'est qu'une bureaucratisation, du reste paralysante. La décision en outre est incompatible avec un soutien internationaliste et même avec une diplomatie progressiste. Un président nucléaire crédible cesse d'être un homme de gauche. Il perd donc ses propres forces ;

2) Si l'on fonde la défense sur la dissuasion nucléaire, c'est la sécurité des armes de dissuasion qui devient le véritable objet de la défense au lieu que ce soit la sécurité du peuple. La multiplication des « points sensibles » nucléaires, le quadrillage de la population, la lutte contre l'ennemi intérieur, deviennent des tâches *logiques* des militaires. Ce qui, pour les militaires, n'est peut-être qu'un moyen est une fin pour la droite. Grâce à la *peur* d'une guerre impossible, elle met en place un système politique efficace contre les mouvements populaires possibles. Ce système est contradictoire avec le développement d'une force de dissuasion populaire de base.

Une escalade

3) Depuis dix-sept ans qu'elle a la bombe, la France n'a une défense nucléaire qu'en apparence. En y renonçant maintenant, la gauche ne renoncerait encore à rien qui ait fait ses preuves pour le maintien de l'indépendance nationale. C'est seulement cette année, avec le quatrième sous-marin nucléaire, que la France dispose du début d'une force nucléaire invulnérable, mais elle n'est même pas autonome : elle dépend des Américains pour l'alerte et le guidage par satellite, et pour longtemps.

C'était la *politique* (populaire) de de Gaulle qui donnait à la bombe françai· l'apparence d'une réalité militaire. C'est la politique française anti-blocs que les Américains et les Soviétiques attaquaient alors, en attaquant la bombe. Aujourd'hui, tout le monde accepte notre force nucléaire, plus réelle que sous de Gaulle, parce qu'elle nous lie politiquement. Ni les Américains ni les Soviétiques ne sont favorables à l'autodétermination des peuples en Europe : ils l'ont montré en Tchécoslovaquie et au Portugal. La bombe est une garantie de paralysie des forces populaires, car c'est un instrument de démobilisation de la volonté de défense. Et les puissances du *statu quo* s'en félicitent.

4) En se ralliant à l'arme nucléaire, on ne se rallie pas à une arme qui existe en stock, mais à un projet d'armement à la veille d'une escalade et qui menace d'envahir tout le champ scientifique, économique et militaire.

Un instrument idéologique

Après le ralliement récent du parti communiste, le général Méry a ouvert les dossiers. Le gouvernement a prévu dès janvier le satellite autonome et bien d'autres choses encore qui sont à l'imitation du système américain et préfigurent des sous-traitances (missiles de croisière, fusées nucléaires sur navires de surface, AWACS français, etc.). Devant ces dossiers, qui comportent des engagements budgétaires considérables, un gouvernement de gauche sera entraîné dans une logique proliférante et devra mettre sous le boisseau son projet — bien moins coûteux, mais sur lequel il faudrait réfléchir davantage — de force de dissuasion populaire. L'entraînement vers l'armée de métier, souhaité par la droite, se fera irrésistible et la militarisation déformante de l'économie et de la r[illegible]rche se poursuivra.

5) La bombe n'est plus un intérêt réel d'une fraction (gaulliste) de la bourgeoisie, avec qui l'alliance serait possible. C'est un instrument idéologique pour l'ensemble de la bourgeoisie française. Le ralliement à la dissuasion nucléaire ne fonde pas une alliance de classe nouvelle. En acceptant le fétiche nucléaire — dans le style gaullien pour le P.C., dans le style giscardien pour le P.S., — la gauche fait une opération électorale, mais n'étend pas les alliés de la classe ouvrière et ne renforce pas l'unité populaire.

6) Les scénarios catastrophiques qui justifient le ralliement à la bombe nucléaire sont eux-mêmes des sous-produits de la bombe. C'est la bombe française qui entraîne la « sanctuarisation » du territoire et produit des scénarios d'isolement militaire, en vue desquels ensuite on construit une défense par la bombe. C'est un raisonnement qui se mord la queue. En acceptant le mythe de l'isolement territorial, la droite masque ses alliances et ses intérêts dé-nationalisés et manipule les sentiments nationalistes des classes populaires. La gauche en adoptant cet outil masquerait à son tour aux couches populaires leurs propres intérêts et la dimension internationaliste des appuis nécessaires à une transition socialiste en France.

Conclusion : au lieu de rallier cet instrument de l'hégémonie de la droite, forgé par elle et pour elle, anti-démocratique, anti-populaire, anti-économique, producteur de scénarios militaires délirants, la gauche ferait mieux pour fonder l'autodétermination du peuple et l'indépendance, et pour la défendre, de baisser le ton et d'avoir le courage d'étudier des hypothèses de menaces et de contre-menaces réelles, liées à sa propre politique et s'appuyant sur les forces morales qu'elle peut elle seule mobiliser. Les menaces ne manqueront pas et ne pourront être contrôlées en s'accrochant à cette ligne Maginot sans rapport avec le projet socialiste et sa défense.

(*) Maître assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Membre du Centre d'études politiques de défense. Membre du P.S.U.

DÉFENSE

M. Fiszbin (P.C.F.) : il y a eu des désaccords pour la maintenance de l'arme nucléaire

« Le chiffrage du programme commun exclut l'augmentation du budget militaire, mais n'en prévoit pas non plus la réduction », déclare M. Henri Fiszbin, député communiste de Paris et premier secrétaire de la fédération du P.C.F. de Paris, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *France-Nouvelle.*

« Pourquoi ? Précisément, explique notamment M. Fiszbin, *parce que nous voulons nous donner les moyens et de la maintenance de l'arme nucléaire et du rétablissement graduel de l'armement conventionnel. Cela sera possible sans augmentation du budget militaire, grâce aux nationalisations, aux mesures d'économie, à la mise hors d'état de nuire des Dassault et compagnie. »*

Le député communiste de Paris ne cache pas qu'*« il y a eu des questions, des interrogations, il y a même eu des contestations et des désaccords d'un certain nombre de militants »*, après la réunion du comité central du P.C.F., le 11 mai dernier, qui s'est prononcé sur *« la maintenance »* de l'armement nucléaire en France. *« Deux générations, deux types de militants, se sentent particulièrement concernés : les militants qui ont l'expérience de ces combats depuis l'appel de Stockholm (je fais partie de cette génération) et les générations de jeunes militants qui sont venus au parti ces dernières années, sur la base de motivations humaines et de classe.*

» Des camarades s'interrogent : le comité central a-t-il agi au mieux ? N'aurait-il pas été plus judicieux, plus efficace, d'informer, de discuter au préalable ? (...) Dans le cas précis, ce sont les exigences de la lutte et les circonstances qui ont amené le comité central à agir comme il l'a fait. Il devait prendre ses responsabilités. Il les a prises au terme d'une étude extrêmement approfondie menée durant plus d'une année », indique M. Fiszbin.

« Nous avons toujours été, nous sommes et nous restons en tête de la lutte pour l'interdiction des armes nucléaires, du désarmement, de la coexistence pacifique. Nous sommes farouchement attachés à l'idée qu'un gouvernement démocratique, demain, devra utiliser toute l'autorité, l'influence, le rayonnement de notre pays au service de cette cause, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui. Il faut lutter contre l'rme nucléaire. Mais il faut aussi, et en même temps, assurer la souveraineté nationale, ne serait-ce que d'hui. Il faut lutter contre l'arme nucléaire », note encore le député communiste de Paris.

● *Le bureau national du Mouvement de la paix* déclare qu'il a pris acte des discussions en cours et des prises de positions récentes sur la défense nationale et la force nucléaire française. Le conseil national du mouvement se réunira les 1er et 2 octobre pour débattre de ces problèmes et du développement de la campagne pour le désarmement. Il invite tous ceux qui soutiennent son action contre toutes les armes nucléaires et pour des actes concrets de réduction des armements, à un large débat pour préparer cette importante session.

DISSOUS APRÈS LE « PUTSCH » D'ALGER

Le 14e R.C.P. est reconstitué à Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — Dissous le 30 avril 1961 en Algérie, pour avoir participé avec de nombreuses unités des 10e et 25e divisions parachutistes au « putsch des généraux », le 14e régiment de chasseurs parachutistes est reconstitué à Toulouse sous l'appellation de 14e régiment de commandement et de transmissions parachutistes de la 11e division parachutiste. Cette dernière, que commande le général Arnaud de Foïard, est, pour l'instant, en garnison à Pau. Elle sera transférée à Toulouse dans le cadre de la IVe région, pour fusionner avec la 44e division militaire, dont le commandant délégué est le général de brigade Jeannou Lacaze.

Le nouveau régiment, formé avec le 61e bataillon de commandement et de transmissions de Pau, et la 14e compagnie divisionnaire de Toulouse, comprendra désormais un état-major, un escadron de quartier général, une compagnie de base, une compagnie de transmission et un groupe d'instruction. Ce dernier sera provisoirement à Bayonne. Il va renaître autour du drapeau du 14e, le vieux régiment de Toulouse qui a porté depuis le seizième siècle les noms des provinces du Forez et du Béarn, et qui fut successivement régiment de ligne, demi-brigade, régiment d'infanterie parachutiste de choc et régiment de chasseurs-parachutistes. — L. P.

EXERCICE FRANCO-AMÉRICAIN DE FRANCHISSEMENT DU RHIN

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Pour la première fois, sapeurs français et américains se sont livrés à un exercice combiné de pontage sur le Rhin à hauteur d'Offendorf (rive française), à une vingtaine de kilomètres en aval de Strasbourg. L'exercice a rassemblé des unités du 11e régiment du génie, stationné à Rastatt, et du 565e bataillon du génie américain en garnison près de Karlsruhe. Il n'a fallu que trente-cinq minutes, malgré le fort courant du Rhin en cette saison, pour « boucler » à partir de la rive allemande le pont long de 248 mètres et constitué par quatorze engins amphibies Gillois et dix-sept engins américains « MAB », dérivés de ce matériel français.

Dès le « bouclage », le pont était emprunté par une colonne de camions militaires français qui se rendaient en Allemagne. Les troupes ayant participé à l'exercice ont été passées en revue par le général Ott, commandant le 7e corps d'armée américain en Allemagne, et le général Campet, commandant le génie des forces françaises en Allemagne. De source militaire française, on précise que cette manœuvre ne se plaçait pas dans le cadre de l'OTAN, mais plutôt *« sous le signe du bon voisinage des deux unités française et américaine distantes de vingt kilomètres l'une de l'autre »*. Des exercices similaires, a-t-on pourtant ajouté de même source, se sont déroulés sur le Danube. Dans la journée du dimanche 19 juin et dans le cadre d'une opération *« pont ouvert »*, l'ouvrage franco-américain fut emprunté par de nombreux civils des deux côtés du Rhin. J.-C. H.



JUSTICE

LE « GANG DES LYONNAIS » DEVANT LES ASSISES DU RHONE

Trop ou trop peu

De notre envoyé spécial

Lyon. — Edmond Vidal, dit « Monmon », dit *« z'yeux bleus »*, Edmond Vidal, chef par intérim judiciaire du gang des Lyonnais, aurait pu, *« ce beau mec »*, s'appeler aussi *« Monmon la tendresse »*. Cet homme qui, paraît-il, a fait et fait encore trembler tant de Lyonnais, ce *« fauve »* capturé quasiment dans son lit au soir d'une *énorme opération* « Chacal », lancée par la police le mercredi 18 décembre 1974, on l'a vu ce lundi, assis sur un banc de justice, tenant, longuement serrée dans sa main, la main de sa douce amie et néanmoins co-inculpée, la belle Jeanne Izard. Voilà, dira-t-on, un détail quelque peu superflu. Qui sait ? Tout scénariste, même le plus mauvais, sévissant dans la pire des série « B », sait bien qu'il faut à la violence mêler quelques bouffées de tendresse pour reposer le spectateur.

Or, ce procès, voué à une issue lointaine, ressemble tellement, dès le départ, à un mauvais scénario que c'en est flagrant. Car enfin, ou bien ces gens-là, dans le box, douze au total, gentiment endimanchés, sont bien ce qu'ils ont l'air d'être : des malfaiteurs, des « braqueurs » sans relief, des adeptes *habiles* du *hold-up*, proxénètes par habitude, trafiquants à l'occasion, des voyous de moyenne envergure, avec *leurs* égéries, deux aux cheveux platinés, deux aux allures catalanes, bref, une bande, *mais pas un gang*, comme il en existe malheureusement quelques bonnes centaines en *France. Et il n'y a pas là, sauf* raison de prestige policier à rétablir, de quoi monter en mayonnaise *une telle affaire.*

Ou bien ces gens-là sont tels qu'ils sont décrits au travers des *déclarations* et des rapports *confidentiels* : les *« durs des durs »*, un lot complet d'ennemis publics, un *gang aux manières expéditives* et aux habitudes sanglantes, réglant ses affaires au « calibre », tuant à *répétition, commanditant* l'assassinat d'un juge d'instruction « pas correct », raflant l'argent à la pelle — ici la grande poste de Strasbourg, là l'enfant Mérieux, plus loin la Banque Jordaan, à Paris, en tout *cinquante* beaux hold-up — bref, une belle brochette de gens de sac et de corde, *acoquinés* avec *un certain milieu* para-politique et longtemps protégés, pour avoir su prendre des *précautions d'usage.*

Dans ce cas, on pourrait trouver matière à formuler, devant certaines carences évidentes, les plus sérieuses inquiétudes sur l'état de décomposition de certains milieux marseillais, sur cette puanteur tenace qu'un procès *a minima* ne suffira pas à dissiper.

Mais qu'il soit un amplificateur pour les exploits modestes de truands faussement auréolés d'une réputation imméritée, qu'il soit au contraire un réducteur pour éviter que la chute inévitable de ces gangsters ne provoque trop d'éclaboussures, une chose est sûre : ce procès du trop ou du trop peu a son objectif : Edmond Vidal et ses complices doivent « tomber ». Ils tomberont. Lyon en a besoin, qui n'a pas si bonne réputation.

Dans ce palais de justice, gardé comme rarement on a vu garder un palais de justice — des policiers devant, des policiers derrière, des policiers sur les toits, des policiers probablement dans les caves aussi, des couloirs surveillés par des chiens-loups, des spectateurs fouillés systématiquement — on a pris plus que des précautions : on s'est donné du temps.

Trois semaines de débats pour éplucher le dossier, un quintal de papiers et de rapports patiemment ficelés, des journées entières pour entendre les *témoins*, près de deux cents, d'autres pour écouter les rapports des onze experts commis ; plus de dix *heures d'audition pour un seul* témoin, le commissaire divisionnaire Richard, qui a consacré *deux ans à nourrir, miette à* miette, un rapport de cinq cents pages...

On a pris son temps, déjà, ce lundi 20 juin, avec la lecture de l'arrêt de renvoi de la chambre *d'accusation* de la cour d'appel de Lyon, une œuvre monumentale — cent quarante pages — que deux greffiers, se relayant, ont mis plus de cinq heures à lire.

Résumées en quelques lignes, voici les inculpations : *« association de malfaiteurs, vols qualifiés, complicité et recel de vols qualifiés, tentative d'homicide volontaire »*. Fondus dans la masse, voilà les faits reprochés au « gang des Lyonnais » : huit hold-up commis entre le 31 octobre 1973 et le 16 décembre 1974, plus quatre « actes préparatoires », le tout nié par les auteurs présumés.

Noyées dans les lignes, apparaissent les charges, ou plutôt les séries de présomptions : la saisie, chez Monmon Vidal, d'une série de cartes routières annotées d'itinéraires repères, des différentes armes et munitions, d'importantes sommes d'argent récupérées dans une cache, certaines constituées avec des billets aux numérotations relevées, la saisie de faux papiers et, surtout, la très grande différence notée par les enquêteurs, au terme d'une enquête de fourmis, entre les revenus officiels des inculpés et la valeur de leurs biens.

Rassemblés dans le box, douze des quinze prévenus : Monmon Vidal, bien sûr, mais aussi Joseph Vidal, le frère, di Galan ; Jean-Pierre Gandeboeuf, dit Chrito ; son frère Marcel ; Pierrot Zakarian, dit Pipo ; Michel Silmetzoglou, dit Zorba ; Jean-Pierre Mardirossian ; Georges Manoukian, dit Chaïm ; James Izard ; Simone Guignon, ex-épouse de Monmon, *dite* Véronique ; Rita Wantersein ; Huguette Moutier. Répétons-le : tous gens d'apparence bien banale, *mis à part les* quelques ricanements qui, parfois, nuisent au décorum du procès.

Enfin, restent trois prévenus en « cavale » : la tête, Pierre Pourrat, le « bon docteur », arrêté lors de l'opération Chacal, puis évadé, assez curieusement, de la maison d'arrêt de Valence ; Aline Moulin, sa « femme », en fuite, et enfin, autre absence regrettable, celle de Joany Chavel, une des têtes de la bande, avec le « bon docteur », disparu depuis qu'il n'est pas revenu de certaine partie de chasse en octobre 1973 et que *l'on* imagine volontiers à Lyon reposant dans quelque discrète carrière.

Les inculpations, les faits, les présomptions ; les hommes, on va commencer ce mardi 21 juin avec ceux-ci. Mais quelque chose, dans leur comportement à l'audience, dit que le président, M. Maurice Lasserre, ne peut rien moins espérer d'eux qu'une extrême loquacité. Ces hommes, comme d'autres à Lyon, semblent partisans d'en dire plutôt très peu que trop. Un exemple : *« Profession ? »*, demandait le président à Edmond Vidal, lundi après-midi. Monmon, ébahi, sans répondre, leva les bras au ciel en secouant la tête, l'air de dire : *« Parole, mais il se fout de moi, ce mec-là ! »* Dame, c'est qu'on tient à sa réputation, chez ces gens-là.

PIERRE GEORGES.

10 000 FRANCS D'INDEMNITÉ A UN ANCIEN DÉTENU ACQUITTÉ

Une somme de 10 000 F a été allouée par la commission d'indemnisation siégeant à la Cour de cassation à M. Robert Laada, un réfugié letton vivant en France depuis de nombreuses années, âgé aujourd'hui de cinquante et un ans, qui a été détenu pour homicide volontaire pendant un an, quatre mois et quatorze jours, du 3 août 1974 au 17 décembre 1975, *date à laquelle il a été acquitté* par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

A l'époque des *faits, M. Laada*, qui venait d'être victime d'un accident du travail et se trouvait sans emploi, était hébergé par le propriétaire du restaurant Le Moulin, à Fos-sur-Mer, et il gardait l'établissement à titre bénévole pendant la nuit. C'est dans ces conditions qu'il tira durant la *nuit du 1er au 2 août 1974* en direction de deux hommes qui avaient essayé d'entrer dans les lieux en brisant une vitre. Le corps de l'un d'eux (un Nord-Africain de vingt-cinq ans) fut retrouvé criblé de plombs de carabine à 20 mètres du restaurant. L'autre agresseur avait pris la fuite.

Par l'entremise de son avocat, Me Yves Kléniec du barreau d'Aix-en-Provence, M. Lazda réclamait 87 950 F en réparation du prééjudice tant matériel que moral causé par sa *détention.*

La commission, présidée par M. Lancien, statuant sur le rapport du conseiller Barbier, les conclusions de M. Norès, avocat général, et les observations de Me Sourdillat, représentant le Trésor public, a décidé que le préjudice *« manifestement anormal et d'une particulière gravité »* que la loi lui a donné mission de réparer pouvait se chiffrer à 10 000 F.

FAITS ET JUGEMENTS

Un accusé de rapt demande le report des « Dossiers de l'écran » sur les enlèvements d'enfant.

Au nom de M. André Crespin, qui comparaît à partir du 21 juin devant les assises d'Indre-et-Loire pour le rapt et le meurtre de la petite Cécile Revelli, âgée de deux ans et demi (enlevée le 29 novembre 1975 dans un magasin à grande surface de la banlieue de Tours, et dont le corps a été retrouvé huit mois plus tard, dans l'Indre), Me Sicklucki, du barreau de Tours, et Me Laisney, du barreau de Paris, se sont présentés en référé, lundi 20 juin, devant M. Jean Regnault, vice-président du tribunal civil de Paris.

Estimant que l'émission de télévision « les Dossiers de l'écran », prévue pour la soirée du 21 juin, risquait de peser sur la conscience des membres du jury, puisqu'elle devrait être consacrée à un débat sur les enlèvements d'enfants, à la suite de la diffusion du film *l'Affaire Lindbergh*, ils ont demandé que cette émission soit reportée à une date ultérieure, ou, subsidiairement, qu'elle ne soit pas retransmise dans le département de l'Indre-et-Loire.

Me Castelain, conseil d'Antenne 2, s'est opposé à ces prétentions dans le cabinet du magistrat, dont l'huis est resté clos. L'ordonnance devait être rendue ce mardi 21 juin, à 17 heures.

[Il existe au moins un précédent à une telle *demande* : celui du film « les Noces rouges », de Claude Chabrol, dont le visa de sortie a été différé par le ministère des affaires culturelles jusqu'au terme du second procès de Bernard Cousty, aux assises de la Gironde. Ce film s'inspirait — Chabrol ne s'en cachait pas — du cas de Bernard Cousty, accusé d'avoir tué sa femme et le mari de sa maîtresse. La presse avait fait grand cas de ce fait divers, dont les principaux acteurs étaient qualifiés de « diaboliques de Bourganeuf ».

Or, « les Noces rouges » devaient sortir au début du mois de mars 1973, alors que Bernard Cousty devait comparaître, à partir du 26 du même mois, devant le jury bordelais, sur cassation de l'arrêt de la cour d'assises de la Haute-Vienne qui l'avait antérieurement condamné à mort.

La décision ministérielle retarda effectivement la présentation du film au public. Les assises de la Gironde ont finalement infligé, le 28 mars 1973, la réclusion criminelle à Bernard Cousty (« le Monde » des 17 novembre et 8 décembre 1972, 24 février, 7, 11-12 et 31 mars 1973.]

Trafic de main-d'œuvre.

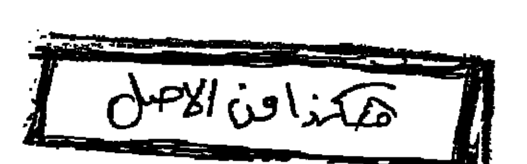
Quarante-huit prévenus — dont trois détenus : MM. Max Gozlan et Vitomir Popovic, animateurs de sociétés de confection, M. Lucien Charpentier, conseiller juridique — étaient cités le 20 juin à 11e chambre correctionnelle de Paris, où quatorze d'entre eux ont fait *défaut*. Il leur est reproché d'avoir fraudé sur la T.V.A. grâce à l'utilisation de fausses factures et d'avoir eu recours aux services de travailleurs yougoslaves clandestins sous-payés et ne bénéficiant pas des avantages sociaux. Ce trafic leur a permis de vendre des vêtements à des conditions plus avantageuses que celles dont doivent se contenter leurs concurrents.

Peines d'emprisonnement contre les dirigeants d'une entreprise italienne

Les dirigeants d'une entreprise italienne de produits chimiques, reconnus coupables d'homicide par imprudence, ont été condamnés, lundi 20 juin par le tribunal de Turin, à des peines de trois à six années d'emprisonnement. Une quarantaine d'ouvriers de l'usine de colorants Ipca, située à Ciriè, près de Turin, sont, en effet, morts d'un cancer de la vessie, au cours de ces vingt dernières années (*le Monde* daté 15-16 mai 1977). Une longue instruction, après plainte et constitution de partie civile, de nombreuses familles et des syndicats de l'entreprise, avait établi que ces décès étaient probablement dus au maniement de certains produits.

Les ouvriers se plaignaient souvent de suffoquer en respirant les vapeurs qui s'échappaient des cuves. Ceux qui perdaient connaissance étaient transportés dans un prévoisin, où l'on se contentait de les ranimer en leur versant un seau d'eau au visage. Certains, remarquant des traces de sang dans leur urine, avaient consulté le médecin de l'entreprise qui — a-t-on dit à l'audience — conseillait seulement de moins fumer et de moins boire.

Au terme d'un procès long de deux mois, les administrateurs de la société, MM. Serafo et Alfredo Ghisotti, ont été condamnés à six ans d'emprisonnement, le médecin, M. Giovanni Mussa, à quatre ans et demi, le directeur administratif, M. Apolo Redano, à quatre ans, et le directeur technique, M. Silvio Ghisotti, à trois années de la même peine.



JUSTICE

LES CINQ PAYS NORDIQUES VEULENT ADOPTER UNE LÉGISLATION LIMITANT L'USAGE DE L'INFORMATIQUE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Une confé-ence interscandinave consacrée aux problèmes de « l'administra-ion par l'informatique » vient de éunir à Copenhague, dans les ocaux du nouveau centre d'ex-positions Bella Centret, mille six ents participants appartenant ux cinq Etats nordiques.

Les Scandinaves ont été parmi es premiers à s'enthousiasmer our les ordinateurs, qu'ils ont tilisés à des tâches très variées ien avant d'autres pays. Mais ujourd'hui, une certaine réac-ion se fait jour. Comme l'a ex-liqué Mme Aase Olesen, ancien éputé radical danois, « *les avan-ges indéniables que l'informa-ique nous a apportés à court erme sont contrebalancés main-enant par la crainte de ses onséquences à long terme — une rainte qui ressemble étrange-ent à celle qu'inspire l'énergie tomique* ».

Cette grande peur concerne rtout ici les possibilités quasi limitées de stockage et de con-ôle de renseignements sur la e des individus, mais elle prend ussi d'autres formes : en cette ériode de crise, les salariés iden-fieraient volontiers l'informa-que au chômage, car ils savent e trop souvent le développement cette technique dans une treprise entraîne des réductions emploi.

On peut aussi trouver à l'infor-atique d'autres inconvénients. n industriel a expliqué que s'en mettre aux ordinateurs pour ut prévoir et décider, fait naître ez les cadres une sorte de resse, doublée d'une absence de ntaisie et d'imagination tout à it regrettable.

Les participants sont tombés ccord sur un point : la néces-é d'adopter sans tarder dans acun des pays nordiques une gislation rigoureuse capable mpêcher le mauvais usage et abus des ordinateurs dans tous domaines.

CAMILLE OLSEN.

DEMANDE DE SAISIE DES « NOUVELLES SECTES »

Au nom de l'Eglise de sciento-ie de France, Mme Colette dreu doit demander en référé, ercredi 22 juin 1977, la saisie n livre de notre collaborateur ain Woodrow, *les Nouvelles ctes*, édité par Le Seuil.

L'Eglise de scientologie sou-nt qu'Alain Woodrow aurait océdé par « *allusions menson-es* » qui seraient de nature à ter *le plus grand discrédit sur demandeur* ».

FAITS ET JUGEMENTS

SPORTS

TENNIS

Wimbledon fête son centenaire

De notre envoyé spécial

Londres. — Il y a tout juste un siècle à quelques jours près, l'All England Lawn Tennis and Croquet Club, propriétaire d'une prairie nivelée de 4 acres, à Worple-Road, dans le hameau de Wimbledon, à quelque 15 kilomètres au sud-ouest de Londres, faisait disputer son premier tournoi sur des courts en herbe. Trois ans plus tôt, en 1873, le major Walter Wingfield, créant, au retour de ses campagnes en Chine, « *un nouveau jeu de jardin* » qui éclipsait le croquet, avait codifié les règles encore en vigueur du lawn tennis. Ce premier tournoi fut appelé The Lawn Tennis Championships, mais c'est le nom géodésique de Wimbledon qui allait, au fil des ans, symboliser sa renommée. La finale, que remporta l'enfant du cru, Spencer W. Gore, sur W. C. Marshall, fut disputée devant deux cents spectateurs auxquels les membres du club, gonflés d'importance sous leurs hauts-de-forme — sans oublier la cravate violet et vert, — avaient entrebâillé leurs barrières victoriennes contre la redevance d'un shilling.

Deux équipes fraternelles dominèrent le jeu en enjambant le siècle : les frères jumeaux Renshaw, puis les immortels frères Doherty (Reggie, l'aîné : quatre titres de 1897 à 1900 ; Laurie, dit « Little Do » : cinq titres de 1900 à 1905), dont les silhouettes à manches longues et pantalons de flanelle, relançant les balles de la ligne de fond à grands coups de raquettes triangulaires, composèrent la première légende de Wimbledon. C'était l'époque où les dames, dont les compétitions de simple avaient commencé en 1884, jouaient en voilettes et jupes longues entre deux rafraîchissements sous les tentes à thé attribuées aux « Members only ».

Jusqu'à ce que, après la première guerre mondiale, le 5 juillet 1919, très exactement, une jeune Française au profil aquilin, à la ligne de danseuse, fit régner pour la première fois le drame sur le court central. Depuis le début du tournoi, Suzanne Lenglen — car c'était elle — ne faisait qu'une bouchée de ses adversaires, en ridiculisant le jeu de « *vieille dame anglaise* ». Court vêtue avec audace, jouant au filet comme un homme, elle était devenue, en un clin d'œil, la coqueluche du public qui, au grand dam des clubmen, assiégeait les enceintes (les « queues » nocturnes de Wimbledon datent de Lenglen). « *Suzanne gagne encore* », imprimaient chaque matin les manchettes des journaux de la City.

Enfin, était arrivé, en présence du roi George V et de la reine Mary, le jour de la finale — on disait le challenge-round les « tenants » étant dispensés des éliminatoires. De l'autre côté du filet, Mrs Lambert-Chambers, championne du monde 1914, un grenadier en blouse montante, solide comme la tour de Londres, attendait notre gazelle aux bras nus. La bataille fut épique. Lenglen gagna le premier set par 10-8. Mrs Lambert-Chambers, enleva le deuxième par 6-4. Au troisième set, la Française mena 4-1 mais l'Anglaise, ancrée sur ses jambes, remonta irrésistiblement, parvenant même à obtenir deux balles de match à 5-4. C'est alors que, sur un geste impérieux de son père qui s'était dressé dans la tribune des invités, Suzanne Lenglen monte derechef à la volée. Trois minutes plus tard, elle boucle par 9-7 en sa faveur ce match historique qui va inaugurer, pour notre fierté, la « Lenglen Pra » et consacrera le tennis comme le premier sport féminin de l'après-guerre.

Ainsi, durant une décennie, avec l'avènement des « mousquetaires » Lacoste, Borotra et Cochet, qui n'allaient plus disputer les finales qu'entre eux (1925 était une année cime avec cinq titres), Wimbledon sera une compétition française.

Entre-temps, devant le succès populaire, l'All England Club avait transféré ses terrains — bientôt quinze courts sur herbe en dehors du Centre Court de quatorze mille places — dans les prairies voisines de Church-Road, qui sont les enceintes actuelles. Puis, à l'image de « Big Bill » Tilden, qui fut l'autre grande figure de ces lieux, les Américains Vines et Budge ravagèrent le gazon de toute la puissance de leurs services-canon, seulement tenus en échec par un Anglais athlétique, Fred Perry, un Australien magistral, Jack Crawford, et un Allemand d'une distinction extrême, Gottfried von Cramm.

Petra premier champion de l'après-guerre

Après la deuxième guerre mondiale, le premier champion de Wimbledon fut un Français, Yvon Pétra. Ensuite, il y eut Jack Kramer, qui passa professionnel aussitôt. Puis ce fut le combat des Ajax et des Hector, Patty et Drobny, celui-ci, enfin, vainqueur après neuf tentatives infructueuses. Suivirent les purs produits australiens du « sorcier » Hopman : Hoad, Cooper, Emerson, Laver, Fraser, Newcombe. Jusqu'à la révolution de 1968, où les portes de la forteresse de lierre s'ouvrirent au professionnalisme. Ce fut l'occasion de vivre les efforts pathétiques de « Pancho » Gonzalès et de Ken Rosewall, champions jamais titrés dans leurs luttes de la dernière chance.

Car Wimbledon présente un attrait unique aux yeux des professionnels, qui, comme d'une romance, en ont la nostalgie chaque année et viennent se battre pour la gloire devant le public le plus connaisseur.

Ce qu'explique la participation, en dépit de leurs contrats à la chaîne, des vedettes d'aujourd'hui, Connors, Borg ou Tanner, incarnant les nouvelles idoles de la jeunesse, et Nastase, deux fois finaliste, l'éternel « vilain »

Pour la première fois de son règne, en cette année commémorative du centenaire et du jubilé, Sa Gracieuse Majesté honorera de sa présence la finale du simple dames. Nous, nous ne pourrons manquer ce jour-là d'évoquer dans notre cœur la dernière victoire remportée à Wimbledon par Suzanne Lenglen — en 1925 — sur Shirley Fry, toujours dans sa manière écrasante, et la vision de la championne française au turban de diva faisant la révérence à l'auguste reine Mary, sur le tapis rouge du Centre Court.

Sur l'initiative de l'All England Club, qu'il faut féliciter pour ce geste, tous les anciens vainqueurs des simples de Wimbledon — cinquante-deux survivants, trente-trois messieurs et dix-neuf dames — avaient été invités à ouvrir le tournoi 1977 par une parade sur le Centre Court. A 13 h. 45, le lundi 20 juin, sous un ciel bas et par une température aigre, quarante et un champions et championnes, les plus grands noms du tennis, formèrent ainsi le carré devant les tribunes combles, donnant un spectacle émouvant qui magnifiait le sport.

Il ne s'agissait pas d'un défilé de paralytiques, mais, pour la plupart, d'une présentation roborative de jeunes vieillards ou d'adultes un peu « enforcis », dont l'allure faisait encore plaisir à voir. D'abord rangés derrière cette ligne de fond, où ils avaient tant bataillé, ils vinrent ensuite un à un recevoir leur médaille au milieu du gazon, où le duc et la duchesse de Kent les attendaient sur un tapis rouge, qui avait remplacé le filet.

Les organisateurs avaient eu la délicatesse de mettre en avant, tout à fait à part, le quarteron qui avait engendré la légende : Kitty Godfrey, ex-Miss Mac Kane, la dernière Anglaise à avoir affronté Suzanne Lenglen, et nos trois mousquetaires : Borotra, Lacoste et Cochet, le premier plus « Basque bondissant » que jamais, d'une silhouette encore juvénile, qui lui valut une ovation chaleureuse.

Puis se succédèrent toutes les gloires d'hier et d'aujourd'hui, les plus applaudis étant le « vieux Drob » (Drobny), qui avait mis une fleur à sa boutonnière, puis Hoad et Laver, la palme de la sveltesse allant aux Américains Salkenburg, Savitt, Seixas et Patty, et celle de l'élégance féminine à Maria Bueno. Car il fallait encore savoir marcher « en civil » et avoir fait l'effort d'une recherche vestimentaire.

A ce jeu de la distinction naturelle, sans rapport avec celui de la raquette, il n'y eut qu'Arthur Ashe, parmi les contemporains, pour montrer un chic inimitable, à la différence de Newcombe, qui s'était composé une dégaine ridicule d'acteur moustachu de Hollywood, et de Borg, qui roula ses épaules de débardeur en survêtement de tennis. Quant à Connors, le super-favori du tournoi 1977, il fit mieux, où plutôt moins bien, en négligeant les aînés et en préférant aller s'entraîner au fond du club avec son copain Nastase, ce qui choqua énormément les organisateurs de la fête.

OLIVIER MERLIN.

Roscoe Tanner éliminé

Le champion d'Australie 1977, l'Américain Roscoe Tanner (tête de série N° 4) ne sera pas allé loin dans ce championnat dont il fut deux fois demi-finaliste. Il s'est fait éliminer (3-6, 6-4, 6-4, 8-6) dès la première journée par le jeune Britannique John Lloyd, vingt-trois ans. Malgré son service canon, mais privé d'inspiration, il joua au naturel le « marteau sans maître ». Quant à Vilas, il étrenna magnifiquement son titre de champion de France sur le Central en battant Kodès (9-8, 7-5, 6-4) au cours du plus beau match de la journée. Patrice Dominguez, le seul Français en compétition, s'est qualifié pour le second tour aux dépens de l'Indien Sashi Menon (6-4, 4-6, 6-2, 6-4).

POLICE

A Montpellier

OUVERTURE DU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE AUTONOME

Le cinquième congrès de la Fédération autonome des syndicats de police s'ouvre, ce mardi 21 juin, à Montpellier. La F.A.S.P. va tirer les enseignements des nouvelles formes d'action adoptées depuis le congrès de Grenoble, en 1975, tant pour la satisfaction des revendications propres à la police en tenue que pour l'élargissement de ses rapports avec le monde extérieur.

Le congrès analysera l'influence des manifestations publiques de l'année 1976 sur les discussions avec l'administration relatives à l'octroi à la police d'une parité de traitement avec la gendarmerie. Il évaluera aussi les perspectives ouvertes par un rapprochement sensible avec le reste du monde du travail, qui s'est notamment traduit par des participations nombreuses aux dernières grandes manifestations. Il étudiera les possibilités de resserrer les liens avec le Syndicat national autonome des policiers en civil au sein d'une « *grande fédération* ».

Les conceptions administratives de la sécurité et l'emploi des effectifs feront une fois de plus l'objet de vives critiques. Tous ces débats se placeront, bien sûr, sous le signe de l'échéance électorale du printemps prochain. « *La réponse à la question de savoir ce que serait notre comportement collectif au cas où la question de l'alternance du pouvoir se poserait aux prochaines élections législatives sera celle de la majorité des électeurs* », observe dans son rapport d'activité et d'orientation M. Jean Chaumac, secrétaire général de la F.A.S.P.

FOOTBALL

TAIWAN NE PEUT PRÉTENDRE REPRÉSENTER LA CHINE déclare le président de la Fédération internationale

M. Joao Havelange, président de la Fédération internationale de football (FIFA), a indiqué vendredi 17 juin qu'il avait ordonné à la Fédération de Taïwan de changer de nom, afin de ne plus paraître prétendre représenter la Chine.

M. Havelange a rappelé que le congrès de la Fédération s'est prononcé à l'unanimité pour l'admission de la Chine, tout en refusant d'exclure Taïwan. Les autorités de Pékin devront reconnaître les statuts actuels de la FIFA, a-t-il ajouté, laissant entendre que, dans son esprit, il pourrait y avoir deux Fédérations, celle de Taïwan et celle de la Chine, siégeant au sein de l'organisme international.

CARNET

Naissances

— M. Bernard Reboul et Mme, née Marianne Yelnick, Nicolas et Benjamin, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Charlotte,

le 4 juin 1977.
84360 Ménerbes (Vaucluse).

— Guy-Claude Aron et Catherine Raoux-Aron partagent avec Perrine et Bertille la joie d'annoncer la naissance de

Fabien,

le 1er juin 1977.

— M. Laurent Normand et Mme, née Sylvie Cremieux, ont la joie d'annoncer la naissance de

Sébastien.

Paris, le 11 juin.
97, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

— Nathalie Levitan
et *Alain Cochaux ont le plaisir* d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, le 17 juin 1977.
32, rue Davioud,
75016 Paris.

— M. et Mme Henry Flon,
M. et Mme Gabriel Bouloc,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Jacqueline et Daniel,

qui sera célébré en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, le samedi 25 juin 1977, à 16 h. 30.
6, rue Alexis-Durand,
77300 Fontainebleau.
12, avenue des Marronniers,
95160 Montmorency.

Décès

— Mme Henri Barbier, son *épouse,*
M. et Mme Philippe Barbier et leur fils,
M. et Mme Paul Masereel et leurs *enfants,*
Mme Raymonde Gombault,
M. et Mme Yves Chaminade et leurs enfants,
Et toute *la famille,*
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BARBIER,
sous-directeur honoraire
à la préfecture de police,
officier de la Légion d'honneur,
officier d'Académie,

survenu le 19 juin 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Séverin.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau de famille.
80, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.
45, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Nous avons le regret de faire part du décès de notre ami,

Roger CHOULET,

rotativiste au journal « le Monde », dans sa soixante-cinquième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 23 juin, à 8 h. 15, au cimetière de Créteil, route nationale 19 (face à l'hôpital Henri-Mondor).
[Entré dans la presse en 1934, il fit partie du conseil technique rotativiste pendant plusieurs années et il entra à notre journal en 1952. La direction et le personnel du « Monde » présentent leurs plus sincères condoléances à la famille de Roger Choulet.]

— Angers.
Mlle Raymonde Pasquer,
Christiane et Henri-Jean Cottin,
Marie-Thérèse et Jacques de Lardemelle,
Marie-Odile et Michel Roudevitch,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Odette COTTIN-PASQUER,

leur sœur, mère, belle-mère et arrière-grand-mère,
survenu à Paris, le 19 juin 1977.
La messe de sépulture sera célébrée en l'église Saint-Joseph d'Angers, le mercredi 22 juin, à 10 heures.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
26, rue des Arènes,
49000 Angers.

— Mme Edward J. Coughlin,
M. et Mme James Macken,
Les familles Coughlin et Ferrari,
La société Epstein,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edward James COUGHLIN,

survenu accidentellement le 6 juin 1977 à l'âge de cinquante-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 15 juin 1977 à La Ferté-Choisel (Yvelines).

— Mme veuve Alice Blanc,
Mlle Suzanne Defranoux,
M. et Mme de La Panneterie et leur fille,
La famille et les nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DEFRANOUX,

survenu le 16 juin 1977.
L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de *faire-part.*

— M. Jean Deparday,
M. Jules Caratini,
Sylvie et Francisco, et leurs enfants,
Anne et Jean-Pierre,
Brigitte,
Catherine et Jean-Philippe,
M. Yves Tessier, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Loïc Merer et leurs filles,
M. et Mme Roger Caratini et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel DEPARDAY,
professeur au lycée Rodin,

leur fils, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu à Paris à l'âge de quarante-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 juin à 10 h. 30 précises, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, bd du Montparnasse, 75006 Paris), où l'on se réunira.
20, rue Larrey,
75005 Paris.

— Le Pailly.
Mme Jean Fonty ses enfants, petits-enfants et son arrière-petite-fille,
Mme Paul Henry, ses enfants, petits-enfants,
Les familles Fonty-Gelin, Triponnet-*Thirion, Petit-Henry, Henry*-Marcel, Bour-Henry,
Tous ses parents, amis et collègues, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FONTY,
vice-président du conseil général
de la Haute-Marne,
ancien maire du Pailly,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaillé d'honneur
de la chambre des métiers,

survenu le 6 juin 1977 à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 9 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste du Pailly.

— Le docteur Gilbert Garchon, son époux,
Henri-Jean et Anne-Marie, ses enfants,
M. et Mme Simon Zerbib et leurs enfants,
M. Gaston Zerbib et ses enfants,
M. et Mme Joseph Lelouch et leur fils,
Mme veuve Lucien Atlan et ses enfants,
M. et Mme Armand Lanquar et leurs enfants,
M. et Mme Claude Garchon et leurs enfants,
Ses frères, sœurs, neveux et nièces,
M. William Benaim, son oncle,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part *du décès de*

Mme Gilbert GARCHON,
née Hélène Zerbib,
pharmacien,

arrachée à leur tendresse le 20 juin, à l'âge de quarante-huit ans, après une cruelle maladie.
Les obsèques auront lieu le mercredi 22 juin.
On se réunira à la porte principale du cimetière Parisien de Bagneux, à 11 heures.
La famille prie de bien vouloir l'excuser de ne pas recevoir.
Ni fleurs ni couronnes.
35, *rue du* Ranelagh,
75016 Paris.

— Mme Jean TOUCHON,
née Denise Meyer,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 17 juin 1977, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Le service religieux sera célébré au temple de Passy, 19, rue Cortambert, à Paris (16e), le mercredi 22 juin 1977, à 14 heures, où l'on se réunira.
De la part de
Mme François Main,
M. et Mme Jean-Claude Ross,
Pascal, Annie Main et Aloÿs,
Anne, Roland Main,
Nicolas, Martin, Thomas, et Félicie Ross,
Les familles Gelbmann, Touchon, Huisman, Schwab, Marcel, Rouget, Alby, Nebinger, Dubreuil.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue des Aljoux,
92400 Courbevoie.
8, *rue* Maurice-Berteaux,
95120 Ermont.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'âme de
M. Victor SAINT-ANDRE PERRIN, rappelé à Dieu le 12 juin 1977, sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le jeudi 23 juin à 18 h. 30.

Anniversaires

— Pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort de

l'aviatrice Maryse BASTIÉ,

une cérémonie est organisée, le jeudi 23 juin, à 12 heures, au cimetière du Montparnasse (porte Edgar-Quinet), 23, rue Froidevaux, Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 25 juin, à 14 heures, université de Paris-Nanterre salle C 26, M. Roger Barny : « Jean-Jacques Rousseau dans la Révolution française (1787-1791) : contribution à l'analyse de l'idéologie révolutionnaire bourgeoise. »

— Samedi 25 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de l'annexe, M. Claude Lepelley : « Les cité de l'Afrique romaine au Bas-Empire. Etude d'histoire municipale. »

— Samedi 25 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, M. Christian Le Roy : « Recherches sur la Magne dans l'antiquité. Gythéion et sa région »

— Samedi 25 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, M. Pierre Melandri : « Les Etats-Unis face à l'unification de l'Europe, 1945-1954. »

— Samedi 25 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Bernard Quilliet : « Les corps d'officiers de la prévôté et vicomté de Paris et de l'Ile-de-France, de la fin de la guerre de Cent Ans au début des guerres de religion ; étude sociale. »

— Lundi 27 juin, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Louis-Liard, M. Guy Laprevotte : « Science et poésie de Dryden à Pope. »

— Lundi 27 juin, à 14 h. 30, université *de Paris-Sorbonne, amphi*théâtre Quinet, M. Raymond Deniel : « Religions et développements en Afrique de l'Ouest. »

— Lundi 27 juin, à 15 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Cauchy, Mme Francine Dugast : « L'image de l'enfance dans la prose littéraire de 1918 à 1930. »

— Mardi 28 juin, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, Mme Marie Bernand : « *L'épistémologie Mu cTazilite* d'après le Mugni XII du Qadi cAbd Al-Gabbar. »

— Mercredi 29 juin, à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Jacques Dupaquier : « La population rurale du Bassin parisien à l'époque de Louis XIV. »

Communications diverses

— On nous prie d'annoncer la promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur au grade de commandeur du capitaine (C.R.) Ben Aïssa Ben Mohamed Bernard, légionnaire de première classe honoraire (*décret paru au « J.O. » le* 17 juin 1977), pour services rendus à l'armée et à la France).
83, avenue Denfert-Rochereau, Paris (14e).

Visites et conférences

MERCREDI 22 JUIN

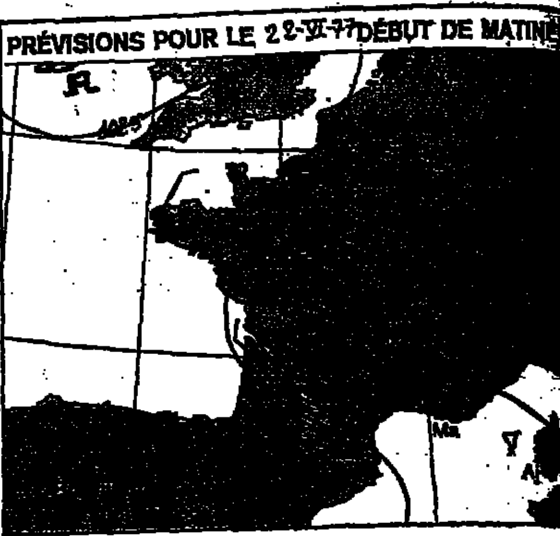
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., façade, portail central, Mme Garnier-Ahlberg : « Notre-Dame de Paris ».
15 h., place Lachambaudie, Mme Legregeois : « Bercy ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ».
15 h., sortie gare de Puteaux, Mme Pennec : « Le moulin de Chantecoq ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier de la rue *des Rosiers ; le couvent des Blancs*-Manteaux » (A travers Paris).
18 h. 30, Orangerie des Tuileries : « Henry Moore ».
15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (Mme Barbier).
15 h. 30, Grand Palais : « L'islam » (Mme Angot).
15 h., métro Arts-et-Métiers : « Chez un tourneur d'étain et chez un *orfèvre* » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer ».
15 h., Grand Palais : « L'islam » (Tourisme culturel).
21 h. 30, rue Saint-Antoine, église Saint-Paul : « Les hôtels du Marais illuminé » (Visages de Paris).
CONFÉRENCES. — 20 h., 26, rue Bergère, lama Yonten Gyatso : « Les deux principaux aspects de la parole de Bouddha : compassion et sagesse » (l'Homme et la Connaissance).
18 h. et 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La méditation transcendantale et le développement de l'intelligence », entrée libre.
20 h. 45, Aire-Libre, 311, allée haute de l'Agora, à Evry : « Personne et profession ».
20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse ; l'enfant et la psychanalyse ».



AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 21 juin à 0 heure et le mercredi 22 juin à 24 heures :

Les hautes pressions du proche-Atlantique entretiendront un courant assez humide, de secteur nord-est, sur nos régions septentrionales ; de secteur nord-ouest, sur nos régions méridionales.

Mercredi 22 juin, *les nuages seront* souvent abondants sur l'ensemble du pays. On notera, toutefois, quelques périodes ensoleillées assez belles en début de journée sur *les Alpes* et les régions méditerranéennes, quelques éclaircies l'après-midi dans l'Ouest, le Nord-Ouest et le Nord. De l'Aquitaine et des Pyrénées aux frontières du Nord-Est, des pluies éparses le matin prendront ensuite un caractère orageux. Quelques orages éclateront également sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse au cours de l'après-midi. Ailleurs, les pluies seront faibles et de courte durée.

Les températures subiront peu de changement. Elles demeureront généralement inférieures aux normales saisonnières.

Mardi 21 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,3 millibars, soit 763,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 juin ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 24 et 18 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Brest, 14 et 11 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 11 et 10 ; Clermont-Ferrand, 18 et 12 ; Dijon, 22 et 14 ; Grenoble, 22 et 12 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille, 26 et 12 ; Nancy, 20 et 12 ; Nantes, 18 et 12 ; *Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget,* [illegible] et 11 ; Pau, 21 et 13 ; Perpignan, [illegible] et 15 ; Rennes, 17 et 13 ; Strasbourg, 22 et 14 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 22 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 degrés (max.) ; Amsterdam, 13 et 11 ; Athènes, 30 et 24 ; Berlin, 20 et 11 ; Bonn, 15 et 12 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 22 (min.) ; îles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, [illegible] et 13 ; Genève, 23 et 12 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 22 et 7 ; Moscou, 25 et 15 ; Nairobi, 22 (max.) ; New-York, 29 et 19 ; Palma-de-Majorque, 24 et 11 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 19 et [illegible] ; Téhéran, 36 et 24.

Documentation

Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les textes suivants :

— Où en est l'opposition dans les pays de l'Est ? Un dossier constitué par Georges Mink sur *l'Opposition ouvrière et intellectuelle en Europe de l'Est* permet de connaître, à l'aide de textes émanant du pouvoir et de l'opposition, la situation des principaux mouvements d'opposition dans quatre pays de l'Est (R.D.A., Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne). Ceux-ci se trouvent replacés dans une perspective historique. La Charte 77 adoptée en Tchécoslovaquie, et dont le texte est reproduit intégralement, a des prolongements dans les autres pays, du fait qu'elle s'appuie sur les textes internationaux de protection des droits de l'homme et sur l'*Acte final* d'Helsinki (*Problèmes politiques et sociaux*, n° 311, 60 pages, 6 F.)

— D'autres aspects de la vie des pays de l'Est sont présentés dans le premier volet d'une série *de trois études consacrées* aux structures sociales en Europe de l'Est. Sous la direction de Jean-Charles Szurek, une série d'auteurs présentent *les Paysanneries* dans les pays socialistes d'Europe de l'Est, à l'exception de l'U.R.S.S. Ils montrent que, contrairement à ce que l'on imagine souvent, ces paysanneries sont extrêmement différentes les unes des autres, et que leur niveau de vie et leur situation varient d'un pays à l'autre. *(N° 4368-4369 des Notes et Etudes documentaires*, 84 pages, 10,50 F.)

— Le rapport de la commission présidée par M. Louis Fougère sur *la Réforme des études médicales*, qui avait été rendu public il y a quelques mois, fait l'objet d'une publication (88 pages, 15 F). Il énonce des propositions permettant de répondre à deux objectifs essentiels : un nécessaire renouveau de la médecine générale et la formation de spécialistes de haut niveau.

En même temps paraît dans la collection des *Notes et Etudes documentaires* une étude de François Villey sur *la Réforme hospitalière*. Elle fait le point sur tous les aspects de la loi du 31 décembre 1970 portant sur la réforme hospitalière, avec l'ensemble des textes publiés à ce jour pour l'application de cette loi, qu'il s'agisse de l'organisation du service public hospitalier ou de la procédure de coordination entre le secteur public et le secteur privé. L'auteur termine en étudiant la *rénovation* des structures et du fonctionnement des hôpitaux, en vue d'en rendre la *gestion plus rationnelle* et d'en *favoriser* l'humanisation. (Nos 4370-4371, 64 pages, 10,50 F.)

— Quels sont la place et le rôle de la main-d'œuvre immigrée dans l'économie française ? Dans *Immigration et VIIe Plan*, André Lebon, chargé de mission à la Direction de la population et des *migrations*, présente les *données* économiques relatives aux travailleurs immigrés et esquisse les *perspectives envisageables* pour les cinq années à venir. (Un volume, 172 pages, 25 F.)

— L'accélération de la croissance urbaine que connaît la France depuis vingt ans a entraîné une spéculation foncière sans précédent. Si les collectivités publiques veulent développer une politique d'urbanisme cohérente, elles doivent s'assurer la maîtrise des sols. La technique des *réserves foncières, employée* à grande échelle par l'Etat, reste encore mal connue, et, partant, peu utilisée par les collectivités locales. Dans une étude sur *les Réserves foncières*, Noëlle Lenoir en présente la réglementation très touffue et décrit les expériences les plus marquantes. (*Notes et Etudes documentaires*, n° 4375-4376-4377, 104 pages, 14 F.)

★ Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07 et à la cité administrative de la Part-Dieu, 165, rue Garibaldi, 69401 Lyon Cedex 3 ou dans les grandes librairies.

Vente par correspondance : les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 20 et 21 juin 1977 :

UNE LOI

- Relative à l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas.

DES DECRETS

- Relatif au conseil national de l'accession à la propriété ;
- Relatif au conseil national de l'aide personnalisée au logement.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES

S. 1. - Meubles anciens.
S. 4. - Armes anc. Souven. hist. Armes de chasse.
S. 6 - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 10. - Collection d'un amateur et à divers. Objets d'art d'Extr.-Orient.
S. 13. - Monnaies. Tableaux modern. Armes. Meubles.

EXPOSITIONS

S. 9. - Bibliothèque P. Castaing.
S. 12. - Tableaux anciens. Meubles. Soldats plomb.
S. 16. - Dess. gouach. Aquar. Huiles.

PALAIS D'ORSAY

Porcelaine de la Chine. Objets d'art et de bel ameublem. 18e et 19e cent. estamp. Canabas, Jacob.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 794

HORIZONTALEMENT

I. Se complaît dans l'humidité ; *Point à la ligne.* — II. *Finissent* souvent sous des chapiteaux. — III. Qui n'en voudrait sa part ? Voie d'eau. — IV. Dans un déchirant appel filial ; Bahut anglais. — V. Bouleversé le sol ; Le Mississipi vu de très haut. — VI. Réjouissances mythologiques. — VII. Conjonction ; Vit le départ d'une migration ; Lettres de démission. — VIII. Etait taillable à merci. — IX. Château de sable ; Vesces. X. Sort quand on l'arrache. — XI. Etre ouvert ; Voit sa population augmenter en été.

VERTICALEMENT

1. On y distribue des lettres aux facteurs ; On n'y va pas à pied. — 2. *Couverte de mousse ;* Permet de récupérer. — 3. Avertissement au lecteur ; D'une certaine forme. — 4. Ses rigueurs incitent à frapper ; Pour en prendre, il faut s'élever. — 5. Fleuve ; Pas vraiment blancs. — 6. Permet de manipuler des sommes importantes ; Caressa maintes fois le sein de Cléopâtre. — 7. Bradype ; Attire les gallinacés. — 8. Ne pas accepter. — 9. Redevint un chaud lapin et put donc s'intéresser à nouveau aux poules ; Dans l'Essonne.

Solution du problème n° 1 793

Horizontalement

I. Frière ; Bc. — II. Idoles ; Eh ! III. Uv ; Ara. — IV. Narines. — V. Introït. — VI. Es ; Déni. — VII. Ta ; Aérée. — VIII. Ems ; Prier. — IX. Soubise. — X. Ure ; Es. — XI. Préceux.

Verticalement

1. Pianistes. — 2. Rd ; An ; Amour. — 3. Iourts ; Sure. — 4. Elvire ; Bec. — 5. Rê ; No ; Api. — 6. Es ; Eiders. — 7. Astérie. — 8. Ber ; Née ; Ex. — 9. Chaumières.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

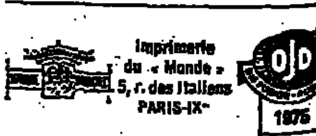
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

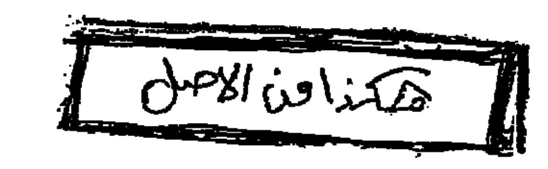
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



SOCIÉTÉ

Katmandou aux Buttes-Chaumont

Au rendez-vous du «18 joint»

« *La pluie sera-t-elle au rendez-vous ?* », se demandait le journal *Libération* à la veille de la célébration de l'« *appel du 18 joint* (1) ». Elle y fut. Plongé dans une brume écossaise, le parc des Buttes-Chaumont, à Paris, invitait davantage à presser le pas dans ses allées humides qu'à s'attarder sous ses frais ombrages.

Point de landaus ni de poussettes, point de couples sur les bancs, point de retraité solitaire, à peine quelques touristes égarés, surpris de rencontrer soudain un rassemblement sur une pelouse. Car, tout de même, ceux du « *18 joint* » sont venus. Ils sont plusieurs centaines rassemblés sur l'herbe détrempée, fumant nonchalamment leur « *joint* » ou écoutant quelque orchestre improvisé. Pas question de danser ni de batifoler sur la pente transformée en patinoire. Surtout, le temps pousse à la « *déprime* ». Alors, on s'en prend au ciel. « *Putain de soleil !* », hurle soudain une voix. Mais nul ne lui fait écho dans la foule couchée.

Des musiciens sans public jouent pour-eux-mêmes, à l'abri des grands arbres. Ce n'est pas la fête, malgré les tenues de carnaval. Ce serait plutôt une longue sieste collective, morne, écrasée de pluie, en attendant quelque chose qui ne vient pas : la révolution, peut-être, le soleil, sûrement.

Les Indiens à la fête

Tous ne sont pas résignés, cependant. A quelques pas du parc, place des Fêtes, le rassemblement du « *18 joint* » s'est associé à une kermesse de quartier — une kermesse sauvage que les caprices de la météorologie ont obligé à se replier sous les auvents du marché. Tandis qu'un atelier de maquillage transforme les visages pâles en Peaux-Rouges, en clowns, en gourous ou en vampires, un orchestre s'improvise sous un autre auvent. Le violoncelliste s'installe sur un parpaing, accompagné par une troupe hétéroclite où l'on joue, suivant les moment, du tam-tam, du tambourin, du violon, du balafon. S'en dégage une sorte de rythme oriental mi-arabe, mi-indien, qui fait se trémousser les petites filles et sourire les travailleurs immigrés qui passent par là. Katmandou à la foire du Trône.

Plus loin, une jeune troupe de comédiens présente un spectacle rare : le « *théâtre élitaire* ». Sous l'œil vigilant d'un pompier, d'un garde républicain, d'un contrôleur en chef et d'un caissier en grande tenue, les clients sont invités à monter dans une « 2 CV » peinte en faux marbre, et dont les vitres sont masquées par des chatoyantes tentures rouges. Spectacle élitaire : ne sont admises à chaque représentation que deux ou trois personnes, sous le regard intrigué d'un cercle de curieux, mi-figue, mi-raisin. Le « *18 joint* » serait-il déjà récupéré par des camelots sans scrupules ? Même pas. Il est dit que tout le monde peut venir : les amuseurs professionnels aussi bien que les musiciens amateurs et les paumés d'un samedi pluvieux.

ROGER CANS.

(1) L'« appel du 18 joint », lancé en 1976, réclamait la libéralisation de l'usage de la marijuana.

RELIGION

Recevant les évêques du centre-est de la France

Paul VI évoque «la menace de gnoses» qui pourraient dissoudre la foi catholique

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le discours que Paul VI a adressé le lundi 20 juin aux évêques du centre-est de la France en visite *ad limina* à Rome, était essentiellement consacré à la théologie. Une idée centrale s'en dégage : la recherche est souhaitable à condition que ses auteurs soient « *en communion* » avec l'Eglise et qu'ils aient pour fondement la foi catholique et non pas une idéologie.

Selon la règle, les évêques du centre-est avaient remis un rapport au pape et celui-ci en a commenté devant eux un thème de son choix. « *Ce que nous croyons deviner* a-t-il dit, *chez nombre de vos prêtres et de fidèles actifs, c'est la volonté tenace de rechercher et de réaliser une pastorale rénovée, réfléchie, méthodique, adaptée, audacieuse parfois.* » Paul VI se réjouit de cette vitalité, mais il ajoute : « *Les personnes comme les communautés particulières doivent éviter de sacraliser leurs méthodes, leurs options leurs idéologies en les confondant avec la foi ou avec l'Eglise.* » Elles doivent aussi « *vivre dans l'unité et la cohérence doctrinale* », étant entendu que les évêques sont « *le centre et le garant de cette unité* », de même que le pape l'est au niveau de l'Eglise universelle.

Paul VI a évoqué « *la menace de gnoses qui pourraient dissoudre la foi* ». Son pluriel n'a pas étonné Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, qui devait remarquer à la sortie de l'audience : « *Il existe aujourd'hui des tentatives de réinterpréter la tradition de l'Eglise à travers des idéologies, que ce soit le marxisme, le freudisme et le structuralisme, le maurassisme ; au lieu de voir seulement des conditionnements culturels successifs certains en sont arrivés à déterminer le dogme à partir d'idéologies.* »

Selon Paul VI, « *l'Eglise a besoin de ses théologiens* », qui doivent « *répondre aux questions actuelles à la lumière de la révélation* ». Ce sont des « *hommes libres et responsables mais de la liberté du chrétien* », c'est-à-dire éclairée par la foi et garantie par la fidélité à l'Eglise. Le concile ne permet pas d'adopter « *une soi-disant méthode théologique qui permettrait au nom de la créativité et de la liberté de recherche d'interpréter au gré de chacun le texte scripturaire* ».

La manière dont le pape a décrit l'imprimatur devait rejoindre le point de vue de ses interlocuteurs : non pas un contrôle hiérarchique mais le signe d'un consensus ecclésial. — R. S.

CORRESPONDANCE

« Le combat de Mgr Ducaud-Bourget »

Auteur du livre sur Saint-Nicolas-de-Chardonnet, le combat de Mgr Ducaud-Bourget, *dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 4 juin, M. André Figueras nous adresse la lettre suivante :*

Quel que soit mon respect pour les droits de la critique, dont j'ai moi-même à l'occasion largement usé, je ne puis toutefois laisser passer le terme d'« *imposture* » appliqué à mon livre *Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le combat de Mgr Ducaud-Bourget*, paru aux éditions de Chiré, sans préciser à l'intention de vos lecteurs que, témoin au jour le jour de ce qui s'est passé dans l'église prétendument « occupée » — en fait rendue à son véritable office, — j'en ai tout bonnement porté témoignage.

Que ma sympathie pour les traditionalistes persécutés soit indéniable, bien sûr. Mais des centaines de personnes sont prêtes à confirmer, s'il en était besoin, que cette sympathie ne m'a pas empêché de parler franc.

Du reste, enfin, quand m'a-t-on vu thuriféraire de qui que ce soit ? Sans vouloir m'égaler à quiconque, n'ai-je pas toujours illustré cette devise : « *Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni* » ?

En vous demandant pardon pour le latin...

ÉDUCATION

Créé en 1976 pour concurrencer l'U.E.R. de droit

L'Institut supérieur juridique d'Amiens n'a eu qu'une centaine d'étudiants

De notre correspondant

Amiens. — Existera-t-il encore deux établissements d'enseignement supérieur de droit à Amiens à la rentrée prochaine ? La rivalité entre l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de l'université, et l'Institut des sciences juridiques (I.S.J.) n'a pas cessé depuis la création du second en novembre 1976 : après les grèves de la dernière année universitaire, plusieurs enseignants de l'U.E.R. de droit avaient manifesté le souhait de quitter l'université pour fonder un institut à statut dérogatoire (*le Monde* du 23 septembre 1976). Le secrétariat d'Etat aux universités avait approuvé cette partition.

Le bilan de cette première année d'expérience reste médiocre. L'Institut ne compte que cent sept étudiants, alors que mille quatre cent dix étudiants se sont inscrits à l'U.E.R. M. Patrick Gohet, secrétaire général de l'I.S.J., justifie la modestie des effectifs par la date tardive de la publication du décret de création de l'établissement (le 25 novembre 1976). Le taux d'encadrement pédagogique de l'Institut est toutefois plus important : l'U.E.R. compte vingt-quatre enseignants, alors que l'I.S.J. a pu assurer ses cours avec dix enseignants.

Mme Michèle Sellier, doyenne *de l'U.E.R. de droit, estime* que la disproportion est similaire pour la répartition des crédits. L'I.S.J. a reçu une subvention de 419 483 francs pour son budget de fonctionnement (soit 3 920 francs par étudiant), alors que l'U.E.R. n'a bénéficié que d'une enveloppe de 294 818 francs (soit 209 francs par étudiant), somme inférieure au montant du loyer annuel payé par l'I.S.J. à la Chambre de commerce d'Amiens, propriétaire des locaux. Les enseignants de l'Institut des sciences juridiques estiment que les crédits de l'U.E.R. ont augmenté par rapport à 1975-1976. « *Nous ne lui avons pas porté préjudice* », affirment-ils. Ils expliquent également que l'importance de leur propre budget est justifiés par les méthodes pédagogiques, essentiellement basées sur la reproduction de documents.

Selon Mme Sellier, la création de l'institut dérogatoire est un échec complet. « *La meilleure preuve*, estime-t-elle, *en est que ses protagonistes cherchent à quitter le bateau.* ». Deux enseignants auraient déjà annoncé leur départ pour une autre université. Les responsables de l'U.E.R. estiment que l'existence d'un institut dérogatoire ne se justifie plus.

MICHEL CURIE.

En désaccord avec le secrétariat d'État aux universités

LE DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS A REMIS SA DÉMISSION

M. Laurent Citti a remis sa démission de directeur du Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.), pour le 31 juillet. M. Citti, qui occupait ce poste depuis novembre 1974, estime que le secrétariat d'Etat aux universités ne respecte pas ses engagements à l'égard du C.N.A.M. Au centre du différend : la procédure d'attribution des crédits de fonctionnement des quarante-sept centres régionaux associés et des cinquante-trois antennes locales du C.N.A.M. (au total, quelque vingt-six mille élèves.

Ces établissements, implantés souvent au sein des locaux universitaires, et dans lesquels enseignent des professeurs d'université ou d'I.U.T., fonctionnent grâce à une subvention, dont le montant de 32 millions de francs environ est fixé par une convention annuelle. Les fonds proviennent du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle et transitent par le secrétariat d'Etat aux universités. Selon M. Citti, cette procédure « *fragilise* » la situation des centres régionaux ; il demande donc l'inscription de leurs crédits de fonctionnement au budget du C.N.A.M. Ce qui aurait pour effet de supprimer l'arbitrage du secrétariat aux universités.

Le directeur démissionnaire du C.N.A.M. estime qu'il avait obtenu un accord, tant de la part de M. Jean-Pierre Soisson, dont il avait été conseiller technique, quand ce dernier était secrétaire d'Etat aux universités (mai 1974-janvier 1976), que de Mme Saunier-Seïté. Le conseil d'administration du C.N.A.M., à l'unanimité moins une voix, et le conseil de perfectionnement, à l'unanimité, ont déclaré soutenir M. Laurent Citti.

CORRESPONDANCE

L'ORDRE A ASSAS

Une lettre du président de l'université Paris-II

Nous avons reçu de M. Berthold Goldman, président de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, la lettre suivante :

Dans l'encadré paru dans *le Monde* du 16 juin, sous le titre : « Le temps des brutes », Jean Planchais affirme que « la faculté d'Assas » est « un lieu interdit à tout ce qui n'est pas *d'extrême droite, ou tout simplement qui... déplaît* » (aux jeunes gens du commando d'intégristes de la Mutualité).

Or comme vous le savez, la « faculté d'Assas » est en réalité le centre principal de l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris (Paris-II) où tous les étudiants en capacité, de premier et deuxième cycles suivent les cours et les travaux dirigés et subissent les examens.

Cela représente, pour cette année universitaire, un effectif d'environ neuf mille étudiants, dont trois au quatre seulement ont fait part depuis la rentrée de craintes qu'ils éprouvaient pour leur sécurité : faut-il croire que tous les autres étaient d'extrême droite ? Quant aux examens, ils se déroulent en ce moment, pour tous les étudiants sans aucune exception, dans le calme le plus complet.

J'ajoute que, aux élections des représentants d'étudiants dans les conseils d'U.E.R. qui ont eu lieu en décembre dernier, l'UNEF-ex Renouveau a obtenu 13 % des voix exprimées, sans compter celles qui se sont portées, dans l'une des U.E.R., sur un mouvement apparenté : je voudrais être sûr que ce pluralisme politique puisse être constaté dans toutes les universités françaises sans exception.

L'affirmation de votre collaborateur est par conséquent contraire à la vérité, et elle porte gravement atteinte à la réputation de l'université. Elle s'inscrit (sans doute involontairement) dans une campagne diffamatoire qui tend à présenter celle-ci comme un établissement « fasciste » et son président comme un homme qui s'incline devant cette situation, s'il n'en est pas complice. (...)

Est-il besoin de dire que cette mise au point n'est pas destinée à voler au secours des brutes ni à nier qu'il en existe ?

[L'immense majorité des étudiants du Centre Assas ne sont pas des « brutes » ; ils n'appartiennent que rarement à l'extrême droite, ce qui serait d'ailleurs parfaitement leur droit. Mais M. Berthold Goldman, que nous ne mettons d'ailleurs pas en cause, a eu trop souvent maille à partir avec des commandos qui pratiquaient les filtrages, les matraquages et les expulsion pour ignorer que l'« ordre » qui règne au Centre n'est pas celui qu'il souhaiterait. Si trois ou quatre étudiants « seulement » ont *fait part officiellement* des craintes qu'ils éprouvent pour leur sécurité, combien d'autres n'ont pas jugé utile de rechercher une protection souvent illusoire et combien d'autres aussi ont dû renoncer à fréquenter régulièrement le Centre ? — J. P.]

ÉDUCATION

Le malaise des psychologues scolaires

M. Georges R... a été instituteur pendant huit ans. Issu d'un milieu populaire, il s'était dirigé vers l'enseignement « à cause de la sécurité d'emploi ». « Comme beaucoup de mes collègues, *avoue-t-il*, j'hésitais entre l'éducation nationale et la S.N.C.F. » *Son origine explique, à ses yeux, qu'il est d'emblée sensible au drame des enfants en difficulté. D'autant qu'à l'époque les cours préparatoires comptent parfois trente-cinq élèves. Il prépare donc en un an le certificat d'aptitude à l'enseignement des inadaptés (C.A.E.I.) puis exerce, dix ans durant, dans une classe de perfectionnement d'abord, dans une section d'éducation spécialisée (S.E.S.) ensuite*

Parce qu'il ressent le besoin d'une formation plus large et plus solide, il prépare la licence puis la maîtrise de psychologie et le diplôme universitaire de psychologie scolaire. Il devient alors psychologue scolaire et est nommé dans un groupe d'aide psycho-pédagogique (G.A.P.P.) avec deux rééducatrices, au sein d'une école de six cent cinquante enfants de la région parisienne. Son traitement : 600 F par mois, comme s'il était resté instituteur avec ses vingt-cinq ans d'ancienneté, sauf qu'il n'est pas logé et ne doit qu'à la générosité de la commune de percevoir une indemnité de logement, à laquelle il n'a pas droit puisqu'il n'est pas chargé d'une classe.

L'itinéraire de M. Georges R. est celui, à quelques détails près, des mille cinq cent cinquante-trois psychologues scolaires. Des professionnels sans statut. Au cours du premier congrès du Syndicat des psychologues de l'éducation nationale (SPEN), qui vient d'avoir lieu à Paris, le malaise de ces personnels a percé sans équivoque. Les psychologues scolaires « s'opposent à la volonté actuelle du ministère de l'éducation de les rattacher administrativement aux directeurs d'école », *parce qu'ils craignent une subordination qui dénaturerait leur travail. Ils ne veulent pas se contenter de* « faire le tri entre les élèves qui peuvent suivre et les autres », *mais garder les mains libres pour agir sur les causes, avec toute l'équipe éducative L'arrêt de recrutement décidé cette année les inquiète sur l'avenir de leur fonction*

La formation de haut niveau reçue par un grand nombre d'entre eux, et qu'ils réclament pour tous, devrait aboutir, estiment-ils, à la création d'un corps de « psychologues en milieu scolaire », *car ils en ont assez d'être assimilés à des* « instituteurs - spécialisés - en - psychologie ». « Au train où vont les choses, *disent-ils*, pourquoi ne verrait-on pas un jour des « *instituteurs - spécialisés - en - médecine* » pour remplacer les médecins scolaires ? » — C. V

ANIMÉE PAR DES COMMUNISTES

La tendance majoritaire du SNES renforce ses positions

« *Unité et Action est, plus que jamais, le courant représentatif du SNES* », a déclaré, lors d'une conférence de presse réunie à Paris, le secrétaire général du *Syndicat national des enseignements* de second degré, M. Etienne Camy-Peyret. Rendant compte des dernières élections à la commission administrative, qui ont eu lieu du 23 mai au 3 juin, le secrétaire général du SNES s'est félicité des résultats enregistrés par la tendance majoritaire Unité et Action — animée surtout par des communistes — dont la liste a recueilli 63,70 % des voix (soit un gain de 3,84 % par rapport aux élections de 1975).

La liste Union pour l'indépendance, la démocatie et la rénovation du SNES (U.I.D.R.) — animée par des socialistes et majoritaire à la Fédération de l'éducation nationale, — recueille pour sa part 14,79 % des voix, soit un gain de 0,86 %. La liste Ecole émancipée - Rénovation syndicale, qui regroupe des enseignants d'extrême gauche appartenant notamment à la Ligue communiste révolutionnaire, a recueilli 14,51 % des voix, soit un gain de 0,48 %. Enfin la liste d'Union pour le SNES aux syndiqués (tendance Front unique ouvrier, qui groupe des trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) a obtenu 7 % des voix et gagne donc 0,51 %

Cette progression générale des quatre listes en présence est due à la disparition de la tendance Unité et Rénovation, créée en 1975, à l'initiative de socialistes du CERES. La plupart des militants de cette tendance ont rejoint Unité et Action.

La polémique toujours vive entre la majorité du SNES et la majorité de la FEN a encore rebondi avec l'affaire des maîtres auxiliaires (*le Monde* du 16 juin). Pour le SNES, la création de 1 200 postes supplémentaires promise à M. André Henry par le ministère n'est pas « *une victoire* », comme le proclame le Comité national des maîtres auxiliaires, mais une mesure qui évitera seulement la mise en chômage de 1 200 professeurs « *supplémentaires* ».

En effet, expliquent les dirigeants du SNES, le retour du Maroc des 1 326 professeurs de collèges et maîtres auxiliaires licenciés par le gouvernement marocain aurait entraîné, sans cette mesure de sauvegarde, la mise à pied d'un nombre à peu près équivalent de maîtres auxiliaires enseignant en France

● *Après les déclarations de Mme Saunier-Seïté.* — M. Dominique Vastel, *délégué* à l'éducation nationale des radicaux de gauche, estime que, « *dans sa croisade contre l'opposition, Mme Alice Saunier-Seïté vient de franchir le seuil du tolérable* ». Répondant aux propos tenus durant le week-end à Nantes par le *secrétaire* d'Etataux universités (*le Monde* du 21 juin), M. Vastel demande : « *Qu'attend le premier ministre pour faire en sorte que cessent les agissements irresponsables d'un membre de son gouvernement qui n'utilise ses responsabilités ministérielles qu'à des fins électorales et dont les propos visent notamment à discréditer l'Université française dont elle a théoriquement la charge ?* »

Recalé au C.A.P.

UN INSTITUTEUR STAGIAIRE FAIT UNE GRÈVE SOLITAIRE

(De notre correspondant.)

Dijon. — Après son troisième échec au certificat d'aptitude pédagogique (CAP), M. Alain Bathellier est en grève depuis le lundi 13 juin. Cet instituteur stagiaire de vingt-trois ans a été nommé à Prenois (Côte-d'Or), il y a deux ans, à sa sortie de l'Ecole normale, où il a obtenu le C.F.E.N. (certificat de fin d'études normales). Il lui restait à subir les épreuves pratiques de C.A.P. Ses trois échecs risquent d'entraîner son licenciement et l'obligation de rembourser à l'Etat la somme — 40 000 francs — correspondant au coût de ses études à l'Ecole normale. « *Puisqu'on me juge inapte à enseigner*, dit-il, *je ne peux plus continuer.* »

Les parents d'élèves de Prenois, qui tiennent à leur école à classe unique de sept élèves, ont pris la défense du jeune instituteur. Des élèves-maîtresses de l'Ecole normale de Dijon se sont mises en grève et ont tenté des démarches auprès de l'inspecteur d'académie. — C. M.

Sans exclure une nationalisation par étapes des écoles privées

M. André Henry met en garde les partis de gauche contre tout « reniement »

La commission administrative de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), réunie lundi 20 juin, a arrêté son programme d'action pour le premier trimestre de la prochaine année scolaire. La FEN a décidé de donner la priorité aux « luttes sociales d'ensemble » et d'organiser deux campagnes, l'une pour la qualité de l'éducation, l'autre sur « l'unification du service public de l'éducation nationale » dans un esprit d'apaisement. Sur ce dernier point, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, nous a fait des déclarations dans lesquelles il met en garde les partis de gauche — et particulièrement le parti communiste — contre tout « reniement ». M. Henry, qui souhaite donner de la « sérénité » au débat sur la nationalisation de l'enseignement privé, estime que la généralisation des contrats d'association serait « une voie possible », à condition que l'objectif de la nationalisation soit clairement affirmé.

La Fédération de l'éducation nationale, en accordant la priorité aux « *luttes sociales d'ensemble* », n'exclut pas, pour autant, de faire campagne sur la qualité de l'enseignement et sur la nationalisation du privé. M. Henry nous a déclaré à ce sujet qu'il fallait « *s'attendre à une campagne cléricale forcenée. C'est pourquoi la FEN proposera au Comité national d'action laïque (C.N.A.L.) de lancer des idées qui seront reprises par les organisations qui le composent* ». M. Henry a poursuivi : « *L'unification que nous souhaitons n'est pas l'uniformisation : l'école laïque unifiée, c'est l'école de la vraie pluralité, puisque chacun s'y enrichit des différences des autres. De même, la nationalisation, ce n'est pas le monopole. Il faudra reprendre ces thèmes avec beaucoup de sérénité, de clarté, de simplicité. Les organisations du C.N.A.L. devront donner une image vraie de ce que nous proposons. Il s'agira de démystifier les accusations portées contre nous et d'éviter les querelles brutales, violentes et inutiles.* »

L'attitude du parti communiste

Dans les milieux favorables à la nationalisation de l'enseignement privé, on s'inquiète actuellement de l'attitude du parti communiste. On sait que dans la commune de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) les conseillers communistes se sont opposés au maire socialiste qui a décidé de couper les crédits aux écoles privées (*le Monde* du 17 juin). Dans une interview au journal *l'Alsace* du 19 juin, M. Marchais, à une question d'un journaliste qui lui demandait si les communistes au pouvoir couperaient les crédits à l'enseignement privé, avait répondu : « *Non. Nous avons mis en garde les municipalités communistes à propos d'une telle attitude. Il y a deux millions d'enfants dans l'enseignement catholique. Ce serait faire preuve d'un total esprit d'irresponsabilité, tant sur le plan pratique que sur le plan moral.* »

Cette déclaration inquiète M. Henry : « *Je comprends*, nous a-t-il dit, *même si je l'admets difficilement, que les partis nuancent leurs positions, mais il ne faut pas mettre son drapeau dans sa poche. Nous ne le ferons pas, et nous aurons à réaffirmer nos revendications dans un esprit de concorde et de paix. Nous serons intransigeants sur le principe de la nationalisation. Il n'est cependant pas question de refuser la négociation ou d'imposer un monopole.* »

« *Il faut*, a ajouté le secrétaire général de la FEN, *montrer aux partis de gauche qu'ils ne doivent pas céder sur l'essentiel : les fonds publics à l'école publique. Si M. Marchais confirme ses propos au journal* l'Alsace, *je considère que, de même que le gouvernement actuel renie ses engagements, il renierait lui-même ses engagements. Mais je ne peux pas le croire. Un reniement en appellerait d'autres, et, si le P.C. allait d'abandon en abandon, plus personne ne le prendrait au sérieux.* »

Une voie possible

Dans de récentes déclarations, M. François Mitterrand avait indiqué que la généralisation des contrats d'association pouvait constituer une étape. A ce sujet, M. Henry nous a déclaré : « *La généralisation des contrats d'association est une voie qui mériterait étude. Nous ne la rejetterions pas, si vraiment elle est une étape nécessaire, à condition que l'objectif de la nationalisation soit bien précisé. Nous sommes prêts à accepter des étapes.* »

« Priorité » aux luttes sociales d'ensemble

Le programme d'action de la FEN pour le premier trimestre de la prochaine année scolaire — qui s'achèvera par son congrès — est le suivant :

1. Actions unitaires « les plus larges » *dans le domaine* « *prioritaire* » *des* « luttes sociales d'ensemble ». *M. Henry estime qu'il y aura à la rentrée* « matière à des actions sociales d'envergure » *associant la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, mais aussi* « en liaison avec Force ouvrière ».

2. Campagne sur la qualité et l'efficacité de l'enseignement. La FEN va publier un « Livre blanc sur les moyens essentiels de l'éducation nationale ». *Elle prolongera, à la base, la discussion de son* « projet éducatif » *tandis que les dirigeants et les militants de la FEN tenteront une* « ouverture » *en direction des entreprises afin d'éviter la cassure entre le milieu enseignant et les autres salariés. La FEN prendra aussi une initiative dans le domaine de la prévention de la toxicomanie.*

Plusieurs journées d'études seront organisées par la FEN au premier trimestre : sur les grandes écoles, la décentralisation et la gestion tripartite, enfin sur les cultures et les langues régionales.

3. Le troisième volet des actions de la FEN à la rentrée portera sur l' « unification de l'éducation nationale » *(nationalisation). Toutefois, pour l'instant, aucun rassemblement national sur ce thème n'est prévu.*

CRÉATION D'UNE AGRÉGATION D'HÉBREU MODERNE

Par arrêté paru au « Journal officiel » du 19 juin, le ministère de l'éducation crée une agrégation d'hébreu moderne.

La chaire d'hébreu au Collège de France a été rétablie en 1963. Actuellement une quinzaine d'universités proposent un enseignement de l'hébreu ou de disciplines annexes. Un CAPES a été créé en 1973, dont la première session eut lieu en mai 1974. Tous les enseignants d'hébreu moderne sont à ce jour licenciés ou certifiés.

En 1975-1976, plus de mille deux cents élèves suivaient des cours d'hébreu dans l'enseignement secondaire, auxquels il faut ajouter les élèves de cours d'instruction religieuse des communautés israélites. On estime aujourd'hui à plus de cinq mille les jeunes Français qui apprennent l'hébreu moderne.

UNE MATERNELLE BRETONNANTE

(De notre correspondant.)

Brest. — *Dans une vieille école désaffectée, faute d'élèves, à Lampaul-Ploudalmézeau (Finistère-Nord), une demi-douzaine de tout jeunes enfants vont en classe chaque jour. Ils n'ont pas encore six ans et ne sont pas astreints à l'obligation scolaire. Ils ne fréquentent pas une école maternelle, mais une* « *Skol vrez honeg evit ar vugale vihan* ». *Autrement dit — ils connaissent bien la traduction —* « *Centre breton de la petite enfance* ».

Ces enfants participent à une expérience originale lancée par leurs parents, qui expliquent : « Nous ne croyons plus à la volonté du gouvernement français de faire enseigner le breton à l'école. Alors, nous avons décidé de le faire nous-mêmes. »

Depuis plusieurs semaines un étudiant au chômage initie ses petits élèves à l'apprentissage du breton. Toute la classe a lieu dans cette langue, pas un mot de français n'est prononcé tout au long de la journée. Pour les parents, qui ont constitué une association de gestion, à laquelle ils ont donné le nom de « *Diwan* », *ce qui signifie* « *germe* », *l'ouverture de ce centre n'est qu'une étape. Ils voient loin :* « Nous avons l'intention dans quelques années d'assurer la scolarité jusqu'au bac. »

Les animateurs de Diwan présentent leur école maternelle bretonne comme une « *école privée, laïque et gratuite* ». *De fait, aucune participation financière n'est demandée aux parents. Le montant du budget de fonctionnement pour l'année a été évalué à environ 36 000 F. Déjà des collectes ont rapporté 10 000 F ; une souscription est ouverte. Le local est fourni par la commune. Le conseil municipal s'était d'ailleurs prononcé en faveur de l'expérience par 7 voix contre 4. La population a, semble-t-il, bien accueilli l'ouverture de cette école. De vieux habitants viennent s'entretenir avec les enfants dans leur langue maternelle. De nombreux bretonnants suivent avec intérêt les premiers pas du centre breton de la petite enfance. L'association Diwan a l'intention d'ouvrir d'autres écoles maternelles bretonnantes à la rentrée prochaine à Brest et à Quimper, en particulier.*

JEAN DE ROSIÈRE

CORRESPONDANCE

LA SITUATION DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ LAIC

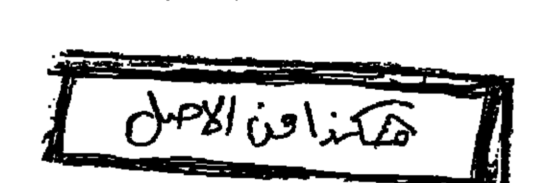
Un lecteur de Montpellier nous écrit :

C'est avec un intérêt particulier que j'ai lu votre page « l'Evénement » consacrée à l'enseignement privé (*le Monde* du 8 juin). *Je rends hommage à l'esprit* scientifique dans lequel ce dossier a été établi, mais je me permets de déplorer le manque d'information du public quant aux conditions de travail des professeurs de l'enseignement privé non confessionnel.

Je suis, moi-même, enseignant depuis plusieurs années dans un établissement privé laïc de Montpellier — une « boîte à bac », comme on appelle vulgairement *ces écoles, où bourrage de crâne et* discipline de fer sont les règles d'or Les professeurs sont recrutés sur titre (licence ou maîtrise d'enseignement) ; leur temps de travail dépasse largement celui de l'enseignement public ou même celui du privé confessionnel et, *soumis au chantage du marché de* l'offre et de la demande (véritable drame dans cette catégorie), ils sont sous-payés : certains ont un salaire mensuel inférieur à 2 000 F *pour vingt et une heures de* travail par semaine ! En échange de ce salaire, on exige de l'enseignant un certain nombre de notes mensuelles ainsi que des résultats *positifs (voir spectaculaires)* aux examens, rarement escomptés ou atteints dans le public.

C'est ainsi qu'on assiste à une « procréation tous azimuts » de ce *genre d'entreprises commerciales*, où marchands, n'ayant souvent aucune expérience de l'enseignement, ni respect pour l'enseignant, vendent, à prix élevé, langues, littérature ou mathématiques. La « main d'œuvre » est omniprésente tant elle a honte de déambuler dans les rues de Montpellier et accepte qu'on la brade : 17 francs de l'heure par-ci (les écoles de langues surtout emploient du personnel étranger, bien « content » de trouver du travail en France !), 20 francs par-là... 30 francs à la limite (quand il ne s'agit pas de travail noir).

Les enseignants du secteur privé laïc sont le sous-prolétariat de l'enseignement.



Le Monde DE LA MÉDECINE

LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES EN MARCHE

Par MARTINE ALLAIN-REGNAULT

En juillet 1974, cela fit l'effet d'une bombe : onze biologistes américains de renommée internationale, soutenus par la communauté scientifique européenne, lançaient un appel au monde entier. Une nouvelle technique permettait d'accéder au vieux rêve de l'humanité : manipuler l'hérédité, modifier ce qui jusque-là paraissait immuable, corriger les erreurs de la nature et même créer ce que la nature ne savait pas faire. Un champ de promesses et d'espoirs extraordinaires s'ouvrait, mais aussi une grande peur naissait : l'apprenti sorcier pouvait rater, créer pis et non mieux et laisser échapper du laboratoire des monstres bactériens capables d'anéantir la planète. Durant quelques mois, généticiens et biochimistes exigeaient le temps de la réflexion avant de se lancer dans cette nouvelle aventure scientifique.

C'était il y a trois ans seulement. Aujourd'hui, les choses ont évolué. Les hommes de science se sont organisés pour minimiser les risques potentiels de ces expériences, dont nul ne veut être victime, *mais auxquelles nul n'a réellement* envie de renoncer, tant elles suggèrent de promesses dans tous les domaines. Des règles strictes, d'ailleurs différentes dans leurs détails selon les pays, sont établies un peu partout, ou en cours d'élaboration.

***Maintenant*, les chercheurs, dans des conditions de sécurité convenables, poursuivent dans presque tous les pays, dont la France, avec calme, méthode et ténacité, des expériences de « manipulations génétiques ». Et les premières commencent à donner de timides résultats. Des centaines de manipulations, environ, ont « marché » à ce jour.**

Manipulations bien difficiles à expliquer à un lecteur non scientifique, tant elles abordent un domaine complexe et sophistiqué des connaissances. On est loin, très loin, de la fabrication en laboratoire de créatures nouvelles, et même de la production en masse par des bactéries de produits utiles à l'homme. Les intentions et les résultats immédiats sont pour le moment du domaine strict de la recherche fondamentale : on cherche à *intégrer divers gènes connus dans des* bactéries et à voir si cet acide nucléique intégré peut être propagé et s'« exprimer » selon la loi universelle du code génétique, dans cette situation anormalement voulue par l'homme. La réponse aujourd'hui paraît être affirmative, bien *qu'à ce jour aucune protéine de mammifère* n'ait encore été fabriquée par une bactérie.

***L'annonce*, voici un mois aux Etats-Unis, de la transplantation dans une bactérie d'un gène présidant à la synthèse d'une insuline animale (« le Monde » du 26 mai) laisse croire en tout cas que d'ici peu on y parviendra. C'est une expérience intéressante parmi d'autres, soulignent les chercheurs interrogés. Elle a cependant sur les autres, pour les interprètes de la science auprès du public, l'immense avantage de faire référence à des substances connues, des mots connus, et surtout d'annoncer une application pratique possible. C'est pourquoi ce sera surtout de cet exemple qu'il sera question, même si, scientifiquement, il n'est pas justifié d'en parler plus que des autres.**

« LE tout est de savoir si les bactéries accepteront de travailler pour nous. Violer [...] intégrité génétique, c'est possi[ble], puisque tous les êtres vivants sont [...]nis à partir d'un langage commun. [...]s encore faut-il que les bactéries [ne] réduisent pas au silence les [me]ssages étrangers qu'on leur donne [de] force. » Ainsi s'exprimait encore [...] dernier l'un de ces biochimistes [« m]anipulateurs » (terme qu'ils exè[re]nt) spécialisés dans la *« recom[b]inaison génétique* in vitro » (terme [qu'i]ls recommandent), c'est-à-dire [l'éc]hange ou l'introduction en éprou[vett]e d'acides nucléiques étrangers [entr]e espèces différentes.

[Au]jourd'hui, on a très bon espoir [d'ob]liger les bactéries à parler notre [lang]ue, mais pour bien comprendre [les] difficultés qui restent à vaincre [et] comment les contourner, il con[vien]t tout d'abord de rappeler dans [son] principe ce qu'est une manipula[tion] génétique.

[A] l'aide d'une batterie d'enzymes [part]iculières, on sait aujourd'hui [cou]per et coller en des endroits [préc]is des fragments d'acides nu[cléi]ques. Les acides nucléiques sont, [rappe]lons-le, le support génétique de [l'hér]édité. Ils sont tous formés des [quat]re mêmes bases, donc du même [simp]le alphabet. La nature du mes[sag]e varie uniquement en fonction [de] la répartition, trois par trois, de [ces] bases le long de la molécule. [...] n'ayant pas le même sens [...] CGA ou ATA, par exemple, [...] qui change d'une bactérie à un [être] vivant supérieur, ce ne sont pas [les] lettres de l'alphabet commun, [mai]s l'utilisation qui est faite à partir [de] ces mêmes lettres, c'est-à-dire [la] nature des mots et la richesse [du] vocabulaire. Disons que les bac[térie]s et les virus sont définis par [...] de mots, et que les animaux [supér]ieurs, dont l'homme, le sont [par] un langage subtil aux centaines [de] milliers de mots.

[L']idée qui a prévalu aux mani[pula]tions génétiques est de frag[men]ter un message héréditaire im[men]sément riche, donc impossible à [déch]iffrer facilement, et d'inclure à [l'aid]e d'un vecteur un fragment [...]é dans une bactérie très connue, [très] étudiée, au langage beaucoup [plus] simple et, lui, presque totale[ment] identifié. Ainsi, toute exécu[]tion d'ordre nouveau pourra être observée, puis reproduite. En outre, ces bactéries poussent si facilement qu'il est possible de les cultiver en masse.

Pour cela, les chercheurs ont besoin d'hôtes et de vecteurs. Les hôtes, *ce sont des bactéries très* connues, très banales, qui ont l'avantage d'avoir été étudiées sous tous les angles, et, pour certaines, de posséder en marge de leur unique chromosome de petites entités d'acides nucléiques indépendantes, les plasmides, qui leur confèrent certaines propriétés avantageuses, mais pas indispensables à la survie. Un plasmide peut être ajouté ou retiré d'une bactérie sans risque vital pour elle.

Ce sont ces plasmides, ou encore de petits virus, qui sont utilisés comme vecteurs, comme véhicules, pour introduire dans la bactérie, et surtout pour l'y maintenir, le fragment *génétique* étranger provenant d'une grenouille, d'une mouche, d'un raton laveur, d'un éléphant ou, pourquoi pas, d'une cellule humaine.

A *l'aide d'enzymes, on* fragmente en des endroits précis — ce qui permet de répéter l'expérience — l'acide nucléique complexe du rat, par exemple. Pour donner une idée de cette complexité, rappelons que *chaque cellule humaine contient* environ un mètre d'ADN pelotonné, et une cellule de rat à peine moins.

*Par une série de techniques sophis*tiquées, on inclut dans un vecteur le fragment qui, selon les présomptions, contient le message intéressant, ici, par exemple, l'information nécessaire à la fabrication de l'insuline du rat. Puis le *vecteur*, accompagné du message étranger, est introduit dans la bactérie, dont on analyse le nouveau comportement. On sait aujourd'hui observer, avec la plus grande finesse, le devenir de ce fragment.

C'est en procédant de la sorte que Rutter, Goodman et leur équipe à San-Francisco ont pu montrer que *le fragment d'acide nucléique de rat* nécessaire à la fabrication de l'insuline peut être transplanté dans une bactérie. Ensuite, il est *reproduit régulièrement*. Néanmoins, aucune production d'insuline n'a pu encore être obtenue.

La bactérie et le magnétophone

[On] peut comparer la méthode à la [trans]cription sur une bande magné[tique] d'un enregistrement : il s'agit [d'ext]raire un passage particulière[ment] intéressant d'un concert sym[phon]ique (le patrimoine génétique [du] mammifère), de couper la bande [magn]étique en avant et en arrière [du p]assage choisi (l'ordre de syn[thétis]er une protéine) et *de la coller* [à] deux autres partitions courtes [et] connues (l'acide nucléique d'un [plasm]ide, ou d'un virus) pour faire [un] montage original, puis d'intro[duire] le tout dans un magnétophone [(la] bactérie). Dans le cas du [gène] de l'insuline, et de plusieurs [autre]s, une particularité du système [biolo]gique a permis de simplifier [l'app]roche *expérimentale. Dans tous* [les c]as, le but final reste le même : obtenir que le magnétophone restitue le son, et un son de bonne qualité (la production d'insuline par exemple).

Disons que, pour le moment, les chercheurs ne savent pas encore comment forcer le magnétophone à *rendre* un son audible. Mais, au dire des chercheurs français qui travaillent à l'Institut Pasteur et au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) avec autant de dynamisme sur des sujets voisins moins *publics* (1), c'est une question de mois. D'autres chercheurs en sont, en effet, au même stade pour d'autres protéines, et par exemple des biologistes français et suisses ont intégré dans une bactérie le gène de lapin qui dirige la synthèse de la globine.

Trois ans après les premières manipulations génétiques qui se bornaient à couper et à coller des fragments d'acides nucléiques, les recherches ont donc bien avancé. Mais les chercheurs ne cachent pas que l'on est encore loin d'un résultat exploitable. Ils portent leurs efforts dans plusieurs directions. Ils mettent au point maintenant des techniques pour sélectionner beaucoup plus facilement, beaucoup plus rapidement, les fragments d'ADN qu'ils veulent insérer dans une bactérie

Parallèlement, ils cherchent à multiplier les hôtes et les vecteurs pour, entre autres, améliorer les conditions de sécurité. Au début, l'hôte unique était *Escherischia coli*, une bactérie commune, qui vit dans l'intestin humain, parce que c'était la mieux connue. Aujourd'hui, pour éviter au maximum les risques de contamination, on envisage d'utiliser d'autres bactéries qui ne concernent pas l'espèce humaine. Mais on cherche aussi à prendre des hôtes un peu plus complexes, comme les levures. Ces dernières déjà fort utilisées dans l'industrie, et intéressantes à ce titre, ont l'avantage d'être des « eucaryotes », c'est-à-dire des cellules tout à fait comparables dans leur principe aux nôtres avec un noyau à plusieurs chromosomes et un cytoplasme nettement différenciés (alors que la bactérie n'a pas de noyau, mais un chromosome attaché à sa membrane). On peut, en effet, espérer qu'étant plus proches dans leur structure de cellules d'êtres supérieurs les levures accepteront plus facilement d'exécuter l'ordre d'un gène de mammifère. Car c'est là que réside la difficulté : pour obtenir le son du magnétophone, il faut trouver un *moyen de bricoler l'électronique de* l'appareil, c'est-à-dire ici de trouver de signaux de commencement et de fin de la *synthèse* d'une protéine que puisse comprendre la bactérie ainsi trompée. Ces signaux ne sont pas les mêmes pour les différentes espèces et la prochaine étape des chimistes va être de trouver quels messages, quels « mots de passe » *il va falloir adjoindre aux* extrémités du fragment étranger pour que la bactérie manipulée, et abusée, non seulement l'accueille, mais encore traduise son message. Le schéma ci-contre aide à comprendre en quoi consiste cette recherche.

Ces divers problèmes devraient être résolus dans les mois qui viennent, et l'on s'attend à apprendre avant la fin de l'année qu'une bactérie manipulée a accepté de produire une protéine de mammifère.

Les premiers balbutiements

Mais il ne faut pas rêver, ajoutent les chercheurs, notamment à propos de l'insuline. Ce succès ne signifiera pas pour autant, comme on l'a dit, peut-être un peu vite, que l'on *pourra fabriquer au kilo de l'insuline* humaine pour les diabétiques. Il faudra sans doute plusieurs années pour comprendre et faire la synthèse d'une insuline active, puis passer *à un* échelon de production supérieur, franchir les barrages de contrôle des médicaments, avant de commercialiser. Et puis, précisent-ils, rien ne prouve même qu'on y parviendra. Les premières observations laissent à penser que le produit obtenu ne sera pas de l'insuline, mais un précurseur inactif qui devra, par d'autres moyens chimiques, être transformé, en on en vient à se demander s'il ne sera pas plus économique pour les petites protéines comme l'insuline de parvenir à faire une synthèse artificielle directe. Auquel cas, la production d'insuline par les bactéries serait rangée dans la catégorie des expériences « modèles ».

En revanche, les manipulations paraissent comme un moyen économique et presque inévitable de produire les grosses protéines qu'on ne saura jamais synthétiser dans leur architecture complexe, seule active, sans un guide génétique

Enfin, s'il paraît raisonnable d'espérer obtenir des résultats tangibles pour la manipulation d'un gène, les chercheurs spécialisés dans les manipulations génétiques estiment irréalistes les commentaires futuristes faits à propos de correction de maladies comme de production de substances qui exigeraient la manipulation de plusieurs gènes répartis en des endroits différents de leur molécule d'origine

Bref, ils admettent en être encore aux premiers balbutiements, mais ils savent maintenant concrètement que cela vaut la peine de continuer dans de bonnes conditions.

(1) En France, plusieurs équipes [...] des manipulations génétiques [se] situent dans le peloton de tête [inter]national : à l'Institut Pasteur, [l'uni]té de génie génétique avec [MM.] Hoffnung, Kourilsky, Marco[...]. Perrin (dont la plupart y [effect]uent la quasi-totalité de leurs [reche]rches) ; Rambach, Roujon, [Tirol]lais ; à la faculté des sciences [de P]aris VII, les équipes de MM. Ber[...], Dedonder, Erlich. A Stras[bourg], l'équipe de M. Chambon.

[D'a]utres équipes commencent à s'y [intéres]ser, notamment à Gif-sur-[Yvett]e, Orsay, Toulouse et Marseille. [Au] cours des dix dernières années, [l'étud]e des bactéries, qui était un [peu] tombée en désuétude, a néan[moin]s été poursuivie sans relâche [au C].N.R.S. et à Pasteur, et c'est [ce qui l]'ont, en conséquence, démarré [en pr]iorité les manipulations géné[tique]s.

A la recherche des mots de passe

PLASMIDE OUVERT

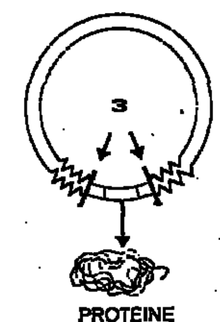
1

Fragment d'ADN chromosomique

Gène

2

NOUVEAU PLASMIDE



A l'aide de petits vecteurs bien connus, des virus ou des plasmides (ici sur le schéma), on peut manipuler les bactéries.

Les schémas 1 et 2 représentent ce que l'on sait déjà faire : couper et coller des ADN de provenance différente. Couper (1), c'est-à-dire d'une part ouvrir avec des enzymes spéciales un plasmide ; d'autre part, sélectionner un fragment d'ADN d'animal supérieur contenant un gène dont on souhaite la production de la protéine qu'il dirige.

Coller (2), c'est-à-dire réunir les deux ADN au niveau d'extrémités « cohésives », par exemple, dont le message sera commun aux deux espèces réunies. Ces extrémités peuvent être obtenues soit par substitution, soit par addition. C'est cette nouvelle molécule hybride qui sera par la suite introduite dans une bactérie.

Le schéma 3 montre ce que l'on ne sait pas encore faire : ajouter deux signaux de reconnaissance de façon que la bactérie manipulée accepte de produire la protéine étrangère que l'on cherche.

En effet, toute synthèse de protéine exige deux ordres, l'un de démarrage et l'autre d'arrêt de fabrication. Ces ordres ne sont pas les mêmes pour toutes les espèces. C'est pourquoi on cherche à tromper la bactérie en plaçant de chaque côté du gène étranger des signaux (en noir avec des flèches) qu'elle reconnaît comme siens. Un peu à la façon d'un espion qui, pour obtenir des documents précieux, doit donner les mots de passe.

Liberté surveillée

DANS tous les pays du monde, on se préoccupe des conditions de sécurité dans lesquelles doivent être effectuées les manipulations génétiques. Les Etats-Unis sont sur le point de promulguer une loi, après des contestations et discussions nombreuses. En France, les chercheurs qui effectuent des manipulations génétiques sont tenus de soumettre leur protocole avant toute expérience à une commission nationale créée auprès de la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). Celle-ci se réunit régulièrement pour juger dans quelles conditions de sécurité elles peuvent être réalisées. Les critères seront publiés prochainement.

Un laboratoire de haute sécurité a été construit à l'Institut Pasteur, un autre existe à la faculté des sciences de Paris-VII, un troisième à Strasbourg, pour permettre d'effectuer les manipulations qui pourraient présenter des risques dans les meilleures conditions. Un problème important demeure cependant dans pratiquement tous les pays : celui de l'industrie. Car, si la recherche publique travaille au grand jour, sans précipitation, sur des sujets de recherche fondamentale, en liberté très surveillée, on ne peut en dire autant du secteur privé, tenté par des applications prometteuses, et qui veut se protéger de la concurrence par le secret.

En France, en Grande-Bretagne, en Suisse, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, aux Etats-Unis, cet aspect du problème préoccupe tout particulièrement les syndicats de chercheurs et les opposants aux manipulations génétiques ; et là, on peut comprendre leur inquiétude. Une chose est sûre : plus d'une dizaine de gros laboratoires, sept au moins aux Etats-Unis, font déjà des recherches, et non des moindres, et certains brevets ont déjà été déposés.

De la microbiologie à l'agriculture

QUE peut-on attendre des manipulations génétiques dans l'avenir ? Quels avantages pour l'homme, la qualité de sa vie et de son environnement ? Voici les applications les plus fréquemment citées :

● *L'essor de la microbiologie industrielle*, avec la manipulation de bactéries permettant de fabriquer des enzymes utiles soit à la fabrication de sucres, par exemple, soit à la lutte contre la pollution. On peut, notamment, espérer hybrider des bactéries terrestres qui digèrent le mazout avec des bactéries possédant les caractères autorisant la vie marine. Ou encore créer des bactéries utiles pour lutter contre la pollution des usines à papier, etc.

● *La production d'hormones* humaines pures et bon marché.

● *La mise au point de nouveaux vaccins*. On croit savoir que le premier d'entre eux devrait être produit prochainement en Grande-Bretagne.

● *Le développement de l'agriculture*. Dans ce domaine les exemples sont nombreux. On espère pouvoir transplanter chez d'autres espèces les gènes qui permettent à certains végétaux de fixer l'azote : cela permettrait de diminuer la consommation d'engrais coûteux et polluants.

On peut aussi envisager de faire pousser des végétaux comestibles, en eaux saumâtres, en climat semi-désertique, en leur transplantant des gènes de plantes survivant dans des conditions difficiles, etc.

Et cela sans compter les immenses possibilités qu'offrent les manipulations génétiques en recherche fondamentale, notamment pour l'étude de la structure et de la fonction des gènes.

KAFKA A L'HOPITAL

HUMANISER l'hôpital. Ce maître mot des pouvoirs publics, depuis près de quinze ans, *est en soi riche de signification* : l'hôpital, qui a accueilli, hébergé et soigné *de tout temps* les malades *et* les mourants, aurait-il donc été... « inhumain » ? La réponse, hélas, comme le montrent les témoignages que nous publions aujourd'hui, est encore trop souvent affirmative.

Pourtant, une prise de conscience, à cet égard, s'est fait jour tant dans les milieux médicaux que dans l'administration. Elle a incontestablement provoqué de notables amé*liorations, à la fois dans* l'accueil des malades et dans les modes d'hébergement. Comme l'écrivait récemment Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, à l'ensemble des responsables hospitaliers : « Depuis quinze ans, par rapport à sa population, aucun pays n'a construit ou reconstruit plus *d'établissements hospitaliers* que le nôtre. *Les* crédits ouverts au titre des programmes de 1974, 1975 et 1976 permettront de supprimer plus de cinquante mille lits en salles communes. Cet effort sera poursuivi : d'ici à 1981, ce sont près de cent quatre-vingt mille lits en salles communes qui devront être modernisés. Un programme d'action prioritaire national a *été décidé* à cet effet, dans le cadre du VII[e] Plan. »

Mais cette politique d' « humanisation » ne va pas sans heurts ni difficultés. C'est ainsi qu'il subsiste, pour la seule Assistance publique de Paris, quelque dix mille lits en salles communes, soit un quart de la capacité totale d'hébergement. Leur « résorption » complète n'est prévue que pour les années 1980-1982. En attendant, certains travaux d'aménagement des locaux actuels, dans de très grands hôpi*taux parisiens,* sont bloqués, car il y est prévu, sur le terrain même de l'hôpital, un programme de reconstruction. On ne modernise plus ce qui existe puisqu'un nouvel hôpital sort de terre. Il en est ainsi, en particulier, à Saint-Louis (l'hôpital actuel, classé, sera totalement reconverti à des activités non mé*dicales, et vraisemblablement culturelles)* ; à Bichat, où le nouvel hôpital sera ouvert au début de 1979 ; à Lariboisière, où les locaux nouveaux seront mis en service entre 1978 et 1982 ; à Bicêtre enfin, où les travaux seront achevés en 1980. Il faudra donc, pour ne citer que *ces* exemples, encore quatre à cinq ans de « purgatoire » imposé aux malades actuels.

Une autre « clé » de l'humanisation consiste en *la mise au point d'un système* de rendez-vous pour les consultations externes. Comme *l'écrivait encore* le ministre de la santé : « Faire venir tous les malades avant 8 h 30 ou 9 h, commencer une consultation à 10 h, pour examiner les derniers malades vers 13 h, alors qu'ils ont passé toute la matinée dans une salle d'attente bondée, n'est pas acceptable. »

Pourtant, *cette pratique* des rendez-vous pour les patients « externes » reste encore l'exception. C'est ainsi qu'à l'Assistance publique de Paris, sur 850 centres de consultations, 566 se sont dotés d'un système de rendez-vous, mais sur ce chiffre — *théorique* — très peu fonctionnent de façon à limiter les temps d'attente à quinze ou trente minutes. D'abord parce que beaucoup d'attachés de consultation, mal payés, arrivent tard et partent tôt. Ensuite, parce que certains « patrons » préfèrent encore voir, dès leur arrivée, l' « effectif » total des « candidats » consultants, pour établir le « plan » de leur matinée. Enfin et surtout, par qu'une telle organisation suppose du pers nel — donc des fonds — supplémentaire, l'activité des consultations externes non seu ment n'est pas rentable, mais coûte à l'hô tal. A l'Assistance publique, une consultati coûte 16 F au malade mais... 32 F à l'hôpi ce qui représente un *déficit* annuel de 115 n lions de francs. On hésite par conséquent *faire payer par le malade hospitalisé les* ch ges supplémentaires imputables aux cons tations externes.

Ces problèmes d'intendance ne sont p *seuls en cause. L'hôpital, lieu traditionnel* d' sistance, reste encore trop souvent celui l'infantilisation. Pourtant, d'indéniables p grès ont vu le jour ces dernières ann comme en témoigne une lettre que no publions.

Il est enfin à remarquer qu'aucun de c témoignages — même critiques — ne met question la qualité des soins proprement di ce qui est assurément à porter au crédit l'hôpital.

C. B.

Une organisation inhumaine

« NUL n'est plus propre actuellement à alimenter la sourde angoisse qui habite plus ou moins un malade que l'organisation technologique et administrative d'un grand hôpital. » Nous avons pu en vivre le caractère éprouvant lors d'un récent séjour dans un grand hôpital.

Notons d'abord qu'il s'agit d'un hôpital moderne, comportant de multiples services les plus perfectionnés. *Pour qui a connu il y a une* vingtaine d'années les chambrées de *trente malades dans* des bâtiments vétustes et sales, où les malades les plus divers souffraient de la pire promiscuité, les progrès sont ici extraordinaires. Propreté, personnel nombreux, chambres de deux ou trois lits ou chambres individuelles avec téléphone, radio, voire télévision. Dans l'énorme ensemble sophistiqué du *grand hôpital, le malade subit de* multiples examens, prélèvements, *radios, dans de nombreux services* et laboratoires où des brancardiers anonymes le conduisent à travers d'interminables couloirs et après de longues attentes.

Mais dans cet ensemble scientifique perfectionné, on retrouve le manque d'écoute et de relations humaines qui caractérisaient le vieil hôpital misérable. Il semble que le *progrès scientifique et technique contribue* à détériorer la relation médicale. L'infirmière, toujours *surmenée,* reste l'exécutante du « patron » qu'est le médecin lointain. On a pu parler ici de « perversion technologique », le malade devenant objet dans la grande machinerie qu'est devenu l'hôpital. Le malade y retrouve la solitude dans les foules des grandes villes.

Ce qu'il convient *surtout* de souligner c'est l'alourdissement crois*sant de l'administration de* la Sécurité sociale, dont les contraintes administratives alimentent paradoxalement l'insécurité. Pour entrer à l'hôpital, il faut naturellement composer un dossier détaillé comportant même — prudence exige — l'adresse de *la* personne à prévenir en cas de mort. Mais si vous devez ensuite *continuer à venir pour votre traitement,* alors les formalités se multiplient. D'autant que les soins peuvent être donnée dans plusieurs services différents de l'hôpital. D'où la multiplication des formalités.

Un affrontement épuisant

Ce n'est qu'après avoir effectué ces multiples attentes et formalités qu'on peut enfin accéder aux soins des divers services. Et dans certains cas à condition d'apporter soi-même *des médicaments demandés par le* médecin. Certains soins, tels les perfusions ou radios à jeun, sont souvent très fatigants. Et c'est avec cette fatigue qu'il faut au départ recommencer les mêmes attentes et démarches qu'à l'arrivée devant les *guichets de l'hôpital et ceux de la* Sécurité sociale. De plus il faut payer les frais des soins. Frais que la même Sécurité doit vous rembourser intégralement après l'envoi des mêmes papiers dont elle vous avait abreuvé. Nous avons vu cer*tains malades épuisés après tant* d'attentes et de formalités s'effon*drer. Et moi-même, un jour, à bout* de force, je tombai et me retrouvai sur un fauteuil roulant.

Ajoutons qu'à côté d'employés humains, d'autres débordés ou non motivés affectivement se révèlent indifférents ou durs, incapables *d'écouter le malade.*

Sans doute cette lourdeur paperassière et cette *multitude* de guichets et d'employés sont-ils en partie *nécessaires. Mais il reste qu'ils pourraient* être moins contraignants pour les malades. Il reste qu'une partie de ces formalités, souvent aberrantes, pourraient être simplifiées, sans astreindre le malade à renouveler sans cesse les mêmes démarches, les mêmes attentes. Pourquoi faire payer le patient et le rem*bourser automatiquement par la* suite ? Il reste enfin que les em*ployés pourraient être formés à sortir* de leur rôle d'enregistreurs automatiques et préparés à une plus grande écoute du malade. Malade qui, comme l'enfant insécurisé, a besoin d'être entendu et aidé.

Sinon on aboutit à ce paradoxe d'un cadre hospitalier perfectionné qui, devant aider le malade à surmonter son mal, l'alourdit par le poids de sa machinerie scientifique et administrative. Machinerie déshumanisée évoquant plus l'angoisse du *Château de Kafka que la Sécurité* sociale.

GEORGES MAUCO.

Quatre heures de pérégrinations à Necker

MME DENISE MERMOUX, pour sa part, a adressé au directeur de l'hôpital Necker une lettre, qu'elle nous a transmise et dont nous extrayons les passages suivants :

C'est à plusieurs titres que je m'adresse à vous pour déplorer le mauvais fonctionnement administratif des consultations externes de votre établissement. Assistante *sociale ayant* exercé en divers services hospitaliers, français et étrangers ; chargée d'études en psychopathologie de la vie sociale et institutionnelle (INSERM), *je suis* aussi handicapée motrice et visuelle (station debout pénible et canne blanche).

Pour mon compte personnel, je me suis rendue, le 16 mai dernier, au service d'ophtalmologie vers 9 heures. Je n'ai pu quitter l'hôpital que passé 13 heures. Or l'objet essentiel de ma venue, attente et consultation, n'a duré qu'une heure. Le reste du temps fut perdu en queues et navettes parfaitement évitables, d'un guichet à l'autre, d'un pavillon à l'autre.

1) Guichet du pavillon d'ophtalmologie : je dois m'assurer que le médecin qui se propose de me recevoir est présent. On me dit que oui et que je peux donc *faire les démarches à la caisse.* Par la suite, on m'annoncera qu'il ne peut pas me recevoir. Passons ! J'en ai vu d'autres (médecins).

2) Guichet par ordre alphabétique du pavillon de la *caisse centrale* : un panneau *extérieur* indique bien qu'on y délivre des « feuilles de circulation » (?) et de maladie, mais on n'indique ni où ni dans quel ordre. Rien que pour le *demander, il faut* attendre son tour... et se faire renvoyer au guichet des « feuilles de circulation » (sic) en passant par les toilettes (1) !

3) Là, *on* exige que je dépose, en caution, une pièce d'identité. Je m'insurge contre une telle suspicion jetée d'emblée sur tous les clients. Les hôpitaux dépendent-*ils du ministère de la santé ou* bien de celui de l'intérieur ? O mânes de Kafka !

4) Retour au guichet, par ordre alphabétique (par la même *voie... sanitaire). On me remet* enfin une feuille de maladie et l'on me prévient que je ne suis pas encore au bout de mes peines : il faudra revenir à la caisse du gui*chet voisin, après consultation.*

5) Retour et attente (une heure) en ophtalmologie : en revanche, sur le plan médical — il a dû échapper à votre « ingé*nieur », — chapeau ! On retrouva,* dans un temps record, mon dossier vieux de vingt ans.

6) Retour au pavillon de la caisse centrale : je suis munie de mon titre d'invalidité, donc prise en charge à 100 %. Par conséquent, je ne devrais avoir aucune autre justification à produire pour *obtenir* le tiers payant *(consultation et examens complémentaires).* Eh bien ! non : on exige un bulletin d'information à faire signer, dans un autre pavillon, par le contrôle médical de Sécurité sociale... *Il doit* être apporté au plus vite et sans attendre le jour de rendez-vous fixé en radiologie (dossier « crédit »).

7) *Raid* sur le service de *radiologie,* à l'autre bout des bâtiments, pour y obtenir un rendez-vous.

Exaspérée et éreintée, je demande alors à la caisse centrale le cahier de réclamations. D'autres personnes s'associent à ma protestation. Finalement, c'est à moi que plusieurs s'adressent pour se tirer de ce dédale. On étude ma demande *et l'on me* dirige sur votre directeur adjoint, qui s'intitule, de plus, « ingénieur ». Ce jeune homme commence par ricaner quand je décline, entre *autres,* mon titre d'assistante sociale. Ce qui en dit long sur le mépris et la crainte professés par les bureaucrates à l'encontre des services sociaux, ces *éternels empêcheurs - de - dormir - en - rond...*

Quatre suggestions

● Décentraliser l'unique caisse en en installant une dans chaque pavillon. Non seulement cela humaniserait les rapports, les clients rencontrant le même personnel, mais *cela permettrait* le fameux contrôle des paiements sans recourir à la mesure « scélérate » ci-dessus incriminée (retrait de pièce d'identité). Enfin, *cela permettrait de grouper* toutes les opérations en une seule fois.

● Séparer les consultants externes des malades *hospitalisés* venant pour des examens complémentaires d'autres services intérieurs. A quoi sert le plein temps hospitalier si l'on maintient ces *matinées surchargées* et le vide des après-midi dans les hôpitaux ?

● Opter *clairement, au sujet* des consultations externes : sont-elles destinées au tout-venant ou bien à des cas complexes adressés par des praticiens extérieurs en connaissance de cause ?

● Fixer de vrais rendez-vous individuels, échelonnés intelligemment. Non pas continuer à faire semblant : quand on tente d'en *obtenir* un, l'on vous fixe une heure mais on se garde de prévenir qu'on convoque une cinquantaine de personnes en même temps, ce qui aboutit à une demi-journée d'attente, *une demi-journée* de travail perdue. Chose plus grave, on condamne le corps médical à un véritable stakhanovisme préjudiciable à la qualité, *à la disponibilité de son écoute,* de son étude du cas. Les entretiens ont lieu en public, ou presque, sont interrompus pour un oui ou un non. Quelle confiance *accorder* aux conclusions établies dans de telles conditions ?

(1) A cause de la disposition circulaire de l'enceinte où se tient le personnel administratif, les usagers doivent tourner autour en traversant les toilettes...

La réponse de l'Assistance publique

Voici la réponse de la direction générale de l'Assistance publique :

Bien que des efforts aient été entrepris pour favoriser un accueil plus personnalisé des malades dans les établissements relevant de l'Assistance publique de Paris, des incidents regrettables *font parfois oublier les résultats* obtenus. Malgré l'instauration d'itinéraires fléchés, la création de halls centraux d'accueil et la présence d'hôtesses à l'entrée même de la plupart des établissements, il arrive parfois que des personnes errent d'un service à l'autre, en particulier les personnes âgées ou handicapées, et ceci principalement dans les hôpitaux de type *pavillonnaire, comme l'hôpital* Necker, dont la topographie ne permet pas d'éviter absolument aux visiteurs et malades toute difficulté d'itinéraire.

Malgré les progrès considérables réalisés depuis une dizaine d'années en faveur de *l'hospitalisation* dont la rénovation des salles vétustes, la *construction de* nouveaux hôpitaux, la qualité des soins et de l'hôtellerie, la rapidité de prise en charge des malades en urgence sont là pour témoigner, l'Assistance publique de Paris est consciente que de nombreuses *améliorations sont à réaliser* en matière d'accueil des malades *venant* en consultation.

Face à une demande qui ne cesse de croître — le nombre des consultants des hôpitaux de Paris est passé de deux millions en 1970 à près de *trois* millions en 1976, — l'Assistance publique de Paris a d'ores et déjà *mené une action* positive pour l'accueil des consultants :

— La rénovation des locaux a été entreprise et déjà menée à bien dans plusieurs établissements, avec la création de mini-bureaux de rendez-vous ;

— Trois polycliniques permet*tant l'intégration* des médecins de ville à l'action hospitalière (plus *de la moitié des médecins* y assurant les consultations sont des médecins libéraux effectuant des vacations à l'hôpital) et un centre de diagnostic ont été ouverts, qui regroupent toutes les consultations en un même secteur permettant d'éviter aux malades les attentes excessives et les allées et venues d'un service à l'autre de l'hôpital. Près de 10 % des consultants, en *1976,* ont bénéficié de ce système ;

— Des circuits de consultation ont été mis en place, qui s'inspirent de la procédure du livret d'achats groupés des grands magasins : après retrait d'une fiche de circulation au hall central d'accueil des consultations contre remise d'une pièce d'identité, le malade se rend en consultation puis retourne au hall central pour *le paiement* ou pour la demande du tiers-payant de l'ensemble des *actes médicaux,* ce qui a l'avantage d'éviter le passage préalable à la caisse avant chaque acte ;

— L'organisation sur rendez-vous des consultations a été développée : en 1976, les deux tiers d'entre elles ont été établies sur un rythme de toutes les demi-heures ou à des horaires précis ;

— *Le personnel affecté* aux consultations a vu ses effectifs augmenter de façon importante, puisque son activité est passée de plus de trois cent soixante mille journées de travail de personnel hospitalier en 1970 à plus de cinq cent mille en 1976. Les effectifs du personnel médical ont été en *constante* progression. De 1964 à 1976 : 66 % pour les chefs de service, 150 % pour les assistants, 75 % pour les attachés.

Cet effort sera poursuivi puisque, suivant les recommandations du ministre de la santé et de la sécurité sociale, le directeur général de l'Assistance publique de Paris a *retenu,* parmi les objectifs prioritaires de son administration pour les années 1977 et 1978, l'amélioration du mode de fonctionnement des consultations.

Une étude est en cours pour déterminer comment :

— *Améliorer les circuits* de caisse et notamment faciliter la prise en charge Sécurité sociale des frais médicaux dans le cadre même de l'hôpital ;

— Multiplier les postes d'accueil ;

— Et, surtout, généraliser les consultations sur rendez-vous précis, le matin et l'après-midi, afin d'éviter les surcharges du matin et *d'offrir des horaires plus* commodes aux personnes qui travaillent.

Aussi inacceptables qu'ils soient, les incidents qui se produisent encore ne doivent pas masquer les progrès réalisés. Bien au contraire, ils ne font que renforcer la détermination de l'Assistance publique de Paris de voir aboutir les actions en cours pour répondre à l'objectif d'humanisation que se sont fixé les hôpitaux.

Un point de rencontre privilégié

JE viens d'avoir l'occasion d'être admise dans le service le plus moderne du plus vieil hôpital parisien : celui de diabétologie de l'Hôtel-Dieu. Dimanche après-midi : accueil dynamique par une infirmière qui ne me laisse pas le temps de souffler. Adieu cafard : pas de stress. A peine ai-je le temps d'embrasser mon mari. Je suis propulsée dans ma chambre, priée de me déshabiller, pesée, mesurée, analysée, auscultée, oui ! Bref, une heure s'est écoulée et je ne m'en suis pas aperçue ! Tant mieux !

Le lendemain matin, un spécialiste est auprès de moi, suivi de son escadron d'externes, d'infirmières, d'aide-soignantes ; bref, on s'occupe de moi avec une intensité que je n'aurais jamais soupçonnée. Et les examens s'enchaînent, se déroulent ponctuellement, de façon rationnelle, sans bousculade ni heurts, mais efficacement. En une semaine, tous mes organes sont passés en revue, toujours dans la décontraction et avec le sourire.

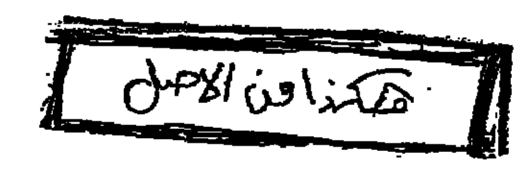
L'après-midi est occupé par un cours : comment connaître son diabète, son type de traitement, les menus appropriés. Tous les malades montent ensemble dans une petite salle de réunion où, à l'aide de films, de discussions, de conférences, de croquis, d'échanges, on leur apprend à se prendre en charge. La maladie n'est plus la fatalité, le remède n'est plus un tour de passe-passe, le médecin n'est plus un devin. On forme une équipe de gens concernés, c'est bien différent. Le moral nous revient. Bien sûr, le diabète peut être vaincu, c'est l'affaire de chacun. Etrange salle où les malades forment une famille, où le médecin, si gradé soit-il, devient un confident, où le voisin de lit devient un ami.

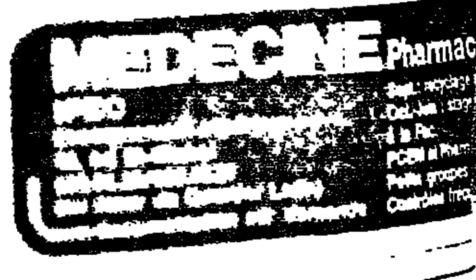
Chambres confortables donnant sur le cœur de Paris.

Nourriture saine et bien dosée. Service rapide et régulier. Mais où est donc l'infâme caserne dont parle le grand public ? Ici, on soigne, en équipe, et avec le sourire. Je veux qu'on se le dise : l'hôpital est un point de rencontre privilégié entre soignants et soignés, c'est tout et c'est beaucoup.

Oui la médecine hospitalière est de très haute qualité. Et là, au moins, pas de passe-droit, pas de piston, pas de pourboire. L'égalité des chances devant la guérison.

Mme J. HENIN.








Où va la navette spatiale ?

Pour la première fois deux hommes ont volé, le samedi 18 juin, à bord de la navette spatiale. Il s'agit d'un vol captif, suivant la *terminologie* en vigueur. La navette était, en effet, fixée sur le dos d'un Boeing-747 et ne l'a pas quitté. Pendant cinquante-cinq minutes, l'ensemble Boeing-Navette a évolué à 300 kilomètres à l'heure et à 4 500 mètres d'altitude dans le ciel de Californie.

Il y avait déjà eu cinq vols captifs, d'une durée totale de douze heures, depuis février dernier. Mais la navette était inoccupée. Seuls divers instruments de mesure transmettaient à l'équipage du Boeing les informations sur le comportement de la navette. *Les choses se fussent-elles mal passées* — par exemple si le taux de vibrations était devenu excessif, — l'équipage du Boeing avait en dernier recours la possibilité de larguer la navette, qui *se serait écrasée au sol.*

Il n'en était pas de même samedi ; deux astronautes étaient à bord de la navette. Le commandant de bord, Fred Haise, était l'un des membres de la dramatique mission Apollo-13. En 1970, le véhicule Apollo, qui devait conduire trois astronautes sur la Lune, fut privé de moteur par l'explosion d'un réservoir d'oxygène. Il fit sur sa lancée le tour de la Lune, et, après quatre jours d'angoisse, ramena finalement sains et saufs ses occupants. Le pilote de la navette était Charles Fullerton, un néophyte de l'espace.

La navette étant « habitée », il fallait que tout se passât bien. Tout s'est bien passé. Les deux occupants ont pu vérifier le bon fonctionnement des nombreux équipements de vol de la navette.

Trois autres vols analogues sont prévus pour les prochaines semaines. Puis ce devrait être, au milieu d'août, le premier vol libre. La navette se séparera de son avion porteur, exécutera deux virages et viendra en vol plané se poser sur la piste de la base californienne d'Edwards.

Puis viendront, au milieu de 1979, les premiers tests en orbite. La navette sera fixée sur l'énorme réservoir qui doit alimenter ses moteurs en oxygène et hydrogène liquide, et sur deux propulseurs à poudre qui doivent prendre en charge les deux premières minutes de vol (*le Monde* du 18 septembre 1976). Ces propulseurs seront alors *largués et retomberont dans* l'océan, où on les récupérera pour usage ultérieur. Les moteurs de la navette prendront le relais et consommeront les liquides contenus dans le réservoir. Celui-ci sera abandonné juste avant la mise en orbite. Des réservoirs internes à la navette permettront les manœuvres en orbite et le « décrochage » qui assurera la rentrée dans l'atmosphère et le retour vers la Terre. La fin de ce retour et l'atterrissage se feront en vol plané.

Si tout se passe bien, les premiers vols opérationnels auront lieu en 1980. La NASA aura alors gagné un formidable pari technique.

Gagnera-t-elle aussi le pari *économique ? Tout le programme* repose sur deux idées : faire un engin réutilisable et l'utiliser pour une très grande variété de missions, ce qui autorise une notable diminution des coûts.

Mais plusieurs questions se posent. Récupérera-t-on à tout coup les deux propulseurs à poudre, et dans quel état ? L'atterrissage se fera-t-il toujours sans casse, et quels seront exactement les frais de remise en état de la navette entre deux missions ?

D'autre part, engin à tout faire, la navette n'est parfaitement adaptée à aucune tâche. Elle est essentiellement un moyen pour placer de très lourdes charges en orbite basse. La *NASA lui a d'ailleurs* adjoint cinq prolongements différents pour permettre son utilisation.

Pour mettre en orbite des satellites géostationnaires, la navette emportera avec chaque satellite un S.S.U.S. (1) qui est l'équivalent du dernier étage des fusées *actuelles. La* navette pourra transporter quatre satellites de 400 kilogrammes, du *type de ceux que lancent actuellement* les fusées Delta, ou deux satellites de 900 kilogrammes, justiciables de la fusée Atlas-Centaur ou de la future fusée européenne Ariane.

La navette pourra aussi emporter un I.U.S. (1), système de transport à deux, trois ou quatre étages. Deux étages permettront de placer en orbite haute de gros satellite ayant *surtout* des *objectifs* militaires. Trois et quatre étages seront utilisés pour vaincre complètement l'attraction terrestre et lancer des sondes interplanétaires.

Autre charge transportable par la navette : le L.D.E.F. (1), qui est un gros conteneur destiné à rester plusieurs mois dans l'espace *avant d'être repris et ramené sur* Terre par la navette. Un autre conteneur est le Spacelab, que construit l'Europe ; il restera fixé sur la navette, mais permettra à des hommes de travailler dans l'espace, ce qui n'est pas le cas du L.D.E.F.

La dernière charge utile prévue est le M.M.S. (1). C'est essentiellement un corps de satellite destiné *à recevoir des appareillages* de télédétection. Il sera possible de remplacer ou réparer ces appareils en orbite ; il sera aussi possible de ramener le M.M.S. sur Terre.

La question du prix

Cette variété de missions explique les prévisions d'un vol au moins par *semaine*. Mais il y a des incompatibilités entre les diverses charges, qui, de plus, imposent souvent des orbites différentes pour la navette. On peut donc se demander si celle-ci n'aura pas quelques difficultés à faire le plein.

Il reste finalement la question du prix. Brûlant ses vaisseaux, la NASA a figé sa gamme de prix *pour* les lancements d'ici à 1983. Le prix de base est de 19 millions de dollars (en dollars 1975, des ajustements étant faits pour tenir compte de l'inflation). Après septembre 1983, une nouvelle gamme de prix sera établie au vu des résultats obtenus.

Les prix actuels ne prennent pas en compte les frais d'étude *et de développement. Ils ne semblent* pas non plus intégrer l'amortissement des navettes actuellement en construction. Or celles-ci ne seront pas éternelles.

Il reste donc bon nombre d'incertitudes. Leur levée intéresserait beaucoup les pays d'Europe engagés dans la construction de la fusée Ariane.

Contrairement à la navette, Ariane *est* un lanceur classique, parfois même jugé trop classique. Mais, après les échecs répétés des fusées européennes, il était sans doute préférable de se limiter à des techniques éprouvées.

Du fait de ce classicisme, les évaluations financières qu'on peut faire au sujet d'Ariane sont assez sûres. Sa compétitivité avec la navette dépend surtout, en dernière analyse, des coûts réels de cette dernière. *Les prix qu'a définis* la NASA sont des prix de dissuasion... vis-à-vis des fusées américaines, qui devraient avoir disparu d'ici à 1983. Que deviendront-ils par la suite ? L'avenir de l'Europe spatiale dépend pour une bonne part de la réponse à cette question.

MAURICE ARVONNY.

(1) S.S.U.S. : Spin solid upper stage; I.U.S. : Interim upper stage; L.D.E.F. : Long duration exposure facility ; M.M.S. : Multi-modular spacecraft.

CORRESPONDANCE

L'anthropologie française en crise

A la suite de l'article de MM. Martin Barber et Charles MacDonald sur « L'anthropologie française en crise », publié dans le Monde *du 29 avril, nous avons reçu la lettre suivante de M. Jean Guiart, professeur du Muséum national d'histoire naturelle (chaire d'ethnologie) :*

Le court article sur « L'anthropologie française en crise » est loin de correspondre à la situation. L'ethnologie a toujours été en état de crise, pour construire sa propre existence ou la faire reconnaître. Elle a aujourd'hui des problèmes différents de ceux d'hier, qui relèvent d'une discussion sérieuse et non d'improvisations. Le colloque organisé fin avril, avec une surreprésentation de certaines équipes, une sous-représentation ou pas de représentation du tout d'autres groupes, du fait d'une organisation autocratique et sans concertation, n'a que bien peu répondu au problème : une heure et demie ou deux heures pour traiter de sujets essentiels, avec un rapporteur choisi par l'être suprême provisoire et des intervenants désignés d'avance et qui avaient chacun cinq minutes pour essayer de faire passer un message.

S'ils avaient choisi d'être présents, les gens intelligents ont dit des choses pertinentes et utiles, quand l'occasion leur en était donnée. Si nous y avons gagné quelque chose, c'est, au plus, un tiercé... dans le désordre. Il n'y a pas eu et il n'y a pas d'unanimité pour le jouer.

Hier portée par l'expansion de l'Occident, l'ethnologie française reste conditionnée par ce passé. Son problème pourtant n'est pas politique, mais de méthode. L'affirmation maintenue de la nécessité d'une distanciation vis-à-vis de l'objet étudié n'a jamais été que l'idéalisation hypocrite de la suprématie blanche. Elle aboutit en *fait à réserver le privilège de trop* de sciences humaines aux pays riches. La vision naïve peut être un avantage provisoire, mais la connaissance en profondeur du milieu en est un bien plus grand. Expatrier l'observation reste utile; elle implique un effort considérable d'acquisition de connaissances compensatoires, que tous ne font pas. Elle implique surtout aujourd'hui de reconnaître que celui que l'on observe est le maître du jeu, qu'il ne livre que ce qu'il lui plaît de livrer, et que l'observateur extérieur ou européen est l'élève ignorant de celui qu'il ne lui est plus possible de dominer.

Tant que ce fait fondamental n'aura pas été reconnu, avec toutes ses conséquences méthodologiques, valables d'ailleurs dès que *l'on échappe au milieu intel*lectuel et universitaire urbain, l'ethnologie française jouera le jeu de l'autruche et continuera à aller mal. Comme en ce moment, dans le maximum de tensions entre les institutions et de querelles entre les individus, sans projet cohérent, se refusant, et presque entièrement, à une réflexion critique sur la validité *des méthodes, des matériaux* et des analyses. Il faudra bien cependant revenir à la raison, quand cela ne serait que sous la pression grandissante du monde extérieur.

LE BUDGET DE LA RECHERCHE SERA « NETTEMENT MEILLEUR QUE PRÉVU »

affirme M. Sourdille

M. Jacques Sourdille, secrétaire d'État à la recherche, a déclaré, lundi 20 juin à Paris, qu'il avait obtenu du premier ministre *« un budget de la recherche nettement meilleur que prévu en cette année de rigueur budgétaire ».* La croissance annuelle de 3 % du nombre de postes de chercheurs, dont le principe avait été arrêté en 1975, sera respectée, *« sauf au Commissariat à l'énergie atomique, qui n'en a pas besoin »,* a précisé M. Sourdille. D'autre part, les autorisations de programme seront revues sur la base d'une croissance globale de 7 %, croissance qui sera néanmoins *« très diversement modulée ». « M. Barre m'a puissamment aidé »,* a souligné M. Sourdille, qui a ajouté qu'une *« plus grande liberté serait donnée au secrétariat d'État à la recherche pour distribuer les sommes dégagées ».*

● *Le laboratoire de cryptogamie* du Muséum national d'histoire naturelle organise le 24 juin, de 9 h. 30 à 17 h. 30, une journée « portes ouvertes ». Il sera possible, ce jour-là, de visiter le laboratoire et de se faire expliquer les travaux qui y sont poursuivis. (Laboratoire de cryptogamie, Jardin des plantes ; entrer par le 12, rue de Buffon. Tél. 331-35-21.)

Pierres précieuses et pierres fines au Muséum

Cent cinquante ans après la girafe

La réorganisation de la galerie de minéralogie (commencée en 1972) est achevée. Elle est l'occasion au Muséum national d'histoire naturelle d'une exposition temporaire consacrée aux *pierres précieuses, gemmes* et objets d'art. Parmi les quelque deux cent quarante mille pièces *cataloguées* (sept mille à huit mille seulement sont exposées) la collection *« permanente »* du Muséum comprend, en effet, des pierres précieuses, des pierres fines et des objets d'art, provenant en partie des trésors royaux. Ces pièces de très grande valeur ne pouvaient être exposées faute des ressources nécessaires pour aménager des vitrines dotées de moyens de sécurité modernes.

La galerie de minéralogie a été construite de 1833 à 1837, grâce à la popularité qu'une girafe avait value au Muséum. *En 1827, Méhemet-Ali, vice-roi* d'Egypte, avait fait cadeau de cet animal à Charles X Venant — à pied — de Marseille à Paris, la girafe, la première à être arrivée en France, avait soulevé l'enthousiasme populaire sur tout son parcours : il y eut des services de table, des estampes, des fers à repasser, des *plaques de cheminée, des* coupe-cigares « à la girafe », sans compter les rues et places de la Girafe, les poèmes et les chansons célébrant les mérites du ruminant. Trop encombrante pour les Tuileries, la girafe fut logée à la ménagerie du Jardin des plantes, où elle connut un succès fabuleux.

Aujourd'hui, le public peut, dans la galerie de minéralogie, admirer des joyaux inestimables, au premier rang desquels il faut mettre sans conteste le saphir Ruspoli, une pierre de Ceylan pesant 135,80 carats et taillée — fait unique — en rhomboèdre (un parallélépipède dont les six faces sont des losanges égaux) ; le saphir bicolore (bleuté aux extrémités, jaune pâle au milieu) ; l'opale de Louis XVIII (77 carats), que l'impératrice Eugénie fut la dernière à porter ; un diamant jaune de 9,75 carats, seul « survivant » de la chaîne de 45 diamants de Louis XIV ; une émeraude de 17 carats ; la topaze de Louis XIV de 28,10 carats, taillée de trois cent vingt-six facettes.

A ces pierres majeures, il faut ajouter quelques diamants, rubis, perles, turquoises... et d'admirables coupes en cristal de roche, en jade, en jaspe, en lapis-lazuli, en serpentine, en agate, en fluorite, et des objets chinois — eux aussi en jade, en cristal de roche, en quartz, en stéatite, — dont certains ont été donnés à Louis XIV ou au Grand Dauphin par un ambassadeur du roi de Siam. Sans oublier la tabatière en or agrémentée de diamants, offerte en 1815 par le tsar Alexandre I[er] à M. Serre, professeur d'embryologie au Muséum.

Outre un rappel de la classification minéralogique des gemmes, les pierres sont groupées selon leur répartition géographique : *ainsi peut-on voir* l'une des deux seules émeraudes trouvées en France (près de Rennes, à la fin du dix-neuvième siècle). Ensuite figurent des pierres remarquables par leur grosseur, leur perfection, leur rareté, leur ancienneté, dont certaines sont gravées et montées.

YVONNE REBEYROL.

★ Galerie de minéralogie du Muséum. Jardin des plantes. Entrée par le coin de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire et de la rue Buffon, Paris-5e. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 17 heures. Prix d'entrée : 3 F (tarif réduit : 1,50 F). L'exposition temporaire durera jusqu'à la fin de l'année.

A Paris

Les géologues ont leur maison

La Maison de la géologie vient d'ouvrir ses portes (1). Construite au fond d'un petit jardin ombragé, elle est, en fait, un agrandissement des locaux de la Société géologique de France (S.G.F.), installée là depuis 1962. Désormais, les spécialistes français des sciences de la terre disposent de bureaux et de salles de réunion. Et déjà plusieurs organismes — l'Union française des géologues, les Comités français de stratigraphie, de sédimentologie, de géologie — y ont installé leurs bureaux. C'est là aussi que s'est établi le comité chargé d'organiser le vingt-sixième congrès géologique international, qui réunira dix mille géologues à Paris, en juillet 1980, cent ans après le premier, qui s'était réuni dans la capitale française.

Avec la Maison de la géologie, la S.G.F. aura surtout la place nécessaire à son importante bibliothèque (cinquante mille livres ou revues, trois mille cinq cents cartes du monde entier), qui grandit sans cesse. Créée en 1830 et regroupant quelque trois mille membres, la S.G.F. a pour but essentiel *de publier des bulletins* et mémoires scientifiques ; elle reçoit deux mille périodiques et échange des publications avec cent soixante organismes existant dans quatre-vingts pays.

(1) 77-79, rue Claude-Bernard, Paris-5e, tél. 331-77-35.

EQUIPEMENT

PÊCHE

Les Neuf cherchent à mieux gérer leur plateau continental

Rationner la mer

M. Jean Chapon, secrétaire général de la marine marchande, recevra, le mercredi 22 juin, les représentants du Comité central des pêches devant lesquels il définira la position que la France défendra, le 27 juin à Luxembourg, dans la négociation sur le régime communautaire interne de la pêche. Ce mardi, les ministres des affaires étrangères des Neuf devaient faire le point des discussions en cours dans ce domaine avec les pays tiers, notamment l'U.R.S.S., la Norvège, le Canada et l'Espagne.

Encouragée par les propos très fermes prononcés récemment par M. Raymond Barre devant le Parlement, la délégation française à Luxembourg aura pour mission de ne pas faiblir d'un pouce, sur deux points au moins, devant les exigences britanniques : liberté et égalité d'accès aux eaux communautaires pour tous les pêcheurs des Etats membres, refus des bandes côtières que prétendraient s'approprier certains Etats riverains. La France, appuyée sans réserve par les Néerlandais, les Belges et les Allemands, n'acceptera que deux sortes de *démarcations* tracées sur l'océan communautaire : les périmètres établis par les experts scientifiques qui localisent les stocks biologiques des différentes espèces, et qui doivent être gérés en commun, et la ligne des 12 milles des eaux territoriales, seule frontière de nature politique dont l'accès peut être contrôlé par l'Etat riverain, étant entendu que les droits historiques des pêcheurs de chaque pays devront être préservés.

L'Europe de la pêche, organisée vaille que vaille pour ce qui est de la commercialisation depuis octobre 1970, n'a fait aucun progrès en revanche pour ce que concerne la gestion des ressources. Le plateau continental de de l'Europe de l'Ouest, ratissé sans ménagement depuis des décennies non seulement par les *flottes de l'Est*, mais par les pêcheurs européens eux-mêmes, est presque épuisé. « *Nous nous sommes limités à une politique européenne des marchés sans nous préoccuper des ressources. Ce n'était pas une politique de la mer* », regrette M. Jacques Huret, président des armateurs français. « *Nous disposons d'une ferme marine laissée à elle-même. Il faut la clore et en recenser les ressources en rapport avec les besoins.* » M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, confirme ces propos lorsqu'il avertit : « *Le temps de la prise au tas est fini. L'Europe détient un capital dont elle ne doit consommer que le revenu.* »

La difficulté vient du fait que ce capital est essentiellement situé au large des côtes britanniques. Il prend, aux yeux de Londres (et singulièrement des nationalistes écossais), une valeur inestimable au fur et à mesure que les chalutiers de Hull, de Grimsby ou de la Clyde se font repousser au nom du principe des 200 milles hors des eaux norvégiennes, islandaises ou féringiennes. Les arguments politiques du gouvernement *de M. Callaghan sont donc solides.*

De plus, l'Angleterre sait qu'elle est la plus grande puissance maritime de la C.E.E. et qu'elle occupe le premier rang en tonnage pour la pêche. Elle prétend donc exercer une magistrature morale sur tout ce qui touche aux affaires maritimes. C'est Disraëli qui, il y a cent ans, disait déjà : « *Ceci est salé, donc ceci est à nous.* »

Paris ne veut pas s'incliner et, pour les besoins de la cause, ne *craint pas d'invoquer* l'esprit communautaire avec des accents de supranationalité, ce qui lui vaut les faveurs de la Commission dans cette affaire. D'accord pour que la Commission négocie au nom des Neuf les quotas de capture avec les pays tiers. D'accord pour régler à Bruxelles les méthodes de contrôle de chaluts et déterminer, dans le golfe de Gascogne par exemple, les périmètres de repeuplement (les cantonnements). D'accord même pour que les eaux qui entourent nos départements d'outre-mer soient apportées dans la corbeille communautaire. Et puis la France fera peut-être jouer deux autres *arguments politiques et économiques* : 1) Soixante-dix pour cent des prises nationales sont faites dans les eaux qui entourent les îles Britanniques et l'Irlande. *Les fermer par le moyen d'une* bande réservée de 50 milles sonnerait le glas de nombreux ports de pêche, du Guilvinec à Etaples ; 2) Si la Grande-Bretagne vient en tête pour le tonnage, la France la dépasse en valeur.

La mise au point du régime interne des pêches devient une impérieuse nécessité, car comment les Neuf peuvent-ils négocier utilement avec les Norvégiens, les Polonais ou les Soviétiques tant qu'ils ne se sont pas mis d'accord entre eux sur les tonnages qu'ils vont se répartir dans leur propre coopérative marine ? Ne risque-t-on pas de voir la Grande-Bretagne *ou l'Irlande*, pressées par une opinion publique impatiente, prendre prétexte des atermoiements de leurs partenaires et de la Commission pour décider, au nom *de la protection des ressources*, des mesures unilatérales et discriminatoires ? Et quelle image la Communauté donne-t-elle d'elle-même lorsqu'elle *laisse certains* de ses *membres* rafler des centaines de tonnes de poissons trop petits pour faire de la farine ou lorsque, à cause de l'impuissance du système européen, des patrons pêcheurs bigoudens trop indisciplinés en viennent presque aux mains avec des contrôleurs britanniques trop tatillons ? Ces escarmouches et leurs conséquences rancunières sont aussi inévitables que navrantes et l'on pense au mot des historiens des guerres de religion : « *Chacun trouve dans les torts de l'autre une excuse à ses torts.* »

Le dixième État

Quels que soient les résultats immédiats de la réunion du 27 juin, il faudra que les pêcheurs de la C.E.E. prennent conscience d'une donnée essentielle : leurs terrains de chasse se rétrécissent au fur et à mesure que se créent, ici ou là, des glacis de 200 milles, tandis que la « ferme » européenne offre un spectacle pitoyable. Il faudra rationner la mer afin de rationaliser sa gestion et permettre à sa « *démographie* » de reprendre une courbe ascendante. Chacun devra s'imposer, pendant plusieurs années, des sacrifices, et les Etats, avec Bruxelles, auront à *élaborer* une politique de conversion des flottilles, des marins et des transformateurs.

Une satisfaction toutefois pour les économistes, les scientifiques et les techniciens qui se sont battus longtemps avec des moyens dérisoires : les diplomates se saisissent enfin du vaste dossier de la mer par le biais de ses ressources en poissons. Les juristes ne seront pas en reste. Le 1er janvier dernier, en effet, un événement considérable et bien peu commenté a marqué l'histoire de l'Europe : la Communauté des Neuf est devenue l'Europe des Dix.

Le dernier Etat, c'est ce territoire marin des Shetland au Jutland et au golfe de Gascogne, délimité par la ligne des 12 milles et celle des 200 milles. Désormais, un chalutier qui pêche à 100 km en face de La Rochelle, par exemple, ne se trouve pas dans les eaux françaises, mais dans la mer *communautaire*. Une mer qui appartient aux Neuf en indivision. Une filiale convoitée sur laquelle aucun Etat membre individuellement n'a de droits spécifiques.

Ordinairement, ceux qui en Europe avaient l'habitude des marathons nocturnes et qui traitaient avec solennité les dossiers « nobles » du blé, du vin, de l'énergie et des relations avec le tiers-monde ou avec le Japon, des droits de l'homme, évoquaient avec un sourire agacé le cas du lieu noir, de la dorade, du merlu ou du hareng. Les choses, le droit et les esprits ont apparemment changé. C'est pour parler de la pêche que les pays de l'Est sont venus pour la première fois à Bruxelles cet hiver. La mer et ses ressources vivantes sont devenues un enjeu pour l'Europe et une donnée nouvelle de sa diplomatie.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, *nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :*

FRANCE :	
Quinze jours	22 F
Trois semaines	30 F
Un mois	39 F
Un mois et demi	57 F
Deux mois	74 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	37 F
Trois semaines	52 F
Un mois	69 F
Un mois et demi	102 F
Deux mois	134 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	65 F
Un mois	87 F
Un mois et demi	128 F
Deux mois	170 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

TOURISME

LA « CHARTE DES VACANCES » DU PARTI COMMUNISTE

Cinq semaines de congés par an à prendre en deux fois

Parce que la moitié des Français ne partent pas en vacances en raison de leurs faibles revenus, le parti communiste français vient de rendre public, dans une brochure intitulée *De bonnes vacances pour tous*, ses propositions pour mettre fin à ce qu'il a appelé la politique « *anti-sociale* » du gouvernement.

Le P.C. souhaite un abaissement du prix des transports, notamment par la création d'un deuxième billet à tarif réduit de congés payés et par l'allégement des péages autoroutiers. Il estime qu'il faudra prévoir, à terme, un million et demi de places de camping-caravaning, trois cent mille lits dans des villages de vacances, cent cinquante mille lits d'hôtels une et deux étoiles et cent cinquante mille gîtes ruraux.

Pour mettre fin à la « *mainmise des groupes financiers sur l'hôtellerie* », un gouvernement de gauche décidera, selon les communistes, l'abaissement du plafond minimum d'investissement donnant droit aux aides publiques, l'augmentation du taux des aides et de la durée des prêts, l'amélioration des normes et le soutien des groupements volontaires de la petite hôtellerie.

Enfin, le P.C. propose que la durée des congés payés soit portée à cinq semaines, à prendre au minimum en deux fois, afin, déclare-t-il, d'étaler les départs en vacances.

ARCHITECTURE

M. d'Ornano s'inquiète du nombre excessif des étudiants

De notre envoyée spéciale

Caen. — « *L'étudiant doit retrouver le crayon et la table à dessin... L'enseignement de l'architecture doit être l'une de nos préoccupations essentielles* », a déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, lundi 20 juin, devant quelque quatre cents architectes, réunis à Caen pour les deuxièmes assises nationales de la profession, organisées par l'ordre et l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA). L'UNSFA venait de réunir son congrès et avait élu un nouveau président, M. Joseph Brémond, en remplacement de M. Alain Gillot.

Dans son discours, M. Brémond a évoqué les préoccupations de la profession concernant notamment les décrets d'application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, la réforme de l'assurance-construction, la répartition de la commande publique et l'enseignement. M. d'Ornano a indiqué que plusieurs décrets d'application sortiraient à l'automne. Il a rappelé les projets de mission architecture - *construction* (*le Monde* du 12 mai) et analysé la situation de l'enseignement.

Abordant la question délicate du nombre des étudiants, le ministre n'a pas prononcé le mot de « sélection », considéré comme la « question-clé » par le rapport Narbonne (*le Monde* du 21 juin) qui prépare cette réforme de l'enseignement. M. d'Ornano a toutefois souligné cette nécessité en ces termes : « *La France forme aujourd'hui dans les unités pédagogiques d'architecture quinze mille étudiants. Ce chiffre est-il raisonnable ? Votre profession compte quelque dix mille membres. Tous, vous le savez, ne travaillent pas. Comment, dans ces conditions, ne pas se préoccuper de l'avenir des jeunes gens qui s'engagent dans les longues études d'architecture ? N'avons-nous pas le devoir de les mettre en garde et d'éviter que les moins doués d'entre eux ne poursuivent des études qui ne les conduiraient qu'à l'échec et à l'amertume ?* »

Ce langage ne pouvait que plaire à une profession qui réclame depuis des années un assainissement de l'enseignement et s'est déclarée favorable à une sélection des étudiants en fin de première année.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

TRANSPORTS

● *Concorde : décision le 14 juillet ?* — Le juge Pollack vient d'informer les avocats du Port de New-York, ceux d'Air France et de British Airways qu'il jugerait à nouveau — comme la cour d'appel le lui a demandé — le différend qui les oppose, le mardi 12 juillet. C'est d'autre part, jeudi 14 juillet, que les responsables du port de New-York — sommés par la cour d'appel de prendre enfin une décision concernant Concorde — doivent se réunir. — *(Corresp.)*

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Ile-de-France

LE NUCLÉAIRE A NOGENT ?

La centrale nucléaire que l'E.D.F. projette d'installer à Nogent-sur-Seine pour alimenter la capitale en courant électrique ne compte pas que des partisans.

Pendant la campagne électorale des dernières élections municipales, M. Michel d'Ornano, candidat à la mairie de Paris, aujourd'hui ministre de la culture et de l'environnement, avait déclaré « que rien n'était encore décidé ». M. Louis Moulinet, conseiller socialiste, demandera au maire de Paris, « *où en sont ces projets et si son utilité est prouvée* ».



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Après quatre ans de gestion « majoritaire »

M. Defferre et le P.C. prennent en main l'aménagement des rives de l'étang de Berre

De notre correspondant régional

Marseille. — *M. Gaston Defferre, maire de Marseille et député socialiste des Bouches-du-Rhône (P.S.), a été élu à l'unanimité, lundi 20 juin, président de l'Etablissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre (EPAREB), en remplacement de M. Henri Brémond, ancien maire (mod. maj.) de Vitrolles. M. Georges Thorrand, maire communiste de Miramas, a été élu, également à l'unanimité, vice-président.*

Cette élection, après le renouvellement du comité du Syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle de Fos-Istres-Miramas — dont la présidence est assurée par M. Jacques Siffre, maire socialiste d'Istres — consacre la position dominante du parti socialiste dans les organismes d'aménagement de l'ouest de l'étang de Berre. Mais si les données politiques de l'opération de Fos ont changé, la situation financière des communes concernées a elle aussi considérablement évoluée. Après une période d'urbanisation intensive, il faut maintenant « gérer » dans des conditions difficiles.

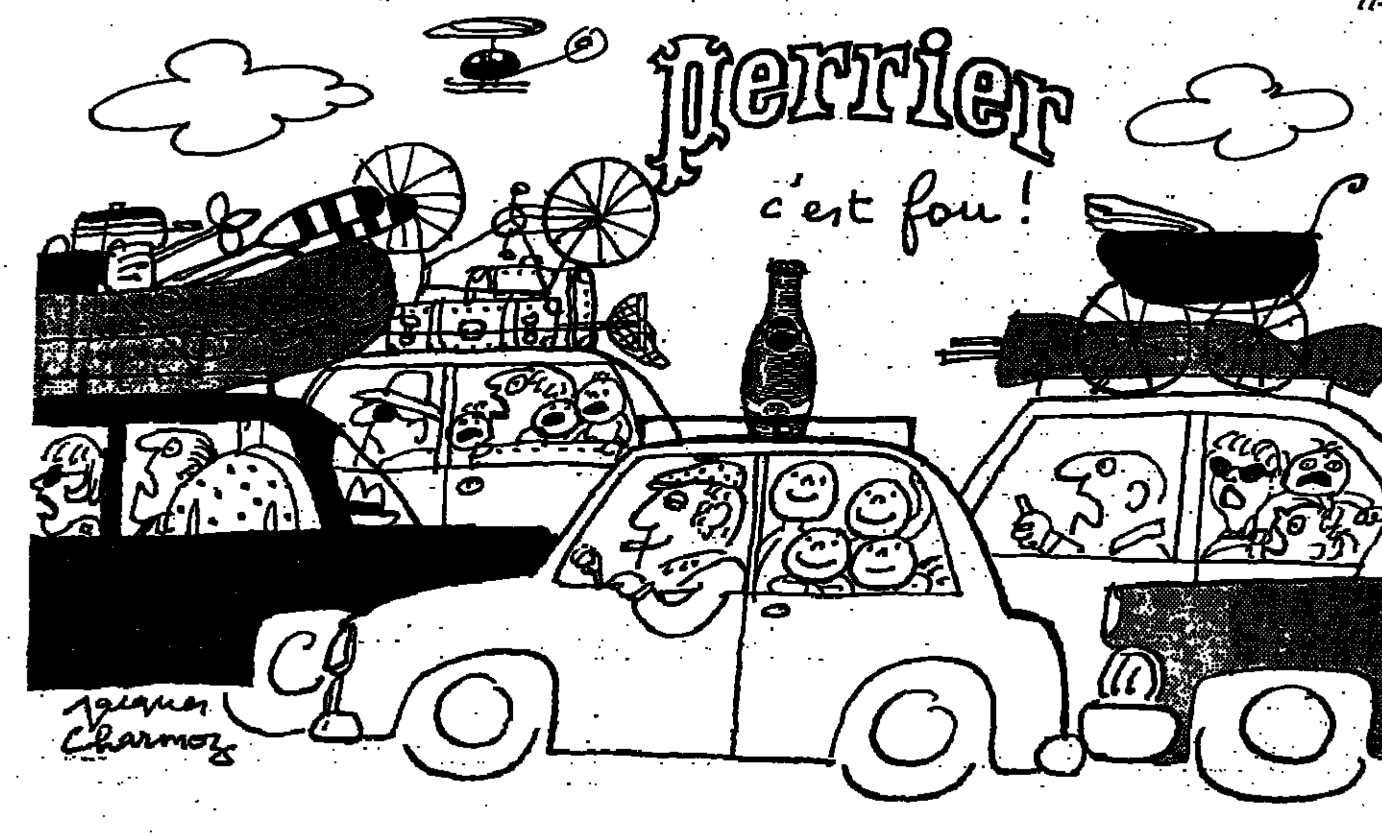
Créé par décret de mars 1973, l'EPAREB assume personnellement en tant qu'organisme technique les tâches d'acquisition foncière et d'urbanisation que lui confie le Syndicat communautaire, auquel il est lié par *convention*. Au moment de la mise en place des institutions de Fos, les quatre communes membres de l'EPAREB étaient gérées par des municipalités favorables à *la* majorité. Craignant que l'administration n'impose avec leur appui ses propres décisions, M. Gaston Defferre, maire de Marseille, et M. Louis Philibert, député (P.S.) et président du conseil général des Bouches-du-Rhône, avaient refusé de siéger. « *Loi ou pas loi, statut ou pas statut, nous allons jouer au sein du conseil d'administration un rôle qui sera, en fait, beaucoup plus important que celui des élus qui siégeaient autrefois...* » a déclaré M. Defferre.

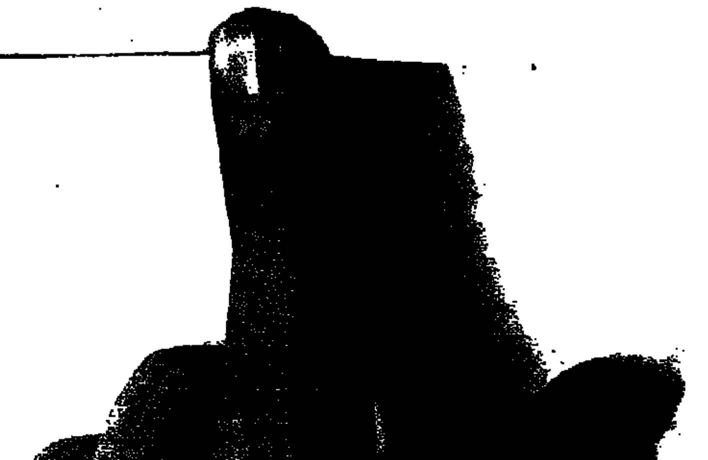
Les maires et représentants de la gauche dans le nouveau conseil d'administration de l'EPAREB désirent cependant avant de s'engager qu'un bilan de la gestion passée soit réalisé. C'est pourquoi ils ont demandé la désignation d'une commission d'inspection composée de représentants des ministères des finances, de l'équipement et de l'intérieur. Le maire de Marseille a toutefois souligné que ses collègues et lui-même « *ne mettaient en cause l'honnêteté de personne* ».

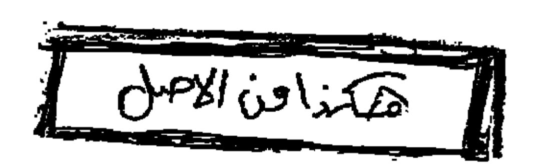
L'action de l'EPAREB paraît en fait appelée à diminuer. La plupart des équipements « lourds » sont achevés et d'importantes réserves foncières ont été constituées. « *Ainsi que le montre une première analyse de la situation budgétaire du Syndicat*, a constaté pour sa part M. Thorrand, *les problèmes de fonctionnement vont prendre le pas sur ceux d'investissements...* » Les réalités aujourd'hui autour de l'étang de Berre, ce sont près de deux mille logements collectifs vides à remplir — mais il y aura en juin 1978 un déficit de mille logements individuels, — des écoles, des équipements sanitaires et sociaux, des installations sportives, des organismes éducatifs et culturels à entretenir *et à gérer...* L'EPAREB devra surtout contribuer désormais à harmoniser plutôt qu'à entreprendre dans un climat de concertation nouveau avec les représentants des populations concernées.

GUY PORTE.

77-25







ARTS ET SPECTACLES

Danse

Maïa et Isadora

Le froid, la pente du plateau et ce crépuscule qui n'en finit pas de tomber sont un lourd handicap pour les jeunes artistes soviétiques venus danser avec Maïa Plissetskaïa à la cour du Louvre. Ils font face vaillamment. Tatiana Taïakina et Valeri Kotoun de l'Opéra de Kiev font apprécier un travail d'école propre et précis dans le « Grand Pas de deux » d'Auber. Le public applaudit, mais il a la tête ailleurs ; il attend Maïa et ce ballet sur la vie d'Isadora Duncan que Béjart a conçu pour elle.

Elle paraît, toute blanche dans la lumière crue. Une longue écharpe flotte derrière elle, s'étire, se tend et l'étrangle dans un crissement de roues. Crinière au vent dans sa tunique doublement ceinturée, elle étend lentement ses bras et se cambre comme une bacchante. Maintenant, sur un « Impromptu » de Schubert, elle jongle avec des balles invisibles et c'est très beau ; figure de proue immobile, elle récite d'une voix rugueuse un poème d'Essenine ; elle embrasse des enfants : « Laissez l'enfant danser comme un enfant », dit-elle, puis soudain déployée comme la Renommée, elle s'envole dans une « Marseillaise » dédiée à tous ceux qui sont privés de liberté. Le vent lui sculpte une tunique de pierre. C'est audacieux et c'est grandiose.

Les pas composés par Béjart ne rappellent que de loin la danse libre d'Isadora, mais Maïa Plissetskaïa, parvenue à l'extrême perfection de son art, retrouve la simplicité naturelle du mouvement. Sa danse est terminée ; un spectacle encore plus étonnant commence. Le public s'est regroupé au bord de la scène ; elle descend vers lui, rayonnante, relève lentement ses cheveux, offre ses bras, reçoit des fleurs dans un échange affectif qui n'en finit plus.

MARCELLE MICHEL.

★ Cour Carrée, 21 h. 15.

Musique

La « 5e symphonie » de Bruckner par Barenboïm

Revenu pour clore la saison de son Orchestre de Paris, Daniel Barenboïm est apparu au meilleur de son talent, en dirigeant la Cinquième Symphonie en si bémol *de Bruckner et d'abord en accompagnant Radu Lupu dans le* Concerto pour piano en la majeur K. 488 *de Mozart. Le pianiste roumain, le visage mangé par d'épaisses chevelure et barbe noires, a joué avec recueillement, sans éclat particulier, sans entrain, cette musique délicieuse et raffinée, tandis que, alentour, dans les buissons de l'Orchestre de Paris, embaumait le parfum des* Noces de Figaro.

D'un Viennois à l'autre, de Mozart à Bruckner, malgré les apparences, il n'y a qu'un pas ; le Mozart de la Messe en ut mineur *et de la chorale de Salzburg aurait compris le Bruckner de la* Cinquième Symphonie *et de l'abbaye de Saint-Florian. Et il est frappant de voir Barenboïm, ce jeune homme piaffant et impérieux, si profondément à l'aise dans cette immense et lente symphonie apparemment détachée, éloignée de l'agitation étourdissante des villes, de la mode, de la notoriété.*

Il « endosse » pleinement cette musique dont ses gestes supportent le poids herculéen, polissent le galbe des thèmes aux longues jetées, avec les coups de rein qui érigent les voûtes sur des arcs-boutants vertigineux, et l'Orchestre de Paris s'épanouit dans ces riches floraisons de thèmes onctueux, de couleurs grasses, innervées par un frémissement mystique.

Extraordinaire musique : elle sourd de l'isolement où Bruckner se trouve à Vienne, incompris à plus de cinquante ans, avec ses grandes symphonies inutiles dans son placard. De la solitude germent une piété confiante, puis d'admirables couleurs d'espérance : un puissant appel arpégé troue la nuit et la musique prend son vol. Pendant plus d'une heure, elle va évoluer dans tous les ciels en prodigieux exercices de contrepoint, jalonnée de fanfares et de chorales comme des phares éclatants, parsemés de clairières exquises à la Schubert, comme des prairies mystiques ornées des plus tendres fleurs, avec ce génie de Bruckner de changer brusquement de climat sans rompre la poussée interne de l'œuvre.

Blotti dans l'ombre, entre ciel et terre, comme l'organiste de Saint-Florian sous les vastes peintures baroques étirées en visions glorieuses et célestes, il dialogue avec Dieu en déployant tous les jeux de son orchestre gigantesque, il fait danser les mondes, lui, le musicien méprisé qui jamais n'entendra cette œuvre fantastique, achevée voilà juste cent ans.

JACQUES LONCHAMPT.

PRESSE

LE LIVRE C.G.T. : régler rapidement le conflit du « Parisien libéré ».

Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., dans un communiqué publié lundi soir 20 juin, demande que le gouvernement fasse appliquer avec autant « *de diligence les décisions de justice en faveur des ouvriers du* Parisien libéré *qu'il en a fait preuve pour faire évacuer les entreprises* » du quotidien. Le comité estime qu'après plusieurs décisions de justice favorables aux travailleurs de ce journal, il n'est « *plus possible de soutenir qu'ils ne sont pas salariés du* Parisien libéré *et ne sont pas liés par un contrat de travail à leur employeur* ». Il rappelle que le 15 juin, le tribunal administratif de Paris a annulé la décision du ministre du travail qui avait repoussé le refus de l'inspecteur du travail d'autoriser les licenciements de certains travailleurs. Reçu vendredi par M. Christian Beullac, ministre du travail, M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., l'avait entretenu de ce problème.

● *La section syndicale S.N.J. du Journal de l'île de la Réunion*, réunie en assemblée constitutive le 16 juin, a voté une motion relative à la mise en liquidation du *Quotidien de la Réunion*, titre concurrent direct. La section syndicale « *déplore la disparition de ce journal, due à une étude de marché erronée et à une mauvaise gestion des dirigeants de cette entreprise* ». Elle se déclare *solidaire des journalistes en lutte pour défendre leur emploi* », mais regrette « *certains écarts de langage à l'encontre de la direction et du personnel du* Journal de l'île. ».

Expositions

Le rêve américain de Frank Lloyd Wright

On a pris l'habitude de considérer le dessin d'architecture comme un document technique, rarement comme une œuvre d'art. Frank Lloyd Wright (1867-1959) nous suggère une autre idée de ce que peut être l'architecture sur papier. Il a, durant plus de soixante-dix années de création, réalisé environ sept cents projets et laissé huit mille dessins.

Les deux cent trente pièces exposées à Paris, pour la première fois depuis vingt-cinq ans, sont des dessins aquarellés, très fouillés. Ils ont parfois la délicatesse colorée d'un Puvis de Chavannes, lorsque l'architecte compose un bâtiment dans le paysage. Pour commencer, une maison est toujours intégrée à la nature comme si elle en était depuis toujours un élément. Pour Frank Lloyd Wright, la maison ne doit pas « *être sur une colline* ». Elle doit en faire partie. Le dessin témoigne ici du processus même de la création.

Avant, l'auteur se rend sur le terrain, note les moindres détails de sa configuration et de sa végétation. La maison qui viendra au bout de son crayon doit donner le sentiment d'y avoir poussé comme un arbre. Elle s'y insère avec naturel, « organiquement », selon son maître-mot. Et l'image architecturale première est souvent l'exacte préfiguration de ce qui sera ensuite réalisé. De cet « accord » quasi romantique avec le paysage va sortir la série des « *Prairies-houses* », si typiquement américaines dans les quartiers résidentiels de Chicago, à Oak-Park notamment. Wright était servi par un talent de dessinateur assez exceptionnel chez un architecte. Rarement l'étude d'une façade dans la tradition des beaux-arts, toujours la représentation globale d'un édifice, en volume. C'est l'architecture au moment même où elle naît, déjà définie avant d'être concrètement. Elle commence par une vision poétique. Pour Frank Lloyd Wright, l'homme de l'art doit être un poète et un philosophe qui interprète son temps et sa culture en termes d'espaces construits. C'est le créateur individualiste et romantique. Autant dire qu'il représente l'exact contraire de l'architecte contemporain, souvent tourné — en raison de l'échelle des réalisations — vers le travail d'équipe et l'approche sociologique, mais qui connaît une profonde crise de la création.

Frank Lloyd Wright, qui, dès ses débuts, avait défendu une position « américaine » de l'architecture ne devant rien aux influences européennes, notamment aux Beaux-Arts parisiens, était aussi l'un des rares à s'être opposés, durant les années 30, au *style international* et au *fonctionnalisme* du Bauhaus. Pour lui, la « *forme* » ne découlait pas de la « *fonction* », conceptualisée d'avance, mais d'une impulsion poétique qui mettrait intuitivement l'homme en accord avec son environnement. (Ce qui ne l'empêchait nullement de se servir des techniques et des matériaux les plus modernes). L'ornement n'était pas un crime, comme le clamait un Adolf Loos en 1908, mais une part importante de l'architecture.

L'inspiration babylonienne

Aujourd'hui, les préoccupations nouvelles de la forme en architecture replacent dans l'actualité l'art de construire de Frank Lloyd Wright, lequel avait d'ailleurs suivi les mouvements artistiques contemporains. L'intérêt de ces dessins est qu'ils rendent compte d'une manière saisissante du dynamisme d'une architecture qui avait le don de manipuler des espaces complexes imbriqués et de faire constamment dialoguer le dedans avec le dehors. Aucun autre que Wright n'a mieux ancré ses maisons dans le site. Elles semblent cristallisées dans le blocage comme pour illustrer le romantisme de Thoreau et Greenhough, qui, au moment de la première révolution industrielle, chantaient l'enracinement de l'architecture dans le paysage américain. La *Robie-house* est le chef-d'œuvre de la maison wrightienne du début du siècle, avec son plan en croix, du centre duquel tout commence et se développe, et son effet d'horizontalité qui en font l'épouse du sol.

L'attitude polémique adoptée par Frank Lloyd Wright pour défendre une architecture née américaine, poétique, mais pragmatique, moderne mais sans agressivité, n'en empruntait pas moins son inspiration aux styles historiques, à l'architecture romaine, par exemple. Aussi, certains projets l'apparentent à la production fasciste italienne des années 30 qu'on découvre aujourd'hui. Le « style romain » de Wright, dépouillé complètement pour n'en garder que l'allure hautaine, atteint un sommet dans le *Larkin building* de 1903, dont la nudité monumentale contraste avec les façades décorées de Sullivan, le maître de Chicago à l'époque. Un autre sommet sera franchi en 1936 avec la *Villa des cascades*, aux terrasses audacieusement projetées dans l'espace. Nul parfum historique ici : nous sommes en plein dans l'esthétique d'avant-garde constructive de Rietveld ou Malevitch.

L'œuvre de Wright est jalonnée d'images architecturales nouvelles qui témoignent d'un pouvoir d'innovation sans exemple parmi ses contemporains. Il a donné au paysage urbain américain un bon nombre de ses futurs joyaux culturels. Le musée Guggenheim, sur la Cinquième Avenue, commencé en 1943, terminé en 1959, l'année de sa mort, en est un. C'est une image inédite dans l'architecture des musées. Cette exposition nous apporte une révélation : le dessin d'un planétarium (1921) en forme de ziggourat pour automobile. L'origine de ce nouveau musée, c'est la mythique tour de Babel, mais réinventée, avec à l'intérieur un puits de lumière dont l'idée est de plus en plus utilisée aujourd'hui.

En 1947, la tour des laboratoires Johnson apporte un autre concept, inédit à l'époque, d'un immeuble de bureaux « sans murs » à l'intérieur. Mais durant les douze années qui lui restaient à vivre, Frank Lloyd Wright a dessiné une étrange suite de cités d'architecture-fiction, faite de coupoles survolées par des hélicoptères, traversées de véhicules bizarres, qui semblent venir de l'illustration d'un site imaginé par Ray Bradbury. Frank Lloyd Wright y a développé sa première figuration du futur esquissé dans le projet *Broadacre* (1934) qui a fait partie de la grande agitation futuriste des architectes américains dans les années du *New-Deal*.

Après le premier rêve américain d'enracinement, marqué par le meilleur Frank Lloyd Wright, le songe des cités modernes de demain — lequel est, dans son esprit, le présent — mais qui font curieusement penser... au style Disneyland.

JACQUES MICHEL.

★ Deux cent trente dessins d'architecture de Frank Lloyd Wright, à l'Ecole spéciale d'architecture, 254, boulevard Raspail. Exposition organisée pour le Centre Georges-Pompidou par Camillo Gubitosi et Alberto Izzo, de l'Institut d'analyse architectonique de l'université de Naples, avec des documents fournis par la fondation Wright, de Taliesin, Arizona.

LA PEINTURE SANS NUAGES DE GRAZIANI

Le peintre Pierre Graziani expose outre-Méditerranée. Après Alger, ses toiles prendront le chemin des capitales du Maghreb et du Proche-Orient qu'il a presque toutes visitées au cours de ces dernières années. Elles lui ont inspiré des « Arabiales », essais sur la culture, et il a l'intention de peindre quelque temps en Algérie.

Classé dans le groupe des « nuagistes » par le critique Julien Alvard, Graziani supporte de moins en moins cette appellation. Il se réjouit quand on établit des correspondances entre ses toiles et le désert, où il souhaite vivre, méditer et peindre.

Il note qu'on appelle les Sahraouis « le peuple des nuages », alors qu'il n'y a guère de nuages au Sahara, et il ajoute : « *Il existe le même paradoxe dans ma peinture, car elle ne contient pas non plus de nuages.* » Pourquoi avoir choisi l'Algérie ? « *Parce que, pour beaucoup de Français, c'est un peu un pays tabou et qu'il faut dépasser les contradictions du moment.* » Mais c'est le peintre qui a le dernier mot : « *Je ne suis pas allé dans le monde arabe comme les orientalistes, pour y prendre quelque chose, mais pour y retrouver quelque chose que j'ai en moi et parce que c'est l'arrière-pays des Méditerranéens, parce que la Méditerranée conduit vers la montagne ou le désert. Je viens trouver ici dans le désert plus de transparence et de poudroiement. C'est le support charnel de l'abstraction, l'arche de Noé de toutes les lumières, de toutes les couleurs, de toutes les formes.* »

PAUL BALTA.

★ Maison de la culture de Tizi-Ouzou, du 25 juin au 5 juillet.

Théâtre

« QUAND JE SERAI PETIT », rue d'Ulm

« *Quand j'étais petit* », dit la grande personne. « *Quand je serai grand* », *dit le petit d'homme*. « *On grandit toujours bien assez vite* », soupirent les parents d'un ton docte, hochant la tête, en ajoutant que, si les enfants savaient, ils en profiteraient bien. Les adultes parlent comme ça : « *Profite, tu as bien de la chance : tu ne sais pas !* ». « *Profites-en* », répètent le père, la mère, la grand-mère et la vieille tante, avec sa moustache qui pique, et son parfum détesté, toujours le même, tenace. « *Va dire bonjour à ta tante, viens, sinon j'appelle papa.* » Mais l'enfant joue : dans sa chambre, il attend la marée pour rentrer au port. Sa petit sœur, elle, s'occupe de son bébé.

Tous les acteurs du Théâtre de la Colline seront successivement les petits garçons et les petites filles qui « feraient comme si » : « *Tu serais malade et je serais le docteur.* » Ou « *Je rentrerais du travail : où sont mes pantoufles ?* » Les tableaux se succèdent, et l'on glisse de l'un à l'autre, aisément, sans heurt. Sur le sable blanc qui recouvre la scène, des garçons et des filles qui ont l'air tout jeunes avec leurs salopettes claires, leurs petites jupes de toutes les couleurs et leurs sandales, sont tour à tour les petits et les grands, passant avec une étonnante rapidité d'un côté et de l'autre de la barrière, celle de l'âge et des raisonnements. *Quand je serai petit* est le résultat d'un travail collectif sur l'enfance, sur cet état, pas aussi heureux ni aussi gentil qu'on le croit dans les souvenirs.

La troupe était partie d'une pièce écrite par un auteur suédois ; une autre pièce est née, fruit des réflexions de chacun. Jean-Michel Desprats a cousu ensemble les carrés du patchwork. S'il est sans aucun doute metteur en scène, il est aussi un directeur d'acteurs : pas facile de jouer aux enfants sans tomber dans la niaiserie, sans jamais céder aux défauts des grandes personnes qui parlent « bébé », croyant se faire mieux comprendre.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre de l'Ecole normale supérieure, 21 heures.

« Slumberland » à Toulouse

Slumberland ne raconte rien. *Slumberland* s'inspire librement d'une bande dessinée de Winsor Mac Coy : *Little Nemo in Slumberland*, ou le voyage d'un petit garçon au pays du sommeil. Pendant un peu plus d'une heure, le spectacle monté par le théâtre Caroube nous transporte au plus profond de nous-même, où la raison n'a pas prise.

Dans une lumière notre, comme un nuage irisé, la silhouette d'un bambin endormi rencontre en flottant les plus fantastiques apparitions. Ainsi, dans un château-cathédrale, des théories de moines ou de vieilles femmes, impassibles tandis que le toit éclate en feu d'artifice et se dissipe en bulles de savon. Une sorcière accouche de l'enfant caché sous son tablier : la forme blanche passe entre les mains d'un dieu-bouc inquiétant. Paraît un arbre, puis un mandarin géant, et cette fois l'enfant dort sur son chapeau. Le paysage s'évanouit. Un voile bien frémit, se ride : sous la mer, cigare aux dents, un homme en habit poursuit l'enfant minuscule. Un parapluie-manège scintille soudain, où tourne l'enfant, avant que dans la lumière stroboscopique un cochon n'affronte une force invisible. Le kaléidoscope trouble les images presque aussitôt qu'elles apparaissent : les formes s'étirent, se métamorphosent, suggèrent plus qu'elles ne représentent, à la manière des danseurs de Pilobolus.

Une telle fluidité ne va pas sans une maîtrise savante des effets : marionnettes géantes, à tige, marottes, comédiens aux masques souples ou monstrueux, poupées minuscules comme chez Robert Anton, collaborent à travers un jeu très diversifié de perspectives. De même interfèrent la musique, les murmures et les silences. Admirable absence d'« histoire » : elle permet ce poème fort, inquiétant et pur. Isabelle Paget et ses camarades ont retrouvé avec *Slumberland* un théâtre d'avant les morales où désirs et peurs errent en liberté, échappent sans pudeur au discours normatif. Leur démarche est honnête : il ne s'agit pas de reconstituer l'imaginaire de l'enfant, mais de proposer à celui-ci l'imaginaire vrai d'un adulte. C'est une rencontre mystérieuse, ni plus ni moins heureuse que les autres. Lewis Carroll et Andersen n'ont pas tenté autre chose.

Slumberland vient d'être joué pour la trentième et dernière fois au Théâtre de la Digue de Toulouse (où c'était d'ailleurs le seul spectacle monté de la saison). Comme quarante autres compagnies, le théâtre Caroube — déjà révélé par le très beau *Marchand de sable* — vient d'apprendre que le ministère de la culture ne reconduira pas cette année sa subvention (20 000 F). Théâtre à Toulouse accueille plus volontiers les spectacles de prestige qu'il ne favorise les troupes locales. Toulouse se réduirait-elle au Capitole et au bel canto ? Le recul du ministère semble se conformer à l'indifférence de la municipalité : le jeune théâtre est-il condamné dans cette ville ?

BERNARD RAFFALLI.

★ Théâtre Caroube – Isabelle-Paget – Petit-Palays – Fornex, 09350 Daumazan-sur-Arize.

Cinéma

« Le Pont de Cassandra »

Film-catastrophe qui ajoute le drame bactériologique à la tragédie ferroviaire. Des terroristes pénètrent dans l'immeuble de l'Organisation mondiale de la santé à Genève et, au cours d'une fusillade, brisent des récipients renfermant des bacilles pesteux particulièrement nocifs. Blessé, l'un des terroristes transporte les germes mortels dans un train en partance pour Stockholm. Afin d'éviter la contagion, le train est détourné vers un ancien camp de concentration en Pologne. Mais, pour atteindre ce camp, le convoi doit passer sur un pont — le pont de Cassandra — qui n'est pas en état de supporter la charge.

Tout cela est évidemment un peu compliqué et se complique encore du fait que de très nombreux personnages interviennent dans l'histoire. Tandis qu'à Genève un colonel américain (Burt Lancaster) s'efforce d'éviter le pire sous le regard sceptique de la doctoresse de service (Ingrid Thulin), les voyageurs du train succombent, s'affolent ou réagissent contre le mal. Parmi ces voyageurs se trouvent un savant de réputation internationale (Richard Harris) et son ex-épouse (Sophia Loren), une femme milliardaire (Ava Gardner) et son gigolo, un faux pasteur, un couple d'amoureux, un vieux prestidigitateur et un groupe de policiers dont l'obstination imbécile va finalement se révéler plus dangereuse que la peste elle-même.

Plutôt que de relever les multiples invraisemblances du récit, mieux vaut s'abandonner au tourbillon des péripéties et au double suspense que distille la mise en scène de George Pan Cosmatos. Il se passe tant de choses entre Genève et Cassandra qu'on n'a pas le temps de s'ennuyer. Et la dernière séquence est digne des meilleurs trucages hollywoodiens. C'est, en effet, sur l'écroulement du pont et la chute dans le vide des voitures du train (ceux, du moins, où n'ont pas pris place les vedettes) que s'achève ce mélodrame à grand spectacle.

JEAN DE BARONCELLI.

★ U.G.C. Danton, Elysées-Cinéma (v.o.), Rex, Bretagne, U.G.C. Gobelins, Mistral, Magic-Convention, Murat (v.f.).

Petites nouvelles

■ **Le Syndicat national des directeurs d'entreprises d'action culturelle (SYNDEAC), qui rassemble quatre-vingt-seize directeurs de maisons de la culture, de centres d'animation culturelle, de centres dramatiques nationaux et de compagnies théâtrales, lyriques et chorégraphiques, « s'insurge » contre l'éventuelle décision de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, de confier à la Comédie-Française le Théâtre national de Chaillot (« le Monde » du 18 juin). Cette solution, estime-t-il, « ne pourrait objectivement s'analyser que comme la suppression d'un théâtre national » et « constituerait un recul de quarante ans, abolissant toutes les expériences les plus prestigieuses tentées en ce lieu, et en particulier celle de Jean Vilar ».**

■ **Concours du Conservatoire. — Trombone : premiers prix, Gilles Héritier, Patrice Hic, Marc Salmon, Xavier Lallart, Claude Daloz, Philippe Launay ; deuxièmes prix, Guy Berrier, Jean-Marie Rodigues.**

■ **Le septième concours international d'improvisation, lundi 20 juin à Lyon, a donné lieu à l'attribution de deux seconds prix d'orgue à Patrick Delabre et Maurice Clerc (France), d'un premier prix de piano classique à Loïc Maille (France) et d'un premier prix de piano jazz à Johnny William Taylor (Etats-Unis).**

■ **Le guitariste brésilien José Barrense Dias chantera du 21 au 25 juin, à 18 h. 30, au Théâtre Mouffetard, 76, rue Mouffetard, Paris-5e.**

■ **Le cinéma Mac-Mahon (5, avenue Mac-Mahon, 17e) organise du 22 juin au 12 juillet une « perspective italienne ».**

En bref

Cinéma

● **« DEFENSE DE TOUCHER ». — Omnia 15, Balzac, Paramount-Opéra, Paramount-Galaxie, Paramount-Gaîté, Paramount-Maillot (v.f.).**

On est tout surpris de constater que Carlo Ponti — il a d'habitude plus d'ambition — a produit cette comédie italienne, qui s'égare dans les marécages [illegible] graphique. Malgré une certaine qualité esthétique due au grand directeur de la photographie Ennio Guarnieri, ce film de Nello Rossati — qui date de deux ans — ne vaut pas tripette. C'est une fausse satire des mœurs bourgeoises où l'argent et le sexe donnent lieu à des scènes d'une éclatante vulgarité.

Un riche vieillard trop porté sur les femmes a failli succomber à une attaque. Pour l'achever, ses héritiers cupides chargent une capiteuse infirmière suisse d'exciter ses sens. L'infirmière, c'est Ursula Andress et il est triste de voir la belle star du cinéma d'aventures réduite à s'exhiber nue et à mimer des gestes obscènes.

JACQUES SICLIER.

Disques

● **JAZZ ANTHOLOGY, série « Live sessions » (Musidisc). — Andy Kirk, 1938, Trianon Ballroom, Cleveland (30 JA 5133). Duke Ellington, 1938, Cotton Club, New-York (30 JA 5168, 5169). Chick Webb-Fitzgerald Orchestra, 1939, Savoy Ballroom, New-York (30 JA 5139). Basie et Ellington, 1940, Southland Café, Boston (30 JA 5157). Lester Young, 1948, Royal Roost, New-York (30 JA 5171, 5174), Coleman Hawkins, 1952, Birdland, New-York (30 JA 5173).**

Le jazz fabriqué en salle (de bal ou de cabaret) diffère-t-il par essence du jazz fait en « séance », pour le disque uniquement ?

Que l'auditeur soit privé, devant son pick-up, de la proximité de ceux qu'il écoute, c'est encore autre chose, et bien que la présence sonore de l'orchestre soit très réelle, grâce à l'empreinte. Mais chacun peut apprendre ou réapprendre le bon usage du disque : rien n'interdit de l'entendre en communauté, puisque c'est meilleur, et de refaire un cabaret dans sa chambre.

Quant à la musique, revenons-y : change-t-elle de qualité, le plus souvent, lorsqu'elle s'accomplit en public ? Soumettez les amateurs compétents à l'épreuve dite « de l'aveugle » : cachez les pochettes. En cette circonstance particulière, saluez les applaudissements ! Une question : l'existence d'un public demeure-t-elle sensible dans les disques ?

La collection « Jazz Anthology », outre le plaisir le plus simple qui consiste à écouter « sans souci théorique », offre la possibilité de pratiquer chez soi le « live session or not live session », subtile et peu cruelle épreuve, réjouissant jeu de société.

LUCIEN MALSON.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Chevalier à la rose.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Navette ; les Fausses confidences.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : London Contemporary Dance Theatre.

Les autres salles

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Combien ; 22 h. : Un après-midi d'automne.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 18 h. 30 : Philippe Faure.
Bouffes-du-Nord, 21 h. : On ne badine pas avec l'amour.
Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30 : Moby Dick.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; *la Leçon*.
La Bruyère, 21 h. : l'Homme aux camélias.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés ; 22 h. 30 : Toto Bissainthe. — Théâtre noir, 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage ; 24 h. : Marc-Michel Georges.
Mouffetard, 18 h. 30 : Stéphane Varègues ; *19 h. 45 : Sémaphore.*
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Une interview à Buenos-Aires (U.R.S.S.). — Petite salle, 20 h. 30 : Assoli et Tre Luorni (Italie).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse : 20 h. 45, *Lady Strass.*
Porte-Saint-Martin, 20 h. 45 : le Tartuffe.
Présent, 20 h. 45 : Zut !
Sainte-Chapelle, 21 h. : Mephiboseth.
Square Félix-Desruelles, 21 h. 30 : la Rose et le Fer au siècle des cathédrales.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre de la Cité universitaire, la Galerie, 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Théâtre d'*Edgar, 20 h. 30 : José.*
Théâtre Essaïon, salle I, 21 h. : Transe Kamikaze Express. — II, 20 h. 45 : Feydeau Farrfolk ; 22 h. 15 : la Maison d'en face.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : le Grand Vizir ; le Cosmonaute agricole.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : *les Catcheuses* ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : Quand je serai petit.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Thérèse.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : *Féfé de Broadway.*

Les théâtres de banlieue

Créteil, MAC, 21 h. : Benny Quintet, Strompeanuts.
Montreuil-sous-Bois, Studio-Théâtre, *20 h. 30* : *Voyages drolatiques de* François Rabelais.
Romainville, Eglise Saint-Germain, 21 h. : Orchestre de chambre Jean-Barthe, Ensemble vocal Stéphane-Caillat (Bach).
Versailles, Orangerie, 20 h. 45 : Ensemble S. Halkvantura et Ensemble vocal G. Dufay (musique sacrée de l'Ancien et Nouveau Testament).
Yerres, CEC, 20 h. 30 : Fête de la musique.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l'folklo ; 21 h. 30, la Collection ; 23 h. : les Berganotes.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Douby ; 22 h. 30 : Cami.
Au Tout-à-la-joie, 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 30 : Je vote pour moi.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Par ici la sortie.
Café d'Edgar, I, 20 h. 45 : Bobby Lapointe ; 22 h. 30 : Popeck. — II, 22 h. 15, Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Boris Santeff, Triboulet ; 22 h. : les Jeannes.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Pardon, je m'excuse ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : la Voix humaine ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : la Naissance ; 23 h. 30 : les Frères ennemis dans l'environnement.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Le démocratie est avancée ; 22 h. 15 : Patrick Font et Philippe Val.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 30 : le Président.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Sélénite, I, 20 h. 45 : la Culture physique, 22 h. : Rosine Favey. — II, 21 h. : Pinok et Matho ; 22 h. 30 : les Faiseuses d'anges.
Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Veuve-Pichard, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Temo ; 23 h. 15 : Clovis Manoury. — II, 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h. 30 : De l'autre côté de la vie.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : J.-B. Falguière ; 22 h. : Temo ; 23 h. 15 : Clovis Manoury — II, 21 h. : Lionel Rocheman ; 22 h 30 : De l'autre côté de la vie.

Les opérettes

Théâtre des Arts, 20 h. 45 : Hommage à Luis Mariano.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 21 juin

Les concerts

Galerie Nane Stern, entre 17 h. et 20 h. 30 : Musique et poésie (A. Lemeland et J. Sacré).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : *Chœurs et Ensemble instrumental* de la Madeleine (Caldara, de Lalande, Bach, Mozart, Purcell, Haendel).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : M. Bourdon, *D. Rozan et N. Henon* (Bach, Monteverdi, Haendel).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale Paul Kuentz : H. Dreyfus, clavecin ; Ch. Lardé, flûte (*Haydn*, Pergolèse, *Haendel*, de Falla, *Charpentier*).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : P. Boulez, D. Barenboïm, P. Zukerman, A. Pay, M. Debost, K.-M. Labèque (*Messiaen*, Schoenberg).

La danse

Voir Théâtres subventionnés.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Folklore de Roumanie et de Yougoslavie.
Cour Carrée *du Louvre*, 21 h. 15 : Maïa Plissetskaïa et soixante-dix danseurs du Bolchoï.
Centre Mandapa, 21 h. : Danse de l'Inde du Sud.
Studio Chandon, 21 h. 30 : *les May-dansent.*
Théâtre Mogador, 20 h. 30 : le Ballet Aline Roux (rythme et structure).
Salle Martin-Luther-King, 20 h. 30 : les Indiens Yaquis (Mexique).
Espace Cardin, 21 h. : Ballets Bella Lewitsky.

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : le Cercle.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et replanplan.

Jazz, pop', folk, rock

Palace, 19 h. : Fernando Marques ; 20 h. 30 : Han Beninck et Peter Brotzman ; 22 h. 45 : Cinquante-sept minutes.
Théâtre Campagne-Première, 17 h. 30 : Téléphone ; 20 h. : Diego Masson, musique vivante ; 22 h. 30 : Jabula.
Caveau de la Huchette, 21 h. : Maxim Saury.
Théâtre Mouffetard, 18 h. 30 : José Barrense Dias ; 22 h. : Bernard Lubat.
Lucernaire-Forum, 23 h. : le Duo Marc Fausset, le Quatuor Claude Guilhot.

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : les Rustres.
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : J.-P. François et J.-P. Bouchebel ; 22 h. : Néo-Cid.
Place Sainte-Catherine, 19 h. 30 : *Ikuo et Fujio* ; *20 h. 30* : Théâtre aux mains nues.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Sando Vegh (Bach).
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, *21 h.* : l'Annonce faite à Marie.
Terre-plein Sully-Morland, 20 h. 30 : Cirque P. Etaix, A. Fratellini...

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 22 au 29 juin)

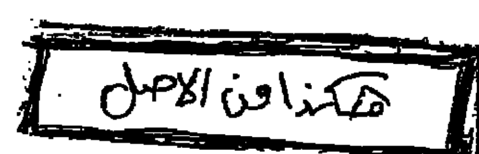
Centre Georges-Pompidou (278-77-42), *20 h., sf dim. et lundi ; mer., sam.,* dim., 15 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.
Guignol du parc Montsouris (273-39-56), mer., jeudi, sam., dim., 15 h.
Marionnettes du *Luxembourg* (326-46-47), mer., sam., dim., 15 h. 15 et 16 h. 30 : les Aventures de Minouchet.
Festival du Marais (277-93-08), tous les jours 20 h. 30, mer. et sam., 15 h., dim., 17 h. : Ecole nationale du cirque (jusqu'au 26 juin).
Théâtre d'animation Paris-Vincennes *(732-19-60), mer., sam., dim., 14 h.* : Mille marionnettes théâtrales.
Théâtre le 28-Rue-Dunois (584-72-00), mer., 15 h : Histoire de dragon clown.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) les Vacances de M. Hulot, les Aventures de Peter Pan, la Panthère rose, les Sorciers de la guerre, Jour de fête, le Bus en folie ; (adolescents) Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Dersou Ouzala, l'Esprit de la ruche, Pain et Chocolat, Casanova, L'une chante, l'autre pas, Rocky, la Guerre, la Musique, Hollywood et nous, les Ambassadeurs, Trans*america Express*, *Adoption*, *le Dernier Nabab*, le Fantôme de Barbe-Noire, Omar Gatlato, Jabberwocky, Vol à la tire, le Message, Guerre et Paix, Moby Dick.

A la suite de l'Assemblée Générale annuelle de la S.D.R.M. (Société pour l'Administration du Droit de Reproduction Mécanique des Auteurs, Compositeurs et Editeurs, 225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine), qui a eu lieu le 16 juin 1977,

M. Alain DECAUX, Auteur, a été élu Président du Conseil *d'Administration* ;
M. Henri SAUGUET, de l'Institut, Compositeur, a été élu Président d'Honneur ;
MM. Jacques ENOCH, Editeur, MARC-CAB, Auteur, Jean ROUSSELOT, Auteur, Vice-Présidents ;
M. Michel RIVGAUCHE, Auteur, Secrétaire Général ;
M. Marc HEYRAL, Compositeur, Secrétaire Général-Adjoint ;
M. René DENONCIN, Compositeur, Trésorier :

Administrateurs :
Auteurs : MM. Hubert ITHIER et Jean-Paul LE CHANOIS ;
Compositeurs : MM. Alec SINIAVINE, Tony AUBIN, de l'Institut, Guy LAFARGE.
Editeurs : Mmes Raoul BRETON, Fernande FAY ; MM. Yves BAQUET, Philippe SELLER, André CHEVRIER.





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Goupi mains rouges, de J. Becker ; 18 h. 30 : Proust, l'art et la douleur, de G. Gilles ; 20 h. 30 : Absences répétées, de G. Gilles ; 22 h. 30 : Saint Genet, martyr et poète, de G. Gilles.

Les exclusivités

ADOPTION (Hong., v.o.) : St-André-des-arts, 6e (326-48-18).
ALICE DANS LES VILLES (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) Le Marais, 4e (278-47-86). 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES AMBASSADEURS (Fr. - Tun. v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). Le Paris 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic, 14e (542-67-42)
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
LE CAMION (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81)
CARRIE (A.) (**) v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail 14e (326-38-98) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56). Bosquet, 7e (551-44-11)
CAR WASH (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72), Marignan, 8e (359-92-82), Monte - Carlo 8e (225-09-83) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*) v.o : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) Cinémonde-Opéra 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e (326-41-02) Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64. Napoléon 17e (380-41-46). Secrétan 19e (206-71-33)
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), P.L.M St-Jacques, 14e (589-68-42)
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92 84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic - Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER BAISER (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Gobelins 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98). H. Sp.
LES FOUGERES BLEUES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23)
LA GUERRE, LA MUSIQUE, HOLLYWOOD ET NOUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97). Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Murat, 16e (288-99-75).
JABBERWOCKY (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; v.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
JULIE POT DE COLLE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Athéna, 12e (343-07-48).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).



MADAME CLAUDE (Fr.) (*) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE MESSAGE (A.-Lyb., v. arab.) : Wepler, 18e (387-50-70) ; v. am. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NEWS FROM HOME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)
LA NUIT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRES (Fr.) : Studio de la Contrescarpe 5e (325-78-37), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Calypso, 17e (754-10-68) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

Les films nouveaux

LE DIABLE PROBABLEMENT, film français de Robert Bresson : Saint - Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Madeleine, 8e (073 - 56 - 03) Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
VOL A LA TIRE, film américain de J Schatzberg V.O. : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12) Biarritz 8e (723-69-23)
PAINTERS PAINTING, film américain d'Emile de Antonio. V.O. : Olympic, 14e (542-67-42), le 18 au Centre-Pompidou.
LE BUS EN FOLIE, film américain de James Frawley V.O U.G.C-Danton, 6e (329-42-62) Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F Rotonde, 6e (633-08-22), Caméo, 9e (770-20-89). U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43). Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00). Murat, 16e (288-99-75). Secrétan, 19e (206-71-33)
LE PONT DE CASSANDRA film anglais de G.-P Cosmatos. V.O : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; V.F : Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (288-99-75)
LA JEUNE LADY CHATTERLEY, film américain de A Roberts (**). V.O. Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; V.F. : Paramount-Marivaux 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22 - 17), Paramount - Orléans 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DEFENSE DE TOUCHER, film italien de Nello Rossati (*) V.F. : Omnia, 2e (233-39-36) Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CANNON BALL, film américain de P Bartel. V.O Ermitage 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43). Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Les Images, 18e (522-47-94). Secrétan, 19e (206-71-33)

OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Palais des Arts, 3e (272-62-98). Myrrha, 18e (606-06-25).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint - Michel, 5e (326 - 79 - 17), Luxembourg, 6e (633-97-77). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME (All., v o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Français, 9e (770-33-88). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr., **) : Quartier Latin, 5e (326-84-65). Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
TOUCHE PAS A MON COPAIN (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE TIGRE DU CIEL (Ang., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Diderot, 12e (343-19-29), Ternes, 17e (380-10-41).
TROIS FEMMES (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Les Nation, 12e (354-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UN TAXI MAUVE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

CARNE - PREVERT : la Pagode, 7e (705-2-15) : les Visiteurs du soir.
LA NOUVELLE VAGUE. Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : Lola.
PAGNOL : Olympic, 14e (542-67-42) : la Femme du boulanger.
UN DEMI-SIECLE DE CINEMA SOVIETIQUE (v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), mat. : l'Arc-en-Ciel ; 18 h. : l'Enfance d'Ivan ; soirée : la Romance des amoureux.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : les Lumières de la ville ; 14 h. : les Feux de la rampe ; 16 h. 30 : la Revue de Charlot ; 18 h. : The Kid ; 19 h. 30 : la Ruée vers l'or ; 20 h. 45 : les Temps modernes ; 22 h. 15 : le Dictateur.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Monkey Business.
W. ALLEN (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42) : Bananas.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : la Fontaine d'Aréthuse.
CINEMA SUEDOIS (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Hello ! Baby.
BUNUEL (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : la Montée au ciel.
CARLOS SAURA (v.o.), Quintette, 5e (033-35-40) : la Cousine Angélique.
R. POLANSKI (v.o.), Studio Galande, 5e (033-72-71), 12 h. 30 (+ sam. à 23 h. : Macbeth) ; 15 h., 19 h. : Répulsion ; 17 h., 21 h. : Cul-de-sac
VISCONTI (v. o.), Styx, 5e (633-08-40) : les Damnés.
COMEDIES A L'ITALIENNE (v.o.), Bilboquet, 6e (222-87-23), 13 h. 45 les Monstres ; 16 h. : Une poule, un train... et quelques monstres ; 18 h. 15 : Moi, la femme ; 20 h. 30 le Fanfaron ; 22 h. 30 : Parfum de femme
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. : 11 h. 50 (sf dim.) : les Mille et Une Nuits ; 14 h. : le Dernier Tango à Paris ; 16 h. 10 Taxi Driver ; 18 h. : Cabaret ; 20 h. 15 : Cria Cuervos ; 22 h. 15 : Aguirre, la colère de Dieu. — II, 12 h. : le Décaméron.
BOITE A FILMS, 17e (754-51-50). I : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Macadam cow-boy ; 16 h. 15 : Orfeu Negro ; 18 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 20 h. 15 : le Lauréat ; 22 h. : Délivrance. — II : 13 h., 22 h. 50 : Phantom of the Paradise ; 14 h. 45 : 1900 (prem. partie) ; 17 h. 45 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise.
P. NEWMAN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Butch Cassidy et le Kid.

Les séances spéciales

BEN ET BENEDICT (Fr.) : Olympic (542-67-42) à 18 h. (sauf sam. et dim.).
CALIFORNIA SPLIT (A.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), à 12 h. (sauf sam., dim.).
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 20 (sauf dim.).
LE LIMIER (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sauf dim.).
NEXT STOP GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : la Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)
AMARCORD (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
COMMENT YU KONG DEPLAÇA LES MONTAGNES (Fr.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Marignan, 8e (359-92-82) 14-Juillet-Bastille 11e (357-90-81) (le 16, la séance de 20 h. 30 sera suivie d'un débat).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp
J'AI MEME RENCONTRE DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19)
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Omnia, 2e (233-39-36), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Studio-Marigny, 8e (225-20-74)
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)
MOBY DICK (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (22-72-80), vf : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758 - 24 - 24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES NOCES DE CENDRES (Pol., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).
NOS PLUS BELLES ANNEES (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
OSCAR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES QUATRE MALFRATS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (326-41-02)
TOMMY (Ang., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
TRIPLE ECHO (Angl., v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
WOODSTOCK (A., v.o.) : George-V 8e (225-41-46).



RADIO-TÉLÉVISION

Les Prix de la critique 1977

Comme chaque année, les critiques et informateurs de radio et de télévision ont donné leurs prix. La productrice Pascale Breugnot a été désignée « *homme de télévision 1977* ». Le Prix de la meilleure dramatique est allé à la réalisation de Gérard Chouchan, *Au bout du compte*. L'émission pour les jeunes, « Histoire des enfants » (Claude Couderc et Thierry Nolin, FR 3) ; le feuilleton « la Poupée sanglante » (Marcel Cravenne, FR 3) ; le magazine « Bande à part » (Marianne Gosset et Martine Lefèvre, A 2) ; la série documentaire « Méditerranée » (Fernand Braudel et Georges Vallet, FR 3), ont également été distingués. Le Prix de la radio a été attribué à Pierre Bouteiller (France-Inter).

Un genre peu prisé

L'« homme de télévision » de l'année n'en a guère les signes distinctifs puisqu'il s'agit de la productrice Pascale Breugnot. Un choix heureux, mais quelque peu provocateur. Car si les séries placées sous sa responsabilité, « L'épreuve des faits », les « Inventaires », les « Musées imaginaires » tranchent par leur qualité sur la médiocrité croissante des programmes, elles ne reflètent pas la réalité de notre télévision. Pascale Breugnot s'obstine à vouloir offrir aux téléspectateurs une information élaborée, disparate, excitante pour l'esprit. Les Demoiselles de Saint-Amour *de José Bersoza, le récent* Sylviane, ta mère t'appelle *de Bernard Bouthier, ou le* Petit Guide de Roger Caillois, *filmé par Pierre Desfons, interpellent leur public sur la société, l'espace qu'il habite, sur les failles et les dissemblances d'où naît l'interrogation.*

Le genre ne semble guère prisé par les responsables des chaînes, qui paraissent préférer les plateaux bavards où rien ne se dit. Le documentaire, qui joue aujourd'hui le rôle de bouche-trou, se porte mal : les nouvelles normes de production interdisent généralement la recherche hors des sacro-saints « films d'auteur », et ne tolèrent pas l'échec. Des milliers d'heures insipides, pour un producteur à la chaîne, passe. Mais une heure de tâtonnements de Breugnot, quel risque ! Comme s'il n'y avait bientôt plus de place que pour le crétinisme ou la perfection. En couronnant Pascale Breugnot, les critiques signifient aux responsables de l'audiovisuel que cette alternative leur paraît insupportable. — X. D.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 21 JUIN

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du magazine « Dix questions, dix réponses » de France-Inter, à 19 h. 15.

— *Le Mouvement eucharistique des jeunes* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Le prix d'un enfant* » est le thème des Dossiers de l'écran. MM. Claude Goudet, sous-directeur de la justice criminelle ; Roger Polblanc, sous-directeur des recherches criminelles à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police ; Thierry Desjardins, grand reporter au *Figaro* ; Roger Colombani, rédacteur en chef adjoint du *Matin*, ainsi que M. et Mme Maurice Mauge, parents d'une petite fille enlevée à Drancy, participent au débat sur Antenne 2, vers 22 h. (sous réserve).

MERCREDI 22 JUIN

— *M. Michel Debatisse*, président de la F.N.S.E.A., participe au journal de TF 1, à 13 heures.

— *M. Maurice Pic*, sénateur (P.S.), maire de Montélimar, président du conseil général de la Drôme, parle des « espoirs et déboires des artisans français » sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— « *Quelle politique culturelle pour Paris ?* » est la question posée à MM. Pierre Bas, député (R.P.R.), adjoint au maire de Paris, chargé des affaires culturelles, et Jack Lang, conseiller (P.S.) de Paris, fondateur du festival de théâtre de Nancy, sur France-Culture, à 18 h. 10.

— *Le parti républicain* s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel à « Cartes sur table » sur Antenne 2, à 20 h. 30.

DEUX MOTOS POUR LE TOUR

● Comme l'an dernier, la Société française de production assurera, du jeudi 30 juin au dimanche 24 juillet, la retransmission du soixante-quatrième Tour de France cycliste. Ces reportages seront diffusés alternativement sur TF 1 et Antenne 2. Pour « couvrir » cet événement sportif, la direction de S.F.P. a fait savoir qu'elle avait déployé d'importants moyens techniques et humains. Parmi ceux-ci, une innovation : deux motos au lieu d'une assureront en direct les prises de vues.

MARDI 21 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : Une autre vie (Chronique des Indiens Wayana, première partie), par C. Massot.

La couleur et les sons. Connaissance sensible des Indiens de la Guyane française. Le film ethnographique classique. Magnifique.

21 h. 30, Eurovision : Jubilé de la reine Elizabeth (Gala à Covent Garden) ; 22 h. 25, Le livre du mois, de C. Collange et J. Ferniot.

Avec Viviane Forrester, Renée Massip, Marguerite Puhl - Demange, Jean - Pierre Farkas, Janick Jossin, Armand Bachelier, Philippe Labro, Didier Decoin.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

Une demande en référé ayant été déposée afin que « Les dossiers de l'écran » soient reportés (lire en rubrique « Justice »), les programmes de la deuxième chaîne risquent d'être modifiés.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : L'AFFAIRE LINDBERGH, de J. P. Miller, réal. Buzz Kulik, avec C. de Young, A. Hopkins, W. Pidgeon.

Le fils du héros national de l'aviation fut enlevé et tué par son ravisseur, qui exigea par la suite une énorme rançon. Ce drame, survenu en 1932, a fourni le sujet d'un film, en deux parties, réalisé pour la télévision américaine. (La deuxième partie fera l'objet des « Dossiers de l'écran » du mardi 28 juin.)

Vers 22 h., débat : Le prix d'un enfant.
(Voir tribunes et débats.)

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'ODYSSEE DU DOCTEUR WASSEL, de C. B. de Mille (1944), avec G. Cooper, L. Day, S. Hasso, D. O'Keefe, C. Thurston (rediffusion).

En 1942, à Java, un médecin de la marine américaine s'efforce de sauver un groupe de blessés, au moment de l'invasion japonaise. Les exploits exemplaires d'un héros viril dans une suite d'images d'Epinal. Un film d'aventures naïf et humaniste.

22 h. 30, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues : Les religions orientales et nous, avec MM. Mohamed Arkoun et Pierre Emmanuel ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : théâtre et concert en Asie ; 23 h. 50, Poésie : Jean-F. Bory.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Hommage à Adolf Busch, par M. Clary et P.-A. Hure... Autour de Brahms : Quintette avec piano en fa mineur », « Sonate n° 2 en la majeur », « Quintette avec clarinette en si mineur, allegro » (Brahms) ; « Trois lieder opus 3 » (Adolf Busch) ; 21 h., Polychoralité en Allemagne du Nord, en l'église Saint-Cosme de Stade : œuvres de Praetorius, Scheidemann, Gabrieli ; 22 h. 30, Musique de scène italienne du XVIIe et du début du XVIIIe siècle ; 0 h. 5, Du côté des tambours ; 0 h. 30, Blues.

MERCREDI 22 JUIN

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi.

20 h. 30, Dramatique : le Dernier appel, d'après R. Harris. Adapt. et mise en scène de Abder Isker. Avec A. Mottet, P. Audret, J.-F. Rémy.

La chute d'un homme d'affaires, précipité vers la folie, vers le meurtre. Angoisse et suspense.

22 h., Entretien : La pensée oubliée, portrait de Claude Lévi-Strauss, par J.-Cl. Bringuier. (Deuxième partie : « Lumière et brume des voyages ».)

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 16 h., Un sur cinq.

20 h. 30, *Magazine d'information* : Cartes sur table (voir Tribunes et débats).

21 h. 35, Série américaine : Joe Forrester.

22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : SEPT FOIS FEMME, de V. de Sica (1967), avec Sh. Mac Laine, P. Sellers, R. Brazzi, V. Gassman, Cl. Greyn, L. Barker, M. Caine.

Sept figures de femmes dans des sketches comiques, sentimentaux ou grivois.

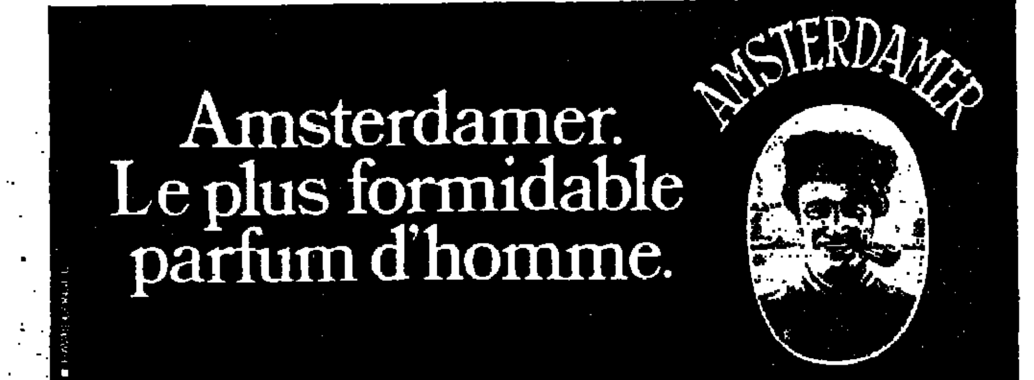
22 h. 5, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., La musique et les hommes : Nadia Boulanger et les siens ; 22 h. 30, Entretiens avec Dominique Desanti, par J. Montalbetti ; 23 h., Voix tracées : polyphonie sans écriture ; 23 h. 50, Poésie : Jean-F. Bory.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Perspectives du vingtième siècle... Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France. Direction M. Soustrot : « Concert en sextuor nos 2 et 4 » (Rameau) ; « Rhapsodie pour clarinette et orchestre » (Debussy) ; « Fantasio grandioso, opus 21 » (C. Ballif) ; « Densité 21,5 pour flûte seule » (Varèse) ; « Symphonie n° 10 », Adagio (Mahler) ; 22 h. 30, Hommage à Adolf Busch... Autour de Schubert : « Quatuor n° 13 en sol majeur » ; « Lied pour soprano, clarinette et piano, opus 129 » ; « Fantaisie pour violon et piano en ut majeur D 934 » (Schubert) ; 0 h. 5, Les effets de la musique ; 1 h., Musique électro-acoustique.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,0[illegible]
"Placards encadrés"	34,00	38,[illegible]
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	[illegible]
	40,00	45,[illegible]
L'AGENDA DU MONDE	28,00	[illegible]



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Gas Engineers

For its operating companies in various countries around the world the Royal Dutch/Shell Group is looking for

experienced gas project co-ordinators/gas engineers.

After a brief introductory period in The Hague they will be assigned to one of the operating companies.

As soon as an oil or gas field proves economically attractive development starts. The gas engineers are closely involved in planning, design and construction of the installations required for collection, treatment and transport of the gas. They are usually members of a team of experts who guide and supervise work done by design consultants and building contractors and who also liaise with government representatives and other authoritative bodies.

Applicants should possess preferably a degree in mechanical engineering, should be gas engineers with preferably 15 but at least 10 years' experience in similar jobs in the oil industry and should be aged not more than 45.

Please write, giving details of background and experience, to Shell Internationale Petroleum Maatschappij B.V., PNEH Division, P.O. Box 162, The Hague, Netherlands.



SHELL INTERNATIONALE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ B.V.

DEALER CATERPILLAR

COTE-D'IVOIRE

recherche

PARTS AND SERVICE MANAGER

(RESPONSABLE DU SERVICE APRES-VENTE)

Il devra regrouper les activités de l'atelier de réparations et du magasin de pièces détachées *pour en harmoniser la gestion.*

- 35 ans minimum.
- Diplôme d'ingénieur A et M ou équivalent.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Pratique de la vente de services.
- Expérience analogue souhaitée dans le domaine T.P. ou biens d'équipement.

Env. lettre man. avec C.V., sous numéro 18.505,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A. 1976 : 1,5 milliard F.F.
Fort taux de croissance
Oscar à l'exportation

nous recherchons pour **L'ETRANGER** des

JEUNES ADMINISTRATIFS EXPERIMENTES

Postes à pourvoir

Après une période de formation à Paris vous serez affectés dans une de nos régions d'activité (Moyen-Orient, Afrique, Mer du Nord, Etats-Unis).
Vous aurez à gérer la comptabilité, la trésorerie, le personnel, etc. sous l'autorité du responsable administratif de la région.
On pourra vous confier la gestion administrative directe d'une im*plantation décentralisée.*
Ces postes à l'étranger comportent en sus d'une rémunération attrayante, de nombreux avantages (statut familial, indemnité de résidence, logement, etc. ...).

Votre profil

*Vous avez acquis une expérience confirmée de la gestion admi*nistrative de chantiers ou de succursales situés à l'étranger. Vos connaissances comptables sont du niveau D.E.C.S.
Vous pratiquez couramment la langue anglaise écrite et parlée.
Compte-tenu de la croissance de la société, une grande mobilité personnelle et intellectuelle est nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prét. s/réf 5436 à :
P LICHAU S.A., 10 rue Louvois
75063 Paris cédex 02 qui tr.

Très importante Société Produits du Bâtiment recherche pour diriger le Montage d'Equipements de production à SHIRAZ (Iran)

TECHNICIENS DE MONTAGES EXTÉRIEURS

B.T.S. Electromécanique ou similaire

- 5 à 10 ans d'experience montages mécaniques et chantiers.
- Poste à larges initiatives.
- Rémunération élevée.
- Voiture à disposition.

Adressed C.V. dét. à :
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 Strasbourg CEDEX
sous la référence : 746.

G.T.M.
ENTREPOSE-ÉLECTRICITÉ
Installations industrielles Electricité et instrumentation
recherche pour chantiers GOLFE PERSIQUE

CONDUCTEUR DE TRAVAUX (2e échelon)
ou
INGÉNIEUR DE CHANTIER
spécialiste en électricité confirmé

Expérience Pétrole et travaux Off Shore.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé + photo sous nº 40.472 Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris

---

Pour IRAN
INGÉNIEUR ET CONDUCTEURS DE TRAVAUX
chaudronnerie, tuyauterie.
Anglais souhaité.
Envoyer C. V. détaillé à
A.T., 29, avenue Friedland, 75008 PARIS.

BUREAU D'ETUDES à vocation internationale, siège social Paris, recherche pour séjour à l'étranger

INGÉNIEUR-PROJETEUR AUTOROUTIER

Cet ingénieur diplômé, s'exprimant en anglais, se verra confier des responsabilités qui nécessitent une expérience dans ce domaine d'une dizaine d'années minim. Les personnalités intéress. sont invités à prendre contact en écr. (joindre C.V. et indiquer dernière rémunérat. annuelle, sous référ. 871/101
L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui transm.

Société Para. Public, Paris, recherche pour un séjour dans un pays anglophone

INGÉNIEUR ENTRETIEN ROUTIER

Ce spécialiste diplômé d'une grande école, s'exprimant en anglais, aura acquis dans ce domaine technique une large expér. *dans les pays d'outre-mer.* Veuillez adr. votre cand. Joindre un C.V. et ind. votre rémunér. annuelle en spécifiant la référence 876/101 à
L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui transm

JEUNE ENTREPRISE INSTALLATIONS INDUST. ELECTRICITE et INSTRUMENTAT. filiale groupes très importants à vocation internationale, recherche pour chantier GOLFE PERSIQUE

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

- *Diplômé grande école ;*
- Anglais courant indispens. ;
- Trois ans d'expérience.

Ecr. avec C.V., photo et prét ss Nº 40 484 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris-8e.

Sté recherche pour pays francophones d'Afrique
COMPTABLE CONFIRME
ayant déjà travaillé Outre-Mer pour poste responsabilités, disponible rapidement. Se présenter Compagnie des Textiles, 13, rue de *Monceau,* Paris (8e).

POUR TRES IMPORTANT CHANTIER T.P.

AFRIQUE FRANCOPHONE

nous recherchons

1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

Capable de déterminer *COMPOSITION BETONS* en fonction des agrégats à disposition et aussi de faire faire surveiller dans les règles de l'art la confection des éprouvettes, leur conservation, leur écrasement

Le poste nécessite de l'initiative et de fréquents déplacements sur le chantier.
Références sérieuses indispensables.
Avantages habituels contrats expatriés.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et copie certificat non retournée nº 45.241 P.A. S.V.P. 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris

---

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
INDUSTRIE ELECTRIQUE ET T. P.
recherche URGENT

ingénieur d'affaires

- 30 ans minimum,
- formation E.T.P. ou Electricité,
- *il sera chargé du suivi complet des affaires, du devis à la réalisation sur le terrain et de missions ponctuelles,*
- rattaché à PARIS, un tiers de son temps sera consacré aux déplacements tant en France qu'à l'Etranger,
- anglais indispensable. (Réf. 2555-M)

jeune ingénieur E.T.P.
pour l'Amérique du Sud

- formation E.T.P., ou similaire, débutant accepté,
- il aura la responsabilité en Amérique du Sud de chantiers de constructions lignes T.R.T.,
- Espagnol indispensable, anglais souhaitable. (Réf. 2556-M)

Pour ces deux postes écrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence correspondante (réponse et discrétion assurées).

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

TRES IMPORTANT GROUPE MINIER

SENEGAL

recherche pour son exploitation comportant mine à ciel ouvert, usine de traitement et atelier de séchage

UN JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

A.M., ENSI ou EQUIVALENT
ayant 2 ou 3 années d'expérience pour occuper un poste au service électro-mécanique nécessitant une formation orientée surtout vers la mécanique lourde.

Il dépendra hiérarchiquement de l'ingénieur chef de ce service.

Rémunération intéressante, congés annuels 5 *jours* par mois de présence au Sénégal, logement familial meublé et climatisé assuré dans cité moderne près bord de mer. Facilités pour instruction des enfants. Avantages sociaux.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., à nº 6.259, EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Importante Entreprise Siège Social Paris *recherche pour séjour en* Afrique Noire Francophone

INSPECTEUR MATÉRIEL T.P.
(réf. du poste 977/201)

MÉCANICIEN ENGINS T.P.
(réf. du poste 839/203)

Ces postes qui s'adressent de préférence à des célibataires, sont à pourvoir sous peu, et bénéficient des avantages de l'expatriation.
Les personnes intéressées sont invitées à écrire (joindre CV et indiquer dernière rémunération annuelle) en présisant la référence du poste à
L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui transm.

Pour Tunis, usine de produits déshydratés recherche :

CHEF DE FABRICATION
Logement et voiture assurés. Pr contact, tél. M. Roger, ts les jours, de 12 à 15 h. au 260-21-92.

IMPTE STÉ DE SERVICE
recherche
POUR OPERATION EN
ASIE DU SUD-EST
TOPOGRAPHES
BASÉS A SINGAPOUR

5 à 6 ans EXPERIENCE
Bne connais. de l'anglais parlé et écrit.
De préférence célibataire.
Env. C.V. à Société GEO-CONSULT., 25, avenue Gambetta, 92100 BOULOGNE.

Dans le cadre de ses activités d'assistance technique en Asie, Société d'Ingénieurs Conseils recherche

SPÉCIALISTE MATÉRIELS T.P.

parlant et rédigeant en Anglais, ayant une bne expér. des plans d'investissement et des appels d'offres de nouvx matériels de travx publ., de l'évaluation des matériels en activité et des spécifications. Vs êtes priés d'adr. votre C.V. et d'indiq. votre dernière rémun. ann., en spécifiant la référence 875/101 à :
L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris qui transm.

ROYAL AIR MAROC

recrute

pour son département Informatique

INGÉNIEUR ANALYSTE

M.I.A.G. - D.U.T.

Nationalité marocaine exigée.

Adr. C.V. complet au Département Administratif et du Personnel ROYAL AIR MAROC, Aéroport CASA-ANFA - Casablanca (Maroc).

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

Le Monde
INFORMATION-PROFESSIONS

Chaque semaine, "Le Monde information-professions" dresse le tableau récapitulatif des offres d'emploi encadrées parues dans "Le Monde".

Outre ceux qui, sans emploi, recherchent une situation, ce service est aussi destiné aux lecteurs qui pensent en termes d'avenir.

Nos synthèses leur permettent en effet de se situer, d'évaluer l'importance de l'offre dans leur branche, dans leur spécialité, l'évolution des qualifications. Analyser, une fois par semaine, et d'un seul coup d'œil, l'ensemble des annonces parues dans "Le Monde", c'est le moyen, pour ceux qui ont une responsabilité dans l'entreprise, comme pour ceux qui exercent ces fonctions, de suivre les fluctuations du marché de l'emploi.

bon de commande à découper
Le Monde INFORMATION-PROFESSIONS

Je désire m'abonner à la synthèse hebdomadaire de la ou des fonctions suivantes :

1) Mettre une croix dans les cases correspondant aux fonctions retenues :

- ☐ Direction générale, fonctions multipostes.
- ☐ Marketing relations publiques publicité.
- ☐ *Informatique.*
- ☐ Production entretien.
- ☐ Ingénieurs.
- ☐ Etudes organisation et recherche.
- ☐ Direction financière et administrative.
- ☐ Comptabilité.
- ☐ Personnel formation relations humaines et sociales.
- ☐ Direction commerciale vente.
- ☐ *Ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.*
- ☐ Banques - Assurances.
- ☐ Professions médicales et paramédicales.
- ☐ Secrétariat de direction, traductions, documentation.
- ☐ *Cadres débutants.*

2) Entourer, dans le tableau ci-dessous, le nombre de semaines retenu :

TARIF DES ABONNEMENTS (en France)

Nombre de fonctions	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
13 semaines	38	77	112	145	177	208	234	259	283	304	324	339	355	369	380
26 semaines	69	134	195	254	308	361	408	453	494	532	565	594	622	647	670
52 semaines	118	230	338	436	530	618	700	777	847	912	971	1018	1064	1108	1142

La tarif de l'abonnement est la correspondance entre le nombre de fonctions et le nombre de semaines demandés.

INFORMATION-PROFESSIONS est adressé sous pli fermé soit au domicile soit au Siège de la Société de l'abonné.
(Le premier envoi sera assuré dès la semaine suivant celle de la réception du bon de commande.)

Pour tous *renseignements* complémentaires, téléphoner au 874.72.05, ou écrire :
"LE MONDE" INFORMATION-PROFESSIONS - 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

NOM : ________________ ou SOCIETE : ________________

ADRESSE : ________________ TEL. : ________

Joindre le règlement par chèque bancaire à l'ordre du "Monde" ou chèque postal (CCP 4207-23 Paris) - ETRANGER envoi aérien : + 1 F par fonction et par semaine.

22 juin 1977



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (Production)

RECHERCHE POUR SA **DIRECTION PRODUCTION**

2 INGENIEURS FOREURS

CONFIRMES
référence 101

1 INGENIEUR FOREUR

DEBUTANT
référence 102

chargés d'assurer la supervision technique d'un ou de plusieurs chantiers de forages aussi bien à terre qu'en mer.

Ils devront justifier d'un diplôme Arts et Métiers ou équivalent + ENSPM, d'une bonne connaissance de l'anglais, et pour les ingénieurs confirmés, d'une expérience minimum de 5 ans dans la conduite et l'organisation de chantiers de forages terrestres ou marins.

Les candidats devront jouir d'une aptitude certaine à l'expatriation sous tous climats (désertique, équatorial, marin).

1 INGENIEUR MAINTENANCE

référence 103

chargé d'animer et d'organiser les sections d'étude et d'intervention pour la maintenance des installations de production du groupe (méthodes et procédure d'entretien, ingénierie de maintenance, suivi d'opérations).

Il devra justifier d'un diplôme Arts et Métiers ou équivalent, d'une bonne connaissance de l'anglais, d'une aptitude certaine à l'expatriation, et d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un service de maintenance industrielle ou pétrolière.

1 INGENIEUR PRODUCTION COMPLETION

DEBUTANT
référence 104

qui sera chargé de la préparation de l'approvisionnement des matériels de complétion puis de leur contrôle avant utilisation et devra organiser et suivre les opérations de complétion et de reprises de puits en exploitation.

Il devra justifier d'un diplôme Ecole Centrale Paris ou Arts et Métiers ou équivalent + ENSPM forage production.

Aptitude à l'expatriation requise.

2 INGENIEURS D'AFFAIRES

(UN CONFIRME - UN DEBUTANT)
référence 105

qui seront chargés de l'étude et de la réalisation d'installations de production d'huile ou de gaz à terre ou en mer.

Ils devront justifier d'un diplôme de Grande Ecole et si possible de l'ENSPM, d'une parfaite connaissance de l'anglais, d'une aptitude certaine à l'expatriation.

L'expérience professionnelle requise est de 5 ans minimum dans un poste similaire de préférence dans l'industrie pétrolière pour l'ingénieur confirmé et de 1 à 2 ans d'activité industrielle pour l'ingénieur débutant.

Ecrire en indiquant la référence du poste choisi avec curriculum vitae et photo à : SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE (Production) D.C./Recrutement
21 bis, Avenue des Lilas - Bâtiment Mastressat - 64000 PAU.

SUP de CO

PROMODES,
10000 personnes, 1er grossiste alimentaire Européen, 3e distributeur de détail en France,
recherche
pour son Département Viandes
- lieu de travail : 20 km de CAEN, déplacements fréquents

chef de ventes

- formation supérieure école commerciale nécessaire,
- expérience souhaitée, mais pas indispensable : formation à la technologie des produits carnés, assurée pendant 6 à 9 mois.

Ce jeune cadre (à titularisation) sera chargé :
- du suivi et du développement du chiffre d'affaires de l'ordre de 40 000 000 de francs auprès de la clientèle magasins de proximité,
- de l'animation et de la politique PROMOTIONNELLE en liaison avec les Responsables de l'Activité de Détail.

Si vous êtes intéressés ! envoyez c.v., photo et prétentions sous réf. M 702 à Mlle Françoise Vuillemenot, Service Recrutement, PROMODES, B.P. 17, 14120 Mondeville.

Nous recherchons

2 INGENIEURS débutants

Le premier prendra en charge les études économiques de la Direction Commerciale de la Société: recherche et mise en place de moyens permettant de déterminer les prévisions de vente initiales et le taux de couverture en stock au début de la saison, compte-tenu de divers paramètres liés à la clientèle, aux fournisseurs et aux éléments conjoncturels, étant donné le caractère économique et mathématique de ces études. Les candidats auront nécessairement une formation d'Ingénieur Généraliste doublée d'une formation en gestion (type I.P.A, I.E.F.S.I, Sciences ECO...).
Compte tenu de la période de formation que nous envisageons, le poste est à pourvoir très rapidement
Réf. 7-46-22

Le second viendra renforcer le Service d'Etudes de la Direction Industrielle qui assure le stockage, la confection et l'expédition des colis (jusqu'à 80.000 colis par jour). Il prendra en charge l'étude, la réalisation et la maintenance d'un projet permettant le développement de l'informatisation d'un secteur.
Ce poste lui fera connaître parfaitement les hommes, les systèmes et les techniques de cette Direction (25 Cadres - 1.700 personnes) et le préparera à assumer des fonctions plus opérationnelles de coordination, d'animation et de gestion d'un de ses départements. Une formation complémentaire en gestion est appréciée. Réf. 7-56-14

Adresser C.V. + photo + prétentions en rappelant la référence du poste à la Direction du Personnel

La Redoute Division Cadres
57, rue de Blanchemaille
59100 ROUBAIX

A L'EST, L'HERBE EST PLUS VERTE

Société en forte expansion, leader dans sa branche, cherche pour l'exportation un chef de service.

Après une période de formation, il se verra confier l'ensemble du service exportation.

Rattaché à la Direction générale, il sera directement responsable des marchés étrangers.

Il est impératif de parler couramment le français et l'espagnol (écrit et parlé). La connaissance de l'allemand ou de l'anglais sera également appréciée.

Ce poste convient à un candidat de formation supérieure ou pouvant justifier déjà d'une bonne expérience. La fonction sera exercée au siège social dans l'est de la France.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé, lettre manuscrite, prétentions et photo sous références n° 697.356 REGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transm.

Une société d'engineering de taille nationale du secteur nationalisé cherche

un ingénieur génie civil

120 000 F +

capable de devenir à terme
CHEF DE DÉPARTEMENT

Ingénieur de formation, il a une parfaite maîtrise des problèmes de descriptifs et métrés, des calculs de faisabilité et de conception.
Il doit être capable de s'assurer de la fiabilité des solutions apportées par ses services techniques. Il coordonne et anime le travail d'une équipe de plusieurs cadres. Il peut être amené à prendre en mains d'importants projets de VRD et d'immeubles collectifs.
Il est indispensable d'avoir au moins 5 ans d'expérience en entreprise, complétée de préférence par un travail en BE ou dans l'engineering.
Le pose est basé dans une ville moyenne du Nord de la France.
Écrire à Ch. BLEU ss réf. 130 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
2, RUE G.-DE-CHATILLON - 59000 LILLE
PARIS-LYON-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

Société des Vernis BOUVET
à TOURNUS (71)

Peintures et Vernis pour usage industriel (400 personnes - 150 Millions de C.A.) leader européen dans son activité crée le poste de

responsable des relations humaines et sociales

Rattaché au Directeur Général, il aura pour mission de concevoir et de définir avec lui la politique de Personnel de l'entreprise et d'en assurer la mise en application.

Le poste sera confié à un homme, de 35 ans minimum, de formation supérieure et ayant acquis son expérience de Direction de Personnel dans une société industrielle de taille moyenne.

Merci d'adresser votre candidature en précisant rémunération actuelle sous réf. 327 à notre Conseil

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
Route de Champagne, 69130 ECULLY.

TOULOUSE
Société de Télé-Gestion Informatique opérant sur toute la France recherche

DEUX ANALYSTES

- conception, analyse et définition des solutions de gestion auprès des clients,
- installation des systèmes et suivi du fonctionnement des programmes,
- formation IUT ou équivalent avec expérience en matière d'informatique de gestion.

Réf. 8160 F

RESPONSABLE D'EXPLOITATION

- maintenance de 3 ordinateurs B. 4700,
- planning et contrôle des passages,
- organisation du travail des opérateurs,
- relations clientèle pour modifications d'exploitation,
- formation type IUT avec expérience similaire et connaissance du matériel BURROUGHS.

Réf. 8160 G

Pour inf. compl. écrire s/réf. choisie

ORES 54 bis rue d'Alsace
31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

sparar

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
FILIALE BRITANNIQUE 120 KM PARIS
35 M.F. C.A. 77, Industrie mécanique
recherche

ATTACHE DIRECTION

Très solides connaissances et expérience comptables et financières, direction personnel, législation et fiscalité, bilingue FRANÇAIS-ANGLAIS.

Candidature en anglais avec C.V. et photo (retournée) sous référence 1.040, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris, Cedex 02, qui tr.

CHEF DE PRODUCTION

ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

La Société - 160 personnes - est spécialisée dans les équipements industriels pour conserver le froid (portes cloisons, containers). La coordination des ateliers, organisation, méthodes, gestion du personnel seront confiées à un Technicien expérimenté, ayant une bonne pratique des fabrications unitaires en plastique armé, en tôlerie, ou montage bois.
Lieu de travail : à 40 km de LIMOGES dans un environnement très agréable.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande.
Référence 767 M.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
spécialisée dans le dépoussiérage et l'épuration de l'air
recherche
INGENIEUR
ou
TECHNICIEN SUPERIEUR
ayant plusieurs années d'expérience dans la vente de ces produits.
Pour lui confier un poste de

ingénieur technico commercial

(Région RHONE-ALPES)

Le candidat aura la responsabilité des ventes pour un secteur important de cette région.
Il s'intégrera dans une équipe déjà en place.
Une bonne connaissance de la région et de notre clientèle sera pour lui un atout important.
Résidence : LYON ou Banlieue.

Les candidats intéressés enverront leur C V détaillé, rémunération actuelle et photo à l'adresse suivante sous référence 326 à
l'Agence BRIO
5, place des Victoires 75001 Paris

RHONE - ALPES
Entreprise Bâtiment
500 personnes
recherche pour son **SERVICE DU PERSONNEL :**

UN CADRE ADMINISTRATIF

• SI VOUS JUSTIFIEZ :
- d'une formation supérieure JURIDIQUE, orientée vers le DROIT DU TRAVAIL et la SÉCURITÉ SOCIALE,
- d'une bonne connaissance de la STATISTIQUE et des RATIOS SOCIAUX,
- d'une expérience du contexte social de l'entreprise, acquise pendant 2 ou 3 ans dans un poste similaire (bâtiment si possible).

• NOUS VOUS PROPOSONS DE PRENDRE LA RESPONSABILITÉ EN LIAISON DIRECTE AVEC LE CHEF DU PERSONNEL :
- des relations avec les différents organismes extérieurs,
- de l'appui juridique auprès des Services et Chantiers de l'entreprise,
- de la gestion du personnel ouvrier,
- de l'établissement des statistiques et de ratios sociaux du service.

Écrire avec C.V. détaillé sous réf. 2X/65M à :
PLEIN EMPLOI
49, rue du Président Herriot - 69002 LYON.

---

chef de produits alimentaires

Au sein de la Direction Marketing de cette société *leader sur son marché, il devra proposer la politique* marketing de la gamme qui lui sera confiée et en assurer la gestion. Il disposera d'un important budget publi-promotionnel afin de maintenir et de développer la marque nationale dont il aura la charge.

Ce poste est à pourvoir dans une grande ville de province.

Il intéresse un diplômé de l'enseignement commercial supérieur ayant au minimum 3 ans d'expérience dans la gestion de produits de grande consommation, acquise au sein d'une société pratiquant un marketing *élaboré.*

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, rémunération actuelle et prétentions, sous réf. 73619 à HAVAS CONTACT.
156, bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche
Pour sa Direction Régionale MEDITERRANEE
Lieu de Travail : MARSEILLE

UN CHEF DU MATÉRIEL

FORMATION Ingénieur ou Officier mécanicien première classe de la Marine Marchande (ou formation équivalente).
EXPERIENCE : Connaissance des matériels T.P et notamment routiers appréciée.
D'une façon générale, très bonne compétence exigée dans les domaines touchant :
— Aux moteurs thermiques.
— A l'hydraulique.
— A l'électrotechnique.

Ecrire (photo), C.V., rémunération souhaitée sous le n° 4.515 à : L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

Banque Privée

BORDEAUX
RECHERCHE

CADRE, 30 ans min.

Expér. bancaire confirmée
(5 ans ou plus) formation supérieure
Apte à prendre responsabilités
dans l'exploitation en vue de seconder direction.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à G. 9.562, Ag. Havas, 33 BORDEAUX
Discrétion assurée.

ORGANISMES PROFESSIONNEL et INTERPROFESSIONNEL
Région NORD-OUEST recherchent

COLLABORATEUR

DIPLOME INGENIEUR

Justifiant obligatoirement de plusieurs années d'expérience dans l'industrie Métallurgique, intéressé par les problèmes de formation (Premières format. technologiques et format. complémentaires).

Le candidat devra également témoigner d'un vif intérêt pour les problèmes de relations humaines du travail et notamment pour ceux de l'emploi

Après une période d'essai concluante, il sera appelé ultérieurement à prendre la Direction des Services de la formation et de l'emploi.

Adr. ss le no 18.161, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra, lettre faisant connaître prétentions et C.V. manuscrit. Joindre photo
Il sera répondu à toute correspondance.

Laboratoire pharmaceutique recherche pour sa succursale de BORDEAUX

PHARMACIEN
ou
PHARMACIENNE

qui aura la responsabilité des petites fabrications et de la tenue de l'établissement.
Adresser C.V., prétent. et photo (retournée) à No 3.065
Publicités Réunies
112, bd Voltaire, 75011 Paris q.t.

Société fabrication de tuyaux flexibles rech. pr USINE de BRAY-s/Seine (77) 100 km/Paris

INGENIEUR
ARTS ET METIERS ou équivalent
ayt min. 3. années d'expérience
— Responsabilité importante ds proche avenir ; possibilité de voyage de courte durée en FRANCE et à l'ETRANGER.
— Anglais ou allemand souhaité.
Env. C.V., photo, prétentions, à n° T 74.914 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Grande ville méditerran. rech. Collabor. pour dir. Ecole Ens. Techn. et Commerc. Ing. ou lic. Connaiss. commerc. et gest. Exp. pédag. et form. Exp. d'Ens. 5 ans exigée. Adresser C.V. détaillé avec photo et préf. au no 7.182, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

unisabi recherche

UN INGENIEUR

RESPONSABLE service méthodes-entretien

- niveau AM, ECAM ou équivalent
- expérience entretien équipements industrie alimentaire
- expérience conduite groupe et pratique courante de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

Rémunération annuelle minimum **105.000 F.**

Ecrire avec C.V. et photo : UNISABI S.A. Service Personnel PS
B.P. No7 - 45550 ST DENIS DE L'HOTEL - Réponse assurée.

CANIGOU-PAL-FROLIC-LOYAL
KITEKAT-RONRON-WISKAS-THOMAS

S.A. Burroughs
Proximité ROUEN
recherche pour
BUREAU D'ETUDES DE TERMINAUX ELECTRONIQUES

1 INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

ayant 3 à 5 ans d'expérience environ. Il sera chargé de la conception de systèmes électromécaniques. A terme, il pourrait coordonner une équipe comprenant 1 ingénieur et des Techniciens. Pour ce poste, la connaissance de l'anglais est nécessaire.
Possibilités de logement.
Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à l'attention du Chef du Personnel
B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	28,0[illegible]
"Placards encadrés"	34,0[illegible]
Double insertion	38,0[illegible]
"Placards encadrés"	40,0[illegible]
L'AGENDA DU MONDE	28,00

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



emplois régionaux

ETABLISSEMENT PUBLIC LYON
recherche

2 documentalistes confirmés

qui auront notamment pour mission :
de renseigner et orienter les usagers du Centre de Documentation,
. de diffuser la documentation,
. d'assurer l'analyse et l'indexation des documents.

Possédant un diplôme documentaire, les candidats devront avoir acquis une expérience de 3 années dans une fonction similaire.

De solides connaissances économiques et la maîtrise de l'indexation des documents sont nécessaires. Pour l'un des postes une spécialisation en matière de «documentation commerce international» serait fortement appréciée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V., photo (retournée) et prétentions s/réf. 1582 à P.LICHAU S.A. 18 Quai Jean Moulin 69002 Lyon qui transmettra

---

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION DE MAISONS INDIVIDUELLES (1 200 personnes) cherche pour son siège à LILLE

un chef du personnel

Il définit la politique sociale avec la direction générale et toutes procédures administratives *et de gestion ; il est responsable de leur application* dans les différentes agences et chantiers de l'entreprise.
Il est âgé de 35 ans minimum, a une bonne formation juridique et l'expérience (5 ans *minimum) de ces fonctions dans le bâtiment* ou en usine.
Écrire à G. BARDOU ss réf. 3232 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

BERTHIEZ
recherche pour la région Rhônes-Alpes

UN ADJOINT AU CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES MÉCANIQUE

de formation ingénieur (A et M, C.N.A.M., E.N.I., etc.), âgé de 28 ans au minimum, il a une pratique de 4 à 10 ans en mécanique de précision et possède le goût et la volonté de s'adapter au bureau d'études, il doit avoir des connaissances dans l'application de la commande numérique, de l'hydraulique et de l'électronique.
Apte aux négociations techniques et commerciales (anglais souhaité), il sera disponible pour de courts déplacements en France et à l'étranger.
Sa fonction évoluera à moyen terme vers le poste de responsable de Bureau d'Etudes.

Adresser C.V. manuscrit et photo récente au Chef du Personnel

BERTHIEZ
B.P. 36
69700 GIVORS

AGENCE DE PUBLICITE NATIONALE
implantée régionalement
en pleine expansion

recherche pour STRASBOURG

UN CHEF DE GROUPE

confirmé
profil marketing
expérience agence indispensable
(si possible parlant allemand).

UN CHEF DE PUBLICITÉ

senior
expérience agence indispensable 3 à 5 ans
(si possible parlant allemand).

Env. lettre avec C.V., photo et prétentions à :
STRABOT, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY, qui transmettra sous n° 503.

Importante Sté de Tuyauterie industrielle, départ. nucléaire recherche pour son bureau d'études de Paris

CHEF DE BUREAU d'ÉTUDES

Confirmé
Libre rapidement
Référ. exigées
Envoyer C.V. et prétentions à HAVAS LYON N° 9071

Ecole Supérieure d'Ingénieurs ROUEN recherche d'URGENCE

INGÉNIEURS ou PROFESSEURS

de préfér. région rouennaise pour cours, travaux dirigés
Ec. N° T 74991 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e

---

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

etap

GROUPE FRANÇAIS (5.000 PERSONNES) LEADER DANS UN SECTEUR D'ACTIVITÉS EN EXPANSION CONTINUE (SERVICES DESTINÉS AU GRAND PUBLIC)
OFFRE SITUATIONS TRÈS INTÉRESSANTES ET POSSIBILITÉS RÉELLES DE DÉVELOPPEMENT DANS SES FILIALES - GRANDES VILLES DE PROVINCE A

CHEFS DE SERVICE MARKETING

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou formation supérieure équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience de marketing, capables de concevoir des «produits» et d'en assurer la promotion. Des qualités d'homme d'études et de «réalisateur» sont indispensables.
Ecrire sous référence LS 529 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (SECTEUR INDUSTRIE LOURDE) PLUSIEURS USINES EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER OFFRE LARGES POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE A

INGÉNIEUR A. M.

débutant ou ayant quelques années d'expérience en mécanique, témoignant de qualités d'homme d'action, ayant le goût de la technique, acceptant la mobilité tant sur le plan géographique que sur celui des fonctions.
Il se formera dans les usines du groupe en ayant des activités variées (production, entretien, travaux neufs) afin d'acquérir l'expérience lui permettant d'assumer rapidement des responsabilités importantes.
Ecrire sous référence PW 533 CM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE SECTEUR INFORMATIQUE - PARIS - CRÉE POSTE DE

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES

RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE,
le titulaire de ce poste aura un rôle important d'information (relations presse, visites d'usines, etc.).
Ce poste peut convenir à un candidat, bonne formation de base, ayant l'expérience des relations publiques (et si possible, connaissant le secteur *informatique*), témoignant d'excellentes capacités de rédaction et d'un sens marqué des contacts humains.
Rémunération 110.000 F
Ecrire sous référence KR 528 AM.

FIRME FRANÇAISE MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES PROFESSIONNELS DE HAUTE FIABILITÉ - RECHERCHE

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
ESE - ISEP - ISEN - IEG

pour poste

ADJOINT AU DIRECTEUR USINE

Il s'agit d'une création de poste dans le cadre de l'expansion de l'entreprise impliquant bonnes possibilités de développement de carrière.
Ce poste peut convenir à candidat jeune, 30 ans minimum, ayant bonne expérience électronique professionnelle réalisation de circuits : fabrication, méthodes, gestion informatisée.
Lieu de travail : ville 58 km EST PARIS. Logement facile.
Ecrire sous référence OV 532 AM.

C D F CHIMIE

RECHERCHE POUR SES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

RESPONSABLE DE FORMATION

Chargé d'organiser, de faire réaliser et de contrôler la formation de l'ensemble du personnel d'un nouveau complexe pétrochimique au

MOYEN-ORIENT

Basé à Paris, il effectuera de nombreux déplacements sur place.
Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'études supérieures, ayant une très bonne expérience de la formation (essentiellement à un niveau ouvrier et maîtrise) parlant très bien l'anglais et témoignant de qualités marquées de dynamisme, d'organisation et de contact.
Ecrire sous référence NU 531 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée
etap

FIRME FRANÇAISE TAILLE EUROPÉENNE
11 USINES - 8.000 PERS.
2 MILLIARDS DE F (+)
renforçant ses structures en vue mise en route.

«Temps réel»

rech. à PARIS (proche banl. O.)

INFORMATICIEN

soucieux de réalisations concrètes de qualité.

PARTICIPERA A LA MISE EN PLACE EN 1978 D'UN SYSTEME DE GESTION en TEMPS REEL sur IBM-370/138

INDISPENSABLE
- Formation Institut de Programmation ou Universitaire.
- 1re EXPERIENCE Analyse-Programmation, bases de données et GESTION EN TEMPS REEL (sinon s'abst.)
- COBOL et ASSEMBLEUR. POSTE EVOLUTIF.

Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire et photo ss réf. 3640 à
SC sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

Le Groupe CEGOS recherche

Un Consultant
en Systèmes d'Informations pour la Gestion du Personnel

Le consultant recherché, âgé d'au moins 30 ans, est un Ingénieur de Grande Ecole, ayant acquis une formation complémentaire supérieure (Sc. Po., ISA...) *et justifiant de plusieurs années d'expérience réussie de* CHEF DE PROJET Informatique dans le domaine de la gestion du Personnel (paye et accessoires..., organisation de fichiers... gestion prévisionnelle).

Sa mission consistera, devant la croissance rapide des besoins en information quantifiée en matière de personnel, à développer auprès d'entreprises grandes et moyennes, une activité de conseil et d'application dans l'architecture et les procédures de traitement des systèmes de données sociales d'entreprises dans une perspective d'aide à la décision. Il sera responsable de la création et du management de l'équipe consacrée à ces travaux.

Ses activités s'exerceront dans le cadre de conceptions décentralisées de la gestion du personnel, et lui donneront l'occasion de conceptualiser son expérience et de faire progresser les techniques dans ce domaine d'avenir.

La rémunération proposée tiendra compte de l'expérience acquise. Il est prévu un intéressement au développement des activités.

sélé CEGOS
Adresser lettre manuscrite et CV détaillé sous réf. 001/M à D. PERNIN, Directeur de la Division «Développement du Personnel et des Relations Sociales» - Sélé-CEGOS 33 quai Galliéni 92152 SURESNES.

Canon France

Directeur de Division Photo/Cinéma

Ce département est celui d'origine. Sa technologie de pointe alliée à son dynamisme commercial lui assure la première place sur le marché.
Son «patron» devra assurer son développement. Il prend en charge un réseau de distributeurs sur l'ensemble du territoire, supervise le S.A.V. ainsi que l'administration des Ventes et la Distribution.
Il assure les relations avec les services centraux (Personnel, Finances/Comptabilité, Organisation...).
Ce responsable de formation type ESC a une parfaite connaissance de la distribution par réseau indirect (détaillants, groupements d'achat...).
C'est un leader, homme d'action mais aussi de réflexion. Il aime prendre des responsabilités. Il a le goût et l'aptitude du travail en équipe. Il maîtrise bien l'anglais.
La rémunération prévue tient compte de l'expérience acquise.
Lieu de travail : Parinor (93).

Les personnes que leurs compétences et leurs expériences préparent à ces responsabilités sont invitées à adresser leur dossier, sous référence PC 615/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

SOCIETE BANLIEUE Sud-Ouest recherche

TRADUCTEURS - TRICES TECHNIQUES

Langue maternelle anglais / américain spécialistes en Génie nucléaire, informatique, électronique, bâtiment.
Ecrire à M. GREEN B.P. n° 6, 78530 BUC

SOCIETE DE CONSEIL EN GESTION RECHERCHE

CINQ COLLABORATEURS

étudiants ou non
Ils recevront une formation complète au poste de

DÉLÉGUÉ CONSEIL

Il faut apprécier :
Une société jeune.
Contacts haut niveau.
Des rémunérations importantes, motivantes.
Pour plus de renseignements appelez au 886-44-99

Organisme Formation recherche

FORMATEUR ESPAGNOL

expérimenté. Tél. 359-86-01.

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI
FILIALE INFORMATIQUE DU GROUPE PECHINEY UGINE KUHLMANN

ÉQUIPÉE DE 2 IBM 370 - 158 MVS
TÉLÉTRAITEMENT IMS-VTAM
recherche
pour faire face à son expansion

(Réf. 1)
INGÉNIEUR SYSTÈME
CONFIRMÉ
2 ans d'expérience MVS-IMS
Connaissance VTAM appréciée

(Réf. 2)
INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE
Ayant trois ans d'expérience de réalisations d'applications de gestion et solide culture en matériels, réseaux et logiciels de base pour fonction d'expert en architecture de systèmes.

(Réf. 3)
ANALYSTE-PROGRAMMEUR SYSTÈME
2 ans d'expérience minimum.
Formation B.T.S., D.U.T. ou équivalent.

Envoyer C.V. en précisant la référence à SPI, Service du Personnel, 98, boulevard Victor-Hugo - 92115 CLICHY.

FONCTION PERSONNEL
Jeunes ESSEC-ESC-SC-PO

Comme nous, vous pensez que la fonction personnel joue un rôle de plus en plus déterminant au sein des entreprises modernes. Domaine neuf, où beaucoup de choses sont encore à créer et à concevoir, elle exige des hommes qui, sachant se dégager de leur formation de base, soient motivés par les problèmes humains concrets.

Si donc vous avez une première expérience industrielle acquise ou non dans la fonction personnel, si vous souhaitez avoir un rôle d'assistance auprès de nos divisions opérationnelles et avec nous mettre en place une politique sociale ainsi qu'une véritable gestion du personnel, nous aimerions vous rencontrer.

Très importante société appartenant à l'un des plus grands groupes industriels français, nous avons les moyens de vous offrir une évolution rapide à la mesure de vos ambitions et de vos compétences.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 6661 à P.LICHAU S.A., 10 rue Louvois 75063 Paris cédex 02 q.t.



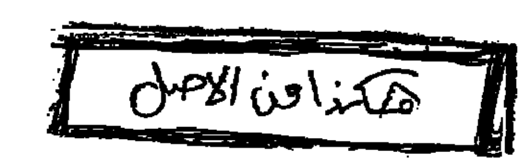
SPÉCIALISTE VENTE
100.000 F

Notre organisation crée et développe avec succès un certain nombre de salons professionnels internationaux : MIDEM (disques), MIP TV (programmes télévision), IAM (publicité), etc.
Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement un vendeur de première force, chargé de représenter et de commercialiser l'une de nos manifestations en France et à l'étranger. Pour bien vendre nos services, il ne suffit pas d'«arracher» le contrat, mais encore faut-il se montrer suffisamment rigoureux et précis pour assurer le *meilleur suivi des réalisations.*
Vous êtes un excellent négociateur et vous avez fait la preuve que vous saviez concrétiser les affaires que vous traitiez.
Notre dimension est internationale et, bien sûr, vous parlez un anglais commercial courant.
Vous êtes également parfaitement mobile pour voyager à l'étranger.
Si vous vous reconnaissez dans ce bref profil, nous serions heureux de vous rencontrer au plus vite.
Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.422 à :
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IMPORTANT LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SPECIALISE
recherche pour un poste

DIRECTEUR ADJOINT BIOLOGISTE

Pharmacien ou médecin, compétent suivant loi 11 juillet 75.
Bonne expérience hospitalo-universitaire et privée. Anglais souhaité. Aimant les contacts.
Poste à pourvoir région parisienne.
Adresser lettre manuscrite, cv et prétentions sous référence 8861 à AXIAL Publicité, 91, fbg Saint-Honoré 75008 Paris.
Réponse et discrétion totale assurées.



offres d'emploi

IMPT GROUPE D'ÉDITION-DISTRIBUTION

recherche

INGÉNIEURS

pour son département

ORGANISATION et INFORMATIQUE

Le rôle de ce département est de concevoir des systèmes informatiques de gestion et conseiller les différentes unités opérationnelles du groupe (18 000 personnes).

Les candidats retenus, de formation Ecole d'INGENIEURS ou équivalent, auront 4 à 6 ans d'expérience et devront maîtriser parfaitement les techniques d'organisation et de développement de systèmes.

Nous leur proposons un travail en équipe sur des configurations IBM 370/145 et 370/158, en langage PL 1 et Assembleur.

Ils auront notamment à :

— participer à la mise en place des systèmes informatiques existants.

— prendre en charge de nouveaux projets (bases de données, télétraitement et photocomposition).

— mener des actions d'organisation administrative à l'intérieur du groupe.

Merci d'envoyer votre C.V. détaillé et prétentions sous référ. 915 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.



Libérés de leurs obligations militaires.

Diplomés ECP - ESE - ENST - ENSEIHT - ENSEEC - ENSEM - ENSERG - ENSAM - ISEP ou EQUIVALENT.

Les candidats retenus bénéficieront d'une formation théorique et pratique de plusieurs mois avant d'être affectés sur des chantiers d'installation de centraux téléphoniques en métropole ou à l'étranger.

Ces postes offrent de réelles possibilités de développement à des candidats dynamiques et acceptant de très fréquents déplacements.

Entretien de candidature avant les vacances.

Stages débutant en Septembre 1977.

Ecrire avec C.V. sous référence No 25 - *CIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES* - Service du Personnel 251 rue de Vaugirard 75740 PARIS CEDEX 15

steria

Société de réalisation en informatique et automatisme

dans le cadre de son développement à l'étranger recherche un :

attaché administratif

pour son service central de gestion des contrats à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé des Ecoles de Commerce ou Licencié en Droit, ayant expérience pratique des problèmes juridiques et fiscaux des français à l'étranger, et intéressé par l'activité commerciale d'une grande société de prestation intellectuelle.

Envoyer C.V. et photo à :

steria 26, avenue de l'Europe 78140 VELIZY

ORGANISME FINANCIER DE PREMIER PLAN

recherche

NÉGOCIATEUR INTERNATIONAL

30 ans minimum

Le candidat diplômé de l'enseignement supérieur, s'exprimant parfaitement en anglais, sera chargé de promouvoir des opérations commerciales avec les pays socialistes dans le cadre de relations bilatérales :

- étude et recherche de marchés industriels,
- sélection de partenaires français et étrangers,
- organisation de missions d'industriels tant en France qu'à l'étranger.

Possédant une expérience des contacts à haut niveau, le candidat sera un homme de terrain, disponible et dynamique, prêt à effectuer de nombreux déplacements à l'étranger.

A un candidat de valeur, il sera offert de larges possibilités d'évolution.

Écrire avec C.V. et prétentions sous n° 5751B à : BLEU Publicité : 17, rue Lebel 94300 VINCENNES qui garantit une totale discrétion.

L'un des plus puissants groupes français D'INGENIERIE à vocation et notoriété internationales crée 4 nouveaux postes d'

Proche banlieue **INGENIEURS de PROJET** *Anglais souhaité*

pour une première affectation à l'étude d'implantation d'une importante usine de produits alimentaires dans les Pays de l'Est.

- 30 ans minimum.
- Diplômés de grandes Ecoles, ou de formation de haute technicité.
- Ayant acquis quelques années d'expérience dans l'étude et la mise en place d'ensembles industriels en France ou à l'étranger. Larges possibilités d'évolution.
- Déplacements sur site de courte durée.

ingénieur spécialiste Réf. 144
— Expérimenté en mécanique et Travaux neufs dans le domaine agro-alimentaire.
— Capable de mener le projet de bout en bout et diriger une équipe d'ingénieurs et techniciens qualifiés.

ingénieur mécanicien Réf. 146
— Déjà spécialisé dans la fabrication sur Presse en verrerie et tôlerie.

ingénieur d'implantation Réf. 145
— Capable de dialoguer avec le bureau d'études, les sous-traitants, les fabricants de matériel, d'assurer la mise en œuvre des plans d'ensemble et de détail.

ingénieur électricien Réf. 147
Pour prendre en charge l'ensemble et la charge des problèmes électriques d'asservissement et de contrôle de l'usine.

Toutes informations sur ces offres seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui mettra les candidats en relation directe avec la société.
Préciser la référence.
On peut aussi adresser son dossier, 65, avenue de Wagram 75017 PARIS.

Information Carrière SVP.11.11

LABORATOIRES LAROCHE NAVARRON

offrent

Direction et Administration Centre de Recherche

REGION PARISIENNE

à

un Scientifique

dynamique de haut niveau

Salaire important pour candidat d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo au Service du Personnel 20, rue Jean-Jaurès - 92800 PUTEAUX.

P.M.E. fabrication et vente de biens d'équipement, *région Paris Sud, recherche*

technico-commercial

Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur A. et M. dégagé des obligations militaires, débutant ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience, célibataire.

Il devra se déplacer fréquemment pendant les six premiers mois afin de visiter les clients et connaître leurs besoins.

Avenir très intéressant pour homme ambitieux, énergique et travailleur capable d'assumer rapidement des responsabilités croissantes.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 105-M à

Raymond S. ELKIN
Conseiller en Relations Humaines
82, rue de Bagnolet - 75020 Paris

Filiale Française à rayonnement Européen d'un puissant Groupe International. Nous recherchons notre

Futur Directeur pour l'informatique

Capable de maîtriser et développer un système de très haute technicité, de diriger une importante équipe de techniciens utilisant des moyens ultra-performants à l'échelle européenne avec connexion directe vers les USA.

- 30 ans minimum, Anglais impératif.
- Poste à pourvoir à Fontainebleau.
- Rémunération importante.

Cette offre s'adresse à des spécialistes de très fort potentiel, aptes à évoluer vers des responsabilités de Direction à court terme.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui donnera toutes indications pour la procédure à suivre.

Référence 142.

On peut aussi adresser son dossier 65, Avenue de Wagram, 75017 PARIS

Information Carrière SVP.11.11

Chef de projets informatiques F110 000

Une banque américaine de grand renom international souhaite étoffer les services informatiques de ses bureaux parisiens en recrutant un nouveau Chef de Projets. Sous l'autorité du Directeur des Etudes, ce technicien de haut niveau interviendra dans le cadre d'une refonte complète du système existant. Il participera, en liaison étroite avec les utilisateurs, à la définition des projets qu'il conduira ensuite intégralement avec l'aide d'une équipe dont il sera l'animateur. Il devra être capable de concevoir et de développer des systèmes intégrés de gestion financière et comptable, et d'en assurer la mise en place et la maintenance.

Le poste convient à un ingénieur diplômé, ayant acquis une expérience pratique d'au moins cinq ans dans l'informatique de gestion et possédant une solide référence dans la conduite d'un projet complet (minimum cinq années/hommes). La connaissance du matériel IBM moyens systèmes est requise, celle du télétraitement souhaitée.

La pratique courante de l'anglais est impérative.

Adresser C.V. détaillé sous réf. 7401 à : J.N. CRETE, Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cédex 15 - Discrétion absolue.

MARKETING PRODUITS ALIMENTAIRES

GROUPE LEADER PERFORMANT
1 MILLIARD DE F. PAR AN
MARQUES DE GRANDE NOTORIETE, rech.

RESPONSABLE NOUVEAUX PRODUITS

Plus qu'un marketing "sophistiqué", on recherche

- La plus grande polyvalence
  PRODUITS ALIMENTAIRES
  MARCHÉ
  TERRAIN
- Une solide expérience pragmatique et performante de VRAI "PROFESSIONNEL" OPERATIONNEL qui ne peut avoir été acquise en Agence ou Cabinet Conseil.

ETUDE TRES CONFIDENTIELLE (et rapide) de votre offre de collaboration ss réf. 3639 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Cadre Commercial Haut Niveau

FRANCE ET EXPORT

Notre Société, ORSAN, fait partie d'un groupe franco-belge, aux activités diversifiées. Nous fabriquons des produits bio-chimiques et dérivés intéressant les industries alimentaires (alimentation humaine et animale) et pharmaceutique. Nous sommes leader européen et 3ème producteur mondial dans nos spécialités. L'exportation représente 80 % de notre C.A., essentiellement en Europe.

Notre Directeur Commercial souhaite recruter un Cadre Commercial de haut niveau qui sera chargé de négocier directement des contrats sur le plan international avec notre clientèle industrielle et d'assurer les liaisons avec nos réseaux distributeurs.

Sa curiosité d'esprit et ses nombreux contacts devront également lui permettre de détecter de nouvelles opportunités de diversification pour l'entreprise.

Profil souhaité : excellente formation commerciale (de préférence HEC, ESSEC, ESCP), 3 ou 4 ans d'expérience de la vente de produits à l'industrie (de préférence produits chimiques), maîtrise parfaite de l'anglais et de l'allemand. Des connaissances en chimie seront un atout supplémentaire.

Base : PARIS - voyages fréquents de courte durée.

sélé CEGOS

Adresser lettre man. + C.V. détaillé précisant niveau actuel de rémunération, sous Réf. 11515/M à D. de LARIVIERE, Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES. Discrétion totale garantie.

Annonceur important dans le secteur de l'IMMOBILIER et la CONSTRUCTION recherche pour son service de Publicité :

UN OU UNE ASSISTANT DE GESTION DU CHEF DE PUBLICITÉ

Le budget à gérer est important. Le ou la candidat (date) devra justifier de 2 ou 3 années d'expérience dans une agence de publicité à un poste similaire. Devra bien connaître le fonctionnement d'une agence et surtout les rouages internes. Env. C.V. et photo s/réf. 8.745 P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex, qui transmettra.

Société MOURETTE, Paris-15e recherche

VENDEURS PHOTOS

expérimentés, bonne présentat. Téléph. 828-43-80.

PARFUMS DE LUXE recherchent pour

SERVICE ACHAT

RESPONSABLE

ADMINISTRATIF

Stock et fabrication. Très bonne expérience de *COMPTABILITE ET GESTION* DES STOCKS EXIGEE

Ecr. n° T 074.889 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

chef de département

PRET A PORTER DE LUXE

PARIS

Nous créons et commercialisons une griffe prestigieuse jouissant d'une notoriété internationale. Dans le cadre de notre expansion, notre Président recherche un homme capable de prendre la tête de notre diffusion masculine et d'assurer les fonctions suivantes :

- *Responsabilité du développement* des ventes de son produit.
- Réception à Paris des clients français et étrangers importants.
- Contrôle de l'activité des représentants et des agents.
- Suivi des ventes et entretien des relations avec nos usines.

Ce poste convient à un homme jeune, ayant occupé un poste de direction des ventes ou de direction d'un bureau d'achat.

Une expérience du prêt-à-porter masculin ou féminin et le goût des produits de marque seront appréciés.

La connaissance des langues et notamment de l'anglais est *indispensable*.

A moyen terme, ce poste doit évoluer vers de plus grandes responsabilités pour un candidat désireux de grandir avec son produit.

Envoyer C.V. détaillé, photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 703154/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Jean-Paul VELLA.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

CENTI

recrute pour

Régions Parisienne et Limitrophes

DEUX CHEFS DE PROJETS

6 ans d'expérience minimum.

TROIS INGÉNIEURS

2 ans d'expérience minimum.

TROIS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

3 ans d'expérience minimum.
Ayant pratique COBOL sur Grands Systèmes.

CINQ INGÉNIEURS

4 ans d'expérience minimum.
Ayant pratique temps réel de gestion sur mini-ordinateurs - A.P.L. apprécié.

Libres rapidement.

Tél. ou envoyer C.V. avec prétentions à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 222-25-31.

GROUPE INTERNATIONAL ROBINETTERIE

banlieue Est crée le poste d'

ingénieur qualité

Chargé de coordonner tous les travaux visant *à l'amélioration de la qualité au niveau études*, fabrication, après vente : définition des normes de fabrication, contrôle qualité, étude des incidents...

Ce poste sera proposé à un Ingénieur diplômé ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience en FABRICATION de mécanique générale.

Anglais indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 5119 E.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
A VOCATION INTERNATIONALE
RECHERCHE POUR
SON SIÈGE BANLIEUE OUEST

assistant contrôleur de gestion

Réf. 2510

SUP de CO, option finances/comptabilité, pour budgets, compta analytique, tableaux de bord, 1 ou 2 années d'expérience souhaitées.

L'anglais sera très apprécié

Ce poste implique des déplacements à l'étranger.

Envoyer c.v. détaillé, photo, prétentions, sous référence précitée à : J.G.M. CONSEIL
2, avenue du Maréchal Foch 92260 Fontenay aux Roses

Nous gérons un important réseau de terminaux et exploitons plusieurs gros centres de traitements équipés en matériel de classe VI.

Nous renforçons notre **équipe système Paris Sud.**

Ingénieur de formation vous avez acquis en trois ans une sérieuse expérience du **système** SIRIS 3 (une autre expérience de gros système serait également appréciée). Voulez vous devenir, dès aujourd'hui,

L'ADJOINT DU RESPONSABLE SYSTEME

D'UN DE NOS CENTRES ?

SI OUI, écrivez sous réf. DMI 7601 à : PIERRE LICHAU S.A., 10 rue Louvois -75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

directeur
(H ou F)

BOUTIQUE DECORATION

120 000 F +

VALENTINO

Nous sommes, l'un des couturiers les plus prestigieux et nous distribuons nos articles au travers de boutiques, de très grand standing, implantées dans les plus grandes capitales.
Nous recherchons pour notre boutique de Paris, un collaborateur capable de diriger le département décoration : Valentino Più (tissus d'ameublement, porcelaines, mobilier, etc...).
Il aura pour mission de promouvoir les produits auprès de la clientèle et des prescripteurs (décorateurs, architectes, presse spécialisée...), d'animer la boutique et le personnel de vente, de réaliser les achats des collections auprès des fabricants français et étrangers.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat ayant déjà acquis une première expérience de direction d'une boutique de décoration.
La rémunération peut être élevée et comprendra un intéressement au chiffre d'affaires réalisé.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 705240/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

sperar

---

telesystemes

Un des leaders en Téléinformatique recrute dans le cadre du développement de son service
REALISATION D'APPLICATIONS

UN ANALYSTE de GESTION

Il aura pour mission de prendre en charge la réalisation d'APPLICATIONS DE GESTION depuis la conception jusqu'à la mise en place chez le client.

Ce poste conviendrait à un CADRE de formation supérieure possédant :
- plusieurs années d'expérience en informatique de gestion,
- de réelles connaissances dans le domaine de la GESTION (comptabilité, facturation, stocks, paie ...) acquises par la pratique d'une au moins de ces spécialités.
- le sens des responsabilités et des relations humaines pour diriger des petites équipes de réalisation.

La rémunération proposée sera directement liée à l'expérience professionnelle. Le poste est à pourvoir au siège, à PARIS.

Adressez C.V.,prétentions,photo avec lettre manuscrite sous réf. DPA/ 7061 M à : TELESYSTEMES, 115 rue du Bac 75007 PARIS

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

NOUS RECHERCHONS :

UN JEUNE INGÉNIEUR

Diplômé (A.M., E.C.L., ENSEM, INSA, etc...)

Possédant une expérience des négociations de 3 à 5 ans dans les domaines :
- mécano-soudure ;
- mécanique ;
- électromécanique.

NOUS SOMMES :
La Direction « prévision industrielle » d'un important groupe industriel en électromécanique de la région parisienne.

NOUS PROPOSONS :
un poste de Direction et d'animation de l'équipe ACHATS nécessitant :
- d'assumer la responsabilité des négociations avec les fournisseurs ;
- d'assurer la réduction permanente des coûts par concertation avec les services techniques de l'entreprise.
- un esprit d'équipe et un dynamisme constant.

Le lieu de travail se situe dans la banlieue Est de Paris. La rémunération proposée ne saurait être inférieure à 85.000 francs annuels.

Adresser C.V. manuscrit et photo si possible à : M. TARON, 44, avenue Thiers, 93340 LE RAINCY.

SG2

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICE EN INFORMATIQUE

recrute

UN CADRE COMMERCIAL

Profil souhaité :
Expérience 2 à 3 ans dans la vente de produits en Services Informatiques dans le secteur Banque et Organismes Financiers ou pratique de l'informatique bancaire au niveau conception et analyse des applications.

Adresser C.V. et photo sous réf. M.B. à :

SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

bleu

BANQUE DE DÉPOT

Quartier SAINT-AUGUSTIN, recherche :

1) ATTACHÉ COMMERCIAL

Pour démarche et suivi clientèle P.M.E.
Débutant niveau licence sciences économiques

2) ATTACHÉ COMMERCIAL

Pour démarche de clientèle de quartier, particuliers et commerçants. Niveau d'études secondaires.
Qualités requises : dynamisme, bonne présentation, goût des contacts humains.
Expérience souhaitée : quelques années dans le secteur commercial.

Envoyer C.V. man. et photo sous référ. n° 7.400 M à O.C.B.P., 66, r. de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris

---

offres d'emploi

Très importante Entreprise Industrie Alimentaire leader sur son marché, désire enrichir son encadrement dans 2 de ses Directions et souhaite pourvoir les postes suivants :

chef de production

Chargé de diriger une unité de production de 150 personnes, comportant salle d'embouteillage, magasins de réception et de stockage, le candidat retenu devra assumer l'ensemble des responsabilités humaines, techniques et de gestion inhérentes à ce type de fonction.

Le poste exige :
- une formation d'ingénieur AM, ENSI mécanique ou équivalent,
- une expérience d'au moins 5 ans vécue dans une unité de production, à un niveau d'encadrement suffisamment élevé pour avoir acquis :
  - une solide pratique en matière de gestion industrielle : programmes de production, stocks, etc.
  - une maîtrise des relations humaines en contexte industriel.

spécialiste confirmé en organisation

Au sein d'un service intervenant dans tous les domaines d'activité de la société pour en définir l'organisation et le fonctionnement, nous souhaitons intégrer, en position d'Adjoint auprès du Chef de Service, un cadre :
- de formation supérieure : grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion,
- ayant une expérience d'environ 5 ans d'utilisation de méthodes évoluées d'organisation technique et administrative,
- qui, au départ, se verra confier en propre un certain nombre de projets importants lui permettant :
  - d'acquérir rapidement une connaissance approfondie de la société,
  - d'évoluer à moyen terme vers des responsabilités plus opérationnelles.

Le lieu de travail de ces 2 postes est situé dans la banlieue Sud-Est de Paris.

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 12.406 M, Havas Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

---

directeur d'usine

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Important Laboratoire Pharmaceutique Français (Siège Social à PARIS) recherche un DIRECTEUR pour son Unité de Production située dans la proche banlieue Ouest.

Age souhaité : 40 ans minimum.

Qualités requises : • bon niveau de culture • solide expérience industrielle comportant sens des responsabilités et compétence dans le domaine des Relations Humaines (effectif 220 personnes).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous réf. 333-M à

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois-Perret.

---

ingénieur de développement en électronique
(détecteurs nucléaires)

Notre société recherche un Jeune Ingénieur Electronicien (ENSEM, ENSERG, INSA, ISEN, ISEP, ...).

Expérience :
- 2 ans au moins dans un ou plusieurs des domaines suivants :
- mesures dans le domaine nucléaire (une formation INSTN serait très appréciée),
- circuits analogiques rapides,
- instrumentation,
- mesures physiques.

Bonne connaissance de l'anglais technique.

Fonctions :
- responsabilité du service MESURES des détecteurs nucléaires,
- assistance technique à la fabrication,
- développement (conception, réalisation et expérimentation) des circuits électroniques associés à des détecteurs nucléaires (amplificateurs de charge à grand gain...).

Position :
- rattachement au Directeur Technique,
- encadrement de 6 personnes.

Lieu de travail : Paris Ouest.

Nous vous prions d'adresser votre candidature sous référence 8589-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

BANQUE DE LA HÉNIN

recherche

RÉDACTEUR JURIDIQUE

Il doit être :
- Titulaire d'une licence en Droit ;
- ou diplômé d'une école de notariat.

Il doit pouvoir faire état d'au moins trois ans d'expérience NOTARIALE.

Les personnes intéressées peuvent demander la description détaillée du poste au

SERVICE RECRUTEMENT
BANQUE DE LA HENIN
16, rue de la Ville-l'Evêque - 75008 Paris.

«CONTROLLER» 250.000 F.

GROUPE INTERNATIONAL FRANCAIS - C.A. 2 milliards F. - Siège à PARIS crée le poste de "Controller" du Groupe.

Responsabilités : établissement des règles et procédures budgétaires et comptables, reporting mensuel, consolidation des comptes, audits internes et externes.

Conviendrait à un candidat ayant travaillé au moins 2 ans dans un cabinet d'audit anglo-saxon et ayant au moins 5 ans d'expérience de "controller" dans une entreprise industrielle utilisant les procédures comptables et d'organisation anglo-saxonnes.
Bilingue français-anglais exigé.

Adresser C.V.
sous référence 27M175
30, rue de Mogador
75009 PARIS



SOCIETE FRANÇAISE

leader sur le Marché Européen
recherche des

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour prendre en charge un réseau commercial existant et développer la vente d'une gamme de produits techniques à une clientèle de professionnels.

- Formation complète assurée dans l'entreprise.
- Situations stables et bien rémunérées, voiture fournie. Avantages sociaux et perspectives d'avenir dans un secteur en expansion.

Ces postes peuvent convenir à de jeunes professionnels de la vente ou à des débutants diplomés de l'enseignement secondaire ou technique.

Adresser CV. détaillé à Intermédia n° 246 69 rue Lafayette 75009 PARIS, qui transmettra
Discrétion et réponse assurées.

Entreprise moyenne en expansion
SECTEUR JARDINAGE
recherche région PARIS

ADJOINT à sa DIRECTION

Chargé de l'ensemble des problèmes commerciaux : relations avec fournisseurs, animation des ventes.
- 30 ans minimum.
- Formation E.S.C. ou équivalence.
- Rémunération annuelle 100.000 F.

Adresser C.V. manuscrit à n° T 74.970 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Très Important Groupe Métallurgique
recherche

Ingénieur Technico - Commercial

De formation Ingénieur, Arts et Métiers ou équivalent, ayant, si possible des connaissances en charpente métallique, possédant 2 à 3 années d'expérience de la vente de produits industriels, parlant parfaitement Anglais, et si possible, Allemand.
Il proposera à ses clients, après analyse de leurs problèmes, des solutions techniques, les négociera et suivra la réalisation des affaires traitées. Responsable de l'analyse marketing concernant les marchés intérieurs et extérieurs, il sera amené à rechercher de nouveaux marchés.
Basé à Paris, après formation technique en usine (1 an), le poste nécessitera une grande disponibilité pour les déplacements.

Adresser lettre man + CV + photo + rémunération act. sous réf. 406 A

SPERAR PUBLICITE
12, rue Jean - Jaurès
92807 Puteaux qui transm.

Une importante Société de presse technique à caractère juridique et fiscal recherche

RÉDACTEUR EN CHEF
(ADJOINT)

H. ou F. Agé de 35 ans minim., le candidat aura une licence en droit, une expérience de plusieurs années du journalisme et de l'édition dans la presse technique.

Il sera respons. de la mise au point du périodique, sélection des articles, contacts avec auteurs, mise en page, résultats.

Des qualités rédactionnelles, le sens de l'organisation, celui des responsabilités et de l'animation d'une petite équipe de spécialistes sont indispensables.

Adresser C.V. détaillé et lettre manuscrite sous la référence 1003, à M. HANOT, Directeur du CEFAREF, 54, rue de Chabrol, PARIS (10e).

---

offres d'emploi

CINCOM SYSTEMS FRANCE, un des leaders mondiaux des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement recherche pour la poursuite de son expansion rapide :

ingénieurs systèmes

5 ans d'expérience,
Parfaitement bilingue Anglais

Ayant une connaissance approfondie du matériel, du logiciel et de l'assembleur IBM.

Nous leur offrirons de réelles opportunités de carrière en France et à l'étranger.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par Information Carrière SVP 11.11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Réf. 143. On peut aussi adresser son dossier, 65, avenue de Wagram 75017 Paris

Information Carrière SVP.11.11

Quartier Champs-Elysées

Important Groupe de Sociétés recherche pour sa holding

JURISTE D'ENTREPRISE
CONFIRMÉ

Chargé d'apporter son assistance aux différentes directions du groupe, de préparer les actes, protocoles... assemblées générales, conseils, et de prendre en charge les problèmes de propriété industrielle, d'assurances et le contentieux.

Ce poste conviendrait à un Docteur ou Licencié en droit spécialisé dans le droit des affaires et ayant une très solide expérience acquise de préférence dans un cabinet de conseils juridiques et/ou en entreprises.

Adresser C.V., photo, prétent., sous n° 18.317 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante Société Française leader dans ses marchés

recherche pour son

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

un ANALYSTE

Débutant ou un à deux ans d'expérience

Les candidats seront titulaires au MINIMUM d'une MAITRISE INFORMATIQUE, si possible complétée par un diplôme d'Ingénieur.

Les applications actuelles touchent toutes les fonctions de l'Entreprise et utilisent le télétraitement, les bases de données, un langage d'analyse, le time sharing, ...

Poste situé PARIS-OUEST

Envoyer C.V. et photo, ss le n° 17.708 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Schlumberger

MESURE ET REGULATION EUROPE

Notre Groupe offre aux jeunes Ingénieurs des possibilités d'évolution rapide dans des domaines diversifiés.

Pour un premier poste, nous recherchons pour notre LABORATOIRE CENTRAL un ingénieur débutant (Supélec, Télécom, spécialité informatique et systèmes).

Il s'intégrera dans une équipe de recherches en applications informatiques.

Il sera chargé de la conception de systèmes de communications entre appareils à base de microprocesseurs.

Outre de bonnes connaissances en microprocesseurs et en transmissions, les études à faire requièrent des qualités de synthèse et d'innovation.

Pour poser votre candidature, veuillez écrire à SCHLUMBERGER MRE
Direction du Personnel
12 place des Etats Unis
92120 MONTROUGE
Joindre C.V. et photo.

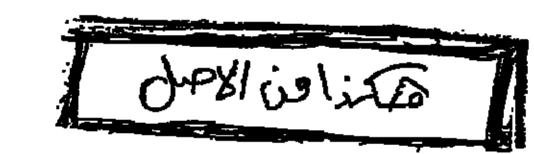
AVIS LOCATION DE VOITURES

recherche

le RESPONSABLE de son ÉQUIPE de RECOUVREMENTS

Cette fonction placée sous le contrôle du Chef du Service Crédit requiert :
- formation juridique ;
- connaissances comptables ;
- anglais courant ;
- esprit de synthèse ;
- facilité de rédaction ;
- une expérience dans un poste similaire.

Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 311, 19, rue Albert, PARIS-13e.



Important Groupe International
(CHIMIE - PHARMACIE)
recherche

1 CADRE

pour sa direction de l'AUDIT interne.

Diplômé d'une école supérieure de commerce, il aura pour missions principales auprès des filiales ou unités du groupe :
- l'analyse du bon fonctionnement des procédures comptables et administratives, liées à la gestion des actifs ;
- l'étude des différents circuits d'information et le contrôle de la qualité des renseignements fournis.

CE POSTE NECESSITE une expérience diversifiée de 5 années environ (notamment la maîtrise de certaines techniques telles que : ORGANISATION ADMINISTRATIVE, INFORMATIQUE, COMPTABILITE, CONTROLE de GESTION, QUESTIONS JURIDIQUES et FISCALES), acquise de préférence soit en AUDIT externe ou Cabinet d'Organisation, soit à la tête d'un service d'une grande entreprise pratiquant les méthodes modernes de gestion.

Le sens des contacts humains et une certaine curiosité d'esprit sont indispensables pour cette fonction.

Anglais courant indispensable, espagnol apprécié.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3224/JN à :
MINET Publicité, 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transmettra

a.m.p.

Christofle

Oscar de l'exportation 1976

recherche pour renforcer
l'ÉQUIPE EXPORTATION :

Un CHEF de VENTES RÉGIONAL

Résidence : PARIS

Voyages courte et moyenne durée : 1/3 de temps

Candidature recherchée :
- Formation commerciale : type ESSEC, E.S.C.P.
- 3 années au moins d'expérience au sein d'un service exportation.
- Anglais courant + allemand ou espagnol.

Situation intér. dans Société largement implantée dans le monde - Rémunération environ 80 000 F. 5 semaines de vacances et vacances 1977 assurées.

Adresser lettre avec C.V. et photo à numéro 18.634, CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
engage
JEUNES

techniciens supérieurs

DUT, BTS ou équivalent en ÉLECTRONIQUE, AUTOMATISMES ou ÉLECTROTECHNIQUE.

63 000 F / 1ère année
après formation de base
rémunérée 3 400 F / mois.

Ils seront chargés de l'assistance technique en clientèle.
Rôle actif et varié sur des produits INFORMATIQUE entraînant une formation continue.
Postes à pourvoir immédiatement.
Ils devront être dégagés des obligations militaires.
Adressez votre candidature sous référence 1972 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Société 70 personnes, filiale d'un Groupe Allemand (C.A. 66 M de F, en constante progression) qui commercialise des produits de grande consommation recherche son

directeur administratif et comptable

Les Missions attachées à ce poste en création sont :
- superviser et contrôler la comptabilité générale et analytique (12 personnes),
- assurer les prévisions et le suivi des Plans et Budgets,
- établir les documents de gestion et les états nécessaires au reporting selon les procédures du Groupe,
- prendre en charge les problèmes juridiques et fiscaux et les relations avec les Banques.

Profil recherché :
- de formation supérieure commerciale ou juridique, complétée par un très bon niveau comptable (DECS), rodé à l'utilisation de l'informatique, le titulaire devra posséder de bonnes capacités d'organisation et d'animation,
- Parler et lire l'allemand constitue une condition nécessaire au plein succès.

Lieu de travail proche de Fontainebleau.

Adresser lettre manuscrite et C.V. en indiquant niveau actuel de rémunération sous référence 2873 M.

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

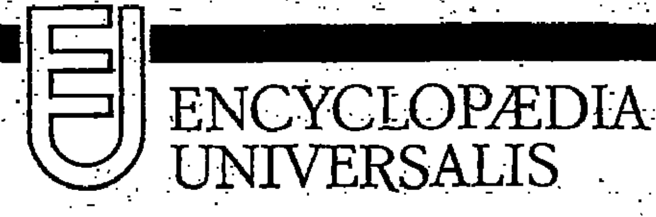
Importante Société de services (Paris-8e)
recherche

ASSISTANT DE GESTION

E.S.S.E.C., Sup. de Co, I.E.P.

1 à 2 ans d'expérience poste similaire.
Débutant non exclus.
Poste évolutif dans un groupe en expansion.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 4.882 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui transmettra.



dans le cadre du développement de ses activités, recherche

LE CHEF DE SERVICE ÉDITORIAL DE SON DÉPARTEMENT SCIENTIFIQUE

ce poste, qui comporte des responsabilités importantes, requiert :
- la possession d'un doctorat 3e cycle (physique, chimie ou biologie) alliée à une solide formation générale,
- la capacité de prendre en charge la partie scientifique de publications encyclopédiques de haut niveau,
- une expérience confirmée de la rédaction ou de l'édition.

connaissances médicales appréciées
absolue discrétion assurée

adresser lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à M. J.-J. Salmon, directeur général, Encyclopaedia Universalis S.A., 10, rue Vercingétorix, 75014 Paris

---

LA GIE

- 2 IBM 370/168 - 5000 K
- 1 IBM 370/168 - AP - 6000 K,

recherche des

préparateurs

FORMATION DUT INFORMATIQUE OU EQUIVALENT.

Expérience réelle du JCL, OS.

Rémunération en fonction de la compétence.

Envoyer CV et photo à :

G.I.E., Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

CENTOR
Centre d'Etude et d'Assistance pour l'Organisation Humaine des Entreprises

Notre équipe souhaite coopter un

consultant

de formation supérieure, ayant assuré en entreprise la responsabilité globale de la

fonction personnel

Partenaire au sein d'une équipe restreinte, il y exercera le métier de Conseil et contribuera, à ce titre, au développement technique et commercial de nos activités.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 685 M à

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE
recherche pour son
DÉPARTEMENT RÉACTIFS
en pleine expansion

UN CHEF DE PRODUITS A L'EXPORTATION

Le poste à pourvoir à Paris implique la responsabilité du développement des ventes d'une gamme de produits purs pour l'analyse clinique et la recherche biochimique, auprès d'une clientèle constituée de distributeurs et fabricants de réactifs.

La diversité et la technicité des produits nécessitent une formation supérieure scientifique, de préférence biochimique, assortie d'une forte motivation technico-commerciale.

Le poste s'adresse à un candidat de valeur, de 28 ans minimum, pour lequel des perspectives réelles d'évolution existent au sein du département.

L'anglais courant est indispensable.

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous n° 46748 à :

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

FINANCIER EXPORT CONFIRMÉ

Filiale d'un puissant groupe, nous coordonnons les activités de plusieurs sociétés dans le cadre de grands projets à l'exportation. Notre développement nécessite la mise en place d'un cadre chargé de la gestion administrative et financière d'un très important contrat clés en main.

Sa responsabilité s'appliquera entre autre à suivre et répartir, pour les différents partenaires, la ventilation des recettes et les règlements des clients.

La réussite à ce poste requiert une expérience d'environ dix ans dans un service financier d'une entreprise de biens industriels dont cinq ans dans le domaine export (crédit acheteur, COFACE, assurances, révision de prix,...).

Il est nécessaire de connaître l'Anglais et de posséder un excellent sens des contacts sociaux. De fréquents voyages à l'étranger sont à prévoir.

Adresser candidature manuscrite et c.v. s/réf. 858 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris. Précisez le nom des sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact.

Important centre informatique de gestion, région parisienne,
équipé de matériel de grande puissance
recherche pour son département
EXPLOITATION

informaticiens

niveau DUT informatique ou équivalent
- expérience indispensable dans la fonction de pupitreur sur grosse configuration IBM avec environnement téléprocessing.
- *travail en équipe*
- postes de responsabilité

Envoyer C.V. et photo sous réf. 12.341 M

Havas Contact 156, Bd Haussmann 75008 PARIS

Avec ses 4 Unités de production et 1 200 personnes, notre société poursuit son expansion.

L'équipe de la Direction des Etudes Techniques est rattachée à la Direction Générale. Celle-ci, tournée vers le devenir à moyen terme de l'entreprise — implantation, évolution technologique et amélioration — crée un poste pour un

JEUNE INGÉNIEUR

souhaitant dans l'immédiat développer ses connaissances en

THERMIQUE

Au-delà de l'aspect technique, le candidat retenu le sera pour ses qualités humaines et ses capacités d'adaptation.

Disponible et mobile, il sera amené à se déplacer fréquemment dans nos usines de province.

Merci d'env. C.V. et prétentions ss réf. C 11-2 à

placoplatre SERVICE RECRUTEMENT BP 318, 92506 Rueil-Malmaison

---

CENTRE HOSPITALIER et de RECHERCHE
1.800 personnes

Cadre de Direction Générale

Un centre hospitalier et de recherche privé, de renommée mondiale, budget de fonctionnement 200 millions, crée, pour adapter ses structures à son développement, un nouveau poste de cadre au sein de sa Direction Générale.

Sa mission comprendra, au départ des études de législation hospitalière et de problèmes relevant de l'administration du personnel, ainsi que des propositions concernant l'amélioration générale du système de gestion de l'Etablissement. Puis ce poste devrait évoluer à moyen terme vers des fonctions opérationnelles plus importantes.

Cette situation offerte dans la région parisienne Sud, convient à un cadre de formation supérieure : Ecole Nationale de la Santé Publique; DES Droit.

La rémunération est celle d'un cadre supérieur d'une grande entreprise privée.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et CV détaillé sous réf. 23483/M à M.J. FOURNIAT—Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

SOCIETE DE CONSTRUCTION
DE REPUTATION INTERNATIONALE
(SIEGE A PARIS)
recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

(Comptabilité, contrôle de gestion, gestion financière, juridique, fiscale, assurances, gestion du personnel).

Il doit avoir fait ses preuves dans des fonctions similaires dans l'industrie du bâtiment, les travaux publics ou l'industrie lourde.

Rémunération annuelle : 150 000 F.

URGENT : Envoyer C.V. et photo (en précisant délai de disponibilité) sous réf. 7538 à P LICHAU S.A., 10 rue Louvois - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

PROFESSIONNAL ACCOUNTANTS

Multi-national concern engaged in the manufacture and marketing of consumer durables has a vacancy for a

REGIONAL AUDITOR

To supervise its auditing activities and conduct audits for corporate management in France, Spain, Portugal, and Belgium.

Candidates must have several years auditing experience preferably with a major public accounting firm and be acquainted with american reporting requirements.

Preferred age bracket 25-35.
The appointment is Paris based and offers a very attractive salary + benefits.

Write in confidence including curriculum vitae to n° 696 885 M., RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Cette Société française (5000 personnes) est leader européen en ELECTROTECHNIQUE et AUTOMATION INDUSTRIELLE

Son département D'ASSISTANCE TECHNIQUE propose à des sociétés industrielles de les aider à assurer l'exploitation et la maintenance de leurs installations, en détachant sur place les équipes techniques nécessaires, et recherche un

ingénieur de contrats

Il sera chargé :
- *de la négociation des contrats de service avec une clientèle internationale,*
- de la constitution des équipes techniques,
- de l'organisation et de la gestion des contrats.

Ce poste sera proposé à un Ingénieur ou Technicien supérieur de 28 ans minimum, de formation électronique, instrumentation...

Anglais courant indispensable.
Poste basé en Région Parisienne.

Pr. recevoir informations compl. écrire à François SANCHEZ s/réf. 6211 A.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

Société de Transports au Blanc-Mesnil (93)
recherche

ADJOINT TECHNIQUE

à direction Informatique

Compétences SYSTEME requises (DOS/VS, CICS/VS, Assembleur), matériel en place IBM 370 + réseau TP 3270 (possibilité d'évolution réseau SNA 3790).

1re étape = Support total du système et formation d'un autre homme système.

2e étape = Responsabilité totale du service

Ecrire SCF INFORMATIQUE,
1, avenue A.-Badera, 93150 LE BLANC-MESNIL.

Gattefossé

matières de base, principalement pour industries pharmaceutiques et cosmétiques, *cherche un*

délégué ventes europe
anglais + chimie fine

Il apporte un appui aux agents étrangers pour développer les ventes actuelles et futures : il les informe, visite des clients avec eux, teste de nouveaux produits et marchés, détecte des besoins, etc.

C'est un "commercial export" habitué à beaucoup voyager et à conclure des affaires. Une expérience des produits de chimie fine ou biologiques est souhaitable.

Merci de me faire part de votre expérience et de vos motivations.

GÉRARD SCHNEIDER
conseil en recrutement
52 rue molière - 69006 lyon

Direction Départementale de l'Equipement
recherche

JEUNE TECHNICIEN HYDRO-BIOLOGISTE

Etudes, interventions, lutte contre la pollution des eaux. SALAIRE net : 3 000 F

Ecrire avec curric. vitae et photo à M. BOUCHET, 99, av. Général-de-Gaulle, 93118 Rosny-sous-Bois.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER		
"Placards encadrés"	34,00	
Double insertion		
"Placards encadrés"	40,00	
L'AGENDA DU MONDE	28,00	

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

Société de services en informatique (près ORLY)

INGENIEURS INFORMATICIENS

Grande Ecole ou équivalent avec expérience de la gamme MITRA et ou des bases de données serait un avantage. Envoyer C.V., photo, prét. à : T.I.T.N. SELECTION ss réf. 621, 1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

SOCIETE INDUSTRIELLE filiale d'un important groupe américain recherche pour ses 2 usines :

UN CADRE

COMPTAB. INDUSTRIELLE manufacturing accounting 28 ans minimum, expérience dans poste similaire appréciée par priorité. Possibilité avenir dans poste. Connaissance anglais indispens. Le candidat doit être ouvert aux problèmes des techniques de prix de revient.

Lieu de travail : proche limite sud de Paris.

Ecrire avec C.V., photo, prét. nº 18 192, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

parlant couramment allemand. Ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du contact clientèle pour vente matériel industriel et en particulier moteurs électriques.

Travail à PARIS

Fréquents déplacements en province.

Avantages sociaux. Frais déplacements remboursés.

Envoyer C.V., photo, prétentions A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A., Service du Personnel, 6, bd du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.



GESTION

recherche pour Paris et province

JEUNES INGÉNIEURS MITRA 15 PL 1

ANALYSTES-PROGRAMMEURS CII - HB 64 PL 1

Ecrire sous référence G 61 à CAP-SOGETI GESTION, P. LUCAS, 20, rue Leriche, 75015 PARIS.

Important groupement d'éditeurs de livres pr la jeun. recherche un animateur national. Elle ou il devra diriger une éq. d'animateurs régionaux et coordonn. des actions promotionnelles en faveur d'ouvrages de qualité.

Elle ou il sera appelé à de fréquents déplacements en prov.

Elle ou il devra avoir une expér. de l'enseignement et de la lect. Formation d'éducateur souhaitée.

Ecrire OPF (nº 2081) 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transm.

Rech. journaliste expérimenté, cultivé, minim. 23 ans, dégagé obligations militaires, sachant anglais pour rédaction et secrétariat de rédaction, jusqu'au 30 septembre prochain. Engagement permanent possible si réussite. Env. lettre manuscrite avec C.V., à SPIMEC, 190, boulevard Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

Le Laboratoire de l'Equipement du Bourget recherche : Titul. B.T.S. cinéma, option son ou équiv., ayt qq. années d'exp. en acoustique, dégagé des O.M. Titulaire du permis VL. S'adr. : Laboratoire du Bourget, BP 34, r. de l'Egalité-Prolongée, 93350 Le Bourget. T. : 284-41-80.

Recherche ingénieur débutant pour centre recherche gde école en physico-chimie des procédés de transf. de la matière. Poss. thèse. Ecr. avec C.V. M. Renes Centre Réacteur et Processus, Ecole des Mines 60, bd St-Michel 75006 PARIS.

A PARTIR DE JUILLET cherche dame ou couple pr s'occup. d'1 homme + 1 enft. Logmt neuf de fonct. ds pavillon (2 pièces, cuis., s. de bns, w-c.). Tél. : 207-15-53, après 19 heures.

Important Groupe de Presse NEUILLY (Métro SABLONS) recherche pour son Service DOCUMENTATION UNE

AIDE-DOCUMENTALISTE

DACTYLO indispensable

— Niveau fin étud. secondaires.
— Rémunération intéressante.
— Nombrx avantages sociaux.

Ecrire : P.E.P., Direction du Personnel, 6, rue Ancelle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. Tél. : 745-14-42 (Poste 2.220).

ORGANISME recherche pour son siège situé à PARIS

UN INGÉNIEUR

Chargé de promouvoir en France les applications des méthodes et programmes de la télédétection spatiale.

Cet ingénieur devra être compétent dans un ou plusieurs domaines thématiques ou techniques de la télédétection et avoir une très bonne maîtrise de l'anglais.

Conviction personnelle et aptitudes à emporter la décision, sens politique et qualités des rapports humains sont indispensables pour tenir ce poste.

Env. C.V. et prét. Nº 18.397, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SECTEUR PÉTROCHIMIQUE

Société spécialisée dans revêtements anticorrosion (peintures) recherche pour son usine située dans l'Oise candidat susceptible d'assurer, à brève échéance : DIRECTION TECHNIQUE. *Le candidat devra, impérativement,* posséder une bonne connaissance de la langue anglaise (écrite et parlée) et maîtriser la formulation et la mise au point de peintures. — Ecrire avec C.V. et prétentions à : nº 18.444, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ASSISTANTS INGÉN.

1º Niv. bac C ou B, 3e année licence science économique, option économétrie ou économie transport.
2º Niveau bac C ou D, format. I.U.T. informatique.

Adresser C.V. et prétentions G.P. 88, r. de Clichy, Paris 9e.

MATÉRIEL DE BUREAU

Importante Société européenne recherche pour développer son réseau REGION PARISIENNE

INSPECTEUR COMMERCIAL

ayant si possible connaissance de la profession. Fixe x 13 + prime, + frais de route. Libre rapid. Vacances possibles. Tél. : 788-46-66 pr rendez-vous.

Société location véhicules *Nord-Est Paris* recherche

RESPONSABLES AGENCES

Dynamique, hmes de terrain, connaiss. des véhicules, excel. notions commerciales et adm. Permis PL. Libre de suite. Ecr. à nº 6.365 B. Bleu, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES.

Très important Groupe d'Assurance recherche pour son Service Formation :

FORMATEUR

Sa mission :
— Concevoir, animer, gérer les programmes de Formation du Personnel ;
— Prendre en charge progressivemt la fonction formation.

Son profil :
— Connaissances théoriques et pratiques de l'Assurance IGARD (du type Inspecteur) ;
— Expérience et aptitudes à l'animation en formation ;
— Goût pour le travail en équipe.

Env. C.V. manuscrit + photo + prétentions, à 3.047 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

BANQUE PRIVÉE

(8e) recherche pour son service CHANGE

GRADÉ DE BANQUE

Minimum 30 ans. Possédant maîtrise opérations documentaires et bonnes connaissances pratiques des opérations trésorerie devises, en particulier termes et dépôts. Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.

Tél. : 266-33-40, P. 389

représent. offre

Sté Outillage de coupe en extension recherche

V.R.P. MULTICARTES

qualifié et introduit dans usine mécanique pour PARIS - PROV. Ecr. nº 6.519, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

capitaux ou proposit. com.

INTERIMMO, société immobil. et d'affaires internationales 4, 10, bd d'Avranches, LUXEMBOURG (Gr.-D.) en pleine expans., EN RELAT. AV. LES INSTITUT. EUROP. désire s'adjoind. PLUSIEURS ASSOCIES ou ADMINISTRATEURS DISPOSANT DE CAPIT. CAPITAL INITIAL PREVU : 50 millions FB. DISCR. ABSOL. Rép. à envoyer sous pli scellé B.P. nº 1775, Luxembourg I

PETITE SOCIETE CONTRAINTE RECONVERSION DISPOSANT LOCAUX ch. commercialisation produits ou articles nouveaux. étudierait toutes propositions. Ecr. nº T 74.920 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur Bâtiment ou Architecte recherché par dirigeant proche de la retraite, en vue cession participation dans Société de Construction de Maisons individuelles à Paris. *Ordre de grandeur de l'investissement : 500.000 F à 1.000.000.* Ecrire sous le nº 66.484 Havas Contact 156, bd Haussmann, PARIS (8e)

secrétaires

Secrétaires de direction

IMPORT. SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE

proche R.E.R. LA DEFENSE recherche

SECRETAIRE

sténodactylo, B.T.S.S. souhaité.

Pour assurer le secrétariat personnel d'un des directeurs de la société.

Le salaire sera fonction des compétences.

Envoyer curr. vitae, photo et prétentions à

G. I. E.

Tour Franklin, Cedex 11, 92081 PARIS - LA DEFENSE.

SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET ÉLECTROMÉCANIQUE 60 km Nord de Paris recherche pour sa DIRECTION COMMERCIALE

SECRÉTAIRE

PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

Connaissances en allemand appréciées.

La titulaire de ce poste aura la charge du secrétariat du Directeur Commercial, de l'administration et de la coordination des ventes à l'exportation.

Cette offre s'adresse à une personne de bonne *formation* susceptible de s'imposer dans des relations à haut niveau.

Les conditions d'emploi et de rémunération sont attractives. Vacances en août assurées.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 18.297 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Vous avez 26 ans minimum et êtes une parfaite technicienne du secrétariat (BTS ou équivalent + 5 années au moins d'expérience professionnelle).
Nous sommes l'une des grandes firmes françaises (banlieue sud de Paris) et cherchons, pour notre direction générale,

une secrétaire

En plus d'un secrétariat classique, mais comportant des tâches variées, elle a des contacts à haut niveau, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.
Ce poste exige une excellente présentation et l'anglais courant.
Écrire à Mme J. MAXENCE ss réf. 3213 LM.

CARRIERES FEMININES 10, RUE ROYALE, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

HAUT NIVEAU. excellente présentation, parfaite trilingue : français, allemand, anglais, pour proche banlieue Paris.

Adres. C.V. photo et prétent. à nº 18.716, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

Ecole polytechnique récemment installée à Palaiseau (91) souhaite embaucher pour un laboratoire de recherches

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMEE

- Excellente dactylo ;
- Bon niveau général (*minimum* B.T.S.) ;
- Connaissant l'ANGLAIS.

Cadre de travail agréable 13 mois, 6 semaines de vacances Self-service.

Adres. courte lettre manuscr., C.V. et photo ss réf. 6.707/M à AXIAL PUBLICITE, 91, Faubourg St-Honoré, Paris-8e, q. tr.

Entreprise travaux publics Rueil recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

confirmée, minimum 30 ans. Poste à pourvoir immédiatem. Téléph. 749-23-16.

SOCIETE **PRODUITS CHIMIQUES** SIEGE SOCIAL PARIS (17e) recherche SECRETAIRE DE DIRECTION EXPERIMENTEE pour poste COLLABORATRICE

ANGLAIS PARFAIT ECRIT ET PARLE

Notion comptable cciale souhait. Tél. pour rendez-vous 227-05-62.

Secrétaire

Société internat. d'installations électriques et instrumentation recherche

SECRÉTAIRE Sténo-dactylo

bilingue anglais-français parlé-écrit. Lieu de travail : Le Bourget.

Tél. pour R.-Vs au **931-63-38**

occasions

PARTICULIER RECH. Meubles, salles à mang., salons, chambres pr meubler résidence secondaire : LANHAM, 98, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e) 331-85-68 - 589-55-38

Ach. très cher bijoux, brillants, argenterie. PERRONO S.A., 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, av. Victor-Hugo, ETOILE. Vente et occasion - Echange

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures **au 296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

demandes d'emploi

EXPORTATIONS - MARCHES INTERNATIONAUX

Pour assurer une prospection commerciale, négocier des contrats et assurer le suivi commercial des affaires engagées un

CADRE COMMERCIAL

28 ans, ét. cciales sup., bilingue, volontaire et ef.f. réussite prouvée dans la vente, apporte à une entreprise en expansion sa collaboration.

Ecrire nº 1.197 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICULTURE, COMPTABILITE, GESTION VITICULTURE

4 années coopération ALGERIE Ministère de l'Agriculture - Célibataire, 30 ans, dynamique, contact facile, faculté d'adaptation, cherche à partir du mois d'août CONTRAT Coopération technique pays indifférent

Ecrire sous nº 599.554 à HAVAS NIMES.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

39 ans

— *expérience de conseil et de direction générale ;*
— *formation grande école.*

cherche nouvelle étape de responsabilités développement ou redressement moyenne entreprise ou département d'un groupe.

Ecrire nº 1.185, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, PARIS-9e.

JEUNE JURISTE 25 a. lic. dr. « des aff. » Paris et all. tril. angl., allem., 14 m. Canada. Stage dr. all. Düsseldorf ch. poste ds cab. jurid. et fisc. intern. *ou compte sté. Fr. ou étr.* F. MASSON, 25, rue A.-Dumas, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

Ing. élect., 34 a., IEG exp. bur. d'ét. + entr. (ind. + bât.) ch. emp. tps part. ds org. f. Paris. Ecr. nº 1 136, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, dynam., dég. O.M.

SCIENCES PO PARIS SCIENCES ECO.

faire expérience commerc. MILIEU FINANCIER. Etudie ttes prop., région Lyon. Ecrire HAVAS LYON 5596.

CADRE COMPTABLE

grande expérience comptable financière, administrative, juridique, fiscale, informatique recherche collaborateur à temps partiel ou ASSIST. DIRECTION P.M.E. en organisation et gest. Ecr. nº 1 158, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPTABLE

38 ans DES DROIT et SCES PO exp. cabinet comm. aux comptes audit, banque et Sté anglo-US. Libre été 77 ch. situat. rapport comp. cabinet prof. lib., études, expertises, missions temporaires DIRECTION FINANCIERE SECRETARIAT GENERAL. Ecr. nº 1 196, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e ou Tél. : 745-06-43.

J.F. 29 ans, dipl. Sciences Eco en France et U.S.A. Angl., esp., consultant et animatrice en économie, ch. à Reims situation à respons., assistante direct. gén., relat. publiques ou formation. Ecr. nº T 075.044 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J.H. diplômé SCIENCES ECO, parl. 4 langues : allem., espagn., anglais, expér. 10 ans vente et 2 ans Secrétariat général Edition, ch. situation à responsab., ou inspecteur ventes France ou étranger. Ecr. : MAME, 8, rue du 11-Novembre, 92190 Meudon.

Chef service, 28 ans, 6 ans exp. 3 démarrages IBM 3-10. Con. GAP II - CCP DATA 3 - ch. place stable. Libre Août 77. Ecr. nº 6515 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Conducteur de Travx. Bâtiment, béton armé. Musulman. Parlant arabe-franç. Sérieuses références. Longue expérience. Ch. emploi pays Afrique, Arabie, Libye, Algérie, Koweït. Libre immédiatement. Ecr. : Kaïzra, Hôtel Select, 101, rue Jean-Pierre-Timbaud - 75011 Paris.

Jeune Homme 28 a. dég. O.M., sér. sens resp., 7 a. expér. vente, conn. prat. méd., pharm., ch. place stable, édit. ou librairie. Ecr. nº 6.507, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H. 22 ans, HEC, DEA Sc. sociales, 1 an 1/2 expér. serv. études Administration. Etudie toutes propositions. Durée 2 a. Ecr. nº 1.199, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Si vous cherchez UN ADJOINT CAPABLE
— Soutenir votre gestion cciale.
— Adopter en votre absence, votre esprit aux décisions à prendre.
— Pr vs décharg. du quotidien.

[illegible] 30 ans. 7 a. exp. EXPORT. Angl. correct. Notions espagnol. Niveau B.T.S. Ecr. nº T 75.024 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. F., 23 ans, lang. angl., ital., cherche emploi interprète, hôtesse, empl. bureau Juillet, Août, Septembre. Ecr. nº 6518 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. F., cherche emploi mécanographe compt. débutante. Bil. espagnol Français. Ecr. nº 6516 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F. lic. droit international pratique courante 5 langues, rech. poste cadre Sté internationale. Téléphone : 520-24-18

Comptable femme cherche emp. 3 à 4 après-midi par semaine. Prox. Gare Est ou Vincennes. Tél. : 875-07-70.

CADRE DIRECTION, 52 ans, SECR. GENERAL ou DIRECT. ADM., Gdes connaiss. des problèmes d'organisation, de gestion administ. et financ. relat. av. les partenaires socx, ayant assur. respons. efficientes de direction et de gestion. Sér. réf. Rég indifférente. Ecr. s/ nº 2592 à P. DICHAU SA 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

H. 31 a., Maîtrise lettres mod., thèse en cours, étud. ttes propositions. RIVET, 14, rue Edmond-Rostand, 95190 GOUSSAINVILLE.

J.H., expér. relations publiques, organisation congrès, séminaires, cherche poste similaire. Ecrire nº T 75.023 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

Homme 33 ans, actuellement ADJT ATTACHE CULTUREL à l'étr. exp. presse et T.V., libre septembre, cherche poste haut niveau, stable, édition, publicité, service de presse ou relations extérieures dans entreprise. Ecr. nº T 75.025 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J. Femme 28 a., dynam., bonne prés., rech. empl. démonstratr. bur. ou vendeuse Paris. 937-50-10

Mon métier est l'exportation, j'ai beaucoup voyagé et suis excell. vendeuse. Ecrire nº [illegible] « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 25 ans, licence, maîtrise philo, lic. lettres modernes, admise CAPES philo, exp. cont. dans enseignement, ch. poste stable, temps plein ou partiel p. rentrée septembre (enseign.), recherches ou trav. similaire. Dominique DUPOND, 8, rue Fer-à-Moulin (5e) - 707-37-49.

Jne Fme 28 ans, 9 a. expér. secrét., anglais courant, not. espagnol, contacts aisés, ch. poste respons., autonomie appréciée. Salaire à débattre. Ecr. HAVAS CONTACT, 156, boulev. Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 66.503.

FINAL EXPERT COMPTABLE H. 38 ans, prat. 20 a., 8 cabinet, connais. révision inform. audit., gestion juridique, fiscalité, établiss. bilans, déclarations. Ecr. nº 7.185 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 21 ans, ASSISTANTE SECRÉTAIRE Cciale, 5 a. exp. dont 1 an en Publicité. Dynamique, bonne présentation. Rech. place stable avec responsabilité et initiative. Mlle DANGUILHEM, 169, av. Gl-Péri, 92230 GENNEVILLIERS

J. Fem., 35 a., exp. pub., 13 a. gestion budgets « grand public » ch. poste assist.-chef produit, C.P. junior. Ecr. nº 1183 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. F., Licenciée en Droit, Etudes supérieures complém. Espagnol, 1 an d'expérience. Formation professionnelle. Très travailleuse, étudierait ttes propositions. S'adresser à Mme Renaudin, 222-87-61 104, rue Legendre, 75017 Paris.

J.H., 32 ans, DEUG Sc. Eco., chef de groupe commercial. Expérience adm. des ventes, stat., prix de vente, sal. 5000×13 Ecr. Coulomb, 80, r. J.-Durand, 93240 STAINS. Tél. 821-15-53.

Prof. techn., Expression I.U.T. (5 ans). Ancien acteur et anim. Auteur (théâtre-ciné), ch. bres complém. Paris banlieue. Ecr. nº 1192 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. F., 35 ans, rech. proche banlieue Sud ou secteur Versailles, poste D'ASSISTANTE CHARGEE DE FINANCEMENT pour montage et gestion des dossiers de crédits immobiliers en relation avec les clients et les organismes prêteurs. Préf. au sein d'un département immobilier d'une gde entrepr. Ecr. nº 17.785 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er qui t.

Secrétaire Rédaction revue mens., exp. probl. imprimerie, conn. excel. français, anglais, ch. ttes propositions, pl. stable. Ecr. nº 74.890 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Dipl. Sc. Po., 3 a. exp. prof., journ. et rel. publiques, Angl. cour., 1 a., U.S.A., dipl. Rus., con. All. Et. ttes prop. dépl. poss. Ecr. nº 74.891 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JURISTE D.E.A. droit privé, 25 ans, rech. empl. dynamique & responsabil. Libre immédiat. Etudie ttes propos. Ecrire HAVAS GRENOBLE 2.235.

Cadre administratif financier comptable rech. poste respons. sur Afrique, préférence donnée au Gabon. Ecrire nº 1.166 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 25 a., Bac D, DUT socio-cultur., rech. emploi Paris ou banlieue - Tél. : 580-12-92

Comptable, femme cherche emploi 3 à 4 après-midi par semaine, proximité, Gare de l'Est ou Vincennes. Tél. 875-07-70

INSPECTEUR DES [illegible]

Nombreuses années [illegible] Anglais parlé [illegible] Excellente prés[illegible] CHERCHE A SE[illegible] DIRECTEUR COM[illegible] Ecrire : M. DEC[illegible] 3, rue Rosenwald [illegible] ou téléphoner au [illegible]

L'AFPA COMMU[illegible]

SECRETAIRES de D[illegible] BILINGUES - TRI[illegible] Disponibles le 1er j[illegible] recherchent em[illegible] Faire offre par tél. [illegible] C.E.P.A. 6, pl. Comm[illegible] PARIS - T[illegible]

CADRE J.F. 2[illegible] Célibataire. Solide [illegible]

CHEF COMPT[illegible] PERSONNE[illegible]

B.S.E.C., niveau [illegible] Anglais, espagnol, c[illegible]

ADJOINTE DIR[illegible] Finan[illegible]

Ecr. nº T 075.847 M, [illegible] 85 bis, rue Réaumur, [illegible]

CHEF SERVICE, 28 [illegible] exp. 3 démarrage. [illegible] Connais. GAP II, CC[illegible] ch. place stable. [illegible] Ecr. nº 6515 « le M[illegible] 5, r. Italiens, 75427 P[illegible]

J.F. cherche empl[illegible] graphe comptable [illegible] Bilingue Espagnol [illegible] Ecr. nº 6516 « le M[illegible] 5, r. des Italiens, 75[illegible]

Pharmacienne diplôm[illegible] périence officine, exc[illegible] sentation, recherche [illegible] paris ou région [illegible] Libre septem[illegible] Ecr. nº 1186 « le M[illegible]

informa[tions] diver[ses]

POUR **TROU**[VER] UN **EMPL**[OI]

La CIDEM (Centre [illegible] tion sur l'emploi, [illegible] sans but lucratif) v[illegible] GUIDE COMPLET [illegible]
Extraits du som[illegible]
- Les 3 types de C[illegible] tion, exemples, er[illegible] ter.
- La graphologie et [illegible]
- 12 méthodes p[illegible] l'emploi désiré : [illegible] d'actions détaillé[illegible]
- Réussir entretiens [illegible]
- Les bonnes répons[illegible]
- Emplois les plus [illegible]
- Vos droits, lois [illegible]

Pour informations, [illegible] 6, sq. Monsigny, 78-[illegible]

SODEC PRO[illegible]

Vous êtes Demande[illegible] apprenez à connaît[illegible] et les techniques [illegible] de l'entrepr[illegible] Des solutions c[illegible] sont présentées, étu[illegible] cutées avec vous a[illegible] STAGE D'INFOR[illegible] Téléphoner pour RV [illegible]

représ[entation] deman[de]

Je visite 40 écol[illegible] maine et je cherche [illegible] à vendre. [illegible] Ecr. nº 1208 « le M[illegible] 5, r. des Italiens, 7[illegible]

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

FIAT 124 A. 67. En état de marche, freins et embrayage neufs. Prix à [illegible] Tél. [illegible], le soir.

8 à 11 C.V.

R 16 TX 76, automatique, cuir, vitres teintées, crédit, garantie. TEL. : 331-51-72.

A vdre ID 20 1969, grise, excel. méc., peinture réc., radio. Px : 3 000 F. T. : 045-49-29, ap. 18 h.

12 à 16 C.V.

OPEL AMIRAL 74 automatiq., radio, Argus, crédit. TEL. : 787-17-40.

CX 2200 SUPER 22 000 km, 76, noir. T. 828-00-80.

280 SL CABRIOLET 70 H.T. garantie. Téléphone : 787-17-40.

Part. à part. vend D Spécial, année 73. [illegible] [illegible] bur., ap. 19 h. : 020-00-18.

MERCEDES 280 E BA 77 véhicule de direction, 6.000 km. Tél. : 222-94-16.

+ de 16 C.V.

PACER X 76, toutes options. Prix sacrifié, cause départ. T. : 747-93-17 ou 951-34-04, bureau.

divers

VOLVO DAF 75 MODELES DISPONIBLES OUEST - AUTOS [illegible] avenue Marcel-Cachin 92 CHATILLON 655-37-37

AMÉRICA[illegible] René PETIT 81, rue de Me[illegible] 607.93.[illegible]

MERCE[DES] 20 ans d'exp[érience] à votre se[rvice] Tél. : 737[illegible]

LANC[IA] AUTOBIA[illegible] 13, Bd Exelm[ans] OUVERT SAME[DI] LA JOUR[NÉE] • 524-50[illegible]

box-pa[rking]

A louer, CHAMP[illegible] 2 parkings - Tél. 2[illegible]

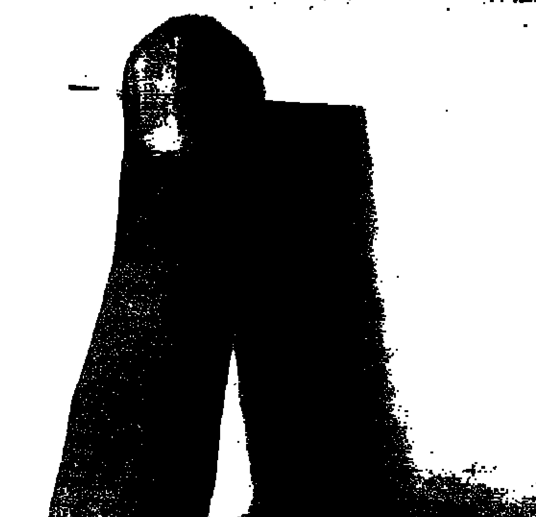
ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détach[ées]. Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiate[ment].

POUR VOS VACANCES & VOYAGE[S] Sfam Alfasud propose des FORMULES MODERNES DE CRÉDIT. Au plaisir de conduire une Alfa Roméo, s'ajoute l'insensibilisation des remboursements.

23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

SFAM-France



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) immeuble luxueux neuf sur jardin intérieur STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES avec terrasses Habitables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Sur place de 14 h. à 18 h. 30, SECOGI, téléphoner le matin : 720-17-54.

MADELEINE pptaire vend dans bel imm. asc., 2 p. et 4 p. tt cft poss. prof. lib. 734-93-36, h. bur.

A 200 m. O.R.T.F. 3 pièces 80 m2, tout confort. TEL. : 769-15-27.

PEREIRE beau 5 pièces 150 m2 standing (3 récept.), p. de t., tt cft. Px 790 000 F. T. : 727-84-24.

CENTRE BEAUBOURG près Centre culturel Georges-Pompidou dans très bel imm. d'époque restauré par architecte GRAND DBLE LIV. cuis. équipée, s. bains, poutres apparentes, hauteur sous plafond, 3 fenêtres sur rue. Prix 350 000 F, avec 35 000 F cpt + crédit. Idéal placement. STE PPTAIRE : 345-55-10, p. 25.

A vendre 18e, Me Marx-Dormoy, appart. 3 pièces, cuis., entrée, w.c. + poss. s. de bs, balcon, 5e ét. sans ascens., 110 000 F. Tél. Mme Devarenne, 948-51-86.

ILE SAINT-LOUIS SUR SEINE dernier étage, 140 m2 entièrement à rénover. TELEPH. : 567-22-88.

BEAUBOURG
EN FACE DU CENTRE POMPIDOU « LES FONTAINES DE VENISE »
STUDIOS, 2-3 ET 4 P. en construct. Livraison fin 1977 et 2e trimestre 1978.
PIERRE BATON
21, AV. PAUL-DOUMER (XVIe)
704-55-55 +

COURCELLES-MONCEAU bel appt 175 m2 + serv., étage élevé, asc., sol., bon plan, poss. prof. Px except. merc. 14-18 h. 4, rue de la Néva. T. 225-67-47.

SUR AVENUE MONTAIGNE APPT DE GRANDE CLASSE TRES GD LIV. + 2 CHBRES cuisine, 2 bains, chambre de service. Téléphone : 326-21-62.

MARAIS THORIGNY
DS BEL IMM. XVIIIe ravalem. rue et escalier voté et payé séj. + 2 chbres au 6e étage : 65 m2, style grenier, bains modernes, cuis., chff centr., part. état, moquette, 290.000, av. 60.000 cpt. Voir pptaire : mercredi, jeudi, 14 h. 30 à 19 h., 31, r. Charlot.

BOURSE 98 m2 tout confort. séjour + 2 chambres, 396 000 F. TEL. : 325-40-66.

AVENUE DE MESSINE 105 m2 + chbre serv. Possib. prof. lib., 530 000 F. T. 758-52-96.

Mo DAUMESNIL (rue Taine) ptaire vd stud. imm. rec. tt cft, asc., soleil. Tél. 202-08-32, mat.

RÉPUBLIQUE
Imm. gd stand., 4e ét., 7 pces, 200 m2, idéal profession libérale. Sur pl. mercr. et jeudi, 14-17 h., 21, RUE BERANGER ou SEGONDI S.A., 874-88-45.

HOPITAL LARIBOISIERE bel imm. pierre de taille, asc., 2-3-4 P., confort, occupés par personnes âgées. Tél. : 704-82-70.

DIVISIBLE 3 LOTS très beau 300 m2, panorama. 577-06-61, merc., jeudi 15-17 h. 14, avenue du Président-Wilson.

MARAIS. P. vd ds bel imm. fin XVIIe, tr. b. 6 p. 180 m2 ht plaf., 2 entrées, 1 050 000 F. S/place ce soir, après 15 h., 125, rue de Turenne 3e ou téléph. 277-87-65.

MONTMARTRE
PARTICULIER VEND
MAISON INDIVIDUELLE caractère, entièrem. aménagée 110 M2 en triplex + cave, téléph., chauff. centr. Prix 650.000 F. Tél. 259-58-37.

CHAMPS-ELYSEES même propriétaire vend TRES BEAU STUDIO tout confort, TEL., ét. élevé. Tél. : 734-99-75 hres burx.

TERNES grand standing superbe réception + 4 chbres professions libérales. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

PLACE A.-MAX exceptionnel sur square 3 pièces cuis., w.-c., cab. toil., douches. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

R. RANELAGH 4/5 p. gd séj., 3 chbres, 2 s. de bains, dressing placard, cuisine équipée, parking + petit studio. Bail à la construction. Prix : 930 000 F. T. 345-21-79 ou sur pl. 14-18 h. 79, RUE DU RANELAGH.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2. 227-91-45 ou 755-98-57.

ETOILE pptaire vend dans bel imm. pierre de t., asc. 2-3 p. décoration raff., possib. prof. lib. Me voir ce jour 14 h. à 17 h. 30. 15, RUE LAURISTON.

3e MARAIS studio de 36 m2 gd stdg, jamais hab., tt cft, sur jardin 2 000 m2. Prix 308 500 F. TEL. : 278-29-20.

?e, BEAU studio, entrée, cuis., s. de B., chff. imm., tél., asc., cave, 135.000 F. Tél. 878-97-52.

BUTTE-MONTMARTRE Grand studio, 55 m2, tt conft. EXCLUS, S.N.E.C. - 266-25-02.

Vends 2 Pièces, 45 m2, terrasse, cave, parking, 20e. Téléphonez à M. BENOUET au : 202-57-33.

PIERRE DE TAILLE Paris-12e, immeuble neuf : magnifique 2 Pièces, 54 m2 + terrasse 11,20 m2, sur jardin. Visite, sur place, tous les jours, de 14 heures à 19 h. 30, 16, rue de la Voûte, Me Porte de Vincennes. Téléphonez, l'après-midi, au : 328-14-97, ou pour rendez-vous : 766-13-14.

VICTOR-HUGO
6e et 7e étag., splendide duplex, liv. + chambre 55 m2 + 70 m2 terrasse, box. — 567-22-88.

PHILIPPE-AUGUSTE dans bel immeuble restauré : TRES BEAU STUDIO, tt conft, état neuf, 100.000 F avec 20.000 cpt + crédit. Idéal placement. STE PROPR. : 345-55-10, P. 25.

PASSY. Idéal investisseur immeub. standg., asc. 4-5 p. LIBRE, 4 p. OCCUPÉ. PX EXCEP. VU URG. 225-89-19.

XVIe POMPE
EXCEPTIONNEL
DANS TRES BEL IMMEUBLE SUR JARDIN INTERIEUR
6 PIECES 190 M2
+ 2 ch. serv. Rénovation possible par nos soins.
PRIX : 770.000 F.
Mardi, mercredi, 14 à 18 h. 123, rue de LONGCHAMP, ou 723-96-05.

PASSY 3 p., bains, chff. cent. STRAUSS. JAS. 50-25.

9e - TRINITE ST-GEORGES TRES BEAU 5 P., tout confort, 130 m2 environ, tél., cave. 460.000 F. Lundi-mardi, de 13 à 19 h : 26, RUE PIGALLE.

EUROPE 30, rue de Moscou 2 pces, gd cft, état neuf, balcon, cuisine équipée, tél., plein soleil. Imm. pierre. Prix 250.000 F. Vis. ce jour et demain, de 11 à 20 h.

18e Studio 30 m2. Travaux à prévoir. Imm. 1930 - 359-27-11.

IENA IDEAL professions libérale. 9 pièces, 270 m2. CALME - SOLEIL - 5e étage. URGENT - Tél. : 225-89-19.

ILE SAINT-LOUIS NID D'AMOUR perché, plein ciel, jolie vue 2 pièces, confort, soleil et paix. URGENT - PRIX TRES RAISONNABLE - DAN. 22-63.

TOLBIAC Récent pierre de taille BEAU 2 P. 50 m2 + balcon, soleil, 5e étage, calme, 245.000 F. - 585-28-78.

MARAIS
7, rue Charles-V (292-29-92) IMMEUBLE DE CARACTERE
PETIT 5 PCES RÉNOVÉ
PRIX : 590.000 F.
Merc., Jeud., Vend. 14 h à 19 h

LOUVRE APPARTEMENT PRESTIGE 4 PIECES 160 m2, refait neuf, vue sur quai de Seine. — 526-68-91.

XVIe R. BOULAINVILLIERS Imm. 1967 4 P cft., asc., chauf. centr., 90 m2. Px. 500.000 F. Crédit. 627-78-52.

CENTRE POMPIDOU
67-69, rue Quincampoix
RENOVATION DE PRESTIGE
Poutres app., vide-ordures, asc. STUDIOS - 2 P. DUPLEX disponibles immédiatement à partir de 130.000 F. Tous les jours 13 à 19 h. sauf dimanche. Tél. matin : 770-73-77

MADELEINE Gd stdg. 120 m2 3 PIECES Poss. prof. libér. Tél. 526-60-91.

TROCADERO - PLEIN CIEL 120 m2 + terrasse. Sur place, mercredi, de 14 h. 30 à 18 h., 19 bis, boulevard Delessert. Renseign. : 757-13-96, le matin.

Paris Rive gauche

BD INVALIDES (près) 705-39-10 5 pièces, 135 m2, 4e s/avenue, calme, tt confort, 2 chbres serv., imm. pierre de taille, standing.

BOULEVARD ARAGO 5e ét., ss asc., 3 P., entr., cuis., bains, chff. cent., tél., pl. soleil. 360.000 F. - 326-23-91.

ECOLE-MILITAIRE avenue Bosquet, bel imm. anc., 5e ét., balc., 4 Pces, tout conft, 95 M2 : 650.000 F. — 874-70-47.

13e Part. vd beau 3 pièces 69 m2 ensoleillé. 275.000 F Agence s'abstenir. 585-31-53.

MAISON PARTICUL. - 210 M2, grand séjour, 4 chbres, 4 bains, gde terras., sans vis-à-vis, prox. Monge. - ODE. 95-10. - CALME.

SENAT. - Demeure 18e siècle : tr. noble appt 7 P., confortable, belle lumière, boiser., 245 m2, 1 million 8. Parking. 742-02-44.

15e proximité MAIRIE Ds imm. pierre de taille, beau 4 pièces. Tél. après-midi : 253-61-61.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Urgent, propriétaire vend beau studio, caractère. - Bon placement. Sacrifié : 180.000 francs. Téléphone : 359-23-35.

PONT MIRABEAU
70 m de terrasse sur Seine 2 chbres, DBLE LIVING, cuis., entrée, wc, s. de bns, chff. cent. Asc.-desc., 8e et dernier étage.
550.000 F CREDIT 328-66-13

MAISON PARTICULIERE SOLEIL, 335 m2, divisibles, JARDIN PRIVE 100 M2, CALME, TERRASSE, PROX. MONGE. - ODE. 42-70.

Près JUSSIEU FACULTE Dans bel imm. rénové caractère, sur jardin, APPT. 78 M2 EN DUPLEX refait neuf. Prix exceptionnel : 440.000 F. 723-38-74.

Saint-Sulpice, imm. P. de T., charmant 2 Pièces, tt cft, Sud, libre février 80. Tél. : 766-53-34.

RUE BEAUNIER, XIVe, imm. en rénovat., 3 appts à rénover, 5e et 6e ét., ensemb. ou sépar., 30 m2 chacun. Tél. : 327-88-34.

Montparnasse - ED.-QUINET 100 m2, Dble SAL. + 2 PCES, PARK., S/JARD. - ODE. 42-70.

PASTEUR 4 pièces standing, 85 m2, téléphone PROF. LIBERALE POSSIBLE Prix 340.000 F pour treize ans, ou location 2.500 F par mois. 197, rue de Vaugirard, 1er étage. Pptaire mardi-mercredi, 13-16 h.

CONVENTION Propriétaire vend 3 P., 70 m2, s/jardin, 2 bains. - ODE. 83-56.

appartements vente

XVe FÉLIX-FAURE
SUPERBE 2-3 P., 84 M2
dans immeuble neuf tout confort séjour double 48 m2, S. de B., cabin. toil., 6e étage, balcon, soleil, téléphone, moquette. Prix 586.000 F. Sur place, tous les jours, 14 h.-19 h. 30, 27-29, rue de l'Abbé-Groult, ou sur R.-V. :
766-25-32.

6e RUE HAUTEFEUILLE
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2. 227-91-45 ou 755-98-57.

MÉTRO LOURMEL
BEAU STUDIO SUR JARDIN. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

VILLA SEURAT
P. à P. vd atel. d'art., volume, calme, lumière. Tél. 707-03-68.

F.-FAURE Classique 120 M2 tt conft, ét. élevé, ascens. Etat RARE. ODE. 73-37.

VAVIN ATELIER + 1 CHAMBRE 88 m2 Très bel immeuble. 485.000 F. PROMOTIC. - 325-15-76

ALESIA STUDIO tout confort, téléph., 30 m2. Prix 160.000 F. - POR. 03-83.

GOBELINS Neuf - Très beau studio avec alcôve, 33 m2, TT CONFT. TELEPH. 195.000 F. - 387-27-60.

EMILE-ZOLA - Atelier d'artiste + loggia, séjour dble + chbre tt cft, calme. 375.000 F. 532-61-00

ALESIA Tr. bel imm. pierre de taille. Tapis escalier. Concierge. 2 P. sur rue + chbre sur cour, pl. soleil, cuis., w.-c., possib. bains, dans gd débarras. Prix 225.000 F, av. 50.000 F cpt. Voir pptaire mercredi 14 h 30 à 19 h : 10, RUE BAILLOU (14e).

14e, Plaisance, dble expos. sur 2 terras., stud. artiste, cuis., S. de B., tél., 7e, ss asc., 170.000. 543-26-34, av. 9 h. ou ap. 18 h. 30.

PLEIN CŒUR DU VIIe ARRDT Pied-à-terre avec terrasse. - Le Charme. Tél. : 325-65-27, matin.

7e ARRDT SUR QUAI
Tr. bel immeuble XVIIIe siècle, RESTE A VENDRE 2 appts, 135 m2, 3e et 4e étage, POSSIBIL. GRAND DUPLEX. EMPLAC. ET VUE EXCEPT.
JOUBERT et ANDRE, 5, rue Alphonse-de-Neuville, 75017 Paris. — Tél. : 766-04-17.

MÉTRO DUPLEIX
BEL. CHBRE, 13 m2, 42.000 F. 3 P., calme, 61 m2, 300.000 F. Gd 4 PIECES, 92 m2, 685.000 F. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

ATELIER D'ARTISTE
36 m2, chauff. centr., téléphone. C.I.B. : 700-64-70.

Région parisienne

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

ST-MANDE, 3 P., parfait état, 65 m2, TOURELLE, 4e ét. sans asc., bel imm. 265.000. 374-25-09.

800 m. Château de Versailles, avenue de Paris, résid. neuve, stdg, 123 m2, r.-de-ch., ss vis-à-vis, séj. 42 m2, entr., 4 chbr., 1 bns, 1 dche, 2 wc, garde-rob., cave, gar. fermé 2 voit. Profes. libér. Libre de suite. 062-96-64.

Proxim. PORTE CLICHY, Part. vd 3 Pces, 73 m2. Px 350.000 F. Téléphone : 622-22-62.

Saint-Ouen, entr., cuis., 2 Pces, 3 balc., soleil, r. calme, Mo, prix intéress. 326-21-79, heures repas.

NEUILLY - LEVALLOIS « Les Terrasses de Villiers » DU STUDIO AU 5 PIECES entièrem. aménag., tt cft, terrasse, park. Vis., 22, r. de Villiers, LEVALLOIS. — 757-13-09.

VERSAILLES. Appt splendide, dern. étg., vue panoram., prox. gares, Raison Défense et Montparnasse, 146 m2 habitables + 98 m2 terras., séj., 4 chb., 2 bs, cuis., box en ss-sol, park. Prix 875.000 F. - J.M.B. : 970-79-79.

BOULOGNE (Marcel-Sembat) : récent, living + 1 chambre, tout confort, calme, verdure. MARTIN, docteur en droit. 742-99-09.

L'ISLE-ADAM
Part. vend 4 Pces, tt cft, 4e ét., dans très beau parc, cave + parking, 215.000 F + petit CF. Téléphone, le soir : 469-22-40.

VINCENNES (Centre) Pptaire vend dans imm. pierre de t. ravalé 4 p., cuis., s. bns, cave, chff centr., tél. moquette, jamais habité, soleil, calme. Le matin : 901-85-14.

NEUILLY-s.-SEINE. Propriétaire vend charmante PENICHE 4 pièces, cuisine, bains, tél., berge aménagée en jardin, chenil. - Tél. 704-55-98.

ST-CLOUD - Imm. 1964. 2 pces, cuis., sal. de bains, cave, chauff. et eau chaude par imm. 180.000 F. Poss. gar. 522-06-16.

BOULOGNE Sur jardin Séjour double, 2 chbres, entrée, cuisine, w.-c., bains, penderies, balcon, soleil. - 825-60-40.

NEUILLY LONGCHAMP Agréable double séjour av. cheminée, 2 chbres, s/verdure, cuis. installée, état impeccable. — 264-92-15.

VILLE-D'AVRAY Propr. vend stdg, 62, liv. dble 27 m2, 1 ch., loggia 1,50 X 6 m. Verd. Except. Crédit 50 % à 10,75 % par propr. Vue Paris. Uniq. URG. 926-02-96.

Province

COTE D'AZUR
1) Proximité St-Paul-de-Vence : LES HAMEAUX DU SOLEIL village provençal, maison individuelle 3-5 Pièces - appartements - villas, commerces, piscine, tennis ;
2) CANNES - Plein Centre, à 400 m. Croisette, immeuble luxe, stud., 4 Pièces, park. ;
3) ANTIBES, résidence av. piscine, parc, studios, vue sur la mer.
Renseignements : ACI-SNS, 61, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. — Tél. : 359-92-35.

Etranger

CANARIES vd BUNGALOW
MEILLEURE PLAGE ILES SOLEIL GARANTI tte l'année. 70.000 F. Téléphone : 965-40-65.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 Pièces, tout confort, 16e, 8e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-85.

Jean FEUILLADE, 54, avenue de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., PARIS-15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

ACH. : 3 P., cuis., terras., cave, park. 19-20. Ecrire COZETTE, 196, rue de Belleville, Paris-20e, Tél., après 19 h. au : 636-16-76.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, ach., urgent, 2 à 4 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. — 873-23-55.

Urgent, rech. 4/5 P., cft, 18e, résidentiel, ou 17e, jusqu'à : 1.000.000 de F. Paiem. compt. Tél., heures de repas, 253-38-47.

locations non meublées Offre

Paris

Les Arcades de l'Angevin (au cœur du Marais) 15, rue Joffroy-l'Angevin, dispon. immédiat. ds magnifiq. imm. de style, tt cft, cuis. équ., il reste : 2 chbr., 850 F + ch., 23 stud. à part. de 1.200 F + ch., 1 deux Pces (50 m2) 2.000 F + ch., et des park. Vis., sur place, ts les jours même dimanche, de 13 h. 30 à 19 h. Tél. : 278-72-94.

AVENUE DU MAINE - PRES Récent, 3 P., tt cft, tél., 1.500 F + ch. Visite mercredi 17 h. 30 à 18 h., rue Liancourt, au no 42.

Propriétaire gérant vide ou meublé, louer votre appart., local ccial ou boutique, etc., directem. de part. à part. en nous communiquant tous renseign. précis sur vos locations. Nous contacter par courrier Diffusion Express, 3 bis, rue de la Réunion 75020 Paris, Me Buzenval

59, rue de Rivoli, 1er, 5 p. tt cft, 100 m2 env. 3 chbres 2 s. de bns, 2.850 F + ch. rens. 261-38-92 et vis. sur pl. ts les jrs

Vous qui recherchez vide ou meublé à louer un appart., un local profess. ou ccial, une boutique, etc., vous n'aurez pas à traiter avec une agence immob. mais uniquem. à un publiciste. Seul frais participation à la publicité. Contactez-nous.
DIFFUSION EXPRESS 3 bis, rue de la Réunion 75020 Paris, 20e, Me Buzenval

JARDIN DES PLANTES STUDIO tt cft, tél., parking 1.300 F NET. - POR. 03-83

PARIS-12e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort Studio 29 m2, loy. 870 F. charges 123 F, parkg 120 F. S'adresser 24-26, rue Sibuet Métro PICPUS ou BEL-AIR Tél. 343-35-77

PARIS-13e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble neuf tout confort face au Métro Porte d'Ivry Studio 34 m2, 650 à 700 F charges 180 F, parkg 126 F. 2 Pièces 45 m2, loy. 800 à 850 F, ch. 240 F, parkg 126 F. 3 Pces 66 m2, loy. 1.130 à 1.180 F, charges 355 F, parking 126 F. S'adresser au régisseur 82-84, boulevard Masséna Tél. 583-62-85

MINI-STUDIO, kitchenette s. de bains, tél., park, 1116 F + charges. Tél. 577-61-36

ALESIA STUDIO tout confort, tél., 956 F net. - POR. 03-83.

BASTILLE - Bel immeuble 4 P. + cuis., bains, tél., confort, 2.500 F - 344-79-20.

AVENUE D'IVRY Imm. récent. Séjour + 1 ch., 50 M2 parf. état, tél., parking, 1.450 F, charges comp. Tél. 766-04-17 (poste 265)

Région parisienne

95 - FRANCONVILLE. - Société propriétaire loue directement : appts neufs, très bon standg., 2 à 4 Pièces. — Tél. : 414-18-98.

COURBEVOIE à louer, confort CHAMBRE INDIVID. 735 F c.c. STUDIO 900 F c.c. neuf, téléph. cuisine équipée, moquette. Proximité R.E.R. Gare S.N.C.F. - Bus 30-32, RUE DE BELFORT Tous les jours. Tél. 789-38-10

A Asnières, sans commission, studio 35 m2, tt conft, chauffage central. Cuisine aménagée. Très clair et petit balcon. Pr rens. : 733-34-29 (après 19 h.)

NEUILLY, AV. V.-HUGO Angle bd Bineau, gd. Liv., 2 ch., 2 bains, 2 balcs. Imm. récent., standing. 3.200 F + ch. 873-74-60.

locations non meublées Demande

Paris

DIRECTEUR de Sté étrangère recherche GRAND APPARTEMENT OU HOTEL PARTICULIER
NEUILLY-ST-JAMES
7e OU 8e ARRDT.
DE PREFERENCE min. 4 chbr., 2 s. de b., jard privat. ou terras. LONG BAIL. TEL. HEURES BUR. 261-56-12.

J.H. 22 ans, ch. Paris studio 800 à 1.000 F ch. c. Tél. 842-55-20

P. à P. cherche chambre à louer accès facile par Métro à station Saint-Marcel. Ecr. no 6520 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Jeune couple, sér. réf. cherche 4-5 pièces, calme, ensoleillé, confort. 4e, 5e, 6e, 7e, 14e. 2.200 F charges comprises. Tél. : 331-62-99, 17 à 20 h.

Terre des Hommes, Ile de France, cherche à louer petit local à Paris, 500 F mensuels. Faire offres à T.D.H. - I. de F. 8, rue de Liège, 75008 Paris ou tél. 344-69-45

Région parisienne

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES Durée 2 à 6 ans. 283-57-82

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, r. Saint-Charles, 75015 Paris, loue à la SEMAINE, QUINZAINE OU AU MOIS studios et apparts. Téléphone : 577-54-04.

Région parisienne

A louer, mblé, Mo Pierre-Curie, IVRY, 4 P., tt cft, 2.000 F T.C. Tél., Mayeux : 758-11-58, P. 3547.

fonds de commerce

Vd Hôtel à Titges (Espagne), 26 chambres, tout confort, à 150 m plage. GUTTIERREZ, de 10 h à 12 h. Téléph. : 366-17-31.

BEZIERS (34) - Vends magasin Diététique - Régime. C.A. : 600.000 F. AGENCE MADELEINE 34500 BEZIERS

A VENDRE, cause maladie : fonds commerce CONFECTION FEMININE situé banlieue parisien. Ouest C.A. 76 : 270.000 F. M. ANDREANI - 720-34-42

POUR VENDRE VOTRE COMMERCE ou BOUTIQUE dans de bonnes conditions LIIP 352-80-45 - 834-09-24

constructions neuves



Deauville - Bénerville
LE LUXE ABORDABLE
Résidence Neptune
Bd de la Mer 14910 Bén./s/Mer
Studio, 2, 3 et 4 pièces ds pet manoir de style normand construit sur la plage. Face à la mer 5800 F le m2 Ferme et définitif
Réalisation : SOGEFRANCE 13, bd de Courcelles 75008 Paris Tél (1) 522-37-60 33, r. Shakespeare, 06400 Cannes. Tél. (93) 39-50-90 Paris-Deauville Immobilier 46, r. Olliffe 14800 Deauville Tél. (16-31) 88-30-25.

PRIX NON REVISABLES A LA RESERVATION
PARIS Ve
LUXEMBOURG
dans petit immeuble habitables 4e trimestre 1977 studios et 2 pièces 4 pièces en duplex.
PARIS XVe
CHARLES-MICHELS
Studios 30 m2 .... 200.000
3 pièces 410.000
Habitables 3e trimestre 1977.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-92-69.

DEAUVILLE
L'HIPPODROME EST SOUS VOS FENÊTRES
Résidence ASCOT
24-28 rue de l'Avenir 14800 Deauville
Studios, 2 et 3 pièces à part. 4.600 F le m2, f. et déf. Autres réalisations à Deauville
Réalisation : SOGEFRANCE 13, bd de Courcelles, 75008 Paris TÉL. : 522-37-60. 33, r. Shakespeare 06400 Cannes Tél. (93) 39-50-90 Paris - Deauville Immobilier 46, rue Olliffe 14800 Deauville Tél. : (16-31) 88-30-25.

châteaux

SOLOGNE - Pet. château. Belle récept., 12 ch., gd cft, 6 s. bns. Maison annexe. 3 Appts, conft. Garages. Parc 6 a, 1.500.000 F. Ecr. no 1.201, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LUZARCHES Donjon + colombier s/10.000 m2 Prix : 2.500.000 F. IMMOBILIERE FRIEDLAND 359-51-72

INDRE - Château 19e. Confort + communs + garages, 2 maisons dans joli parc boisé de 42 ha, dont 30 en prés, terres, possib. grouper avec château 14e + 2 maisons + bâtim. ferme 6 ha 50 prés et bois. FOURCINE (54) 38-91-11, dem. 8 VILLEGOUIN Indre, sauf samedi, dimanche.

hôtels-partic.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

AUTEUIL, 630 m2 construits dont salon 180 m2, gar., jardin. NEUILLY, prox. bois, 330 m2 dont salon 110 m2. Standing. C.C.B. - 229-32-31/48-28

NEUILLY Hôtel particulier rez-de-chaussée + 2 étages, 7 pièces confort, jardinet, garage. - 874-50-75.

locaux commerciaux

DIRECT PPTAIRE
VTE LOCAL 450 M2
BOULOGNE-BILLANCOURT près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes tél., monte-charge, force 220 et 380 triph. 60 A. Accès petits camions. Tél. 969-68-67

POUR INVESTISSEURS
Mur local commercial 193 m2 IMMEUBLE XVIIIe RENOVE rez-chaussée + jardin + cave. Sécurité d'investissement garantie. S/place : 11, rue de Nesle, Paris-6e. 10-13 h, 16-19 h. 329-76-26

2.000 F LE M2 A VENDRE LIBRE
PARIS - Immeuble commercial 2.000 m2. Location possible. Ecrire no 75.909, I.P.F., 12, rue de l'Isly - 75008 PARIS.

bureaux

CHAMPS-ELYSEES
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux. Ref. neuf. 563-17-27

IMMOPRIX LOUE à us. ccial HOTEL PART. 750 m2, 8 lignes TEL. Loyer annuel : 350.000 F. AV. KLEBER, 360 m2. Loyer annuel 210.000 F - 704-48-48.

8e Proximité Saint-Augustin dans imm. gd standing
A LOUER BUREAUX
293-62-52.

224-08-80.
Domiciliation, courrier, secret. permanence, téléph., télex.

DOMICILIATION, TEL, SECR. TELEX. Frais 100 F/mois APEPAL 228-56-50.

BOULOGNE 170 m2. rez-de-ch. Imm. grand cft. PROGESCO - 522-24-83.

XVIe 5 bureaux 120 m2, rez-de-ch., bel imm. 3 lignes tél., en toute ppté. 700.000 F. Tél. : 874-50-75.

terrains terrains

PÉRIPHÉRIQUE à 800 m
Aubervilliers
Vente 25.000 m2
TERRAIN INDUSTRIEL DIVISIBLE
CODEF - Tour Maine-Montparnasse 33, avenue du Maine, Paris-15e — 538-46-83.

ANTONY, 2.460 m2 à bâtir C.O.S., 0,4. Prix 800.000 F. PESCHARD. - 666-00-27

Part. vd beau terrain boisé de 2.200 m2, clos, électr., eau, avec bungalow 2 pièces, à Viarmes (95), près de Chantilly. 844-94-97

Particulier vend 4 km, Aix-en-Provence, petite propriété, 6 ha bien exposée. Ruines à restaurer Ecrire HAVAS Marseille 47756

IMPORTANTE SOCIETE DE PROMOTION recherche terrains à bâtir pour programme pavillonnaire (environ 100 maisons). Faire propositions, sous réf. D. 971, à ARCHAT 34, bd Haussmann, 75009 Paris qui transmettra.

TERRAINS A BATIR « TSM » Argenteuil 95 de 130.000 à 150.000 F Brie-Comte-Robert 77 de 60.000 à 130.000 F Tremblay-lès-Gonesse (93) 400 m2 : 150.000 F 92 Rueil-Malmaison, 1.150 m2, façade : 19 m. : 218.000 F Bièvres (91) 3.000 m2 40 m. façade : 400.000F.
584-00-24.

propriétés

BRY-SUR-MARNE
PROPTE DE GDE CLASSE Vaste demeure ILE-DE-FRANCE Toit mansard, 250 m2 au sol, récept., séj., s. à mang., 9 ch., avec toil. Dans spendide parc ombragé de 3.200 m2. PRIX ELEVE JUSTIFIE AGENCE REGNIER 254, av. Pierre-Brosselette 94 - Le Perreux. Tél. 324-17-63.

FONTAINE DE VAUCLUSE site classé, maison bourgeoise, 2 ét., 5 ch., sal., s. à m., 2 bns, patio, exc. 250.000 F. (90) 22-44-17

BANDOL (VAR)
Mas provençal et bergerie. Terrains boisés 7.000 m2. ALGRAIN 285-00-59.

LA VARENNE BORD DE MARNE s/720 m2 demeure anc. restaurée gd luxe, 210 m2 habit. + terrasse 55 m2 + mais. gardien 52 m2, vue magnif. imprenable. 1.800.000 F. Tél. 283-15-41

A 25 km. de NIMES, dans un grand parc, belle demeure provençale du 18e, admirablement restaurée, 12 pièces, 4 bains, 3 garages + log. gardien. Prix 1.250.000 F. A.P.F., 27, rue de l'Assic. NIMES. Tél. (66) 21-31-30

JOHN ARTHUR ET TIFFEN 766-04-66. 174, bd Haussmann
Vous propose
REGION OUEST
Un grand choix Propriétés, appartements : St-Cloud, Rueil, Versailles, Buc, secteur Montfort Septeuil, Gilles Vetheuil. Tél. ap. 19 h. 469-35-60

TOUT A FAIT EXCEPTIONN. VENDUE 100.000 F en dessous valeur construction actuel. Jolie maison « Ile-de-France » état neuf : entrée + séj. 40 m2 + 4 chbres + 2 sal. bns. + 2 wc. Terr. 2.500 m2 à volonté : piscine et tennis pr. rivière Eure, face étang UN PLACEMENT
A. 13 Vernon, 72, av. Paris. 16 (32) 51-19-19.

LA FRETTE (St-Lazare) VUE IMPRENABLE const. meulière, jdin d'hiver, récept. 40 m2 + 5 p. ppales, cuis. s. de bs, placards, débar., pend. gren., 2 gar., cave. IMPECC. et LUX. 450.000. EUR. 52-88.

Région CONFOLENS : ppté 10 ha prairies, parc et étang. CHARTREUSE 18e romantiq. : 15 pièces, tout confort, maison gardien avec garage. Région ST-EMILION : château XIIe. Bon état : 21 ha terres et parc. Ppté viticole LUSSAC - SAINT-EMILION : 35 ha dont 12 ha appellation. Belle maison maître, maisons personnel, chai 1.500 hl, cuviers, matériel d'exploitation. Libre à la vente. EXCLUS. PROMOTEL S.A. « Le Sellery » La Clisse, 17600 Saujon. - Téléph. : (46) 93-28-08.

TARN - Propriété 15 ha Maison de maître. Logement gardien + dépendances. Site agréable. Prix : 650.000 F. Albi 45 km, Montauban 35 km. Ecr. SAFALT, B.P. 69, ALBI ou téléphoner au (63) 54-00-17.

MERY-S/OISE 28 km Paris par A-15 Dans parc boisé 5.000 m2
BELLE PROPRIÉTÉ
— R.-de-ch. : 3 p., RECEPTION.
— 1er étage : 3 chbres, bains.
— 2e étage : 2 chbres, bains + grenier à demi aménagé.
— Ss-sol complet, cave voûtée, chauff. fuel, tél. Px 665.000 F. BUR. 609-59-13 - SOIR 267-24-00

80 km. PARIS NORD-OUEST
TRÈS BEAU MOULIN
sur 3 ha. avec PIÈCE D'EAU, séjour, 3 chambres, bains, 2 wc, chauffage + pièces à aménager Maison de gardien, garage Tél. M. Caron, 424 GISORS (16-32) 30-91-11.

En POITOU à vendre
MARCHE DES NOTAIRES LE VESINET, ibis sur 1.819 m2 9 pièces, nombreux arbres. Crédit possible par C.F.F. Tél. - 977-37-37, M. Vincent

immeubles

Groupe Financier Etranger recherche pour investissement immeubles burx - Rapport 9 %. Paris 1er, 2e, 8e, 9e, 16e, 17e, de 10.000.000 à 60.000.000 de F. Ecrire : Publ. BANCE, no 929, 73, rue Marivaux - 75002 Paris

villas

VAUCRESSON PLATEAU Maison ancienne 220 m2 habit. séj. 44 m2, cuis., 4-5 chbres, 2 bains, ss-sol total atelier séparé, ds jdin 960 m2. Px 1.050.000 J.M.B. 970-79-79

GARCHES, ppté de classe 230 m2 habitab., r.de-ch., salon 33 m2, s. à m. 24 m2, bur., cuis. 1er ét. : 5 chbres, 2 bns, s. d'eau 2e ét. : 1 chbre, près gare, cces, école, très beau jdin 800 m2. Px 1.460.000 F. J.M.B. 970-79-79.

PRES PROVINS
95 km Paris sur 6.500 m2 vue imprenable touristique magnifique villa moderne, gd stand. liv. 60 m2 + galerie 25 m2 prolongé par piscine, 15X6 couverte chauffée - bar et plage 6 chbres avec bains, cuisine équip., lingerie, cave, gd garage, téléphone. - 272-38-53

RARE, ILE DU LEVANT (Hyères) villa, 4 p., dche, w.-c., terrasse, jard. 1.300 m2 vue splend. s. mer. Px 328.000 F av. 68.000 cpt+fac. écr. L.A. Gottal 31, r. de Bresl, 69291 Lyon ced.1

CARRIÈRES-SUR-SEINE
700 M gare et comm. Charmante Villa, part. état. Récept., 3 ch., cuis., bains, tt cft. Garage. Mazout. Beau jardin de 780 m2.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PRES GARE
ST-MICHEL-SUR-ORGE
VILLA GRAND STANDING
7 PCES avec Pisc. Intérieur Gd Gar., Vue dégagée PRES DU LAC. 901-54-88.

pavillons

KREMLIN-BICETRE, Villejuif 3 km Paris récent tt cft, grand pav. stand., pavill. 2 pièces, appts 3-4 pces. Px EXCEPT. VU URGENCE. Tél. 225-89-19

78 CHOIZEL sur 2.470 m2, entr., cuisine, séj. 44 m2, 5 chbres, bureau, 2 s. de bains, 2 w.-c., ss-sol + petite maison de 2 p. Px : 658.000 F + 52.000 F C.F. TEL. 050-45-81

Ch. à acheter Pavillon ou maison avec min. 500 m2 terrain. A rénover, Champigny, St-Maur, La Varenne, Nogent-sur-Marne, Le Perreux ou environs. S'adr. à M. Benquet, 10 bis, r. de Musselburg, Champigny. - 880-77-57

Prox. Montfort-l'Y (78) dans un nid de verdure jolie mais. de plain-pied cuis. équip. à l'ancienne, cellier, 4 chbres, 2 bains, liv. tt cft, tél., gar. 2 voit., jard. arborisé. 400.000 F. T. 489-04-07

maisons de campagne

Part vd Ardèche, route Vernoux vue except. Ferme restaurée, parf. état, meublée ancien, poutres apparentes, libre, cft, 5 p., gar., parc, pré 4.400 m2. Prix 350.000 F. POKORNY Le Fringuet, 07 ALBOUSSIERE

4 KM LA ROCHE-GUYON 60 km Paris-Ouest, site classé, maison caractère entièrement rénovée, 250 m2 sur 2 niveaux, tout confort, 9 pces principales, terrasses, pelouses, potager, dépendances. Prix : 600.000 F. HEMERY - 478-15-15

EXCEPTIONNEL
ALLIER, vue impren., rég. vallonnée, forêt, pêche, mais. ind. 5 P., gren., dépend. att. Pout. app., Chem. camp., G.O. parf. état, terr. atten. et pce d'eau 5.700 m2. E. él. branch.
PRIX : 120.000 F.
Crédit 80 % sur 10 ou 20 ans. PROGECO, 258, bd Voltaire 75011 Paris. Tél. : 378-91-78.

manoirs

BEAU MANOIR XIIIe-XIVe S. RESTAURÉ
7 p. pp., tt cft, chff central + anc. chais rénové atten., partiel. amén. Ensemble PARFAIT ET. s/13 000 m2 terr. av. vue panor., 2 km centre ville Châtellerault. Agence PIERRE, 72, bd Blossac, CHATELLERAULT (49) 21-22-45.

villégiatures

10 km Cannes, Villa tout conft, 6 personnes, jardin, piscine. Juillet + août : 30.000 F. Tél. : 99-60-48 (93)

CARNOUX-CASSIS, 4 km mer, loyer, bungalow, juillet, août, sept. Ecrire : M. BERGONIE, 13470 CARNOUX-en-PROVENCE

Playa de Aro, Espagne - Appt et Stud. à louer s/grande plage calme. Tél. Bruxelles : 649-92-52

viagers

Rech. libre ou occupé appt, villa pour clients sérieux. Importants. LODEL. 355-61-58

LIBRE 15e PRES MAIRIE Appt stand. liv. double + 2 chbres, 4e ét. asc. 1 tête 71 ans 210.000 + 3.000 rente. LODEL. 700-00-99

Av. Mozart. Imm. réc. B. 3 P. tt cft, gar. part. Occupé 1 tête. Cpt 100.000 F, rente 1.800 F. LE VIAGER 130, rue de Rivoli 223-05-75

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

OPINIONS

Les GIR définissent leur place dans « le débat de notre époque »

L'histoire de la petite poule rouge

Les Groupes initiative et responsabilité (GIR) doivent tenir le 22 juin, à Paris, un colloque national sur le thème : « Les GIR dans le débat économique et social de notre époque ». Cette manifestation, à laquelle participeront une centaine de membres du comité consultatif des groupes, doit permettre de préparer une convention nationale qui se tiendrait en octobre pour adopter une charte de l'entreprise individuelle faisant des propositions en matière de statut des personnes et de fiscalité et pouvant devenir l'exposé des motifs d'une loi-cadre.

Dans un immeuble de bureaux, 59, rue La Fayette, deux pièces anonymes, de dimensions et d'équipement modestes, qui donnent sur une cour d'école : ce sont les locaux parisiens des Groupes initiative et responsabilité (GIR), qui voisinent avec ceux d'une union coopérative agricole. Une secrétaire constitue le seul personnel à plein temps.

Apparemment, les GIR ne roulent pas sur l'or. *« On a fait courir sur nos finances toutes sortes de bruits. En fait, nous ne fonctionnons qu'avec les cotisations de nos membres »*, assure M. Louis Lauga, l'ancien président du C.N.J.A., devenu secrétaire général du groupe. C'est lui qui *« monte »* tous les mardis à Paris de son Béarn natal pour faire *« tourner la maison »*. La première mise de fonds aurait été faite par les cinq membres fondateurs : MM. Debatisse (F.N.S.E.A.), Gingembre (P.M.E.), Combe (artisanat), Charpentié (C.G.C.) et Monier (médecins). Chacun aurait versé de sa cassette personnelle 10 000 F ; les autres membres du bureau, MM. Louis Lauga (agriculture), secrétaire général ; Michel Caron (cadres) et Gustave Deleau (P.M.E.), secrétaires généraux adjoints ; Roger Besse (artisans), trésorier, et Jacques Beaupère (artisans), trésorier adjoint, et M. Jean Paquet (artisans), délégué à l'information auraient versé 1 000 F chacun. La cotisation des délégués départementaux serait de 100 F et celle des sympathisants de 50 F. Au total, le budget pour 1977 se monterait de *« 45 à 50 millions anciens »*.

Cette somme a permis d'organiser le 1er mars dernier la conférence de presse qui a donné le coup d'envoi des GIR dans les salons de l'hôtel Lutetia. Coût de l'opération : 15 000 francs.

Les fonds permettent aussi de diffuser un bulletin : *Confidentiel GIR*. Le premier numéro, tiré en mai à quelques milliers d'exemplaires, reprend les professions de foi des fondateurs et conte un *« fabliau moderne »*. C'est l'histoire de la petite poule rouge qu'aucun des animaux de la basse-cour n'a voulu aider à faire du pain et que l'on contraint néanmoins à partager celui qu'elle a fait. La morale est que la petite poule rouge ne fait plus de pain...

Les membres du bureau se réunissent une fois par mois pour examiner les dossiers préparés par le secrétaire général. *« Notre initiative a été mal accueillie par les milieux politiques parisiens, qui ne veulent rien y comprendre. Mais en province, il y a une véritable effervescence autour des GIR »*, nous assure M. Louis Lauga. Deux groupes réunissant les cinq composantes de base ont été formés dans environ soixante départements.

Pourtant, la création des GIR n'est pas sans poser quelques problèmes aux cinq présidents fondateurs. D'abord au sein même de leur organisation. Les médecins, les petits patrons et les artisans n'ont pas trop contesté l'engagement de leurs responsables.

En revanche, MM. Michel Debatisse (F.N.S.E.A.) et Yvan Charpentié (C.G.C.) ont dû, l'un et l'autre, s'en expliquer longuement devant leurs congrès. M. Charpentié a dû faire machine arrière en expliquant qu'il s'engageait personnellement et qu'il n'agirait pas au nom de la C.G.C. tout entière. M. Debatisse a vu une quinzaine de fédérations départementales d'exploitants agricoles former une association d'opposants de gauche à sa politique.

Après quelques hésitations, M. Jean-Pierre Prouteau, président du Centre interprofessionnel des classes moyennes et directeur général de la Confédération des organismes mutualistes agricoles (C.N.M.C.C.A.), a désiré rejoindre les GIR. M. Debatisse a d'abord pensé le faire participer à la délégation agricole. Puis l'ancien secrétaire général de la JAC a demandé aux membres fondateurs des GIR que l'ancien grand maître du Grand-Orient partcipe au bureau, en même temps d'ailleurs qu'un septième postulant, M. Goguet, qui représente le commerce des chaînes volontaires. L'affaire était presque faite mais M. Francis Combe a mis son veto le 31 mai.

« On n'a pas la gauche qu'on souhaiterait »

Que veulent faire les responsables professionnels regroupé au sein des GIR ? Après les déclaratoins d'intention un peu vagues du 1er mars, M. Lauga répond : *« Il ne s'agit pas pour nous de prendre le pouvoir ou de soutenir tel ou tel parti qui cherche à prendre ou à conserver le pouvoir.*

Mais si par politique on entend les Mais si par politique on entend les un débouché politique. » Il regrette qu'on ait situé les GIR, dès leur création, aux côtés de M. Chirac, en raison de ses liens personnels avec M. Debatisse.

Du parti socialiste et du parti communiste il dit : *« On n'a pas la gauche qu'on souhaiterait. »* L'attitude réservée de l'Elysée entraîne un : *« Je ne veux pas le savoir. »*

Un projet circule déjà qui vise à proposer *« une grande réforme »* destinée à donner à l'entreprise familiale petite ou moyenne, agricole, commerciale, industrielle ou artisanale, un statut précisant les conditions de détention du patrimoine et de direction de l'affaire. Ce projet est destiné à définir une véritable charte de l'entreprise individuelle *« à responsabilité personnelle »* ; il pourrait éventuellement servir d'exposé des motifs à une loi-cadre sur le sujet. Mais encore faut-il que tout le monde parle le même langage. C'est pour cette raison que les GIR réunissent ce colloque. Les GIR qui veulent représenter une troisième France, celle des *« trois millions deux cent mille chefs d'entreprise employant 50 % de la population active et réalisant 60 % du produit national »*, qui refusent *« le face-à-face du grand patronat et des syndicats »*, y arriveront-ils ?

ALAIN GIRAUDO.

CONJONCTURE

Les Neuf en désaccord sur l'opportunité d'une relance des investissements

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La Communauté doit-elle et peut-elle animer une campagne en faveur de l'investissement industriel ? Convient-il, pour ce faire, de la doter de moyens d'intervention plus puissants, et en particulier d'autoriser la Commission européenne à émettre sur le marché des capitaux des emprunts dans la limite de 1 milliard d'unités de compte (5,6 milliards de francs) ?

Ces questions ont été posées aux ministres des finances des Neuf réunis, lundi 20 juin à Luxembourg, par M. Ortoli. Le vice-président de la Commission les a invités à engager hardiment la bataille de l'investissement. Il a reçu une réponse plutôt sceptique, le conseil s'étant borné à demander à la Commission d'étudier plus à fond les modalités d'un nouvel emprunt communautaire. Il est acquis cependant que les chefs de gouvernement se saisiront du dossier lors du prochain conseil européen, les 29 et 30 juin à Londres. Certains Etats membres, tels l'Allemagne et les Pays-Bas, ont réagi de façon plus négative que les autres. Il semble qu'en l'état actuel des choses aucun des Neuf ne croie aux vertus d'une politique industrielle européenne. M. Boulin, le ministre français, s'est interrogé sur l'opportunité d'autoriser la Commission à émettre un emprunt de 1 milliard d'unités de compte, alors qu'il existe déjà des mécanismes divers — Banque européenne d'investissements (B.E.I.), emprunts de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, emprunt Euratom — pour canaliser les capitaux disponibles vers les industries de la C.E.E.

Les ministres ont été d'accord pour estimer qu'il conviendrait d'augmenter le capital de la B.E.I. en 1978, afin de lui permettre d'accroître ses interventions au profit des régions les plus en retard de la C.E.E. ou encore des projets contribuant à relancer l'activité dans les zones industrielles en déclin. Le capital de la B.E.I., qui est souscrit sous forme de contributions budgétaires par les Etats membres, est actuellement de 3,7 milliards d'unités de compte (20,7 milliards de francs). On ignore encore quelle sera l'importance de cette augmentation de capital.

Les ministres ont ensuite porté leur attention sur la conférence tripartite (employeurs, travailleurs, pouvoirs publics) qui se tiendra le 27 juin à Luxembourg. Ils sont, à l'évidence, résignés à ne lui assigner que des objectifs modestes. *« Simple réunion de concertation »*, elle ne devra pas rechercher un accord unanime sur un quelconque texte de résolution, a observé M. Healey, le chancelier de l'Echiquier, qui présidait les travaux du conseil.

Au reste, sans même évoquer l'attitude des syndicats, une telle position commune sur les actions à entreprendre pour sortir de la crise et rétablir le plein emploi serait bien difficile à rédiger, puisque, comme l'a prouvé le débat de lundi, les analyses des Etats membres divergent tant sur le rôle à attribuer à l'investissement pour lutter contre le chômage que sur l'opportunité et les modalités d'une politique de réduction de la durée du travail (retraite anticipée, allongement des congés). — Ph. L.

● *Pour une relance au Japon. — « Pour restaurer l'équilibre entre l'offre et la demande et accélérer la reprise, l'économie japonaise a besoin d'une certaine stimulation »*, indique la Banque du Japon dans son rapport annuel. *« L'économie souffre toujours (...) d'un faible taux d'utilisation de la capacité de production, d'un nombre élevé de faillites, d'un accroissement du chômage et de la lenteur de la croissance des salaires réels. (...)*

BILLET

LA C.G.T. AVANT 1978

« Les syndicats ne seront pas de simples figurants »

Le maintien de l'indépendance et de l'autonomie syndicales est certainement ce que les dirigeants de la C.G.T. ont eu à cœur de placer en tête de leurs objectifs pour la période allant jusqu'en 1978 (le Monde *du 21 juin).* « Les syndicats ne seront pas transformés en simples figurants », *a dit avec force M. Séguy en présentant, lundi, le programme actualisé de son organisation. A quelques mois de* « la fin probable du sursis dont dispose la coalition de la droite au pouvoir », *la C.G.T. fait savoir bien haut qu'elle ne jouera pas les* « courroies de transmission ».

Son texte reprend la résolution adoptée au dernier congrès, il y a deux ans, et l'enrichit des conclusions de divers colloques ou travaux menés depuis. Il n'a donc fait l'objet d'aucun débat dans les instances confédérales, puisque les documents dont il est né avaient tous été adoptés à la quasi-unanimité. C'est une différence importante avec la « plate-forme » *C.F.D.T., approuvée huit jours plus tôt, qui, elle, avait fait, pendant des mois, l'objet d'intenses discussions entre les militants.*

La programme de la C.G.T., a dit M. Séguy, est destiné à « l'information des alliés des organisations syndicales et des formations politiques : il vise à favoriser un dialogue constructif ». *Il n'est pas question pour autant d'envisager une prénégociation avec les membres possibles d'un futur gouvernement ; cela* « hypothéquerait » *la liberté de manœuvre de la C.G.T. La négociation viendra après l'arrivée de la gauche au pouvoir, a dit avec fermeté M. Séguy.* « Nous n'avons pas vocation à gouverner. Il ne s'agit pas davantage de présenter un contre-programme syndical. »

La C.G.T. et la C.F.D.T. n'ont pas l'intention de tendre vers une charte commune. Elles se contenteront d'une coordination qui, après une ou deux rencontres formelles, sera sans doute entreprise en septembre. Les orientations communes sont, au demeurant, nombreuses dans les deux textes : préservation de l'indépendance syndicale ; comportement constructif à l'égard du futur pouvoir de gauche (« pas de débordement », *dit la C.F.D.T. ;* « pas de surenchère », *écrit la C.G.T.) ; attitude exigeante sur les mesures sociales attendues de la gauche; volonté de réformes profondes, notamment en ce qui concerne les nationalisations... Si la C.F.D.T. reste vague sur certains points,* « c'est très bien ainsi », *précise M. Krasucki, qui estime que les écarts entre les solutions concrètes proposées par les deux centrales ne sont pas nouveaux et se sont atténués.*

On enregistre cependant des nuances entre les deux orientations. M. Maire refuse pour les syndicats toutes les responsabilités de gestion ; la C.G.T. ne les rejette que dans le secteur privé. Les conseils d'atelier C.F.D.T. soulèvent, chez les cégétistes, une certaine méfiance, car ils pourraient échapper au contrôle syndical. Bien que la C.G.T. ne cite pas dans son programme de chiffres sur l'éventail hiérarchique, M. Séguy donne oralement celui de 13 000 F pour le sommet de la « grille » *des salaires mensuels ; façon d'arrondir les angles avec les partenaires. Il en est de même quand M. Krasucki affirme qu'il n'y a plus de désaccord à propos de l'*« échelle mobile », *ce que conteste la C.F.D.T.*

Dans les couloirs, les réflexions sont cependant moins suaves qu'au cours des conférences de presse. A la C.F.D.T., on n'est pas loin de qualifier de « catalogue » *le document des cégétistes. Ces derniers ironisent, de leur côté, sur la cohésion de la majorité qui a voté la* « plate-forme C.F.D.T. » *; parmi les 80 % de voix obtenues par M. Maire, demande-t-on, combien traduisent vraiment une conscience de classe authentique, nerf de l'action ouvrière ? Et l'on compare les remous provoqués par l'action de M. Maire aux difficultés que le CERES crée à M. Mitterrand.*

Comme on rapportait lundi à M. Séguy la récente déclaration de M. Maire, selon laquelle « le parti communiste évolue toujours le premier, puis avec le temps, la C.G.T. suit... », *le secrétaire général de la C.G.T. a répliqué :* « Cela manque d'élégance et révèle un esprit un peu mesquin, propre à relancer la polémique »...

JOANINE ROY.

O.I.T.

Un rapport sur les infractions aux conventions mondiales provoque un vif incident à la conférence internationale du travail

De notre correspondante

Genève. — La conférence internationale du travail, qui se tient à Genève depuis le début du mois (*le Monde* des 1er et 16 juin) a connu, *lundi 20 juin* après-*midi*, une de ses séances les plus longues et les plus mouvementées. Sa commission chargée de contrôler l'application des conventions et des recommandations internationales du travail avait, comme chaque année, repris en substance les conclusions d'une commission d'experts, composée de juristes indépendants, qui avait achevé ses travaux avant l'ouverture de la conférence.

Or celle-ci, contrairement à une tradition cinquantenaire, n'a pas adopté le rapport de sa propre commission. Cette défaite, indirectement essuyée par des experts réputés pour leur compétence et leur intégrité et considérés comme formant « *la conscience* » de l'O.I.T., risque de bloquer le fonctionnement de l'Organisation dans son ensemble.

Le rapport portait notamment sur les infractions aux normes établies par ces conventions et recommandations ; il visait principalement l'Argentine, la Bolivie, le Chili, l'Ethiopie, le Libéria, le Tchad, la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique à propos du syndicat unique. Un long chapitre était, en outre, consacré à l'examen des accusations — lancées par les pays arabes — de discrimination contre les travailleurs palestiniens dans les territoires occupés par Israël. La commission ayant conclu le 15 juin que « *les informations écrites fournies par le gouvernement d'Israël constituaient une réponse suffisante* », les représentants des pays arabes avaient quitté la salle sans être suivis par les délégués africains et latino-américains.

Après avoir déployé en coulisses une activité intense durant quatre jours, ils ont obtenu une semi-revanche lors de la séance plénière de lundi. A la suite d'un débat qui a duré dix heures et demie et qui vit s'affronter les délégations — la plupart occidentales — attachées au respect des principes du droit international et celles — Etats arabes soutenus notamment par la Hongrie, la Tchécoslovaquie, Cuba, l'Argentine et l'Ethiopie — qui étaient soucieuses de condamner l'occupation de territoires par Israël, voire l'existence même de ce pays, le rapport ne put finalement être adopté, faute de quorum (137 voix pour, pas d'opposition, mais 137 abstentions).

Les délégués gouvernementaux et le délégué français des employeurs se sont prononcés en faveur de l'adoption du rapport ; le délégué français des travailleurs était absent lors du vote.

Au Bureau international du travail, on se montre extrêmement inquiet pour l'avenir de l'Organisation, dont la constitution et le règlement sont mis à rude épreuve, dans la mesure même où, pris à la lettre, ils donnent lieu à des manœuvres de procédure — telles que l'absence provoquée de quorum — qui en dénaturent l'esprit. L'inquiétude est d'autant plus grande que les Etats-Unis envisagent de se retirer de l'O.I.T. en novembre prochain si sa « *politisation* » et sa « *partialité* » continuent à s'exercer aux dépens de son activité traditionnelle. C'est ce mardi 21 juin, veille de la clôture de la conférence, que devait, d'autre part, se décider le sort d'une proposition américaine tendant à empêcher qu'y soient prononcées des condamnations sans enquête préalable ou des accusations sans rapport avec l'activité normative propre à l'O.I.T. Cette initiative a déjà soulevé une vive opposition de la part des pays socialistes et de nombreux pays du tiers monde.

ISABELLE VICHNIAC.

PRIX

La fin du blocage de la viande

« Pas de hausse spectaculaire » selon les professionnels

La fin, le 20 juin, du blocage des prix des viandes de bœuf et de veau, institué le 1er mai, va-t-elle entraîner une valse des étiquettes sur les étals des bouchers ? Les professionnels s'en défendent et se scandalisent du procès d'intention qu'on leur fait.

« *On crée une ambiance psychologique de hausse*, dit-on à la Confédération nationale de la boucherie française, *qui est tout à fait injustifiée, puisque la fin du blocage signifie simplement, pour le bœuf, le retour au régime antérieur : celui de la convention pour l'ensemble de la France, et celui des « prix-chocs », pour la région parisienne. Les bouchers ont calculé, le lundi 20 juin, leur prix de vente à partir de leur prix d'achat moyen pondéré des trois dernières semaines de mai. Et ce prix d'achat en mai n'incluait pas, à l'évidence, la hausse intervenue en juin, qui ne sera répercutée qu'en juillet, quand on prendra en considération les prix d'achat des trois dernières semaines du mois précédent. La hausse que l'on enregistrera ne dépassera donc pas 2 ou 3 %, selon les qualités et les morceaux. En ce qui concerne le veau, c'est le retour à la liberté des prix, mais les prix ont légèrement baissé à la production, car nous sommes dans la période saisonnière de détente des cours. La tendance est donc à pratiquer des prix plus faibles.* »

A Paris, pour la viande de bœuf, le système des « prix chocs » — qui s'applique comme celui de la convention à 63 % des morceaux d'une carcasse — est légèrement différent. Ces *prix-chocs ont* été fixés en mars, et les professionnels tentent d'obtenir de la direction de la concurrence et des prix une révision des barèmes applicables jusqu'à fin juillet.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le Brésil obtient un prêt de 505 millions de dollars pour la construction d'une aciérie.* — La compagnie sidérurgique brésilienne ACOMINAS a obtenu un prêt de 505 millions de dollars pour financer la construction d'une aciérie dans la province de Minas Gerais, qui devra produire 2 millions de tonnes d'acier en 1983. Ce prêt, garanti par le gouvernement brésilien, constitue l'opération financière la plus importante jamais effectuée par un emprunteur de ce pays sur le marché international des eurodollars.

Il est accordé par un consortium de banques comprenant la Chase Manhattan, la Libra Bank, Morgan Grenfell, et la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Énergie

● *Le pipe-line d'Alaska a été inauguré le 20 juin.* — Long de 1 300 kilomètres, il permettra le transport du pétrole du gisement de Prudhoe Bay, sur le versant nord de l'Alaska, au port de Valdez, à 330 kilomètres à l'est d'Anchorage. Le pétrole, qui a commencé à couler dans l'oléoduc lundi, mettra trente jours pour parvenir dans la baie du Prince-William.

Syndicats

● *Six fédérations de cheminots (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., F.M.C. et C.G.C.)* ont remis, lundi 20 juin, à la direction de la S.N.C.F. un manifeste signé par cent mille agents, protestant contre la politique de compression de main-d'œuvre adoptée à la S.N.C.F., qui s'est traduite, selon elles, par une baisse des effectifs de 363 000 à 274 000 entre 1958 et 1976. Elles font valoir qu'au rythme actuel des départs — 30 000 d'ici à 1981 — et des démissions — 3 000 par an, — il y aura pénurie de personnel qualifié d'ici à quatre ans, l'embauche ne dépassant pas 10 000 à 12 000 agents par an. La F.G.A.A.C. (autonome) ne s'est pas associée à la démarche des six autres fédérations.

● *La C.F.D.T. — « Le R.P.R. confirme sans hésiter qu'il est et entend demeurer dans le camp des riches et des puissants »*, déclare dans un communiqué la C.F.D.T., à la suite des critiques du R.P.R. contre sa plate-forme de revendications.

AFFAIRES

L'harmonisation des régimes des commerçants et artisans

M. MONORY ADOPTE UNE ATTITUDE PLUS PRUDENTE

M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, a adopté, lundi 20 juin, devant l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, une attitude plus prudente que précédemment à propos du projet d'harmonisation du régime fiscal des commerçants et artisans avec celui des salariés (« le Monde » du 16 juin). « Je suis votre avocat, mais je comprends que le ministre des finances ne souhaite pas aller trop vite. Il y a le budget à équilibrer », a déclaré M. Monory. « Il y a une volonté de faire progresser l'harmonisation. (...) L'abattement de 10 % [consenti aux commerçants et artisans qui adoptent les centres de gestion agréés] sera amélioré. (...) Mais [l'harmonisation totale] est une mesure qui coûterait extrêmement cher. Ce serait une perte pour le Trésor de l'ordre de 3 milliards de francs, qui serait sûrement refusée. »

Le ministre a ajouté que le projet de loi réformant l'apprentissage, qui sera soumis au Parlement avant la fin de l'actuelle session, prévoirait une « forfaitisation des charges sociales et des primes par apprenti » et que cette mesure coûterait 170 millions de francs. Il a déclaré que les ordonnances de 1945 permettant au gouvernement de bloquer les prix « ont été examinées en comité restreint » et qu'il était personnellement convaincu que ces ordonnances « ne sont pas nécessaires en 1977 ». Enfin, parlant des entreprises publiques, M. Monory a dit qu'il souhaitait qu'elles aient « rigoureusement un comportement d'entreprise privée » et que, « à chaque fois que l'on oblige [ces] entreprises à assumer une service public, on leur accorde une subvention correspondante ».

Europa Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT

LA VIE ÉCONOMIQUE

Taux d'intérêts divergents aux États-Unis et en Europe

...limites de la désescalade des ...intérêts à court terme sont ...nant bien en vue dans le ...e occidental. Est-ce à dire ...ous assisterons en sens in... à une nouvelle remontée, ...e celle que nous avons con... il y a deux ans, et que les ... à long terme vont eux... finir par suivre en accen... le marasme de Wall Street ...s autres places ? C'est loin ... sûr ! Il ne faut en effet ...onfondre manœuvre correc... et changement de tendance. ...est que si la première ne ...issait pas à calmer les ten... inflationnistes qui apparais... sur notre tableau écono... que l'on pourrait effecti...nt conclure à une remontée ...le. C'est bien là le sens d'une ...e intervention de M. Mi... Blumenthal, secrétaire ... au Trésor américain, dans ...ntroverse qui agite en ce ...nt les États-Unis sur l'op...nité d'un relèvement du ...e *rate* des banques. En effet, ...rnier a été augmenté à deux ...ses en moins de quinze jours, ...nt de 6 1/4 à 6 1/2, puis à ..., alors que les liquidités res... abondantes et les demandes ... crédits des entreprises ...es (1).

...tes le coût de l'argent au ...le jour, celui des Federal ...s, sur le marché monétaire, constitue en quelque sorte le ... de revient des banques, a ...ême augmenté, passant de ...4 en avril à près de 5 1/2 en ... Mais fallait-il se précipiter ... autant, au risque d'entraîner ... nouvelle escalade ? Tout ré...ment d'ailleurs, la Morgan ...ranty vient de ramener son ...e *rate* de 6 3/4 à 6 1/2.

...ut dépendra finalement du ...ès des mesures adoptées par Arthur Burns, le président de ... Banque de Réserve fédérale, ...r calmer les tensions améri...es.

...elles-ci, comme le montre ...re tableau, se manifestent à ...fois par une inflation appro...nt les 10 % et par un déficit ...issant de la balance commer...le, représentant maintenant ...s de 2 % du P.N.B. des États-...is. Il semble, d'après les der...res indications, qu'effective...nt on enregistre des amélio...ions. Ainsi les prix de gros, qui ...ient augmenté à deux reprises 1,1 % en mars et avril, ne ...ressent plus que de 0,4 % en ... Et la production, tout en ...nt forte, semble cesser de ...élérer, comme le montre le ...t indice des indicateurs en ...e du mois de mai qui n'a ...essé que de -0,5 % au lieu ... 9 % en avril.

... retour à une croissance cor... et équilibrée de la produc... et de la masse monétaire semble possible, d'autant plus que le taux de chômage lui-même est retombé au-dessous du fatidique 7 %.

Quoi qu'il en soit, ce revirement pose déjà un problème pour les pays européens, car les écarts entre leurs taux d'intérêts et les taux américains, qui se maintenaient par des baisses parallèles, tendent brusquement à se rétrécir maintenant que les mouvements deviennent divergents. Cette remarque vaut surtout pour la Grande-Bretagne qui était vraiment en flèche avec son « Minimum Lending Rate » de 8 %, alors que son inflation s'est accélérée à nouveau à 18 %.

La livre, qui se maintenait bien à 1,72 par rapport au dollar, a été récemment attaquée. Et la Banque d'Angleterre a dû, pour la première fois depuis de longues semaines, intervenir pour la défendre en décaissant des dollars. Conséquence : les réserves anglaises, qui battaient chaque mois leur record, sont redescendues en mai de 10,13 milliards de dollars à 9,9. Sont-ce là des signes annonciateurs de dégradations à venir ? Non pas, mais des avertissements. La prudence est maintenant de règle pour la Grande-Bretagne. C'est moins le cas pour l'Italie, où le taux d'escompte vient d'être ramené de 15 % à 13 %, et pour la France, qui a gardé une marge de manœuvre beaucoup plus grande pour ses taux d'intérêts. Le franc reste ferme, mais avec une situation curieusement contrastée : en effet, si le retour à l'équilibre commercial est remarquable avec un taux de déficit de 2,5 % nettement plus faible que celui de la Grande-Bretagne et de l'Italie, l'inflation, en revanche, s'accélère à 11 %. Seule l'Allemagne, à la différence de tous les autres pays, n'a guère de problèmes de tensions. Tout au contraire, il lui faudrait plutôt en accepter pour accélérer sa croissance. Il est à noter que la Bundesbank vient récemment d'assouplir sa politique monétaire en injectant quelque 4,8 milliards de deutschemarks. Au total, donc, le monde occidental cherche en ce moment, États-Unis en tête, à manœuvrer pour maîtriser sa gestion à court terme, en attendant de pouvoir envisager à nouveau avec plus de confiance le long terme, avec des bourses plus systématiquement optimistes. Mais, comme le montre notre tableau, ce n'est pas le cas. En effet, l'inflation renaissante et la menace d'une remontée des taux d'intérêts ont stoppé un peu l'élan qui avait été récemment observé.

MAURICE BOMMENSATH.

(1) En revanche, les crédits à la consommation se développent fortement, aux États-Unis et ailleurs aussi.

LES CHIFFRES MONÉTAIRES ET FINANCIERS

	MASSE monétaire. Taux (1) de croissance annuelle	TAUX D'INTERET		POSITIONS DE CHANGE PAR RAPPORT		BOURSE : tendance mensuelle (écart 12 mois)
		jour le jour	« prime rate » (2)	au dollar (3)	à un panier de monnaies (4)	
Dollar	9 (6)	5 1/2 %	6,75 %	—	101,7 (101,9)	0 % (— 9 %)
Deutschemark	8 (8)	3 1/2 %	6,50 %	2,355 (0 %)	113,1 (113,2)	— 3 % (— 1 %)
Franc français	12 (9)	8 7/8 %	9,60 %	4,95 (+ 0,2 %)	92,2 (92,3)	+ 3 % (— 26 %)
Livre	8 (9)	7 %	8,50 %	1,718 (0 %)	86,0 (86,2)	— 2 % (+ 20 %)
Lire	(28)	14 3/4 %	20 %	886 (+ 0,2 %)	78,5 (78,6)	— 3 % (— 21 %)

(1) Il s'agit de la masse monétaire au sens strict, dite M1, corrigée des variations saisonnières, croissance sur trois mois ramenée en rythme annuel (et entre parenthèses sur douze mois).
(2) Le « prime rate » est le taux à court terme consenti aux meilleurs clients.
(3) Position récente et tendance mensuelle en pourcentage.
(4) Le panier comprend les cinq monnaies plus le yen. L'indice 100 correspond à fin décembre 1975. Entre parenthèses : valeurs du mois précédent.

LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

	CROISSANCE (1)		RESPECT DES EQUILIBRES ECONOMIQUES			TAUX d'inflation
	Taux industriels	Investissements	Taux (1) salaires	Déficit budget (2)	Solde balance commerciale (2)	
États-Unis	8 %	+ 7 %	8,5 %	— 3 % (— 50 Md)	— 2,2 % (— 3,2 Md)	9 %
Allemagne fédérale	3 %	+ 3 %	7,5 %	— 3,9 % (— 47 Md)	+ 3,2 % (+ 3,1 Md)	5 %
France	3 %	+ 2 %	10 %	— 0,7 % (— 10 Md)	— 2,5 % (— 3,1 Md)	11 %
Grande-Bretagne	4 %	+ 3 %	7 %	— 6,5 % (— 7,5 Md)	— 3,5 % (— 0,33 Md)	18 %
Italie	8 %	— 2 %	29 %	— 9 % (— 1 160 Md)	— 4,7 % (— 510 Md)	18 %

(1) Exprimés en rythmes annuels : croissance industrielle et investissements en volume, salaires horaires nominaux.
(2) Exprimés en valeurs nationales (milliards de dollars, de DM...) et en pourcentage du produit national brut. Pour le solde balance commerciale, nous avons indiqué entre parenthèses le chiffre mensuel moyen des trois derniers mois, calculés FOB-CAF.

BONNES ET MAUVAISES NOUVELLES DU MOIS

	BONNES	MAUVAISES
...TS-UNIS.	L'activité s'accélère à 8 % par an pour la production industrielle. Le chômage recule régulièrement. La hausse des prix de gros n'a été que de 0,4 % en mai.	La hausse des prix de détail est de 9 % par an. Le déficit de la balance commerciale s'accroît en avril. Le dollar est faible et les taux d'intérêt remontent (« prime rate » à 6,75 %).
...EMAGNE.	Détente des taux d'intérêt et assouplissement du crédit. Inflation en recul (4 %). Deutschemark solide.	Activité plus hésitante. Chômage préoccupant (plus d'un million). Climat morose et prévisions révisées en baisse.
...NCE.	Balance commerciale bientôt équilibrée. Franc ferme. Décélération du rythme salarial (10 %).	Inflation reprenant fortement à 11 %. Activité molle. Chômage de plus en plus préoccupant.
...NDE-BRETAGNE.	Balance des paiements courants en excédent en avril. Espoirs pour le pétrole de la mer du Nord. Optimisme des industriels.	L'inflation s'accélère de nouveau (18 %). Accès de faiblesse de la livre. Incertitudes persistantes sur le renouvellement du contrat social. Crainte d'une remontée des taux d'intérêt.
...IE.	La lire se maintient bien. Activité relativement forte. Amélioration de la balance des paiements en avril. Ralentissement de la hausse des prix de gros en avril.	Hausse toujours élevée des prix de détail (18 %). Déficit élevé de la balance commerciale. Climat général difficile.

ÉCONOMIE

TEXTILES

APRÈS LE RECOURS AUX CLAUSES DE SAUVEGARDE

Le compromis entre les Neuf sur l'accord multifibres sera-t-il remis en cause par la décision française ?

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — *La décision de la France de prendre des mesures de sauvegarde pour freiner ses importations de produits textiles les plus sensibles (*le Monde *du 21 juin) complique la tâche des ministres des affaires étrangères des Neuf, réunis ce mardi à Luxembourg. Ils doivent formellement approuver la position défendue par la Communauté aux négociations de Genève sur le renouvellement de l'accord multifibres (A.M.F.) La mise au point de ces directives de négociations a nécessité des mois de discussion entre les Neuf. La Commission, à qui il reviendra de donner un* « label communautaire » *aux décisions prises unilatéralement à Paris, devra apprécier si celles-ci sont ou non compatibles avec les orientations prises par les Neuf. Il y a de bonnes chances, semble-t-il, qu'elle donne une réponse affirmative. Mais il n'est pas certain que tous les Etats membres, et en particulier l'Allemagne, réagiront de la même manière.*

L'A.M.F., qui arrive à expiration à la fin de l'année, lie les pays industrialisés et un nombre important de leurs nouveaux concurrents du tiers-monde. Complété par une série d'accords bilatéraux entre les principaux partenaires commerciaux, notamment entre la C.E.E. et les plus importants de ses fournisseurs extérieurs, il a comme principale mission de préserver le processus de libéralisation des échanges, en modérant le développement des exportations du tiers-monde vers les pays occidentaux. A l'intérieur de la Communauté, personne ne conteste que l'A.M.F., pour des raisons diverses — y compris le manque d'efficacité des institutions de la C.E.E. chargées de sa gestion, — n'a pas atteint cet objectif, puisque les importations de produits textiles, loin de progresser raisonnablement, ont à peu près triplé en quatre ans, mettant en péril un nombre croissant d'entreprises, et par conséquent d'emplois. Mais les gouvernements membres n'en tirent pas les mêmes conclusions.

Certains d'entre eux, en particulier l'Allemagne, reconnaissent bien la nécessité pour les Neuf de prendre certaines précautions, mais, soucieux d'exorciser un retour généralisé au protectionnisme, voudraient sauver les apparences et rendre possible un renouvellement « en douceur » de l'A.M.F., autrement dit, sans que surviennent des heurts entre la C.E.E. et ses fournisseurs du tiers-monde. D'autres, au contraire, dont la France, tout en demeurant favorables à un commerce ouvert, entendent qu'il soit dit clairement que la Communauté s'opposera avec détermination à tout nouvel excès.

Interprétations variées

La « *position commune* » à laquelle sont parvenus les experts des Neuf au cours des précédentes semaines et qui, croyait-on jusqu'à la décision unilatérale de la France, n'avait plus qu'à recevoir l'estampille ministérielle, est un compromis entre ces deux thèses délibérément ouvert à des interprétations variées. Il peut se *résumer en quatre points :*

● La croissance de 6 % par an du taux de pénétration des importations en provenance du tiers-monde ne peut être maintenue. Pour les « gros fournisseurs » de la C.E.E., type Hongkong ou Taïwan, la progression tolérée des importations devra être beaucoup plus faible, voire quasiment nulle.

● En ce qui concerne un nombre limité de produits particulièrement sensibles (tissus de coton, chemises pour hommes, chemisiers pour femmes), le taux de pénétration des importations dépasse déjà le seuil du tolérable et ne pourra pas du tout être augmenté.

● La Communauté, contrairement à ce que souhaitent les Français, ne demandera pas que des plafonds globaux d'importations soient inscrits dans l'A.M.F. Pour arriver aux mêmes résultats sans qu'il soit nécessaire de profondément revoir le texte de l'accord actuel, les Neuf fixeront de manière autonome — pour leur propre édification en quelque sorte — des plafonds applicables aux principaux produits sensibles. Au cours de la négociation genevoise, ils feront savoir à leurs interlocuteurs par des « *déclarations interprétatives* » leur intention de fixer les quotas d'importation tenant compte de ces plafonds lors des négociations d'accords bilatéraux qui doivent immédiatement suivre la conclusion du nouvel A.M.F.

● A la fin de l'année, si les négociations d'accords bilatéraux avec les principaux fournisseurs n'ont pas abouti dans le sens souhaité par la Communauté, ou s'il apparaît que les importations effectives dépassent les plafonds que les Neuf se sont fixés, la Communauté annonce son intention d'appliquer des mesures de sauvegarde, soit celles inscrites dans l'accord multifibre, soit celles de l'article 19 du GATT. C'est en particulier la mise en œuvre plus ou moins automatique de ces mesures de sauvegarde que les Etats membres ont des arrière-pensées et des interprétations différentes.

La décision prise à Paris élimine cette zone de flou, délibérément entretenue jusqu'ici pour concilier les points de vue des gouvernements membres. En effet, en arrêtant immédiatement et unilatéralement des mesures de sauvegarde qui, dans le projet de « position commune », n'étaient envisagées que pour la fin de l'année, et seulement dans le cas où la situation se serait encore dégradée, autrement dit au cas où les importations auraient de nouveau augmenté, le gouvernement français indique son refus de continuer à faire semblant de jouer le jeu de l'A.M.F. tel qu'il a été conçu en 1973.

Dans la pratique, compte tenu de la progression des importations au cours du premier semestre 1977, le plafonnement du taux de pénétration au niveau de 1976 implique que les achats extérieurs devront diminuer au cours de la seconde partie de l'année. Reste à savoir si les partenaires de la France accepteront de reprendre à leur compte cette position « dure » que Paris a jugé finalement indispensable.

PHILIPPE LEMAITRE.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Conformément à la décision prise par l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 1977, le capital social a été porté de 841 918 800 F à 926 110 600 F par incorporation d'une somme de 84 191 800 F prélevée sur le poste « primes d'apport ».

L'opération d'attribution d'actions gratuites, à raison de une action nouvelle pour dix actions anciennes, sera ouverte le 4 juillet 1977 par détachement du coupon n° 34 ou estampillage des certificats nominatifs.

Il est rappelé que le dividende afférent à l'exercice 1976 (coupon n° 33) a été mis en paiement le 6 juin 1977.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

M. Jacques Calvet, directeur général de la Banque nationale de Paris, s'est rendu, la semaine dernière, à Dakar, où il a été reçu par le président de la République, M. Léopold Sedar Senghor, le premier ministre, M. Abdou Diouf, le ministre d'Etat chargé de l'économie et des finances, M. Babacar Ba et le ministre du plan et de la coopération, M. Ousmane Seck.

Il a eu, par ailleurs, de nombreux entretiens avec les dirigeants des principales entreprises sénégaalsies.

M. Calvet a consacré une attention particulière aux activités et au développement de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal, présidée par M. Adama Diallo, banque dans laquelle la B.N.P. est associée à l'Etat sénégalais, à des intérêts privés sénégalais et à la Société financière pour les pays d'outre-mer.

LE PLUS HAUT NIVEAU DE VOTRE CARRIÈRE

Pour le préparer ou l'assumer, nous vous proposons le plus haut niveau des techniques d'expression et de communication.

INSTITUT D'EXPRESSION ORALE
20, cité Trévise, 75009 PARIS
Tél. : 770-58-63.

Nous recevons exclusivement sur rendez-vous, de 10 h. à 21 h.

DRESDNER BANK AG

L'UNE DES PLUS IMPORTANTES BANQUES ALLEMANDES VA ETRE PROCHAINEMENT INTRODUITE A LA BOURSE DE PARIS

A l'occasion de l'introduction, le 23 juin 1977, à la Bourse de Paris des actions de la Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, le porte-parole du comité de direction, M. Jürgen Ponto, a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue le 16 juin que cette initiative s'inscrivait dans le cadre de l'internationalisation croissante des activités de la banque et du nombre de ses actionnaires.

La banque introductrice est la Banque nationale de Paris avec la participation de la Banque de Paris et des Pays-Bas et du Crédit industriel et commercial.

La Dresdner Bank entretient des relations étroites avec de nombreuses entreprises françaises de grande taille, et *notamment* avec *leurs filiales allemandes*. Par ailleurs, du fait de ses liens de longue date avec la France, elle a conseillé un grand nombre d'entreprises allemandes lors de la création de leurs filiales françaises. De plus, la banque a ouvert en 1958 un bureau de représentation, qui fut pendant de nombreuses années la seule représentation d'une grande banque allemande dans la capitale française. Ce bureau est en contact permanent avec ces entreprises.

La Dresdner Bank, fondée en 1872, est aujourd'hui le deuxième établissement bancaire privé d'Allemagne fédérale avec un bilan de 55 milliards de deutschemarks. Le domaine d'activité de cette banque universelle couvre toutes les opérations de crédit et de dépôt, les émissions, les opérations sur titres, ainsi que les transactions internationales. En outre, la banque détient de nombreuses participations, tant dans le domaine bancaire que dans des entreprises industrielles et commerciales.

Son capital social de 790 millions de deutschem[...] se trouve réparti entre cent quarante-cinq [...] actionnaires (aucun gros actionnaire n'est con[...] Les actionnaires étrangers, qui représentent 7 % [...] l'ensemble, détiennent cependant environ 20 % [...] capital.

Le capital plus les réserves s'élevaient fin 197[...] 2,4 milliards de deutschemarks.

Les opérations internationales, qui interviennent [...] pour une proportion supérieure à un tiers dan[...] bilan et le compte des résultats, sont appelée[...] connaître un surcroît d'importance au cours [...] années à venir.

La Dresdner Bank AG possède à l'étranger [...] grand nombre de filiales et de participations. [...] a en outre participé en 1967, conjointement ave[...] Banque nationale de Paris, à la création du pre[...] groupe bancaire multinational, la Société financ[...] européenne (S.F.E.), Luxembourg, dont l'émana[...] — la Banque de la Société financière europé[...] (B.S.F.E.) — est installée à Paris. Ces deux banc[...] sont aussi membres de l'Associated Bank's of Eu[...] Corporation (ABECOR).

Outre ses huit cent soixante-seize guichets [...] République fédérale, la Dresdner Bank AG pos[...] des succursales à Londres, New-York, Chicago, [...] Angeles, Tokyo et Singapour. Sa présence est ég[...] ment assurée par vingt-cinq bureaux de représenta[...] installés sur les principales places financières [...] monde.

Le groupe Dresdner Bank, dont la Dresdner Bank est l'élément principal, représente au total un volu[...] d'affaires de 102 milliards de deutschemarks.

GROUPE PALUEL-MARMONT

IMMINVEST

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 16 juin 1977, sous la présidence de M. Bernard Clerc, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Les recettes locatives ont marqué une progression de 8,80 % sur l'année précédente.

Le bénéfice distribuable, après prélèvement de la dotation à la réserve légale s'élève à 8 067 954 F, soit 8,06 F par action. Toutefois, conformément aux recommandations gouvernementales, le dividende a été limité à 7,70 F, le solde, soit 367 954 F, étant reporté à nouveau.

Le dividende mis en paiement le 18 juillet 1977 fera l'objet du détachement de deux coupons :

— Coupon A, de 5,92 F, imposable au titre des revenus de 1977 ;

— Coupon B, de 1,78 F, exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Le mandat d'administrateur de M. Bernard Clerc a été renouvelé pour six ans. L'assemblée a, d'autre part, approuvé la cooptation au rang d'administrateur des Assurances générales de France - Vie.



emprunt

11%

garanti par l'Etat

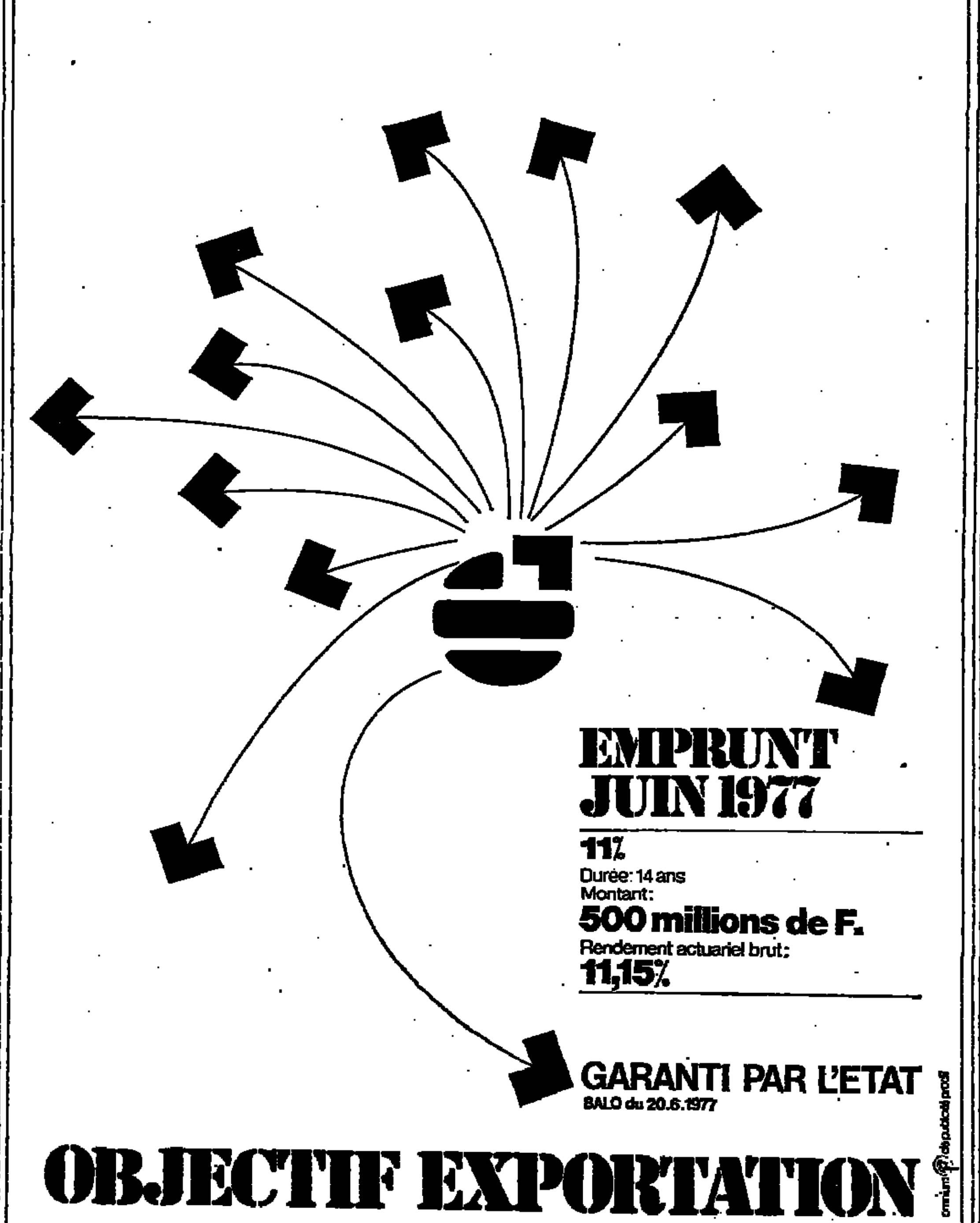
de F 250 millions

en 250 000 obligations de F 1 000 nominal

- Prix d'émission : **le pair, soit F 1 000 par obligation.**
- Date d'émission . **20 juin 1977.**
- Jouissance · **18 mai 1977.**
- Durée de l'emprunt **15 ans.**
- Amortissement . **en 6 séries sensiblement égales, par remboursement au pair, d'une série le 18 mai de chacune des années 1980, 1983, 1986 et 1989 et de deux séries le 18 mai 1992.**
- Cotation : **l'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris) sera demandée dès la clôture de l'émission.**

Taux de rendement actuariel brut à l'émission : 11,17%





SCREG

L'assemblée des actionnaires, qui s'est tenue le 16 juin 1977, sous la présidence de M. Jean-Pierre Bussière, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1976.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1976 à 5 035 millions de francs T.T.C., en progression de 17 % sur celui de l'exercice précédent, et s'est ventilé de la façon suivante par catégories de travaux :

— Activité routière, 1 970 millions de francs (39 %) ;

— Génie civil (autre que routes), 1 537 millions de francs (31 %) ;

— Bâtiment, 1 528 millions de francs (30 %).

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger a été de 24 % du total.

Après 151 millions de francs d'amortissements et de charges de leasing (hors frais financiers), contre 126 millions de francs en 1975, le résultat net consolidé a atteint en 1976 57,7 millions de francs, contre 44,2 millions de francs pour l'exercice précédent.

La quote-part de SCREG dans ce résultat ressort à 40,8 millions de francs, ce qui donne un bénéfice net consolidé par action de 24,40 F, contre 18,02 F en 1975, soit une augmentation de 35 %.

Le cash-flow net du groupe a atteint 208 millions de francs, soit 4,15 % du chiffre d'affaires, et les investissements de l'exercice se sont élevés à 262 millions de francs.

Au niveau de la société SCREG, holding du groupe, l'exercice 1976 s'est soldé par un bénéfice de 21,6 millions de francs, dont 4,1 millions de francs de plus-values à long terme.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de 7,40 F qui, ajouté à l'impôt déjà payé au Trésor de 3,70 F, donne un revenu global de 11,10 F contre 10,50 F, au titre de l'exercice 1975.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 18 juillet 1977.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs, chers Actionnaires,

Ainsi que votre conseil le souligne dans le rapport qui vient de vous être présenté, la politique budgétaire appliquée par les pouvoirs publics français, dans le cadre de la lutte contre l'inflation, risque de peser sur les performances des entreprises de bâtiment et de travaux publics en 1977.

Les mesures de relance décidées au mois de mai, en particulier le déblocage partiel du Fonds d'action conjoncturel, sont certes appréciables, mais restent insuffisantes pour maintenir le niveau de l'emploi et pour utiliser correctement nos parcs de matériel.

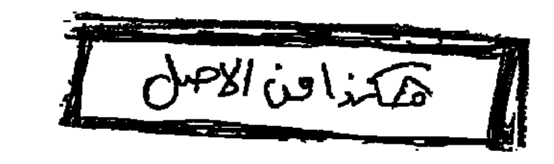
Dans ce contexte, la diversification sectorielle et géographique dont je vous ai entretenu l'an passé et à laquelle notre groupe s'est attaché depuis plusieurs années, est notre meilleur atout pour surmonter les effets du ralentissement de l'expansion dans certaines branches de l'économie et dans certains pays industriels.

Le pourcentage de notre chiffre d'affaires réalisé hors de France est en progression constante. Il devrait dépasser 25 % en 1977. De nouvelles régions, notamment le Moyen-Orient, ont permis des développements non négligeables. L'Afrique et l'Extrême-Orient restent par ailleurs parmi nos positions les plus fortes.

Je retiendrai comme facteur encourageant le fait que, au niveau de 24,40 F, le bénéfice net revenant à chaque action SCREG a presque doublé en deux ans. Même s'il est peu probable que la progression continue au même rythme, les résultats acquis ont renforcé notre position financière. A la fin de 1977, nos fonds propres devraient être de l'ordre de 500 millions de francs, soit largement plus que le double de leur montant à fin 1974.

Déduction faite des intérêts hors groupe, ce montant correspond à plus de 200 francs par action SCREG. J'ai à peine besoin de souligner, en regard de ce chiffre, le niveau particulièrement déprécié de l'estimation boursière de notre titre.

PARIS, le 16 juin 1977.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 JUIN

Encore bien orienté

la grisaille du temps ni les de la politique n'ont eu d'ef- sur le marché. Contrairement que certains redoutaient, la aine a plutôt bien commencé Bourse de Paris. Malgré une grande irrégularité et, sur- la proximité de la liquidation érale — celle-ci débutera di par la réponse des primes. la tendance est restée assez orientée et, en clôture, l'indi- ur enregistrait une avance de %.

n l'espace d'un mois, il a ainsi gressé de 9,8 %. Une fois en- , le nombre des hausses, égales supérieures à 1 %, a dépassé ui des baisses. Une cinquan- ne de valeurs ont ainsi monté. térêt des opérateurs se concen- it sur les secteurs du télé- ne (L.M.T., Cit-Alcatel), du iment (Bouygues, Dumez, REG, Lafarge) et de l'alimen- ion (Olida, Perrier). A l'inverse, s de trente titres ont fléchi, en desquels figuraient J. Borel 5,2 %), Usinor (— 5,1 %) et leries Lafayette (— 4,9 %). illeurs, les cours ont évolué façon très irrégulière.

Bon cela, très bon », mur- rait un professionnel. Opti- me impénitent ou confiance gérée dans l'avenir ? L'on ne rait vraiment dire, mais le fait là : la Bourse monte, soute- e en cela, semble-t-il, par elques achats discrets des angers et des organismes de cement collectif, qui conti- ent à jouer les « nationali- bles ». Ces achats, même mi- mes, n'ont pas grand mal à intenir ou à faire progresser cours en raison de la réticence jours très grande des opéra- rs à se défaire des titres en r possession.

Un cours de 280 F a été inscrit r la Navigation mixte. Sur les 0 392 titres demandés, 51 841 t été servis, soit 25 % contre % vendredi.

Sur le marché de l'or, tou- urs anémique, le lingot a gagné 00 F à 22 800 F, mais le napo- on a perdu 3,90 F à 236 F, après 35,50 F.

LONDRES

Toujours peu d'affaires sur le marché de Londres ce mardi matin où les industrielles oscillent faiblement dans les deux sens. Recul des pétroles. Effritement des Fonds d'État. Bonne tenue, toutefois, des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 141 .. contre 138 85

VALEURS	CLOTURE 20/6	COURS 21/6
Beecham	474 ...	474 ...
British Petroleum	898 ...	892 ...
Courtaulds	127 ...	128 ...
De Beers	252 ...	280 1/2
Imperial Chemical	391 ...	388 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	218 ...	213 ...
Shell	545 ...	544 1/2
Vickers	178 ...	188
War Loan 3 1/2 %	28 1/2	28 7/16
*West Driefontein	20 ...	20 1/4
*Western Holdings	14 1/4	14 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/6	21/6
1 dollar (en yens) ..	272 75	272 25

NOUVELLES DES SOCIETES

GROUPEMENT DE L'INDUSTRIE SIDERURGIE (GIS). — Le prochain emprunt du GIS sera émis lundi prochain avec une formule originale, encore inédite en France : le taux flottant variera en fonction de celui des obligations industrielles. En 1974, le GIS avait déjà innové en lançant un emprunt à taux variable, fixé en fonction de celui du marché monétaire.

CAVENHAM LTD. (groupe Générale occidentale). — Avec un chiffre d'affaires hors taxes consolidé de 1 716 millions de livres (contre 1 658 millions), le groupe Cavenham a réalisé, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1977, un bénéfice net attribuable aux actions ordinaires de 23,9 millions de livres contre 14,6 millions. Le dividende net proposé a été fixé à 5,3 pence par action contre 4,2225 pence pour l'exercice précédent. Rappelons qu'à la suite de l'OPA close le 14 juin 1977, la Générale occidentale détient 75,51 % de Cavenham Ltd.

VIRAX. — Compte tenu des perspectives favorables de l'exercice en cours, la société va procéder à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre actions anciennes.

SOCIETE GENERALE. — En 1976, le groupe a réalisé un bénéfice net (tiers inclus) de 519 millions de francs contre 190 millions de francs en 1975. La société va distribuer gratuitement deux actions nouvelles pour vingt-cinq anciennes.

NEW-YORK

Toujours soutenu

La tendance est restée soutenue lundi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance assez animée, l'indice Dow Jones s'est inscrit en nouvelle hausse de 3,82 points à 924,27.

Sur 1 879 valeurs traitées, 908 ont monté, 522 ont baissé et 409 sont restées inchangées, les échanges portant sur 22,95 millions de titres contre 21,98 millions précédemment.

Les opérateurs ont été encouragés par la publication de prévisions favorables sur la conjoncture économique. Ainsi, d'après les douze économistes du forum du Conference Board, « la croissance sera saine et équilibrée jusqu'à la fin de l'année prochaine ».

Quant au département du commerce, il vient de réviser en hausse le taux d'expansion pour le premier trimestre (6,9 % contre 6,4 %) et la croissance des résultats des entreprises pour la même période (5,8 milliards de dollars contre 2,1 milliards, précédemment estimés).

Toutefois, dans la perspective de la prochaine publication de l'indice des prix de détail pour le mois de mai, nombre d'opérateurs sont restés prudents.

VALEURS	COURS 17/6	COURS 20/6
Alcoa	54 3/4	54 7/8
A.T.T.	63 1/8	63 3/8
Boeing	58 1/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	33 ...	33 ...
Du Pont de Nemours	113 1/4	116 ...
Eastman Kodak	59 3/4	60 1/4
Exxon	52 ...	52 1/4
Ford	58 1/4	56 1/2
General Electric	56 3/8	56 1/4
General Foods	34 5/8	35 ...
General Motors	69 1/8	69 1/4
Goodyear	20 3/4	20 7/8
I.B.M.	257 1/2	260 1/4
I.T.T.	35 7/8	35 3/4
Kennecott	28 1/8	28 1/8
Mobil Oil	68 1/2	69 3/8
Pfizer	27 1/4	27 5/8
Schlumberger	85 3/4	88 1/4
Texaco	28 1/8	28 3/8
U.A.L. Inc.	22 ...	21 1/4
Union Carbide	51 1/8	51 3/8
U.S. Steel	40 1/2	40 1/2
Westinghouse	21 1/2	21 3/4
Xerox	48 1/8	49 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	17 juin	18 juin
Valeurs françaises ..	86	85,9
Valeurs étrangères ..	99	98,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,7	56,2

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 20 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
%	.. ..	2 162
%	50 98	1 918
% 1926-1960	144 50	1 918
% amort. 45-54	66 20	2 663

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	172 ..	170 ..
France (La)	356	356
GAN (Sté) Centr.	612 ..	614 ..
Protectrice A.I.R.	229	228

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	161 ..	161 10
Locafinancière	120 50	122
Lyon-Alemand	95 50	96
Marseil. Crédit	231	231

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	81.	82 90
Cie Lyon. Immo.	89 40	88 30
UFIMEG	77	76 90
U.G.I.M.O.	104 ..	106 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
642	4,50 % 1973	657 ..	655 ..	655 ..	655 ..
1776	C.N.E. 3 %	1823	1811	1812 ..	1809 ..
380	Afrique Occ.	343 ..	344 ..	344 30	343 90
305	Air liquide	322	322 50	322 ..	321 ..
59	Als.Part. ind.	61 20	64 50	65 ..	63 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
159	E.J. Lefebvre	178 50	180 ..	180 ..	181 50
45	Esso S.A.F.	53 40	52 ..	52 ..	51 50
126	Eurafrance	133 50	134 ..	133 50	134 ..
325	Europe no 1	338 50	334 ..	334 ..	331 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
115	Olida-Caby	115 50	120 ..	118 ..	118 ..
75	Opfi-Paribas	74 50	76 ..	76 20	77 40
54	Paris-France	61 ..	60 ..	61 ..	58 80
65	Pechelbronn	70 80	73 ..	73 ..	73 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
168	Tél. Ericsson	190 ..	188 80	188 80	188 80
63	Terres Roug.	65 ..	63 50	63 50	64 20
148	Thomson-Br.	166 90	164 ..	162 50	163 60
196	— (obl.)	203	205 ..	205	207 90
196	U.I.S.	195 20	196	193 ..	194 50
146	U.C.B.	155 50	157 80	157 ..	155 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
240	Gen. Motors	338 50	338 50	338 50	338 50
13	Goldfields	11 50	11 50	11 60	11 50
18	Harmony	17 55	17 35	17 55	17 35
310	Hoechst Akt	293 50	291 50	291 50	288 10
34	Imp. Chem.	33 50	32 30	32 80	32 25
141	Inco Limited	135 70	134 ..	134 ..	131 40
1250	I.B.M.	1261 ..	1262	1265 ..	1263

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
11	Charter	9 80	9 70	9 75	9 70
166	Chase Manh.	161 ..	161 30	161 30	160 ..
95	Cie Pét. Imp	97	98 ..	98 10	97 70
380	C.F. Fr.-Can.	359 90	358 ..	357 80	363
15	De Beers (S.)	14 60	15	14 90	14 95
580	Deuts. Bank	572	571	571	573
235	Dome Mines	214	212 50	213 ..	211 ..
630	Du Pont Nem	566 ..	564	563	563
300	East Kodak	298 ..	299 80	297 ..	298 10
13	East Rand	12 50	12 05	12 15	12 10
126	Ericsson	115	113 50	113 60	113
260	Exxon Corp.	258	259 50	258 ..	255 10
280	Ford Motor	277 ..	277	277 ..	279 80
54	Free State	54 ..	55	55 80	54 20
270	Gen. Electric	281 40	278 ..	278 ..	278 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
20	RioTinto Zinc	17 85	17 75	18 20	17 70
50	St-Helena Co	50 ..	50	49 50	51
320	Schlumberg.	322 ..	323 10	321 90	323 20
45	Shell Tr. (S).	45 80	45 40	45 60	45 50
550	Siemens A.S.	545	543	546	540
45	Sony	46 35	46 55	46 90	46 30
11 50	Tanganyika	11 10	11 85	11 05	10 95
260	Unilever	246	245 ..	242 ..	242 ..
11 50	Union Corp.	12	12 05	12 05	12 05
128	U. Min. 1/10	119 70	119 40	120 ..	121 60
95	West Drief.	97 70	98 30	98 50	98 ..
35	West Deep.	40 80	40	40 90	38 20
72	West Hold.	70 50	69 60	70 90	68 95
235	Xérox Corp.	242 20	241 90	241 90	242 30
8 93	Zambia Cop.	8 99	1 ..	1 ..	1 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 942	4 943	4 940
Allemagne (100 DM)	209 980	209 770	209 500
Belgique (100 F.)	13 708	13 706	13 650
Pays-Bas (100 fl.)	198 680	198 330	199 500
Danemark (100 krd)	81 595	81 650	82
Suède (100 krs)	111 630	111 750	111 600
Norvège (100 k.)	93 350	93 390	94 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 500	8 502	8 550
Italie (1 000 lires)	5 585	5 587	5 650
Suisse (100 fr.)	198 590	198 390	198 500
Autriche (100 sch.)	29 525	29 589	29 350
Espagne (100 pes.)	7 075	7 119	6 975
Portugal (100 esc.)	12 785	12 780	12 250
Canada ($ can. 1)	4 677	4 673	4 685

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/6
Or fin (kilo en barre)	22600	22840
Or fin (kilo en lingot)	22800	22800 ..
Pièce française (20 fr.)	239 90	236 ..
Pièce française (10 fr.)	208 50	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	216 10	217 .
Union latine (20 fr.)	196 50	198 .
Souverain	228 ..	229 10
Pièce de 20 dollars	1034 ..	1036 90
Pièce de 10 dollars	550 .	560 .
Pièce de 5 dollars	315 ..	.. ..
Pièce de 50 pesos	910 ..	910 ..
Pièce de 10 florins	210 ..	210 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DEVANT LES CHAMBRES DE COMMERCE

Il n'y aura pas de relance

confirme M. Barre

M. Raymond Barre est intervenu, ce mardi midi 21 juin, devant l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), réunie depuis lundi en assemblée générale à Paris sur le thème : « Les C.C.I. et l'emploi, aujourd'hui et demain. ». Le premier ministre, qui devait, d'autre part, recevoir à 17 h. 30, M. Christian Beullac, ministre du travail, a notamment confirmé qu'il n'y avait pas de relance et a vivement attaqué le programme commun, en particulier sur le problème de l'emploi.

Auparavant, M. Jean Panhard, président de l'A.P.C.C.I., avait indiqué que les vingt-cinq mille délégués consulaires allaient *« se réunir le même jour, chacun dans sa région, pour organiser la lutte contre le chômage et pour l'emploi »*, afin de *« promouvoir auprès de deux millions de commerçants et d'industriels, nos ressortissants consulaires, une politique efficace de l'emploi par la détection des offres latentes, la relance de l'embauche, la sensibilisation et l'information directes et personnelles de chaque chef d'entreprise, la concertation avec tous les partenaires sociaux publics ou privés »*.

M. Jean Panhard a fait part au premier ministre de trois préoccupations *« essentielles »* des chefs d'entreprise : la liberté des prix, *« condition nécessaire du succès de la lutte contre l'inflation »*, la *« croissance continue »* des charges fiscales et sociales supportées par les entreprises, qui constitue *« un frein à l'embauche »*, et les investissements qui sont *« à un niveau dangereusement bas pour l'avenir de notre appareil de production »*.

Le président de l'A.P.C.C.I. a ajouté : *« Malgré des mesures importantes prises par le gouvernement en faveur des P.M.I., il n'est pas douteux que l'encadrement du crédit et le mauvais état des réserves des entreprises ne permettent pas à ces mesures de trouver leur meilleure efficacité. »*

M. BEULLAC : soixante mille jeunes pourraient être embauchés.

C'est aussi à un certain mécontentement des chefs d'entreprise relatif au problème de l'emploi que MM. Christian Beullac, ministre du travail, et Gabriel Oheix, délégué à l'emploi, ont eu à faire face lundi 20 juin. Devant de nombreux industriels des Hauts-de-Seine, M. Beullac a réaffirmé que, malgré le souhait le plus souvent exprimé par ses interlocuteurs, il n'était pas question de revenir sur le système d'indemnisation à 90 % pour licenciement économique (ASA : allocation supplémentaire d'attente).

Le ministre du travail a, d'autre part, indiqué que *« tout sera prêt le 1er juillet »* pour l'entrée en vigueur des textes d'application de la loi en faveur de l'emploi des jeunes. Il a estimé à cent mille le nombre des personnes qui pourraient demander à bénéficier de la pré-retraite et à soixante mille le nombre de jeunes qui pourraient être ainsi embauchés dans les entreprises par le biais de cette loi.

Devant l'A.P.C.C.I., M. Gabriel Oheix a également répondu à une vive critique des représentants consulaires concernant l'ASA, *« incitation à refuser de travailler »*. Après avoir indiqué qu'à peine un peu plus de 10 % de demandeurs d'emploi bénéficient de l'indemnisation à 90 % et que ce système resterait en place, le délégué à l'emploi a toutefois annoncé que, dans le cadre de l'enquête effectuée pour dépister les *« faux chômeurs »*, une circulaire était en préparation, visant à donner à l'Agence nationale pour l'emploi des « consignes de radiation » plus sévères.

A Paris

FAUT-IL ENTERRER OU ABANDONNER LA RADIALE VERCINGÉTORIX ?

M. Jacques Chirac, maire de Paris, s'est rendu, lundi 20 juin, sur les lieux où devrait être construite la radiale Vercingétorix dans le quatorzième arrondissement. Il était accompagné de *son premier adjoint, M. Christian* de La Malène, député R.P.R. du secteur.

Le projet de construction de la radiale, entre Montparnasse et la porte de Vanves, voté par le Conseil de Paris, prévoit des voies superposées et partiellement souterraines. Ce projet a été remis en cause par M. de La Malène, qui a déclaré : *« La radiale Vercingetorix ne peut être réalisée que si elle est enterrée dans sa totalité »* (*le Monde* du 11 juin).

Répondant à l'appel des partis de gauche, des syndicats et de diverses associations locales, plusieurs centaines de personnes ont manifesté, lundi 20 juin, de la porte de Vanves à Montparnasse pour demander l'arrêt des travaux de construction de la radiale et l'élaboration d'un nouveau plan de rénovation du quartier.

Le numéro du « Monde » daté 20 juin 1977 a été tiré à 571 094 exemplaires.

LE LICENCIEMENT DU « PARISIEN LIBÉRÉ » DE M. BERNARD CABANES EST DÉCLARÉ NUL

M. Bernard Cabanes, rédacteur en chef du « Parisien libéré » n'est pas légalement licencié. La chambre des référés du tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a déclaré nul, lundi 20 juin, le licenciement dont M. Cabanes a fait l'objet le 26 mai 1977 (« le Monde » du 18 juin). La direction du « Parisien libéré » avait reconnu, il y a quelques jours, que M. Cabanes avait été « démis de ses fonctions ». Il l'a été, a établi le tribunal de Bobigny, en violation des règles prévues par le code du travail. Pour ces raisons, M. Cabanes demeure employé de la société « le Parisien libéré », tant qu'elle n'aura pas accompli la procédure légale.

L'enlèvement de M. Revelli-Beaumont

TÉMOIGNAGES EN FAVEUR DE M. ARISTY

Le secrétaire général du parti révolutionnaire dominicain (P.R.D., gouvernemental), M. José Francisco Pena Gomez, a déclaré, lundi 20 juin, qu'il croyait à l'innocence de M. Hector Aristy, inculpé le jeudi 16 juin dans l'affaire du rapt de M. Luchino Revelli-Beaumont. Dans sa déclaration, M. Pena Gomez a confirmé que M. Aristy ne fait pas partie du P.R.D. et a laissé entendre que, selon lui, l'implication de l'ancien ministre de Saint-Domingue dans l'enlèvement pouvait avoir été imaginée par des Dominicains exilés à Paris, *« avilis moralement et politiquement »*.

D'autre part, M. Hector Sucre Felix Rodriguez, compagnon de M. Aristy lors de la révolution de 1965, ancien intendant des forces armées constitutionnelles de la République Dominicaine, actuellement consul général au Havre, a affirmé, dans une déclaration faite à la presse dans cette ville, en son nom personnel, lundi 20 juin, que M. Aristy avait *« toujours eu une conduite digne de ses amis et de ses relations »*.

Le consul général, nous rapporte notre correspondant, s'est élevé contre *« les accusations d'être un pistoléro, un aventurier »* portées contre l'inculpé. M. Sucre Felix Rodriguez, après avoir retracé le passé politique de M. Aristy, en précisant que ce dernier appartenait bien au mouvement du 24 avril, et que les informations de M. Luis Gonzales Mata *« manquent de fondement »*, ajoute : *« Nous sommes confiants dans l'honnêteté de la justice. »*

L'APPEL DU C.U.S.R.

L'appel « aux ouvriers européens, nord-américains et japonais » qui a paru dans *le Monde* du 21 juin (page 13) nous avait été remis par la famille de M. Revelli-Beaumont. Il émanait du C.U.S.R. (Comité pour l'unité socialiste révolutionnaire), qui a revendiqué l'enlèvement du P.-D.G. de Fiat France et sa publication a été présentée comme l'une des conditions de la libération de M. Revelli-Beaumont.

Le Monde a déjà, par deux fois, fait paraître sous forme de publicité deux textes du même genre : le 20 juin 1975, à la demande de la société Bunge et Born, un texte des « Montoneros » argentins, qui était la condition de la libération des deux dirigeants de cette société, MM. Jorge et Juan Born, et le 25 décembre 1975, à la demande de la société Mercedes-Benz, un texte des mêmes « Montoneros », qui était la condition de la libération de M. Metz. Dans les deux cas les libérations sont survenues le lendemain.

LA VISITE DE M. KAUNDA A PARIS

La situation en Afrique australe est explo

déclare au « Monde » le président zambi

M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, actuelleme visite privée à Paris, devait être reçu ce mardi 21 juin à déj par M. Giscard d'Estaing. Les deux présidents devaient s' tenir essentiellement de l'avenir de l'Afrique australe.

Avant cette rencontre, M. Kaunda nous a notamment déclaré :

« J'espère que ma visite permettra d'améliorer les relations franco-zambiennes. Le principal point de désaccord entre mon pays et la France tient à la façon dont nous envisageons la situation en Afrique australe. Nous avons une approche différente du problème. En tout cas, mon gouvernement est favorable à l'application de la règle de la majorité. Sur ce point, nous ne pouvons accepter aucun compromis. En ce qui concerne les résultats de mon voyage, je ne suis ni optimiste ni pessimiste ; j'espère seulement voir Paris réaffirmer son attachement aux principes de la grande Révolution française, qui fut un événement pour l'humanité tout entière.

— Quels sont les objectifs de votre voyage en Europe ?

— *Je souhaite expliquer aux gouvernements européens à quel point la situation en Afrique australe est explosive. Je crois que certains d'entre eux n'ont pas compris cela. Ils refusent de voir la situation telle qu'elle est.*

— Estimez-vous que les Etats-Unis appliquent une nouvelle politique dans le sud du continent noir ?

— *C'est encore trop tôt pour l'affirmer. Je pense que le président Carter est un homme très sincère sur la question des droits de l'homme. Il est très ferme dans ses discours. Mais les déclarations de principe sont une chose et les actes en sont une autre. M. Carter a eu le mérite d'apporter une bouffée d'air frais dans la diplomatie américaine. Mais je crains que l'establishment américain, qui est très conservateur, ne soit pas toujours prêt à le suivre. Encore une fois jugerons le président Carte actes.*

— Vous avez pris réce une position ferme à l'éga régime ougandais. Com voyez-vous la situation d pays ?

— *Je pense que l'indispe respect des droits de l'hom un tout. On ne peut souhait ce principe s'applique da pays et pas dans l'autre. nous avons dans le pass position contre les bombard au Vietnam ou contre la p du colonialisme portugais. normal que nous prenion position pour le respect des humains en Ouganda.*

— Ne craignez-vous pas division en deux blocs de l' à deux semaines de la réun Libreville n'affaiblisse l'o sation panafricaine ?

— *Il ne faut pas trop raliser. Il y a, bien sûr, des gences dans notre continen n'oubliez pas qu'il a fal siècles pour donner à l' une conscience. Plus réce les dirigeants européens on ché à unir leur continen ils ont échoué. En Afriqu avons dû subir en plus vage, la colonisation ; la re de l'unité ne remonte qu' ans. L'essentiel est que nou tipliions les contacts entr cains, que nous ayons de vités communes. L'objectif doit être de favoriser l'ém en Afrique de sociétés dé tiques. Bien sûr, avant d' dre ce but il faudra fran nombreux lacs, de nom montagnes et de nom rivières. »*

Propos recueillis pa
JEAN-PIERRE LANGELL

La Société des gens de lettr poursuit pour escroquerie son directeur administratif

Depuis la réunion de sa dernière assemblée générale tenue le 2 juin, la Société des gens de lettres est en émoi. Elle a en effet deux sujets de préoccupation qui, tout en étant distincts, ne sont pas mineurs.

D'une part, elle a découvert que des fautes graves avaient été commises dans l'exercice de ses fonctions par son directeur administratif, M. Robert Dupuy, qui avait déjà démissionné, et contre lequel est déposée une plainte en abus de confiance et escroquerie.

D'autre part, une partie des membres de la société, auteurs ou réalisateurs de télévision, se sont émus de certains versements de droits d'auteurs consentis à certains réalisateurs d'émissions et plus particulièrement à M. Armand Jammot qui, de 1967 à 1975, a pu toucher ainsi 2 400 000 francs. Même si ces versements ont cessé depuis décembre 1975, c'est-à-dire depuis que M. Jammot eut été appelé à des fonctions administratives — directeur des programmes — le faisant changer de qualité et le mettant « à charge d'emploi », l'importance de la somme apparaissant au bilan 1976 a motivé des réactions.

Qu'en est-il d'abord de cette seconde affaire ? S'il convient de préciser que ce n'est pas l'assemblée générale du 2 juin 1977 qui a donc décidé une suspension de versements des droits à M. Jammot, la question ne s'en trouve pas moins posée d'une définition de l'auteur de télévision. Et c'est ce dont est saisi actuellement le comité juridique de la Société des gens de lettres, qui s'est encore réuni le 17 juin, mais n'a toujours pas remis son rapport écrit.

M. Jean Rousselot, nouveau président de la société, qui attend ce rapport, ne cache pas les difficultés : *« La loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique est flou n'indique pas de manière préc qu'est une œuvre. Nous adm volontiers qu'il n'y ait pas to nécessité d'un texte écrit. No vons bien que, même sans écrit, on n'arrive pas les mains à une émission de télévision. à savoir où commence la créa*

Quant au « cas Jammot », i imposé rétrospectivement à tion de la dernière assemblée rale, car on s'étonna des versements : un chèque de 9 un autre de 80 000 F. Pour M Rousselot, même si tout c passé, même si « l'on ne v très bien comment nous p récupérer ne fût-ce qu'une p ces versements », on peut reprocher à M. Jammot « l' prise de déclarer ses é sans indiquer quels en ont les participants. A aucun nous n'avons vu figurer leu dans les déclarations ouv versement de droits d'auteur pond qu'il ne savait pas qu nécessaire et qu'il parta droits avec tout le personn là, pour la Société des lettres, la vraie et la seule qui est posée aujourd'hui eu accaparement au bénéf homme dont on discute l d'auteur et surtout accapare détriment d'autres qui sont auteurs indiscutés.

Mais encore une fois l n'est pas né le 2 juin. *essayons d'y voir clair dep de six mois.* » Il y a même démarches auprès des c juridiques d'Antenne 2, avec espoir que cette société m les autres aident les dirige Gens de lettre à élaborer nition idéale et précise de de télévision. Mais M. Jul plus que ses homolog semble envisager cette ration. « *Les chaînes*, dise substance, *versent les droit doivent aux sociétés C'est à ces dernières de qualité des ayants droit.* » ce chapitre.

Reste l'affaire Dupuy : reprochées à M. Robert D pu être définies, assure M. lot. Il faisait croire à des âgés ou naïfs, qu'il allait d'eux, leur trouver un contre rémunération de les droits. Par la suite, M près de l'éditeur de sa qu faire payer des avances. consécutive au dépôt d pour abus de confiance querie a cependant permi couvrir des malversations nant aussi des versements à des auteurs de télévis on assure à l'hôtel de M M. Jammot ne figure pas

A B C D E F G

